



Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Vers une autonomie alimentaire pour tous : Agir et Vivre Ensemble le Changement

Chercheur principal

Sophie Dupéré, U. Laval

Co-chercheur(s)

Lucie Gélinau, U. du Québec à Rimouski

Noms des membres du comité de recherche

Gracia Adam, intervenante en sécurité alimentaire; Bernard Aubin, citoyen; Micheline Bélisle, étudiante, Université Laval; Mijanou Bourque-Bouliane, étudiante, Université Laval; Maryline Côté, experte de vécu; Émilie Dufour, accompagnante AVEC et soutien aux expertes de vécu; Audrey Dumas, experte de vécu; Johanne Gagnon, experte de vécu; Élyse Groulx, Moisson Québec; Jenni Labarthe, étudiante, Université Laval; Mélanie Labrie, experte de vécu; Élise Landry, étudiante, Université Laval; Thomas Le Page-Gouin, Sécurité alimentaire Charlevoix (SAC), lié par l'approche territoriale intégrée (ATI); Isabelle Mercure, Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) de Québec, coordonnatrice de l'ATI de Limoilou; Cynthia Moreau, Collectif pour un Québec sans pauvreté; Manon Roy, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Vieille-Capitale; Guillaume Simard, Ateliers à la terre du Centre Jacques-Cartier.

Établissement gestionnaire de la subvention

U. Laval

Numéro du projet de recherche

2012-PC-164470

Titre de l'Action concertée

Pauvreté et exclusion sociale phase 2

Partenaire(s) de l'Action concertée

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Le ministère de la Santé et des Services sociaux, La Société d'habitation du Québec et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)

Autres partenaires du milieu qui ont collaboré au projet

Association bénévole de Charlevoix (ABC); La Bouchée généreuse; Centre communautaire Pro-santé; Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Charlevoix; Centre-Femmes aux Plurielles; Centre communautaire Jean-Guy Drolet; Comité d'aide de Saint-Urbain; Service d'aide alimentaire et budgétaire de Charlevoix-Est; Mères et monde, centre résidentiel et communautaire par et pour jeunes mères.

Autres collaborateurs

Sherri Bisset, chercheure, Université Laval; Lucie Fradet, étudiante, Université Laval; Mélanie Harvey, de Mères et monde; Benoît Lalonde, étudiant, Université Laval; Céline Morrow, de la Direction régionale de santé publique (DRSP) de la Capitale-Nationale; Sarah Royer, de l'Évasion St-Pie X; Mireille Taillon, de Moisson Québec.

Annexe 1
État des connaissances
En date du 30 mars 2014

La présente section fait état des connaissances en lien avec les stratégies d'accès aux aliments. Elle vise plus spécifiquement les dimensions structurelles sous-jacentes à ces stratégies et qui influencent les expériences des personnes en situation de pauvreté dans leur quête pour une autonomie alimentaire. La littérature ciblée visait les dimensions environnementales et structurelles qui exercent une influence sur la capacité des ménages à s'alimenter de manière suffisante et adéquate ainsi que des écrits portant sur l'utilisation des ressources d'aide alimentaire et les effets que ces dernières occasionnent dans l'expérience des personnes vivant une insécurité alimentaire.

Aux fins de cette recension, les bases de données suivantes ont été consultées : *Web of Science, Current Contents Connect, PubMed et MEDLINE, FRANCIS, ERIC, Sociological Abstracts, Social Services Abstracts, ABI/INFORM Complete, GeoRef, ProQuest Dissertations & Theses A&I*. La stratégie de recherche a reposé sur les mots clés suivants : *food security, nutrition security, food access, access to healthy food*. D'autres mots visant les dimensions explicatives ont été utilisés et croisés aux mots-clés dont : *structural, environmental, protective, predictive, barriers, social, culture*. Pour retrouver des études abordant la variation spatiale des dimensions environnementales liées à la sécurité alimentaire, les mots clés suivants ont été utilisés : *urban, rural*. Afin de repérer des écrits considérant le genre comme une dimension structurante de l'expérience de la sécurité alimentaire, les mots clés *gender, men, women* ont aussi été utilisés. Étant donné le caractère relativement récent du domaine d'étude axé sur la sécurité alimentaire, nous avons limité nos recherches aux écrits publiés au cours de la période de 1990–2014. Les recherches dans les bases de données

ont été complétées par des requêtes à l'aide du moteur de recherche *Google* et *Google Scholar* ainsi qu'en menant des requêtes à partir du nom de certains auteurs clés œuvrant dans ce domaine. Enfin, nous avons également mené des recherches d'écrits en utilisant la stratégie boule de neige à partir des publications les plus importantes repérées dans les bases de données. Dans un esprit de circonspection scientifique, nous nous sommes davantage intéressés aux études menées au Canada.

Le présent document comporte trois sections. La première fait état des connaissances actuelles à propos de l'utilisation des ressources d'aide alimentaire par les personnes en situation de pauvreté, tout en mettant en relief certaines des limites courantes relatives à cet objet de recherche. Parmi les travaux identifiés, certains mettent notamment en lumière la faible utilisation de ces ressources et soulignent le besoin d'études supplémentaires pour mieux comprendre les motifs du non-recours aux services d'aide alimentaire. Dans la deuxième section, des études portant sur les dimensions environnementales (c.-à-d. économiques, physiques, socioculturelles et politiques) qui influencent la situation alimentaire des ménages sont présentées et discutées. Bien que la littérature révèle un fort lien entre la pauvreté économique et la vulnérabilité à l'insécurité ou à l'insuffisante alimentaire, l'ensemble des recherches permet d'illustrer la complexité des liens entre les multiples dimensions qui influencent la capacité des personnes d'accéder à une alimentation suffisante et satisfaisante. Enfin, à partir des recherches recensées, portant sur les dimensions liées à la sécurité alimentaire, nous proposons des stratégies et pistes de solutions en vue de bonifier et enrichir l'état des connaissances actuelles dans le champ de recherche lié à la sécurité alimentaire.

Le phénomène du non-recours aux services de soutien alimentaire

Les statistiques actuelles permettent d'avancer qu'environ 80 % de la population canadienne souffrant d'insécurité alimentaire n'a pas recours aux

services d'aide et de soutien alimentaires (Statistique Canada, 2001; cité par Hamelin, Mercier et Bédard, 2010). Plusieurs études documentent le faible recours de la part de ménages vivant de l'insécurité alimentaire (Loopstra & Tarasuk, 2012, 2013a; Lynn McIntyre, Connor, & Warren, 2000; Lynn McIntyre et al., 2002; Vozoris & Tarasuk, 2003). Cependant, étant donné la difficulté de circonscrire l'insécurité alimentaire lorsqu'elle est conjuguée à des conditions d'exclusion et eu égard aux obstacles de recrutement que cette limite impose, il s'avère particulièrement difficile de dresser un portrait des motifs de non-recours (Hamelin, Mercier et Bédard, 2010). Aussi, une meilleure compréhension du phénomène du non-recours et la nécessité d'adapter les programmes et services alimentaires (et autres ressources) aux réalités des personnes marginalisées s'imposent (Hamelin, Mercier et Bédard, 2010).

L'intérêt pour l'étude du phénomène de non-recours s'est initialement manifesté en Angleterre dans les années 1930. À ce moment, le non-recours renvoyait à « toute personne éligible à une prestation sociale [financière], qui – en tout état de cause – ne la perçoit pas » (Warin, 2010a). Warin propose une définition plus élargie du concept. En l'occurrence, le non-recours « renvoie à toute personne qui – en tout état de cause – ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre » (2010a, p. 3). Bien qu'une littérature abondante révèle des taux plus élevés de non-recours aux services de santé et sociaux auprès des populations précarisées, peu d'études ont cherché à mieux comprendre les motifs de ce non-recours (Chauvin et Parizot, 2005; Rode, 2005). Or, ces études constituent une voie de recherche prometteuse dans le champ de la santé et des services sociaux, car elles permettraient de révéler certains obstacles et ratés particuliers du système qui sont rarement décelés dans les évaluations portant sur le recours général aux services (Warin, 2009; Warin 2010b; Rode, 2009; Rode 2010).

Dans une étude récente, Dupéré et coll. (2011; 2012) a cherché à mieux comprendre pourquoi des hommes en situation de pauvreté ne recourraient pas aux ressources sociosanitaires disponibles alors que ces derniers jugeaient pourtant avoir besoin d'aide, tant sur le plan psychosocial que physique. Les motifs de non-recours ressortant de cette recherche doctorale se déclinent en trois grandes catégories : 1 — en lien avec leurs problèmes vécus (reconnaissance des problèmes; gravité perçue; état de désorganisation qui complexifie la demande d'aide) 2— en lien avec la demande d'aide (ressentir de l'impuissance et être incapable de demander de l'aide; avoir de l'orgueil et se conformer aux normes sociales notamment les normes masculines); 3— en lien avec les caractéristiques des services (ne pas connaître ou manquer d'information sur les services; faire face à des obstacles économiques, organisationnels ou géographiques dans l'accès aux services d'aide; avoir vécu des expériences négatives marquantes avec les organisations).

Bien que le faible recours aux ressources d'aide alimentaire ait été documenté dans la littérature nord-américaine, relativement peu de recherches ont tenté de comprendre les raisons du non-recours à ces ressources. Quelques études étatsuniennes et canadiennes révèlent des motifs de non-participation des personnes en situation d'insécurité alimentaire aux services de soutien alimentaire tant traditionnels qu'alternatifs. Ces études suggèrent la méconnaissance des services et les lacunes de concordance des interventions avec les réalités des personnes comme des barrières considérables limitant le recours aux services (Bhattarai, Duffy, & Raymond, 2005; Bryant et al., 2002; J. S. Lee & Frongillo, 2001; Loopstra & Tarasuk, 2012, 2013a; Wu, 2009). Ces analyses font également ressortir le sentiment de dévalorisation lié à l'acte de demande de l'aide.

À titre d'exemple, Loopstra et Tarasuk (2012) ont examiné l'utilisation des banques alimentaires par les familles à faible revenu, issues de quartiers très

pauvres de Toronto. Cette enquête auprès de 199 familles a permis de mettre au jour plusieurs barrières qui limitent l'utilisation des banques alimentaires. Parmi ces facteurs figurent l'accessibilité (notamment liée à des conflits d'horaire avec les heures d'ouverture, les longues files d'attente, les critères d'éligibilité, les processus d'évaluation et d'inscription aux services et le manque de transport) et la méconnaissance des services (non-connaissance du service, méconnaissance du mode de fonctionnement ou de la localisation des services). Néanmoins, l'étude de Loopstra et Tarasuk (2012) a étonnement révélé un phénomène de « choix de non-utilisation » de la banque alimentaire. En effet, cette dernière pouvait être perçue comme une option de dernier recours, à laquelle les participants ne s'identifient pas nécessairement, et que seules des personnes en situation d'extrême pauvreté utiliseraient. L'étude a ainsi mis en lumière la présence des barrières identitaires importantes dans le processus de recours aux ressources d'aide alimentaire. Loopstra et Tarasuk (2013a) ont également étudié les motifs de non-recours aux ressources alternatives d'aide alimentaire (jardins collectifs, cuisines collectives et programme de *Bonne boîte bonne bouffe*). À partir de ce même échantillon de familles, les auteures ont établi deux catégories de raisons principales de non-utilisation des services alternatifs. La méconnaissance des services et la faible correspondance de ces derniers avec les réalités des personnes, notamment en ce qui a trait à l'emploi du temps, à l'état de santé et aux préférences alimentaires des personnes. Les auteures soulignent enfin la nécessité d'approfondir ces explications pour mieux comprendre la complexité des raisons du non-recours.

Certaines études suggèrent que les normes sociales exercent une influence sur le non-recours aux ressources d'aide alimentaire notamment à travers les sentiments de honte liée à la pauvreté, à la peur d'être stigmatisé et à l'orgueil qui rend difficile la demande d'aide associée à la « charité » (Edward & Evers, 2001; Gundersen & Oliveira, 2001; Loopstra & Tarasuk, 2012).

L'étude auprès des familles de Toronto a confirmé cette réticence à se retrouver dans un rôle social en quête de « charité ». Recourir aux banques alimentaires s'avérait en quelque sorte socialement inacceptable et contredisait certaines valeurs sociales dominantes de l'entourage familial et de la société en général (Loopstra & Tarasuk, 2012). Bien que ce facteur freine l'utilisation des services, à notre connaissance, peu de recherches ont tenté de comprendre les façons dont les normes et les rôles sociaux liés au genre interviennent dans les pratiques de recours à de tels services.

On retrouve actuellement peu de littérature portant sur les services alternatifs de soutien alimentaire, tel que les cuisines collectives, les jardins collectifs ou les groupes d'achat (Bidwell, 2009). La plupart de ces recherches concernent les cuisines collectives et proviennent du Canada. Elles témoignent d'une très grande variation de types de cuisines collectives allant de la volonté d'améliorer ses compétences culinaires et de production alimentaire à une mission d'inclusion sociale et de développement du pouvoir d'agir. Ces études indiquent que les cuisines collectives auraient un effet relativement faible sur la sécurité alimentaire et que donc, elles n'interviendraient pas suffisamment dans la diminution du besoin à recourir à des banques alimentaires. Les cuisines collectives auraient toutefois d'autres effets bénéfiques, comme offrir un lieu respectueux et valorisant pour les personnes concernées, augmenter les connaissances et habiletés culinaires, améliorer la qualité nutritionnelle de l'alimentation, renforcer le soutien social et même développer le pouvoir d'agir des personnes (Engler-Stringer & Berenbaum, 2005, 2006, 2007; Iacovou, Pattieson, Truby, & Palermo, 2013; J. H. Lee, McCartan, Palermo, & Bryce, 2010). Toutefois, en raison de barrières économiques et psychologiques, les cuisines collectives ne semblent pas nécessairement rejoindre les personnes les plus pauvres et les plus démunies (Bidwell, 2009; Engler-Stringer & Berenbaum, 2007). Aussi, d'autres études sont-elles nécessaires pour mieux comprendre ces barrières

et les effets de la participation aux cuisines collectives ainsi qu'aux autres types de services d'aide alimentaire alternatifs (Bidwell, 2009).

Les dimensions environnementales comme déterminants de l'autonomie alimentaire

Dans le cadre d'une recherche réalisée auprès de jeunes familles comprenant des enfants de 5 ans et moins (PSFL, 2011), Gélinau, Bélisle et coll. ont mis en lumière de nombreuses contraintes structurelles limitant l'accès à une saine alimentation. En l'occurrence, outre l'insuffisance du revenu, les auteures ont trouvé que les difficultés de déplacement et les coûts de logement représentent des enjeux majeurs pour les personnes en situation de pauvreté. Selon leurs observations, les causes des « mauvaises habitudes alimentaires » des familles en situation de pauvreté semblent davantage relever du difficile accès à la saine alimentation que du manque d'information ou de volonté des parents (Dufour & Gélinau (2012). Ces constats rejoignent un ensemble d'études qui témoignent de l'influence de l'environnement physique, social et économique dans le développement de l'autonomie alimentaire, autrement compris comme l'exercice du contrôle par les personnes sur leur alimentation (MSSS, 2008). Une pluralité de dimensions environnementales interfère par ailleurs avec la disponibilité et l'accessibilité des aliments. Pour Hamelin, Mercier et Gauthier (2007/2008), la disponibilité réfère à la production suffisante d'aliments, l'adéquation de leurs sources et de leur distribution. L'accessibilité se rapporte non seulement à la situation économique, c'est-à-dire à un pouvoir d'achat suffisant, mais aussi à la capacité de se déplacer pour acquérir des aliments.

Une récente recension des écrits trace un portrait des facteurs de l'environnement physique, économique, socioculturel et politique qui influencent la sécurité alimentaire de ménages. Les études concernées par cette recension qui ont été effectuées dans des pays à revenu élevé

soulignent la complexité des conditions associées à l'insécurité alimentaire (Gorton, Bullen, & Mhurchu, 2010). Ainsi, bien que les ressources financières du ménage exercent une influence importante sur les capacités des ménages de se procurer de la nourriture, l'environnement exerce indéniablement une pression sur les capacités d'accès à une alimentation suffisante et nutritive (*ibid.*). Ainsi, à partir du cadre analytique ANGELO, développé par Swinburn, Egger et Raza (1999) pour l'étude des déterminants environnementaux de l'obésité, Gorton et ses collaborateurs (2010) illustrent l'influence de différentes dimensions environnementales sur la sécurité alimentaire dans différents contextes (ménage, communautaire, institutionnel, etc.), tant sur les plans micros que macros. La plupart des écrits recensés par Gorton et ses collaborateurs proviennent des États-Unis (48 articles sur un total de 78); seulement huit articles canadiens font partie de cette revue. À la lumière de ceci, nous pensons que le besoin d'obtenir plus de données canadienne et québécoise est manifeste et que des recherches doivent en l'occurrence être menées à dessein de mieux comprendre comment interviennent les différents facteurs environnementaux dans leur influence sur l'alimentation des ménages dans ces contextes spécifiques.

Influence de l'environnement économique

La sécurité alimentaire est fortement liée à la pauvreté et conditionnée par des facteurs économiques, tels que le revenu du ménage (Direction de santé publique de la Capitale-Nationale, 2008). Au Canada, les ménages se situant dans des catégories de revenu inférieures sont plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et les ménages recevant de l'aide sociale sont les plus affectés par cette réalité (McIntyre, Bartoo, & Emery, 2012). Les analyses des données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)

confirment également ces observations pour les ménages québécois (Blanchet & Rochette, 2011)¹.

De la même façon, les enquêtes populationnelles effectuées aux États-Unis dans les années 1990 font ressortir un fort lien entre la pauvreté mesurée à partir des revenus annuels du ménage et l'insuffisance alimentaire et la faim (Rose, 1999). En outre, bien que le lien entre l'emploi et la sécurité alimentaire soit facilement établi en raison de la forte corrélation entre l'emploi et le revenu, l'emploi ne constitue pas un facteur protecteur suffisant pour contrer l'insécurité alimentaire (Heflin, Corcoran, & Siefert, 2007; McIntyre, Bartoo, & Emery, 2012). À titre d'exemple, la moitié des ménages états-uniens vivant de l'insécurité alimentaire se situent au-dessus du seuil de la pauvreté (Rose, 1999) et plus de la moitié des ménages canadiens en situation d'insécurité alimentaire ont comme principale source de revenus un emploi rémunéré (Loopstra & Tarasuk, 2013b).

D'un autre côté, la vulnérabilité économique des ménages à l'insécurité alimentaire est modulée par d'autres facteurs structurels liés à l'environnement physique, social et politique qui influencent le pouvoir d'achat des ménages (Gorton, Bullen, & Mhurchu, 2010). Les études portant sur les effets de l'environnement économique sur la sécurité alimentaire ont notamment mis en lumière la fragile stabilité et la fragile consistance du pouvoir d'achat des ménages. S'il est ici question de fragilités, c'est que la part du budget pouvant être affectée à des denrées alimentaires est fortement conditionnelle de celle qui est impérativement allouée aux autres dépenses courantes du ménage dont celles relatives au loyer, au transport, au remboursement des dettes et aux dépenses non prévues qui, en l'absence de possibilités de crédit, deviennent fort éprouvantes (Gorton, Bullen, & Mhurchu, 2010). Ces résultats révèlent aussi que ces facteurs varient en fonction du milieu de vie. À titre d'exemple, les coûts imposants et élevés

¹ Ces données sont issues de l'ESCC, cycle 2.2, conduite en 2004.

des loyers en milieu urbain représentent un fardeau financier considérable dans la vie de personnes fonctionnant avec un faible revenu (Kirpatrick & Tarasuk, 2007, 2011; Direction de santé publique de la Capitale-Nationale, 2008). D'autres frais courants relevant des besoins de base tels que le transport et la garde d'enfants réduisent considérablement la part de budget pouvant être allouée au secteur de l'alimentation, surtout dans les ménages à faible revenu (Direction de santé publique de la Capitale-Nationale, 2008; Travers, 1996).

Environnement physique

Divers types de facteurs issus des multiples niveaux de l'environnement physique et bâti ont été identifiés comme susceptibles d'influencer la sécurité alimentaire. L'un des principaux thèmes émergeant de ces études concerne le type de localité d'habitation définie et mesurée à partir d'un continuum urbain – rural. Les écrits portant sur ce sujet suggèrent que la localité d'habitation rurale a un effet protecteur contre l'insécurité alimentaire (Carter, Dubois, & Tremblay, 2014; Gorton et al., 2010). Toutefois, en raison de l'hétérogénéité des définitions et mesures utilisées dans les recherches, il demeure difficile de conclure sur les motifs qui expliquent ce supposé avantage du milieu rural (Carter et al., 2014).

Par ailleurs, des données issues de recherches portant sur l'environnement alimentaire viennent complexifier l'hypothèse de l'effet protecteur du milieu rural. En effet, elles soulignent comment la disponibilité et les prix plus élevés des aliments participent aux problèmes d'accessibilité alimentaire. À cet effet, une étude effectuée en milieu rural dans la région de Québec a mis en lumière la faible prévalence d'épicerie à grande surface offrant une variété de fruits et légumes (Pouliot & Hamelin, 2009). Également, dans la région métropolitaine de Québec, le prix des fruits et des légumes varierait en fonction du type d'épicerie, ces derniers étant moins élevés dans les

épiceries à grande surface (Drouin, Hamelin, & Ouellet, 2009). Ainsi, l'importance des distances à parcourir pour accéder à des sources de fruits et de légumes et les prix plus élevés de ces aliments pénalisent les ménages qui résident dans ces milieux et probablement à plus forte raison, les ménages ne possédant aucun véhicule automobile (MSSS, 2008; Moreau et coll., 2011; Pouliot & Hamelin, 2009).

D'un autre côté, les inégalités d'accès aux aliments surviennent également en milieu urbain puisque des différences notables d'accès aux aliments se font sentir entre les voisinages caractérisés par des ménages à faibles revenus et ceux composés de ménages à revenus moyens et élevés. Dans ces dernières zones, la prolifération d'épiceries à grande surface offre une grande variété d'aliments, ce qui n'est pas le cas des autres quartiers (Dietitians of Canada, Énoncé de politique, 2007 : 3).

Ces données invitent véritablement à explorer davantage l'influence qu'exercent les différentes caractéristiques de l'environnement alimentaire sur la situation alimentaire des résidents.

La considération spatiale de l'alimentation est mise en lumière par des chercheurs canadiens qui ont souhaité cartographier les services de distribution alimentaire, dont les épiceries (Larsen, K., Gilliland, J., 2008; Apparicio P, Cloutier MS, Shearmur R, 2007). Depuis la fin des années 1990, une grande partie des recherches portant sur l'environnement alimentaire s'est appuyée sur le concept de « désert alimentaire » (Beulac, Kristjansson, & Cummins, 2009; Cummins & Macintyre, 2002). Faisant souvent appel à des systèmes d'information géographique (SIG), conçus à partir de données secondaires, ces travaux ont donné lieu à un courant important de la recherche en santé publique. Ils visent notamment à cibler des zones géographiques où l'accessibilité physique ou économique aux aliments sains est compromise. À l'heure d'aujourd'hui, les données permettant d'affirmer l'existence de tels déserts alimentaires à l'extérieur des

États-Unis sont peu fiables et valides. Selon une récente revue systématique, des lacunes méthodologiques sont possiblement en cause. Ainsi, la poursuite d'études portant sur ce sujet est jugée nécessaire (Beaulac et coll., 2009). En l'occurrence, une recherche menée par la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale (DRSP-CN) (Guay, 2012) a permis de circonscrire des secteurs de la région de Québec plus enclins à limiter l'accès physique aux fruits et légumes.

Le rapport présentant une cartographie du Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2009-2010 met également en lumière des inégalités d'offre des services d'aide alimentaire dans la région de Québec (Guay, Lepage, & Morrow, 2013). Publié récemment par la (DRSP-CN), ce rapport identifie plusieurs zones marquées par une forte défavorisation dans les milieux périurbain et rural. Dans ces milieux, on note une absence d'organismes d'aide alimentaire. Qui plus est, la diversité de services dans ces milieux s'avère souvent moindre, à l'exception des municipalités plus densément peuplées telles que Donnacona, Pont-Rouge, Saint-Raymond, Baie-Saint-Paul, Clermont et La Malbaie.

Si les études sur les déserts alimentaires fournissent de précieux indices sur l'accès aux aliments au sein d'un territoire, elles ne permettent pourtant pas d'appréhender le problème dans son ensemble. Au moyen d'une recherche qualitative, Hashimoto (2012) s'est intéressée à l'approvisionnement alimentaire des femmes cheffes de famille monoparentale vivant à Hamilton (Ontario). À ce sujet, elle émet quelques réserves à propos des études portant sur les déserts alimentaires. Elle affirme que ce type de recherche reflète peu l'expérience des mères de famille monoparentale qu'elle a interrogées dans le cadre de son étude. L'auteure constate notamment que :

- 1) les recherches sur les déserts alimentaires considèrent souvent que les individus s'approvisionnent exclusivement auprès de certains détaillants commerciaux, alors que les mères monoparentales se procurent, elles, des aliments auprès d'une multiplicité de sources d'approvisionnement

alimentaires (SAA) incluant les banques alimentaires. 2) Les recherches sur les déserts alimentaires supposent que les individus s'approvisionnent exclusivement à proximité de leur domicile alors que de nombreuses mères monoparentales parcourent de longues distances pour se procurer des aliments. 3) Ces études tiennent pour acquis que les individus s'alimentent auprès de chaînes de restauration rapide par manque de choix ou de connaissances sur la saine alimentation, alors cette pratique ne constitue en définitive qu'une seule des multiples façons qu'ont les femmes monoparentales de faire plaisir à leur famille, et ce, à peu de frais.

Les faiblesses rapportées par cette auteure concordent avec d'autres études portant sur les disparités spatiales d'accès aux aliments et qui soulignent la nécessité de mieux comprendre la complexité des facteurs qui influencent les habitudes d'approvisionnement des personnes à faible revenu (Gould, Apparicio, & Cloutier, 2012; Kirkpatrick & Tarasuk, 2010). Il est également important de considérer conjointement les facteurs de composition et les facteurs contextuels dans l'étude des effets du milieu de vie sur la sécurité alimentaire. Les effets contextuels du lieu de résidence compromettant la sécurité alimentaire des ménages peuvent notamment affecter les personnes différemment, selon des caractéristiques sociodémographiques (âge, état de santé, mode de transport disponible, possession de l'équipement ménager pour l'entreposage et la transformation des aliments) (Kirkpatrick & Tarasuk, 2010). Les disparités observées par Hashimoto (2012) concordent également avec de nombreuses critiques issues des courants féministe et post-structuraliste de la géographie selon lesquelles le savoir « objectif » généré par l'utilisation de SIG ne reflète pas complètement les connaissances, les perceptions, les émotions, les significations et l'expérience quotidienne réelle des personnes vis-à-vis leur territoire (Aitken & Kwan, 2010)(Shannon, 2013). Aussi, pour remédier à l'absence conséquente des savoirs locaux lorsque leur saisie se réalise au moyen de SIG, certains auteurs (Aitken &

Kwan, 2010; Kwan, 2002) préconisent de recueillir des données primaires qualitatives directement auprès des individus qui résident sur un territoire.

Environnement social et culturel

Parallèlement aux facteurs physiques de l'environnement, plusieurs facteurs de nature sociale sont également associés à la sécurité alimentaire. La plupart des études abordant l'influence des facteurs socioculturels sur la sécurité alimentaire des ménages s'intéressent aux dimensions sociodémographiques (composition du ménage, statut d'immigration, niveau d'éducation). Le regard se porte également sur les connaissances et les compétences des personnes quant à la gestion de leur alimentation (planification du budget alimentaire, préparation des aliments, connaissances nutritionnelles) ainsi que sur les différents éléments qui composent l'environnement social des personnes (capital social, la présence des réseaux sociaux ou l'isolement social) (Gorton et al., 2010).

Une récente étude québécoise constate qu'un faible capital social au sein du voisinage peut augmenter la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire (Carter, Dubois, Tremblay & Taljaard, 2012). Cette étude rejoint les résultats avancés par d'autres provenant principalement des États-Unis qui suggèrent que le capital social pourrait exercer un rôle protecteur contre l'insécurité alimentaire auprès des personnes à faible revenu (Carter et al., 2014; Keller et al., 2007; Krondl et al., 2003; Lee et al., 2005; Locher et al., 2008). Dans l'étude de Carter et ses collaborateurs (2012), une défavorisation sociale élevée et une faible cohésion sociale au sein du voisinage ont été associées à l'insécurité alimentaire. Ces deux dimensions du capital social s'avèreraient des indicateurs valides quant à la disponibilité de soutien matériel et social au sein des réseaux familiaux et du voisinage. La confiance et la réciprocité relationnelles apparaissent également comme des éléments constitutifs de la cohésion sociale. Aussi, lorsque cette

dynamique est absente au sein d'un voisinage, elle s'avère défavorable au développement d'initiatives et d'actions collectives pouvant concerner la sécurité alimentaire. Concernant d'autres aspects de la dynamique sociale, Keller et ses collaborateurs (2007) et Lee et ses collaborateurs (2005) avancent qu'une faible stimulation sociale chez des personnes âgées entraînerait une certaine démotivation, contributive celle-là à amenuiser l'intérêt de se nourrir et de préparer des repas. De la même manière, selon Krondl et ses collaborateurs (2003), les personnes âgées vivant seules seraient plus susceptibles de s'alimenter de manière irrégulière, et ce, sans que le revenu soit ici en cause. Par ailleurs, certaines données canadiennes suggèrent que l'influence du capital social relié au voisinage sur la sécurité alimentaire des résidents est attribuable aux caractéristiques sociodémographiques des ménages (Kirkpatrick & Tarasuk, 2010). Une compréhension plus fine des effets de l'environnement social apparaît ici nécessaire, notamment en vue d'orienter les interventions relatives à la sécurité alimentaire, qui visent les facteurs contextuels au-delà de l'échelle de ménages (Kirkpatrick & Tarasuk, 2010).

Un autre aspect relatif à l'environnement social concerne les normes sociales et culturelles qui orientent les stratégies des personnes vers une meilleure situation alimentaire. Parmi les études ayant abordé l'environnement sous cet angle, nous comptons celles ayant cherché à mieux comprendre comment les préférences alimentaires, liées aux croyances et aux normes culturelles des aliments, orientent les personnes à s'assurer une autonomie alimentaire. L'accessibilité à une alimentation « culturellement acceptable » a principalement été étudiée auprès des populations immigrantes (Lessa & Rocha, 2012; Sanou et al., 2013; Vahabi & Damba, 2013) et des populations autochtones du Canada et d'autres pays à revenu élevé (Elliott, Jayatilaka, Brown, Varley, & Corbett, 2012; Power, 2008; Signal et al., 2013). Les déterminants de l'accessibilité réfèrent ici aux préférences culturelles des aliments et considèrent cet indicateur comme une caractéristique, voire un

facteur ethnique. Nous notons cependant que l'étude des préférences alimentaires à l'aune des normes sociales est limitée au facteur ethnique. Nous n'avons en effet repéré aucune étude qui considérerait les normes sociales en lien avec l'appartenance socioéconomique ou le genre quant à leur rôle au sein des stratégies d'approvisionnement alimentaire.

Les normes sociales autour de l'alimentation peuvent également exercer une influence sur les choix des aliments et les pratiques culinaires dans un contexte de ressources financières restreintes. Une étude auprès de jeunes femmes à faible revenu et vivant à Montréal a fait ressortir que la consommation des aliments transformés, qui sont vendus à faible coût s'avère une des stratégies d'adaptation culturellement acceptable (Engler-Stringer, 2010). En raison de leur situation économique, les femmes incorporent dans leur alimentation les produits transformés les moins coûteux, qui sont en l'occurrence moins nutritifs. Conjuguées aux barrières structurelles d'accès aux aliments, les normes sociales peuvent ainsi influencer les choix alimentaires, générant ainsi des inégalités de santé sur le plan de l'approvisionnement, plus particulièrement en ce qui a trait aux apports nutritionnels et aux effets de morbidité conséquents telle l'obésité (Dinour, Bergen, & Yeh, 2007; Larson & Story, 2011; Wilkinson & Pickett, 2009).

La littérature relative à la sécurité alimentaire dans les pays à revenus élevés nous informe relativement peu de la place du genre au sein de l'expérience de l'insécurité alimentaire. Or, il s'avère être une dimension structurante dans l'expérience de l'insécurité alimentaire. Au Canada, l'insécurité alimentaire touche davantage les femmes que les hommes pour des ménages comparables (Matheson & McIntyre, 2013). Des études ayant cherché à mieux comprendre l'expérience de mères monoparentales vivant une forme d'insécurité alimentaire révèlent que ces femmes vivent des sentiments de dévalorisation sociale puisqu'en raison de cette insécurité, elles ne parviennent pas à se conformer aux normes sociales couramment

associées au rôle de mère comprise comme « *caregiver* ». Le genre est aussi apparu comme un facteur déterminant à l'issue d'études menées auprès de populations immigrantes. Dans ces études, des femmes témoignent des tensions en lien avec l'incapacité à se conformer aux attentes sociales en lien avec la fonction du rôle de femme, soit celui de parvenir à bien nourrir sa famille (Lessa & Rocha, 2012).

Facteurs de l'environnement politique

Nous avons identifié très peu d'écrits qui discuteraient de manière explicite l'influence de l'environnement politique sur la sécurité alimentaire des ménages. La majorité de la littérature sur les facteurs environnementaux de la sécurité alimentaire traite de l'accessibilité aux aliments liée à l'environnement bâti et aux ressources socioculturelles sans toutefois tenter d'établir des liens avec les politiques publiques, politiques d'aménagement du territoire ou des politiques d'intégration sociale. À titre d'exemple, la plupart des études portant sur les déserts alimentaires (provenant avant tout des États-Unis) se sont centrées sur la localisation et l'évaluation des effets de ces milieux, sans s'interroger sur les facteurs politiques qui ont contribué au développement de ces zones d'inégalités spatiales (Shannon, 2013).

Gorton et al. (2010) ont identifié quelques études discutant des liens entre les politiques gouvernementales et l'utilisation des banques alimentaires ou l'accès financier aux aliments (Gorton et al., 2010). Ces données provenant de la Nouvelle-Zélande démontrent que les mesures politiques sous forme des réformes fiscales, des coupures liées aux prestations sociales, de la restructuration économique et des politiques du logement sont liées à l'augmentation de l'utilisation des banques alimentaires (*ibid.*).

Concernant le contexte canadien, il est avancé que la nature des données disponibles ferait obstacle à une investigation approfondie des effets des politiques sociales sur la sécurité alimentaire des ménages (PROOF, 2014). En effet, l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC),

outil de mesure de la sécurité alimentaire à l'échelle populationnelle, contient peu de questions appropriées à une analyse sur les politiques sociales. Toutefois, quelques recherches ont permis d'établir des liens entre la sécurité alimentaire des ménages et les politiques de subventions quant au coût de l'énergie (Emery et al., 2012) et du logement (Kirkpatrick & Tarasuk, 2011) ainsi que les politiques agricoles de la gestion des approvisionnements concernant le lait (Williams, McIntyre et Glanville, 2010). À la lumière de ces observations sur le nombre relativement faible d'études examinant les liens entre l'environnement politique et la sécurité alimentaire, nous pouvons constater que ce type d'enquête s'avère une piste de recherche pertinente.

Stratégies et pistes de solutions

Saisir la complexité des dimensions de l'autonomie alimentaire à partir des expériences des personnes en situation de pauvreté.

Comme annoncé à travers les écrits résumés ci-dessus, la littérature témoigne d'une multiplicité de dimensions associées à la sécurité alimentaire des ménages. En raison de la nature non linéaire des dimensions de l'insécurité alimentaire et des différents plans micro, méso et macro qui sont impliqués, certains auteurs proposent même de considérer l'insécurité alimentaire comme « problème irréductible » (*wicked problem*) (McNeill, 2011; Signal et al., 2013). Aussi, importe-t-il de retenir que ce problème est complexe. Le courant dominant de recherche s'intéressant à ce problème de santé publique a cherché à définir le concept d'insécurité alimentaire et de l'opérationnaliser à dessein d'évaluer sa prévalence et son association avec les multiples facteurs socioéconomiques, surtout ceux relevant du plan micro, à savoir le revenu, l'emploi, le logement, le prix des aliments, et avec les dimensions socioculturelles et physiques de l'environnement. Par ailleurs, le lien entre l'insécurité alimentaire, la pauvreté économique et l'exclusion sociale est clairement établi. De ce fait, les politiques publiques doivent agir

afin de diminuer la vulnérabilité économique des ménages. Toutefois, l'expérience des contraintes structurelles telles que vécues par les personnes est peu représentée dans la littérature (Knezevic et al., 2014; Pine & de Souza, 2013). Le même constat peut être fait à l'endroit des modèles culturels et sociaux qui sous-tendent l'interprétation que font les personnes de leur environnement alimentaire et qui façonnent leur recours aux ressources alimentaires (Pine et de Souza, 2013).

L'enjeu est d'appréhender la problématique d'accès aux aliments au-delà des facteurs rationnels qui visent les coûts et les nutriments, et de reconnaître les multiples façons dont les personnes interagissent avec leur environnement alimentaire et les significations qu'elles y accordent (Shannon, 2013). Cela implique de mettre en relief les divers cadres normatifs qui façonnent les stratégies et les activités de l'approvisionnement alimentaire, comme ceux liés aux relations familiales, aux rapports de genre, aux statuts de classe ou aux valeurs et normes culturelles (Shannon, 2013).

La recherche-action participative de PSFL, Gélinau, Bélisle et coll. a permis de recenser de nombreuses stratégies et astuces développées pour faire face à cette situation d'insécurité alimentaire. Parmi ces stratégies figurent le recours et l'accès aux services et organismes sociocommunitaires, tantôt ceux de dépannage, tantôt ceux favorisant l'autonomie alimentaire. Des pistes de solutions ont également été proposées et débattues via un croisement de savoirs incluant des acteurs de la santé publique de la région de la Capitale-Nationale ainsi qu'au moyen d'un outil de sensibilisation développé (PSFL, Dufour, Jalbert et coll., 2011). La promotion et le soutien aux développements d'initiatives qui viennent soutenir l'autonomie alimentaire (coopératives, jardins collectifs, cuisines communautaires, agriculture urbaine, groupes d'achats, transport collectif) figurent parmi les stratégies préconisées par les parents et les intervenants. Par ailleurs, on y souligne l'intérêt de poursuivre la réflexion en documentant la nature de ces stratégies, notamment auprès de personnes seules, d'hommes-chefs de

ménage, ou de familles composées d'adolescents, tout en tenant compte de leurs lieux de résidence (PSFL, Gélneau, Bélisle et coll., 2011). L'importance d'explorer les motifs du recours et du non-recours aux ressources favorisant l'autonomie alimentaire est également relevée.

À l'issue des exercices de réflexion collective (groupe de travail pour la présente proposition et séminaire provincial sur la recherche-action participative dans l'univers de la santé et des services sociaux), des résultats de recherche de PSFL, Gélneau, Bélisle et coll. 2011 et la présente recension des écrits, la pertinence de s'ancrer dans les savoirs et expertises des personnes en situation de pauvreté et de marginalité pour mieux comprendre l'origine des situations d'insécurité alimentaire (Pine & de Souza, 2013) s'est avérée évidente. De cette réflexion collective, l'intérêt de réfléchir avec ces personnes sur les stratégies favorisant l'accès alimentaire, les contextes d'utilisation (Bertrand et al, 2009; PSFL, Gélneau et coll., 2011) s'est imposé. Notamment avec le souci d'inscrire cette analyse dans une vision compréhensive des causes, des besoins et des solutions (Rouffignat et coll. 2002; DRSP, 2008). Au-delà des pratiques et des comportements individuels, on note l'intérêt de mieux comprendre les déterminants structurels à l'origine des situations d'insécurité alimentaire. Parmi ces déterminants, les mécanismes physiques et économiques, les conditions sociales et politiques, et les normes subjectives et culturelles semblent exercer une influence notable sur les capacités des personnes et des familles à se procurer une nourriture de qualité et en quantité suffisante de façon digne, en recourant à des services appropriés, en vue de vivre décemment (DRSP, 2008; McIntyre et Rondeau, 2009; Dupéré, 2011, PSFL, Gélneau, Bélisle et coll., 2011). Rappelons que selon la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Gouvernement du Québec, 2002) « les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont les premières à agir pour transformer leur situation et celle des leurs et que cette transformation est liée au développement social, culturel et économique de toute la collectivité ».

Références

- Aitken, S., & Kwan, M. . (2010). *GIS as qualitative research : Knowledge, participatory politics and cartographies of affect*. The SAGE Handbook of Qualitative Geography London : SAGE Publications Ltd.
- Apparicio P., Cloutier, M.-S. & Shearmur, R. (2007). The case of Montreal's missing food deserts: evaluation of accessibility to food supermarkets. *International Journal of Health Geographics*, 6: 4.
- Bertrand, L., Thérien, F. & Cloutier, M.-S. (2008). Measuring and mapping disparities in access to fresh fruits and vegetables in *Montréal*. *Canadian Journal Of Public Health. Revue canadienne de santé publique*, 99(1), 6-11.
- Beulac, J., Kristjansson, E. & Cummins, S. (2009). A systematic review of food deserts, 1966-2007. *Preventing Chronic Disease*, 6(3), A105.
- Bhattarai, G. R., Duffy, P. A., & Raymond, J. (2005). Use of Food Pantries and Food Stamps in Low-Income Households in the United States. *Journal of Consumer Affairs*, 39(2), 276-298. doi: 10.1111/j.1745-6606.2005.00015.x.
- Bidwell, S. (2009). *Food security: A review and synthesis of themes from the literature*: Canterbury District Health Board.
http://www.ana.org.nz/sites/default/files/A%20review%20and%20synthesis%20of%20themes%20from%20the%20literature_0.pdf.
- Blanchet, C., & Rochette, L. (2011). *Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires*. Québec: Direction de l'analyse et de l'évaluation des

systèmes de soins et services; Institut national de santé publique du Québec.

- Bryant, T., Raphael, D., Brown, I., Cogan, T., Dallaire, C., Laforest, S., Young, J. (2002). *A Nation for All Ages? A Participatory Study of Canadian Seniors' Quality of Life in Seven Municipalities*. Toronto, Canada: York Centre for Health Studies, York University.
- Carter, M. A., Dubois, L., Tremblay, M. & Taljaard, M. (2012). Local social environmental factors are associated with household food insecurity in a longitudinal study of children. *BMC Public Health*, 12(1), 1038.
- Carter, M. A., Dubois, L. & Tremblay, M. S. (2014). Place and food insecurity: a critical review and synthesis of the literature. *Public Health Nutrition*, 17(01), 94-112. doi: doi:10.1017/S1368980013000633.
- Chauvin P. & Parizot I. (2005). *Santé et recours aux soins des populations vulnérables*. Paris: Editions Inserm.
- Cummins, S., & Macintyre, S. (2002). "Food deserts"—evidence and assumption in health policy making. *BMJ*, 325(7361), 436-438. doi: 10.1136/bmj.325.7361.436.
- Dietitians of Canada (2007). *Énoncé de politique : Community Food Security – Position of dietitians of Canada*. En ligne.
<http://www.dietitians.ca/Downloadable-Content/Public/cfs-position-paper.aspx>. Consulté le 27 mars 2014.
- Dinour, L. M., Bergen, D. & Yeh, M.-C. (2007). The Food Insecurity–Obesity Paradox: A Review of the Literature and the Role Food Stamps May

Play. *Journal of the American Dietetic Association*, 107(11), 1952-1961.

Direction de santé publique de la Capitale-Nationale. (2008). *Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2008-2012*. Québec: Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. En ligne. Consulté le 27 novembre 2012.
http://www.dspq.qc.ca/publications/Plan_action_securite_alimentaire_Capitale-Nationale_2008-2012.pdf.

Drouin, S., Hamelin, A. M. & Ouellet, D. (2009). Economic access to fruits and vegetables in the greater Quebec City: do disparities exist? *Canadian Journal of Public Health-Revue canadienne de santé publique*, 100(5), 361-364.

Dufour, E. & Gélinau, L. (2012). La recherche-action-participative, une voix/voie pour la conscientisation? L'expérience du Partenariat-Solidarité-Familles-Limoilou et le droit à une (saine) alimentation. Dans Ampleman, G et coll. *Pratiques de conscientisation III*. PUQ.

Dupéré, S. (2011). *Rouge, jaune, vert...et noir : expériences de pauvreté et rôle des ressources sociosanitaires selon des hommes en situation de pauvreté à Montréal, Québec*. Thèse de doctorat en santé communautaire, Faculté des sciences infirmières, Université Laval.

Dupéré, S., O'Neill, M. & DeKoninck, M. (2012). Why men experiencing deep poverty in Montréal avoid using health and social services in times of crisis. *Journal of Health Care for the Poor and Underserved*, 23(2), 781-796.

Engler-Stringer, R. & S. Berenbaum (2005). Collective kitchens in Canada: a review of the literature. *Canadian Journal of Dietetic Practice and Research*, 66, 246–251.

Edward, G., & Evers, S. (2001). Benefits and Barriers Associated with Participation in Food Programs in Three Low-Income Ontario Communities. *Revue canadienne de la pratique et de la recherche en diététique*, 62(2), 76-81.

Emery, J.C.H., Bartoo, A.C., Matheson, J., Ferrer, A., Kirkpatrick, S.I., Tarasuk, V. & McIntyre, L. (2012). Evidence of the association between household food insecurity and heating cost inflation in Canada from 1998–2001. *Canadian Public Policy*, 38(2):181-215.

Elliott, B., Jayatilaka, D., Brown, C., Varley, L. & Corbett, K. K. (2012). "We Are Not Being Heard": Aboriginal Perspectives on Traditional Foods Access and Food Security. *Journal of Environmental and Public Health*, 2012, 9. doi: 10.1155/2012/130945.

Engler-Stringer, R. & Berenbaum, S. (2005). Collective Kitchens in Canada: A Review of the Literature. *Canadian Journal of Dietetic Practice and Research*, 66(4), 246-251.

Engler-Stringer, R. & Berenbaum, S. (2006). Food and nutrition-related learning in collective kitchens in three Canadian cities. *Canadian Journal Of Dietetic Practice And Research: A Publication Of Dietitians Of Canada = Revue canadienne de la pratique et de la recherche en diététique: une publication des diététistes du Canada*, 67(4), 178-183.

- Engler-Stringer, R. & Berenbaum, S. (2007). Exploring Food Security With Collective Kitchens Participants in Three Canadian Cities. *Qualitative Health Research*, 17(1), 75-84. doi: 10.1177/1049732306296451.
- Engler-Stringer, R. (2010). The Domestic Foodscapes of Young Low-Income Women in Montreal: Cooking Practices in the Context of an Increasingly Processed Food Supply. *Health Education & Behavior*, 37(2), 211-226. doi: 10.1177/1090198109339453.
- Gorton, D., Bullen, C. R. & Mhurchu, C. N. (2010). Environmental influences on food security in high-income countries. *Nutrition Reviews*, 68(1), 1-29.
- Gould, A. C., Apparicio, P. & Cloutier, M. S. (2012). Classifying neighbourhoods by level of access to stores selling fresh fruit and vegetables and groceries: identifying problematic areas in the city of Gatineau, Quebec. *Canadian Journal of Public Health-Revue canadienne de santé publique*, 103(6), e433-437.
- Gouvernement du Québec. (2002). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Deuxième session, trente-sixième législature. En ligne.
http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/L_7/L7.html. Consulté le 27 mars 2014.
- Guay, P. (2012). *Analyse géographique des inégalités d'accès aux aliments sains et nutritifs dans la région de la Capitale-Nationale*. Présentation lors du 16^e colloque régional en sécurité alimentaire de la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale, Québec.

- Guay, P., Lepage, C. & Morrow, C. (2013). *Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2009-2010* (pp. 102). Québec: Direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale.
- Gundersen, C. & Oliveira, V. (2001). The food stamp program and food insufficiency. *American Journal of Agricultural Economics*, 83(4), 875–887.
- Hamelin, A.M., C. Mercier & J. Gauthier (Fall 2007/Winter 2008). Lutte contre la pauvreté et sécurité alimentaire au Québec : Comparaison de la logique d'intervention gouvernementale et du discours des acteurs du terrain. *Canadian Review of Social Policy*, (60/61), p. 52-75.
- Hamelin, A.-M., Mercier, C. & Bédard, A. (2010). Discrepancies in households and other stakeholders viewpoints on the food security experience: a gap to address. *Health Education Research*, 25(3), 401-412. doi: 10.1093/her/cyp033.
- Hashimoto, Y. (2012). *Understanding experiences of food insecurity for lone mothers in Hamilton, Ontario*. (Master of Arts), McMaster University, Hamilton, Ontario.
- Heflin, C. M., Corcoran, M. E. & Siefert, K. A. (2007). Work Trajectories, Income Changes, and Food Insufficiency in a Michigan Welfare Population. *Social Service Review*, 81(3-25).
- Iacovou, M., Pattieson, D. C., Truby, H. & Palermo, C. (2013). Social health and nutrition impacts of community kitchens: a systematic review. *Public Health Nutrition*, 16(03), 535-543. doi: doi:10.1017/S1368980012002753.

- Keller, H. H., Dwyer, J. J. M., Edwards, V., Senson, C., & Gayle Edward, H. (2007). Food Security in Older Adults: Community Service Provider Perceptions of Their Roles. *Canadian Journal on Aging*, 26 (4) : 317–328.
- Kirkpatrick, S. I. & Tarasuk, V. (2007). Adequacy of food spending is related to housing expenditures among lower-income Canadian households. *Public Health Nutrition*, 10(12), 1464-1473. doi:10.1017/S136898000700081X.
- Kirkpatrick, S. & Tarasuk, V. (2010). Assessing the relevance of neighbourhood characteristics to the household food security of low-income Toronto families. *Public Health Nutrition*, 13, 1139 - 1148.
- Kirkpatrick, S. I. & Tarasuk, V. (2011). Housing Circumstances are Associated with Household Food Access among Low-Income Urban Families. *Journal of Urban Health: Bulletin of the New York Academy of Medicine*, 88(2), 284-296. doi: doi:10.1007/s11524-010-9535-4.
- Krondl, M., Lau, D., Coleman, P. & Stocker, G. (2003). Tailoring of Nutritional Support for Older Adults in the Community. *Journal of Nutrition for the Elderly*, 23 (2).
- Kwan, Mei-Po. (2002). Feminist Visualization: Re-envisioning GIS as a Method in Feminist Geographic Research. *Annals of the Association of American Geographers*, 92(4), 645-661.
- Knezevic, I., Hunter, H., Watt, C., Williams, P. & Anderson, B. (2014). Food insecurity and participation: A critical discourse analysis. *Critical Discourse Studies*, 1-16. doi: 10.1080/17405904.2013.866590.

- Larsen, K. & Gilliland, J. (2008). Mapping the evolution of food deserts in a Canadian city: supermarket accessibility in London, Ontario, 1961-2005. *International Journal of Health Geographics*, 7(16).
- Larson, N. I. & Story, M. T. (2011). Food Insecurity and Weight Status Among U.S. Children and Families: A Review of the Literature. *American Journal of Preventive Medicine*, 40(2), 166-173. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.amepre.2010.10.028>.
- Lee, J. S. & Frongillo, E. A. (2001). Understanding Needs Is Important for Assessing the Impact of Food Assistance Program Participation on Nutritional and Health Status in U.S. Elderly Persons. *The Journal of Nutrition*, 131(3), 765-773.
- Lee, J. S., Frongillo, E. A. & Olson, C. M. (2005). Conceptualizing and Assessing Nutrition Needs: Perspectives of Local Program Providers. *Journal of Nutrition for the Elderly*, 25 (1): 61-82.
- Lee, J. H., McCartan, J., Palermo, C. & Bryce, A. (2010). Process evaluation of Community Kitchens: Results from two Victorian local government areas. *Health Promotion Journal of Australia*, 21(3), 183-188.
- Lessa, I. & Rocha, C. (2012). Regrounding in infertile soil: Food Insecurity in the Lives of New Immigrant Women. *Canadian Social Work Review*, 29(2), 187-203.
- Locher, J. L., Ritchie, C. S., Robinson, C. O., Roth, D. L., Smith West, D. & Burgio, K. L. (2008). A Multidimensional Approach to Understanding Under-Eating in Homebound Older Adults: The Importance of Social Factors. *Gerontologist*, 48 (2): 223-234.

- Loopstra, R. & Tarasuk, V. (2012). The Relationship between Food Banks and Household Food Insecurity among Low-Income Toronto Families. *Canadian Public Policy*, 38(4), 497-514. doi: 10.3138/cpp.38.4.497.
- Loopstra, R. & Tarasuk, V. (2013a). Perspectives on Community Gardens, Community Kitchens and the Good Food Box Program in a Community-based Sample of Low-income Families. *Canadian Journal of Public Health*, 104(1), e55-e59.
- Loopstra, R. & Tarasuk, V. (2013b). Severity of Household Food Insecurity Is Sensitive to Change in Household Income and Employment Status among Low-Income Families. *The Journal of Nutrition*. doi: 10.3945/jn.113.175414.
- Matheson, J. & McIntyre, L. (2013). Women respondents report higher household food insecurity than do men in similar Canadian households. *Public Health Nutrition, FirstView*, 1-9. doi: doi:10.1017/S136898001300116X.
- McIntyre, L. & Rondeau, K. (2009). Food insecurity. Social determinants of health: *Canadian Perspectives*, 188 - 204.
- McIntyre, L., Bartoo, A. C. & Emery, J. H. (2012). When working is not enough: food insecurity in the Canadian labour force. *Public Health Nutrition*, 17(01), 49-57. doi:10.1017/S1368980012004053.
- McIntyre, L., Connor, S. K. & Warren, J. (2000). Child hunger in Canada: results of the 1994 National Longitudinal Survey of Children and Youth. *CMAJ*, 163(8), 961-965.

McIntyre, L., Glanville, N. T., Officer, S., Anderson, B., Raine, K. D. & Dayle, J. B. (2002). Food Insecurity of Low-income Lone Mothers and Their Children in Atlantic Canada. *Canadian Journal of Public Health*, 93(6), 411-415.

McIntyre, L., Tarasuk, V. & Li, T. J. (2007). Improving the Nutritional Status of Food Insecure Women: First, Let Them Eat What They Like. *Public Health Nutrition*, 10: 1288-1298

McNeill, K. (2011). *Talking with Their Mouths Half Full: food insecurity in the Hamilton community*. Doctor of Philosophy (PhD), University of Waikato, New Zealand.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2008). *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire*. En ligne.
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-208-01.pdf> Consulté le 27 mars 2014.

Moreau, C. (2011). *La sécurité alimentaire dans la MRC Pierre-de-Saurel*. Rapport de recherche présenté à la Table de concertation Agir pour la sécurité alimentaire dans le Bas-Richelieu, 60p.

Pine, A. M. & de Souza, R. (2013). Including the voices of communities in food insecurity research: An empowerment-based agenda for food scholarship. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 3 (4), 71-79.
<http://dx.doi.org/10.5304/jafscd.2013.5034.5007>.

Pouliot, N. & Hamelin, A. M. (2009). Disparities in fruit and vegetable supply: a potential health concern in the greater Quebec City area. *Public*

Health Nutrition, 12(11), 2051-2059. doi:
10.1017/s1368980009005369.

PROOF (2014). Research to identify policy options to reduce food insecurity.
<http://nutritionalsciences.lamp.utoronto.ca/resources/research-publications/public-policy-and-public-programs-to-address-food-insecurity/>. Consulté le 27 mars 2014.

PSFL (Partenariat-Solidarité-Familles-Limoilou), É. Dufour, M. Jalbert et coll.
(2011). *Pour que le droit à l'alimentation (saine) devienne réalité*,
Trousse d'animation. Québec : Mères et Monde, Évasion St-Pie X et
Ateliers à la terre du Centre communautaire Jacques-Cartier.

PSFL (Partenariat-Solidarité-Familles-Limoilou), L. Gélneau, M. Bélisle et coll.
(2011). *Nous sommes riches d'être pauvres. Expertises de familles en
situation de pauvreté sur les saines habitudes alimentaires et
propositions aux acteurs de la santé publique*. Québec : Mères et
Monde, Évasion St-Pie X et Ateliers à la terre du Centre
communautaire Jacques-Cartier.

Power, E. M. (2008). Conceptualizing Food Security for Aboriginal People in
Canada. *Canadian Journal of Public Health*, 99(2), 95-97.

Rode, A. (2005). *Le non-recours aux soins de santé chez les populations
précaires. Une approche exploratoire et compréhensive de ses
déterminants médicaux et sociaux*. Grenoble: Odenore.

Rode, A. (2010). *Le « non-recours » aux soins des populations précaires.
Constructions et réceptions des normes*. Institut d'études politiques de
Grenoble, Grenoble.

Rose, D. (1999). Economic Determinants and Dietary Consequences of Food Insecurity in the United States. *The Journal of Nutrition*, 129(2), 517.

Rouffignat, J., Dubois, L., Panet-Raymond, J., Lamontagne, J., Cameron, P. & M. Girard (2002). *Agir pour la sécurité alimentaire. Soutenir des pratiques d'intervention favorisant le développement social*. Rapport de recherche, FQRSC, Québec : Université Laval, Département de géographie.

Sanou, D., O'Reilly, E., Ngnie-Teta, I., Batal, M., Mondain, N., Andrew, C. & Bourgeault, I. (2013). Acculturation and Nutritional Health of Immigrants in Canada: A Scoping Review. *Journal of Immigrant and Minority Health*, 1-11. doi: 10.1007/s10903-013-9823-7.

Shannon, J. (2013). Food deserts: Governing obesity in the neoliberal city. *Progress in Human Geography*, 1-19. doi: 10.1177/0309132513484378

Signal, L. N., Walton, M. D., Ni Mhurchu, C., Maddison, R., Bowers, S. G., Carter, K. N. & Pearce, J. (2013). Tackling 'wicked' health promotion problems: a New Zealand case study. *Health Promotion International*, 28(1), 84-94. doi: 10.1093/heapro/das006.

Swinburn, B., Egger, G. & Raza, F. (1999). Dissecting Obesogenic Environments: The Development and Application of a Framework for Identifying and Prioritizing Environmental Interventions for Obesity. *Preventive Medicine*, 29(6), 563-570. doi: <http://dx.doi.org/10.1006/pmed.1999.0585>.

- Travers, K. D. (1996). The social organization of nutritional inequities. *Social Science & Medicine*, 43(4), 543-553. doi: [http://dx.doi.org/10.1016/0277-9536\(95\)00436-X](http://dx.doi.org/10.1016/0277-9536(95)00436-X).
- Vahabi, M. & Damba, C. (2013). Perceived barriers in accessing food among recent Latin American immigrants in Toronto. *International Journal for Equity in Health*, 12(1), 1.
- Vozoris, N. T. & Tarasuk, V. S. (2003). Household Food Insufficiency Is Associated with Poorer Health. *The Journal of Nutrition*, 133(1), 120-126.
- Warin, P. (2010a). *Le non-recours : définitions et typologies*, vol. 1. Working Paper de l'ODENORE. Retrieved from http://odenore.msh-alpes.fr/documents/WP1definition_typologies_non_recours.pdf.
- Warin, P. (2010b). *Qu'est-ce que le non-recours aux droits sociaux?* Retrieved 10-06-2013, from http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20100601_warin.pdf.
- Wilkinson, R. & Pickett, K. (2009). Obesity: wider income gaps, wider waists. *The Spirit Level. Why Greater Equality makes Societies Stronger* (pp. 89-102). New York/Berlin/London: Bloomsbury Press.
- Williams, Patricia L., McIntyre, L. & Glanville, N. T. (2010) Milk Insecurity: Accounts of a Food Insecurity Phenomenon in Canada and Its Relation to Public Policy. *Journal of Hunger & Environmental Nutrition*, 5(2): 142-157.

Wu, A. (2009). *Why do so few Elderly use Food Stamps?* The Harris School of Public Policy Studies. Chicago: The University of Chicago. Consulté le 6 mars 2014 à l'adresse: <http://www.ificr.org/workshop/fall09/wu.pdf>.

Annexe 2

Description des deux projets de maîtrise en santé communautaire faits dans le cadre du projet VAATAVEC

1- Les personnes seules âgées de 65 ans et plus vivant de l'insécurité alimentaire et leur recours aux services d'aide alimentaire, dans le quartier Limoilou, Québec

Coordonnées de l'étudiante-chercheure

Mijanou Bourque Bouliane

B. en anthropologie, Université Laval

M. sc. en santé communautaire (candidate), Université Laval

Courriel : mijanou.bourque-bouliane.1@ulaval.ca

Problématique

L'insécurité alimentaire engendre des conséquences importantes sur la santé des aînés, et ce, tant sur le plan physique que mental. En effet, celle-ci peut exacerber la gravité des maladies chroniques des personnes âgées telle que le diabète, en nuisant à la gestion de cette maladie, par une alimentation inappropriée ne respectant pas la diète alimentaire recommandée. L'incertitude de pouvoir accéder à de la nourriture correspondant à leurs besoins de santé engendre de l'anxiété chez les personnes âgées et peut mener à de la dépression. Toutefois, au Québec, très peu d'études portent sur l'insécurité alimentaire telle que vécue par cette population, alors que nous assistons à un vieillissement de la population au Québec et que les personnes âgées sont pourtant affectées par l'insécurité alimentaire et ses conséquences.

Objectifs de recherche

- 1- Documenter les stratégies d'accès alimentaire des personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules au sein de la communauté, et vivant de l'insécurité alimentaire, dans le quartier Limoilou.
- 2- Mieux comprendre leur recours et leur non-recours aux différents types de services d'aide alimentaire (banques alimentaires, cuisines collectives, etc.).

Méthodologie

Le type de devis de recherche choisi pour cette étude est de nature qualitative et s'inspire de l'approche ethnographique. Dans le cadre de ce projet, deux méthodes de collecte de données furent utilisées, soient l'observation participante et les entrevues individuelles. Deux vagues d'entretiens individuels furent réalisés avec les participants. De plus, deux outils de collecte de données furent utilisés, soient un guide d'entrevue et un outil inspiré de la cartographie participative. Quant au processus d'analyse, celui-ci fut inspiré de l'ethnographie et impliqua l'utilisation de la technique des catégories conceptualisantes. Le projet de recherche impliqua la participation de 14 personnes, soient 9 femmes et 5 hommes.

Résultats préliminaires

En accord avec les objectifs de recherche, les résultats de recherche préliminaires présentent les stratégies utilisées par les personnes rencontrées pour faire face à l'insécurité alimentaire ainsi que leurs motifs de recours et non-recours à ces services, en plus de pistes amenées par les participants pour améliorer ces services ainsi que la situation des personnes vivant de l'insécurité alimentaire.

Stratégies pour faire face à l'insécurité alimentaire

Tout d'abord, les participants rencontrés ont utilisé différentes stratégies individuelles pour faire face à l'insécurité alimentaire, notamment des stratégies permettant d'économiser de l'argent, telle que courir les rabais par l'utilisation de coupons alimentaires, de circulaires et de magasins à rabais. Ensuite, ces derniers ont également utilisé des stratégies de gestion alimentaire telles que la cuisson et la congélation d'aliments. D'autres stratégies furent utilisées pour pallier l'éloignement géographique, tel que l'utilisation du transport en commun et d'un système de navette. Ensuite, les personnes rencontrées ont également utilisé des stratégies extérieures, soit le recours au réseau social pour acquérir de la nourriture et se déplacer vers les ressources alimentaires, ainsi que le recours aux services d'aide alimentaire.

Motifs de recours aux services d'aide alimentaire

Ensuite, plusieurs motifs de recours aux services d'aide alimentaire ont été mentionnés par les participants, notamment l'utilisation de ceux-ci en tant que stratégie de survie et en tant que ressource de dépannage, en complément à l'utilisation d'autres ressources telles que l'épicerie. D'autres raisons évoquées par ces derniers sont le manque de compétences culinaires pour préparer des repas ainsi qu'un bris de l'isolement. De plus, il fut constaté que le recours aux services d'aide alimentaire n'était pas toujours continu, certaines personnes y ayant recours dans des moments plus difficiles au niveau économique ou lors d'une période de convalescence.

Motifs de non-recours aux services d'aide alimentaire

Les participants rencontrés nous ont également fait part de motifs de non-recours à ceux-ci, notamment la distance géographique et la méconnaissance des services. De plus, des raisons individuelles furent également

mentionnées, telles que des incapacités physiques, de l'orgueil et des préférences alimentaires. Aussi, certaines raisons mentionnées étaient liées aux craintes, soient la crainte d'être jugé, d'être victimes d'abus et de côtoyer des itinérants. Finalement, les participants ont également mentionné des motifs de non-recours liés aux caractéristiques des services tels que des critères d'accès empêchant le recours et la complexité des procédures pour appliquer à certains services.

Retombées

Les résultats de ce projet de recherche permettent l'énonciation de pistes d'amélioration des services afin que ceux-ci soient plus adaptés aux besoins des personnes âgées. De plus, les résultats de celui-ci semblent démontrer l'importance des habitations à loyer modique comme lieu de vie permettant de réduire l'insécurité alimentaire, mettant de l'avant cette piste de solution afin d'améliorer la situation des personnes vivant de l'insécurité alimentaire.

Date de dépôt prévue

Printemps 2014

Liens avec le projet VAATAVEC

Le présent projet s'inscrit dans le projet de recherche VAATAVEC : Vers une autonomie alimentaire pour tous : agir et vivre ensemble le changement. Celui-ci est relié à ce projet de par sa préoccupation pour les personnes vivant de l'insécurité alimentaire au Québec. De plus, celui-ci a impliqué l'utilisation d'un outil de collecte de données inspiré de l'outil de cartographie participative utilisé par le projet VAATAVEC et dont l'utilisation fut facilitée par l'expérimentation de cet outil dans le cadre de ce projet.

De plus, le projet VAATAVEC a beaucoup contribué au développement et à l'avancement de ce projet. En effet, les membres du VAATAVEC ont apporté une aide non négligeable lors de l'étape de recrutement, facilitant les contacts avec différentes organisations afin d'y rejoindre des participants potentiels et apportant également du soutien lors du recrutement sur place, notamment pour la présentation du projet. De plus, le projet VAATAVEC contribua également financièrement au présent projet, en remboursant les frais liés au dédommagement financier des participants. Finalement, le projet VAATAVEC contribua également de manière intellectuelle à ce projet, par la suggestion de plusieurs pistes d'analyse possibles à la suite de la présentation des résultats préliminaires. Tous ces apports contribuèrent grandement à l'avancement et à la consolidation du présent projet.

Bibliographie sommaire

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (2008). *Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2008-2012*. Récupéré de http://www.dspq.qc.ca/publications/Plan_action_securite_alimentaire_Capitale-Nationale_2008-2012.pdf.

DeWolfe, J., & Millan, K. (2003). Dietary intake of older adults in the Kingston area. *Canadian Journal of Dietetic Practice and Research*, 64: 16–24. Récupéré de <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/12631405>.

Green, R. J., Williams, P. L., Shanthi Johnson, C. & Blum, I. (2008). Can Canadian Seniors on Public Pensions Afford a Nutritious Diet? *Canadian Journal on Aging*, 27 (1) : 69-79. Récupéré de <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/18492638>.

Hamelin, A.-M., Beaudry, M. & Habicht, J.-P. (2002). Characterization of household insecurity in Québec: food and feelings. *Social Science & Medicine*, 54 : 119-132. Récupéré de <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/11820676>.

Institut national de santé publique du Québec (2011). *Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires*. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). Récupéré de <http://www.rdc-cdr.ca/s%C3%A9curit%C3%A9-et-ins%C3%A9curit%C3%A9-alimentaire-chez-les-qu%C3%A9bécois-une-analyse-de-la-situation-en-lien-avec-leurs>.

Kim, K. & Frongillo, E. A. (2007). Participation in Food Assistance Programs modifies the Relation of Food Insecurity with Weight and Depression in Elders. *The Journal of Nutrition*, 137 : 1005-1010. Récupéré de <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/17374668>.

Racine, S. (2007). L'insécurité et la sécurité alimentaire - Une analyse critique. Dans Dorvil, H. (2007). *Les problèmes sociaux Tome III. Théories et méthodologies de la recherche*. Presses de l'Université du Québec.

Santé Canada (2012). *Insécurité alimentaire des ménages au Canada : Survol*. Récupéré de <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/insecurit/index-fra.php>.

Tarasuk, V. (2001). *Document de travail sur l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages*. Récupéré de http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/nutrition/pol/food_sec_entire-sec_aliments_entier-fra.php.

Wu, A. Y. (2009). *Why do so few Elderly use Food Stamps?* The Harris School of Public Policy Studies, The University of Chicago. Récupéré de

<http://harrisschool.uchicago.edu/research/working-papers-series/papers/why-do-so-few-elderly-use-food-stamps>.

2- L’approvisionnement alimentaire et l’accès aux aliments de mères de famille monoparentales du quartier Limoilou à Québec

Coordonnées de l’étudiante-chercheure

Élise Landry

B. en service social, Université Laval

M. sc. en santé communautaire (candidate), Université Laval

Courriel : elise.landry.1@ulaval.ca

Problématique

On considère que l’insécurité alimentaire constitue, au Canada, un problème de santé publique. 1,1 million de ménages canadiens en seraient victimes, soit 8,3 % de la population totale (Santé Canada, 2014). L’insécurité alimentaire est associée, chez les personnes qui en souffrent, à diverses perturbations familiales, sociales, physiques et psychologiques.

Les familles monoparentales dirigées par une femme figurent parmi les types de ménages canadiens les plus touchés par l’insécurité alimentaire. En 2007-2008, le taux d’insécurité alimentaire chez ces ménages atteignait les 25 %, étant quatre fois plus élevé que chez les ménages ayant un couple à leur tête (Santé Canada, 2011).

On sait qu’il existe une association entre l’insécurité alimentaire et la précarité économique (McIntyre & Tarasuk, 2002; Power, 2005a, 2005 b), mais on en sait très peu sur les dimensions non économiques (spatiotemporelle, sociale, liée à la prestation des services et personnelle [Freedman et al., 2011]) qui influencent l'accès aux aliments pour les mères de famille monoparentales. La littérature portant spécifiquement sur le lien

entre la monoparentalité et l'insécurité alimentaire est presque inexistante, et pour Blanchet & Rochette (2011), ce thème doit être davantage exploré.

Par ailleurs, en savoir davantage sur l'approvisionnement alimentaire et l'accès aux aliments des mères de famille monoparentales est une question d'importance pour les collaborateurs du projet VAATAVEC. Notons que dans le quartier Limoilou, secteur à l'étude dans le cadre du projet, vivent une très forte proportion de familles monoparentales (Mercure, 2009). Notons par ailleurs que la situation des femmes qui habitent le sous-secteur de Lairet est particulièrement digne d'attention, puisque selon la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale (DSPCN), l'accès aux aliments dans ce secteur peut être compromis à cause de l'enclavement physique du secteur et de la faible motorisation de ses ménages (Guay, 2012).

Objectifs de recherche

- 1 - Mieux comprendre les pratiques d'approvisionnement alimentaire des femmes à la tête de familles monoparentales à faible revenu du quartier Limoilou (secteur de Lairet).
- 2 - Cerner les obstacles et les facteurs facilitant l'accès aux aliments pour ces femmes.

Méthodologie

Pour cette étude qualitative descriptive, on aura recours à une adaptation de l'approche de la cartographie participative, « une méthode permettant d'incorporer le langage parlé dans une carte, dans le but, encore une fois, de donner corps aux voix de ceux qui sont en bas de l'échelle sociale, sur un support tangible et visible » (FIDA, 2010 : 7). La population à l'étude est constituée des mères de famille monoparentale à faible revenu résidant dans le secteur Lairet du quartier Limoilou. Environ 10 participantes seront

recrutées grâce à la collaboration de 4 organismes communautaires. Elles participeront premièrement à une entrevue individuelle pendant laquelle elles dresseront une carte de leur approvisionnement alimentaire. L'entrevue semi-dirigée sera complétée par des questions ouvertes sur les obstacles et les facteurs facilitant leur accès aux aliments. S'ensuivra une analyse préliminaire des résultats au cours de laquelle, si pertinent, seront cartographiés les facteurs d'ordre territorial influents. Finalement, les femmes participeront à une entrevue de groupe où les résultats préliminaires leur seront présentés pour ajouts et confirmation. On envisage une diffusion des résultats par publication d'articles scientifiques, mais également auprès des acteurs du terrain qui ont fortement orienté le présent projet et qui en attendent les résultats.

Retombées

Ce projet-étudiant permettra certes l'avancement des connaissances parce qu'il n'existe que très peu d'information sur l'approvisionnement alimentaire et l'accès aux aliments des mères de famille monoparentale, notamment celles du quartier Lairet. Grâce à l'analyse géographique de la DSPCN (Guay, 2012), on peut supposer que les femmes de ce secteur puissent rencontrer des obstacles dans leur accès aux aliments, mais le témoignage de ces dernières à ce sujet n'a jamais été recueilli. Il sera par ailleurs intéressant de mettre les résultats de ce projet-étudiant en parallèle aux constats de la DSPCN sur le secteur de Lairet (Guay, 2012), lesquels ont été obtenus de façon strictement objective.

Il va sans dire que les organismes communautaires qui oeuvrent auprès des familles monoparentales de Limoilou et en sécurité alimentaire seront tenus informés des résultats de cette recherche-étudiante. Notons par ailleurs que les organismes présents dans le secteur à l'étude sont déjà partie prenante du présent projet, ayant contribué au recrutement. Les résultats seront aussi naturellement diffusés auprès de tous les partenaires du projet VAATAVEC.

Ultimement, il est souhaité que la compréhension plus fine des facteurs facilitant et nuisant à l'accès aux aliments pour les mères monoparentales pourra susciter chez intervenants concernés des pratiques favorisant un meilleur accès aux aliments.

Il est également prévu que des articles scientifiques soient produits afin d'enrichir la littérature entourant l'accès aux aliments chez les mères de famille monoparentale.

Date de dépôt prévue

Été 2014

Liens avec le projet VAATAVEC

La présente étude s'inscrit dans un projet de recherche participative plus large titré Vers une autonomie alimentaire pour tous : AVEC. Le thème et les objectifs de ce projet étudiant ont été formulés ainsi parce que l'accès aux aliments pour les familles monoparentales fait l'objet de très peu de littérature scientifique, en plus d'être une préoccupation des collaborateurs de VAATAVEC.

La recherche documentaire qui a été faite dans le cadre du présent projet a permis de nourrir le projet VAATAVEC, et vice-versa. Les revues de littérature menées pour l'un et l'autre des projets ont permis d'enrichir les assises théoriques de chacune des recherches.

Par ailleurs, la méthodologie du présent projet est fortement inspirée de celle déployée dans le cadre de la recherche VAATAVEC en ce qui a trait à l'utilisation de la cartographie participative. Dans le présent projet, toutefois, l'utilisation de cette méthode de collecte de données est faite dans le cadre d'entrevues individuelles et non d'entrevues de groupe. Cela nous permet d'élargir notre expérimentation de la cartographie participative et

éventuellement de tirer des constats et des conclusions sur les bénéfices et les enjeux de l'utilisation de cette méthode, tant en approche individuelle qu'en approche collective.

Le présent projet-étudiant a bénéficié de l'expertise présente au sein du projet VAATAVEC. Par exemple, des expertEs de vécu et de la pratique ont révisé le protocole de recherche de l'étudiante, ainsi que ses outils de recrutement. Les commentaires émis ont permis de bonifier plusieurs aspects du projet-étudiant pour une plus grande adéquation aux réalités du terrain. En contrepartie, l'étudiante a participé activement aux activités du comité de recherche. Les savoirs de l'étudiante, davantage de type universitaire, ont permis d'alimenter le projet VAATAVEC, notamment sur les plans conceptuel et méthodologique. Notons à cet effet la contribution de l'étudiante par l'élaboration d'une présentation sur les concepts entourant la sécurité alimentaire, d'une formation sur le recrutement en recherche qualitative, et par sa collaboration à un article scientifique sur l'autonomie alimentaire.

Bibliographie sommaire

Blanchet, C. & Rochette, L. (2011). *Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires* (pp. 73) : Institut national de santé publique du Québec.

Fonds international de développement agricole (FIDA) (2010). *Cartographie participative : l'approche évolutive du FIDA. Conception et exécution des projets de cartographie participative*. Rome, Italie : FIDA.

Freedman, D.A., Liese, A., Hatala, J., Lomax, D. & Blake, C. (2011). *Developing a theory of food access*. Paper presented at the Healthy Eating in Context: The Role of Political, Physical, Economic, and Social Structures in Nutrition Symposium, Columbia, South Carolina.

Guay, P. (2012). *Analyse géographique des inégalités d'accès aux aliments sains et nutritifs dans la région de la Capitale-Nationale*. Présentation au 16^e colloque régional en sécurité alimentaire de la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale, Québec.

McIntyre, L. & Tarasuk, V. (2002). *La sécurité alimentaire comme facteur déterminant de la santé*. Présentation, *Les déterminants sociaux de la santé pendant toute la durée de vie*, Toronto. Disponible au http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/oi-ar/08_aliments-fra.php.

Mercure, I. (2009). *Portrait de l'arrondissement de Limoilou en matière de pauvreté et d'exclusion sociale Québec : ATI Limoilou*.

Power, E. (2005a). Determinants of Healthy Eating Among Low-income Canadians. *Canadian Journal of Public Health*, 96(Supplement 3), S37-S42.

Power, E. (2005b). Individual and Household Food Insecurity in Canada: Position of Dietitians of Canada. *Canadian Journal of Dietetic Practice and Research*, 66(1), 43-46.

Santé Canada (2011). *Insécurité alimentaire des ménages au Canada en 2007-2008 : statistiques et graphiques clés*. Retrieved 2 mai 2012, from <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/insecurit/key-stats-cles-2007-2008-fra.php#c>.

Santé Canada (2014). *Insécurité alimentaire des ménages, 2011-2012*, from <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-625-x/2013001/article/11889-fra.htm>.

Annexe 3
Informations complémentaires sur la méthodologie

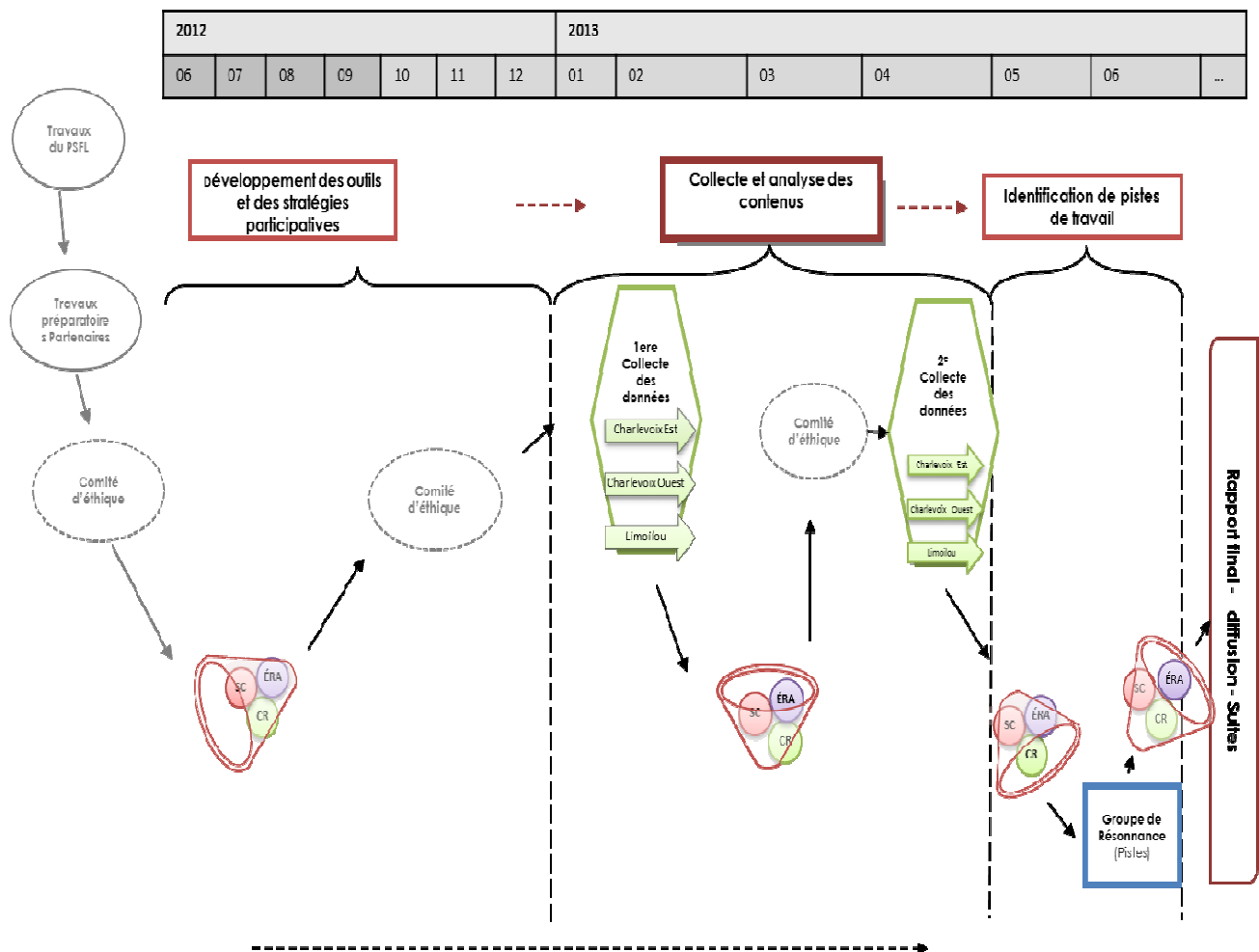
A. Structure de fonctionnement et illustration du processus	2
B. Échantillonnage, stratégies et outils de recrutement pour les deux premiers objectifs du projet de recherche	4
C. Guides d’entretiens pour les trois objectifs	22
D. Formulaires de consentement en lien avec les trois objectifs du projet de recherche	67
E. Tableau résumé de la collecte des données	91
F. Critères de scientificité	92

A. Structure de fonctionnement et illustration du processus



La structure du projet a été pensée pour soutenir la dimension participative et comporte une équipe de recherche AVEC (ÉRA) intégrant quatre personnes en situation de pauvreté, deux intervenantes et deux chercheuses (instance opérationnelle; plus de 90 réunions depuis 2012) et un comité de recherche (CR) constitué d'une vingtaine de personnes (lieu décisionnel; plus de 35 réunions d'une journée depuis mai 2011).

**Vers une autonomie alimentaire pour tous AVEC :
notre processus (janv. 2013)**



B. Échantillonnage, stratégies et outils de recrutement pour les deux premiers objectifs du projet de recherche

Critères d'inclusion :	Limoilou	Charlevoix Est	Charlevoix Ouest	
Situation de pauvreté				
❖ Sous le seuil de faible revenu avant impôt	✓	✓	✓ dans la mesure du possible	
Situation d'exclusion				
❖ Utilisent peu les services	✓	✓ dans la mesure du possible	✓ dans la mesure du possible	
❖ Personnes seules, avec ou sans enfants	✓	✓ dans la mesure du possible		
Territoire				
❖ Urbain	Tout Limoilou			
❖ Urbain régional		La Malbaie		
❖ Rural			Saint-Urbain	
Genre				
❖ Femmes		✓	✓	
❖ Hommes	✓	✓	✓	
Âge				
	18-35 ans	18 ans et plus	18 ans et plus	
Autres critères d'inclusion				
❖ Parler français	✓	✓	✓	
❖ Envie de partager son expérience en groupe	✓	✓	✓	

Nombre de personnes visées dans chaque territoire : entre 8 et 11 personnes

Les stratégies de recrutement

Limoilou

- 1) Recrutement individuel ciblé avec l'aide de personnes relais :
 - a. Les expertes du vécu de l'équipe de recherche AVEC (ÉRA) contactent par téléphone ou en personne (avec le soutien de l'Intervenante AVEC) les personnes relais et leur remettent, à titre d'information, le résumé de projet, une copie du formulaire de consentement ainsi que le guide pour la prise de contact. Elles remettent également des copies du dépliant à remettre aux participants potentiels. Les personnes relais approchent des participants potentiels et ont recours à la technique boule de neige au besoin. Plus spécifiquement
 - Une experte de vécu de l'ÉRA prendra contact avec une informatrice clef de son réseau personnel. Celle-ci trouve **3 personnes**, en recourant notamment à la technique boule de neige (personne invitée à contacter une autre personne qui répond aux critères d'échantillonnage), et explore leur intérêt à participer;
 - Une experte de vécu de l'ÉRA prendra contact avec un intervenant des Ateliers à la terre, membre du CR. Celui-ci trouve **2 personnes**, en pouvant recourir à la technique boule de neige et explore leur intérêt à participer;
 - Au besoin, une experte de vécu contactera un travailleur de rue qui travaille avec les jeunes hommes sans domicile fixe des quartiers centraux et qui a offert son soutien pour le recrutement.
 - b. Deux cochercheurEs intervenant à l'ÉRA œuvreront directement à titre de personnes relais. Une intervenante à La Bouchée généreuse trouve **4 personnes**, en recourant notamment à la technique boule de neige et explore leur intérêt à participer. Une experte de vécu de l'ÉRA réalise la même démarche au sein de son propre réseau. Elle trouve **2 personnes**.
- 2) La personne contactée manifeste son intérêt :
 - a. Elle s'inscrit par téléphone (boîte vocale privée de l'ÉRA), par courriel (adresse courriel de l'ÉRA) ou directement auprès de la

personne relais. Cette dernière transmettra l'information à l'équipe de recherche.

- b. On documente les raisons de refus (personnes relais + expertes de vécu) à l'aide des grilles de suivi dans les documents « Prise de contact ».

3) Les expertes de vécu de l'ÉRA font un suivi personnalisé par téléphone ou au point de chute auprès des personnes intéressées à participer – voir guide de prise de contact par les expertes de vécu (Limoilou)

4) Un dernier suivi est effectué l'avant-veille auprès des personnes intéressées.

Nous envisageons une période de recrutement de 3 semaines à partir de la date où nous obtiendrons l'aval du comité d'éthique.

Charlevoix

- 1) Recrutement individuel ciblé avec l'aide de personnes relais :
 - a. Charlevoix Ouest : village de Saint-Urbain
 - i. Des partenaires du CSSS, de Pro-Santé et de l'ATI Charlevoix-Est, avec le soutien de l'intervenante AVEC, contactent par téléphone ou en personne, des acteurs clefs et leaders naturels de St-Urbain qui pourraient agir à titre de personnes relais. Ils leur remettent, à titre d'information, le résumé de projet, une copie du formulaire de consentement ainsi que le guide pour la prise de contact. Ils remettent également des copies du dépliant à remettre aux participants potentiels. Les personnes relais approchent des participants potentiels et ont recours à la technique boule de neige au besoin.
 - b. Charlevoix Est : La Malbaie
 - i. Des partenaires du CSSS, de SABB et de l'ATI Charlevoix-Est, avec le soutien de l'intervenante AVEC, contactent des associations partenaires à La Malbaie, qui pourraient être intéressées à s'impliquer dans le recrutement à titre de personnes relais. Ils leur remettent, à titre d'information, le résumé de projet, une copie du formulaire de consentement ainsi que le guide pour la prise de contact. Ils remettent également des copies du dépliant à remettre aux participants potentiels. Les personnes relais approchent des participants potentiels et ont recours à la technique boule de neige au besoin.

2) Sur les deux territoires, les personnes qui manifestent leur intérêt s'inscrivent par téléphone auprès des personnes relais qui les ont approchées ou par courriel auprès de l'ÉRA.

3) Les personnes relais contactent l'ÉRA, par téléphone ou par courriel, et transmettent les informations sur des personnes intéressées à participer, à l'aide de la grille de suivi du guide de prise de contact. Les expertes de vécu de l'ÉRA, avec le soutien de l'intervenante AVEC font un suivi personnalisé par téléphone.

4) Un suivi est effectué l'avant-veille auprès des personnes intéressées. S'assurer des besoins de gardiennage et transport.

Nous envisageons une période de recrutement de 5 semaines à partir de la date où nous obtiendrons l'aval du comité d'éthique

Des outils de recrutement en lien avec l'objectif 1

Pour les expertes du vécu de l'ÉRA :

- Guide de prise de contact

Pour les personnes relais

- Guide de prise de contact
- Un résumé du projet

À remettre en main propre aux personnes intéressées

- Un dépliant

Outil de recrutement – guide de prise de contact

Voici un guide de prise de contact pour les personnes relais à Limoilou (des versions suivant le même format ont été adaptées pour les personnes relais dans Charlevoix et pour les expertEs de vécu)

Guide de prise de contact – personne relais LIMOILOU

Nom de la personne relais : _____

Nombre de personnes à trouver : _____

Profil des personnes recherchées à Limoilou : jeunes hommes

- âgés de 18 à 35 ans
- Qui a un faible revenu, soit moins de 19 000 \$ avant impôt¹;
- Qui est moins rejoints par les services/qui utilise peu ou pas les services
- Qui parle français;
- Qui vit dans le quartier Limoilou, Québec;
- Qui ne vit pas avec un conjoint/conjointe ou sa parenté
- Qui a envie de partager son expérience de vie et ses opinions sur le thème de la recherche en groupe

Aide-mémoire pour premier contact

- Se présenter
- But : te parler d'une recherche et explorer ton intérêt à y participer
- Projet de recherche participative, c'est-à-dire une recherche où on retrouve des cochercheurEs autres que du milieu universitaire, dont des personnes qui vivent les situations.
- Titre du projet de recherche : Vers une autonomie alimentaire pour tous : Agir et Vivre Ensemble le Changement - AVEC.

¹ Source : SFR avant impôt, Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)*, fichiers maîtres. Compilation : Institut de la statistique du Québec. 20 mars 2012

- Cette recherche est menée par plusieurs organismes du milieu, des expertes du vécu et des chercheuses et est financée par le Fond québécois de recherche sur la Société et la Culture.
- **Organismes participants :** Ateliers à la Terre du Centre Jacques Cartier, Chantier sécurité alimentaire ATI Limoilou, ATI Charlevoix-Est, Collectif pour un Québec sans pauvreté, CSSS Vieille-Capitale, Direction générale de la santé publique, Évasion St-Pie X, Mères et Monde, Moisson Québec, Table de concertation - Agir pour la sécurité alimentaire dans le Bas Richelieu. Expertes du vécu : 5 parents impliqués dans le Partenariat Solidarité famille Limoilou)
- **Chercheuses principales du milieu académique :** Sophie Dupéré, Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, Lucie Gélneau, chercheuse autonome et Micheline Bélisle, Université Laval. Durée du projet : juin 2012- juin 2013)
- Ce projet vise 3 objectifs :
 - a. mieux comprendre les stratégies que vous avez utilisées pour bien vous nourrir en situation de pauvreté ainsi que les éléments de votre milieu de vie qui vous aident ou qui vous nuisent;
 - b. identifier des pistes pour améliorer les services, les programmes et politiques afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour touTEs;
 - c. mieux comprendre comment faire de la recherche AVEC des personnes en situation de pauvreté et documenter sa portée.
- Ta participation consisterait à deux entrevues de groupe d'environ **trois heures** avec une dizaine d'hommes. Une aura lieu très bientôt (mettre la date). L'autre aura lieu dans le mois de février (si la personne ne sait pas si elle sera disponible à ce moment, elle peut quand même participer à la première entrevue et évaluer son intérêt et disponibilité pour la deuxième). L'entrevue de groupe sera faite par une petite équipe composée d'une experte du vécu, une intervenante et une chercheuse. Cette entrevue portera sur *les ressources que tu utilises pour te nourrir et ce qui t'aide ou te nuit pour y arriver.*
- À la fin de la 1^{re} entrevue, tu seras invité à remplir un court questionnaire sociodémographique, d'une durée de 5 minutes.
- La rencontre aura lieu au Centre Horizon, le _____ à 17 h.
- Diverses mesures ont été prises afin d'atténuer les inconvénients provoqués par la recherche. Un repas sera servi. Des billets d'autobus

seront remis au besoin, de même que tes frais de gardiennage, si nécessaire, te seront remboursés. Un montant de **20 \$ te sera également remis** en reconnaissance de ta participation et de ton expertise.

- L'entrevue de groupe sera enregistrée pour faciliter le travail d'analyse, mais les échanges resteront **confidentiels** (si la personne veut plus d'informations sur les mesures de confidentialité : un code sera attribué à chaque personne qui fera partie du groupe et le nom de la personne qui correspond à ce code n'apparaîtra pas ni sur l'enregistrement de l'entrevue de groupe ni sur le rapport d'entrevue. Il sera impossible de retracer le répondant.)
- Cette entrevue ne comporte aucun risque. En participant à cette recherche, tu contribueras à une meilleure compréhension des problèmes alimentaire du quartier Limoilou et à l'identification de pistes pour améliorer les services, les programmes et les politiques afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour touTEs. En effet, il n'y a personne de mieux placer que toi et les personnes qui vivent les défis pour se nourrir pour amener les changements que vous voulez.
- À la fin de la rencontre, tu pourras laisser tes coordonnées à l'équipe de recherche afin d'obtenir les résultats de la recherche lorsqu'elle sera complétée
- As-tu des questions?
- Points importants
 - a. Sens-toi bien à l'aise de refuser. Ta participation est complètement volontaire. La décision de participer ou pas te revient complètement.
 - b. Les places sont limitées, il faut donc t'inscrire rapidement. Mais tu n'as pas à donner ta réponse tout de suite. Tu peux prendre le temps de réfléchir. Il faudrait me le dire avant (insérer la date de la fin du recrutement_____)
 - c. Si tu es intéressé, il faudra réserver ta place.
 1. As-tu un téléphone?
 1. Si oui, puis je le remettre à un membre de l'équipe de recherche qui te contactera?
 2. Sinon, je peux réserver une place pour toi et tu me diras comment moi ou un membre de l'équipe pouvons te rejoindre pour confirmer l'entrevue de groupe. Tu pourrais la rencontrer XX telle date____ , à _____

d. Si tu veux plus d'informations et que tu as des questions, voici le numéro d'une personne de l'équipe de recherche qui se fera un plaisir de discuter avec toi – remettre la carte professionnelle avec le numéro de téléphone de l'équipe

- Si l'homme est intéressé, lui remettre le feuillet
- Lui demander au besoin s'il connaît un autre jeune homme (correspondant aux critères d'inclusion) qui pourrait être intéressé à participer. L'inviter à lui remettre l'information et à contacter l'ÉRA avant (date de fin de recrutement).
- Faire le suivi avec nous en remplissant la grille suivante

Grille de suivi

Personne approchée (ne pas mettre le nom pour garder confidentialité)	Refus et raisons	Souhaite y réfléchir	Intéressé, mais pas de téléphone	Intéressé et nom et numéro de téléphone transmis à l'équipe

Vers une autonomie alimentaire pour tous :
Agir et Vivre Ensemble le Changement AVEC



Les objectifs de cette recherche :

- Comprendre les moyens utilisés pour vous nourrir en situation de pauvreté, ce qui aide et ce qui nuit;
- Identifier des façons d'améliorer les services, programmes et politiques;
- Mieux comprendre comment faire de la recherche AVEC des expertEs du vécu de la pauvreté. Nous considérons que les personnes qui vivent la pauvreté sont les mieux placées pour jeter les bases de changements importants.

RECHERCHONS
8 À 10 PARTICIPANTS POUR
Deux entrevues de groupe CONFIDENTIELLES
de 3 heures

La première rencontre se tiendra vers la fin de janvier, à Limoilou, pour connaître les ressources que vous utilisez pour vous nourrir, ce qui vous aide et ce qui vous nuit.

Vingt dollars seront remis aux participants, à titre de dédommagement, ainsi qu'un repas.
 Un transport et le remboursement des frais de garde sont aussi offerts au besoin.

La date, l'heure et le lieu de la première rencontre vous seront communiqués lors de l'inscription. Merci de mentionner le moment idéal pour vous rappeler sur la boîte vocale. Notez que les messages ne seront pas pris pendant les vacances des Fêtes.

Vous connaissez d'autres experts de ce vécu? Parlez-leur du projet!

Ce projet de recherche, financé par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC), a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (2012-099 A-1 / 22-11-2012). Des experts du vécu, des chercheurEs, le Collectif pour un Québec sans pauvreté, Maisons Québec, Les Ateliers à la Terre du Centre Jacques-Cartier, le chœur sécurité alimentaire de l'ATI Limoilou, l'ATI Charlevoix Est, le CSSS de la Vieille-Capitale, la Direction générale de santé publique de la Capitale-Nationale, l'Évasion St-Pie-X et Mieux et Monde forment le comité de recherche.

**Stratégie de recrutement – groupe de résonance du 31 mai 2013
« Vers une autonomie alimentaire pour touTEs : agir et vivre
ensemble le changement (VAATAVEC) »**

ExpertEs de vécu : nous inviterons des personnes en situation de pauvreté et d'insécurité alimentaire/autonomie alimentaire par l'entremise du Collectif pour un Québec sans pauvreté et de l'YWCA.

- **Les critères d'inclusion**

- o Avoir 18 ans et plus et vivre une situation de pauvreté ou d'exclusion sociale
- o Être préoccupéE par la problématique de l'insécurité alimentaire/autonomie alimentaire et la lutte à la pauvreté
- o Parler français
- o Avoir l'expérience d'expression en grand groupe
- o Avoir envie de partager son savoir et son expérience en grand groupe
- o Souhaitent parler « solutions »

- **Comment?**

- o Nous allons inviter des personnes en situation de pauvreté qui s'impliquent activement au Collectif pour un Québec sans pauvreté (organisation partenaire au projet) et dans le cadre des approches territoriales intégrées (ATI) de Limoilou et de Charlevoix-Est qui ont l'habitude de participer à des rencontres en grand groupe ou à des croisements de savoirs. Ces personnes seront approchées par une membre du CR qui travaille au Collectif pour un Québec sans pauvreté et/ou au sein des ATI Limoilou et Charlevoix-Est et qui a l'habitude d'accompagner et de soutenir la participation des personnes en situation de pauvreté. Elle leur présentera le projet, partagera des informations sur la nature de leur participation au groupe de résonance en s'appuyant sur le formulaire de consentement (annexe 4). Elle remettra aux personnes intéressées un résumé de projet, un formulaire de consentement.

ExpertEs de la pratique : Nous inviterons différentEs expertEs de la pratique provenant de divers milieux. Voici une liste des acteurs pressentis et des critères d'inclusion

1. Acteurs oeuvrant dans des organismes communautaires de la région de Québec et de la région de la Charlevoix. Nous voulons inviter des personnes qui :

- o Connaissent bien leur territoire : les dynamiques de la communauté, les services, les clientèles vulnérables, l’historique de l’offre de services, les problématiques spécifiques
- o Offrent des services d’aide alimentaire (types de services traditionnels et alternatifs)
- o Préoccupées par la problématique de l’insécurité alimentaire/autonomie alimentaire et la lutte à la pauvreté
- o Parlent français
- o Ont envie de partager leurs savoirs et expériences en groupe
- o Souhaitent se mobiliser autour d’actions précises

Liste potentielle : Armée du salut, Service d’entraide du Patro-Rocamadour, Relais d’espérance, Moisson Québec, l’Évasion St-Pie X, Maison Dauphine, Relais La Chaumine, Mères et monde, banques alimentaires gérées par la Saint-Vincent-de-Paul, AmiEs de la Terre, Craque-Bitume, Centre communautaire Pro-Santé, Association bénévole de Charlevoix, Service d’aide alimentaire et budgétaire, Centre-Femmes aux Plurielles, Comité d’aide de Saint-Urbain et Bouchée généreuse.

2. Acteurs œuvrant dans le milieu institutionnel des services sociaux et de santé dans la région de Québec et de la Charlevoix. Nous voulons inviter des personnes qui :

- o Connaissent bien leur territoire
- o Connaissent bien la problématique de l’insécurité alimentaire/autonomie alimentaire et la lutte à la pauvreté
- o Parlent français
- o Ont envie de partager leurs savoirs et expériences en groupe
- o Souhaitent se mobiliser autour d’actions précises

Liste potentielle : organisateurs communautaires ou nutritionnistes des CSSS des territoires de Québec et de la Charlevoix, agentEs de la Direction de santé publique, du ministère de la Santé et des Services sociaux, de l’Agence de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, de la ville de Québec et de la Conférence régionale des éluEs (CRE) de la Capitale-Nationale.

3. Acteurs œuvrant dans le milieu agroalimentaire. Nous voulons inviter des commerçants des deux territoires (Limoilou et Charlevoix) qui :

- o Connaissent bien leur territoire : les profils des clientèles, les enjeux liés à l’alimentation et à l’offre alimentaire, les règles qui régissent l’offre de service et l’offre alimentaires.
- o Sont préoccupés par la problématique de l’insécurité alimentaire/autonomie alimentaire et la lutte à la pauvreté
- o Parlent français

- o Ont envie de partager leurs savoirs et expériences en groupe
- o Souhaitent se mobiliser autour d'actions précises

Liste potentielle : coopérative La Mauve, Urbains culteurs, propriétaires d'épicerie et dépanneurs, la nouvelle association des commerçants de la 3^e Avenue, l'Association des producteurs agricoles du marché du Vieux-Port à Québec, marché de Charlevoix

4. Acteurs oeuvrant dans des organisations provinciales impliquées dans la lutte à la pauvreté, la sécurité alimentaire ou le milieu agroalimentaire. Ces acteurs sont précieux pour réfléchir aux solutions sur le plan des programmes nationaux et politiques. Critères de choix :

- o Préoccupés par la problématique de l'insécurité alimentaire/autonomie alimentaire et la lutte à la pauvreté
- o Préoccupés par les enjeux nationaux et par l'identification de nouvelles orientations possibles pour la lutte à la pauvreté et l'insécurité alimentaire
- o Parlent français
- o Ont envie de partager leurs savoirs et expériences en groupe
- o Souhaitent se mobiliser autour d'actions précises

Liste potentielle : Association des détaillants en alimentation du Québec, Collectif pour un Québec sans pauvreté, Association provinciale des épiciers indépendants, Association provinciale des nutritionnistes, Association canadienne sur la sécurité alimentaire, Union paysanne, Centraide, organismes chargés des ASC (agriculteurs soutenus par la communauté), Québec en forme, Regroupement des jardins communautaires du Québec, Saint-Vincent-de-Paul (conseil central), Banque alimentaire Québec, INSPQ, Centre collaborateur sur les politiques publiques et des associations des retraités des milieux de l'agroalimentaire.

5. Acteurs issus du milieu décisionnel. Nous voulons inviter des personnes qui :

- o Sont préoccupées par la problématique de l'insécurité alimentaire/autonomie alimentaire et la lutte à la pauvreté
- o Parlent français
- o Ont envie de partager leurs savoirs et expériences en groupe
- o Souhaitent se mobiliser autour d'actions précises

Liste potentielle : élus municipaux, élus provinciaux, élus nationaux, commissaires scolaires, membres des conseils de quartier, mairesse de Saint-Urbain, élus de la région de Charlevoix.

6. Acteurs issus du milieu de la recherche : 1 ou 2 chercheurEs du milieu académique ayant une expertise sur les questions de l'insécurité alimentaire/autonomie alimentaire

- o Comment allons-nous recruter les expertEs de la pratique?
- o L'identification des personnes et le recrutement des participantEs pour le groupe de résonance (GR) se feront avec le soutien du comité de recherche (CR) et de l'équipe de recherche AVEC (ÉRA) à l'hiver 2013 dès que nous aurons l'approbation du comité d'éthique.
- o Nous aurons recours à un recrutement individuel ciblé pour les expertEs de la pratique (provenant des milieux communautaires, institutionnels, agroalimentaire et décisionnel) :
 - a. Les membres du CR contactent par téléphone ou en personne les personnes identifiées pour leur exposer le projet, l'activité du 31 mai 2013 et en quoi consisterait leur participation. Ils remettront, à titre d'information, la lettre d'invitation, le résumé de projet ainsi qu'une copie du formulaire de consentement.
 - b. La personne contactée manifeste son intérêt :
 - Elle s'inscrit par téléphone (boîte vocale privée du projet), par courriel (adresse courriel du projet) ou directement auprès du membre du CR qui l'a contactée.
 - c. Un dernier suivi par courriel est effectué l'avant-veille auprès des personnes intéressées.

Outils de recrutement pour le croisement de savoirs :

- 1. Résumé du projet**
- 2. Lettre d'invitation**

RÉSUMÉ DU PROJET

Équipe de recherche AVEC (ÉRA) :

Mélanie Labrie (experte de vécu), Johanne Gagnon (experte de vécu), Maryline Côté (experte de vécu) et Audrey Dumas (experte de vécu), Sophie Dupéré, Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval et Lucie Gélinau, chercheuse autonome. Gracia Adam (intervenante en sécurité alimentaire) Émilie Dufour (intervenante AVEC/soutien aux expertEs du vécu).

Comité de recherche (CR) :

Guillaume Simard (Ateliers à la terre du Centre Jacques-Cartier), Isabelle Mercure (chantier sécurité alimentaire ATI Limoilou), Thomas Le Page-Gouin (ATI Charlevoix-Est), Cynthia Moreau (Collectif pour un Québec sans pauvreté), Manon Roy (Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale), Céline Morrow (Direction générale de la santé publique de la Capitale-Nationale), Sarah Royer (Évasion St-Pie X), Mélanie Harvey (Mères et monde), Élyse Groulx (Moisson Québec), Bénard Aubin (citoyen), Élise Landry, Mijanou Bourque Bouliane (étudiantes à la maîtrise), Jenni Labarthe, Micheline Bélisle (doctorantes) et les membres de l'équipe de recherche AVEC (ÉRA).

Collaborateurs :

Centre de santé et de services sociaux de Charlevoix, Centre Communautaire Pro-Santé, Association Bénévole de Charlevoix (ABC), Service d'aide alimentaire et budgétaire, Centre-femmes aux Plurielles et Comité d'aide de Saint-Urbain, Bouchée généreuse.

Source de financement :

Fonds de recherche du Québec - Société et Culture (FRQSC) (2012-099 A-1/22-11-2012). Projet se déroulant de juin 2012 à juin 2013.

Le projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval et le numéro d'approbation est 2012-099 A-2/07-03-2013.

Les objectifs de recherche de ce projet-pilote

Objectif 1

Approfondir la compréhension, AVEC des personnes en situation de pauvreté et socialement exclues, des stratégies d'accès alimentaire (dont le [non-] recours aux ressources visant l'autonomie alimentaire) en mettant en relief les facteurs structurels.

Objectif 2

Explorer, en compagnie d'une diversité d'acteurs concernés (milieux professionnels de pratiques et communautaires, milieux décisionnels, secteur agroalimentaire, personnes en situation de pauvreté), des pistes d'intervention pour améliorer les services, les programmes et les politiques, afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour touTEs.

Objectif 3

Documenter la portée de l'AVEC et ses modalités dans le cadre de démarches de recherche sur les problématiques de lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale.

Les méthodes de collecte des données

Objectif 1

- Un schéma d'entrevue pour nos entretiens collectifs sur trois territoires géographiquement diversifiés (Limoilou, Saint-Urbain et La Malbaie) ayant recours à la cartographie participative.
- Un court questionnaire sociodémographique qui sera répondu lors de ces mêmes entretiens collectifs.

Objectif 2

- Un schéma d'entrevue collective pour le croisement de savoirs (GR).

Objectif 3

- Un questionnaire sur le AVEC remis à la fin de chaque rencontre du CR.
- Un journal de bord tenu par chaque membre du CR.
- Deux entrevues sur le AVEC à la mi-projet et à la fin du projet

Retombées

- Production de savoirs sur les stratégies d'accès alimentaire de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sur des territoires géographiques diversifiés et sur les facteurs structurels modulant ces expériences

- Amorcer une réflexion sur les pistes d'intervention pour améliorer les services, les programmes et les politiques afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour touTEs.
- Documenter la portée et les modalités du AVEC ainsi que deux méthodes innovantes, la cartographie participative et les croisements de savoirs. À partir de l'expérience acquise avec ce projet, nous aurons solidifié notre équipe de recherche en plus d'avoir expérimenté et raffiné des approches méthodologiques participatives. Nous serons ainsi à même de préparer et soumettre une demande de financement plus consistante en 2013.

2. LETTRE D'INVITATION

Bonjour,

Nous pensons qu'en tant qu'acteur significatif dans le domaine....., vous serez intéressé par le projet *Vers une autonomie alimentaire pour touTEs : agir et vivre ensemble le changement (VAATAVEC)*.

Préoccupés par les besoins en autonomie alimentaire de personnes vivant en situation de pauvreté, et les solutions à promouvoir et apporter, un groupe formé de personnes en situation de pauvreté d'intervenants et de chercheurs s'est engagé dans un projet de recherche-action participative. Ce projet, soutenu par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC²), s'est déroulé sur les territoires de Limoilou, St-Urbain et de La Malbaie en 2012-2013.

Nous souhaiterions vous inviter à une journée de travail où, en croisant nos savoirs respectifs, nous questionnerons les données de recherche recueillies et identifierons des pistes d'intervention pour atteindre l'autonomie alimentaire des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion.

Cette rencontre se tiendra de 8 h 45 à 16 h, le vendredi 31 mai 2013, au (lieu, adresse, no de tél. à confirmer). Le dîner est fourni. Si votre participation au projet de recherche vous occasionne des frais de déplacement et que ces frais ne peuvent être assumés par votre organisation, vous pouvez être dédommagés, sur présentation des factures pertinentes ou à raison de 0,415 \$ du kilomètre, jusqu'à un montant maximal de 20 \$, après entente avec l'équipe de recherche.

Nous nous permettrons de communiquer de vive voix avec vous dans quelques jours pour vous fournir de plus amples précisions et connaître votre intérêt à participer. Entre-temps, il vous est toujours possible de me joindre au (laisser coordonnées)

En espérant que ce projet soulève votre intérêt.

Au plaisir de travailler ensemble.

Cordialement,

.....

Liste des partenaires du milieu formant le Comité de recherche

ATI Charlevoix

ATI Limoilou

Collectif pour un Québec sans pauvreté

² Les chercheuses responsables de la menée et de la réussite de ce projet sont Sophie Dupéré, chercheure principale, Lucie Gélinau, chercheure autonome et Micheline Bélisle, cochercheure.

CSSS de la Vieille-Capitale

DSP

L'Évasion Saint-Pie X

La Bouchée généreuse

Les Ateliers à la terre (Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier)

Mères et monde

Moisson Québec

Université Laval (3 étudiantes en santé communautaire)

Présence de 4 personnes expertes de vécu au sein de l'équipe de recherche.

Le projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval et le numéro d'approbation (no de dossier : 2012-099 A-2/07-03-2013)

C. Guides d'entretiens pour les trois objectifs

Schémas d'entretien en lien avec l'objectif 1

Cartographie participative - 1^{er} entretien (version préliminaire)

1. Préparation des participantEs, avant la tenue de l'activité

- Lors de l'invitation (verbalement et sur le dépliant (voir annexe), exposer les questions de fond :
 - o Quelles sont les ressources que vous utilisez pour vous nourrir? Lesquelles sont les plus significatives pour vous? Pourquoi? Quelles sont celles que vous n'utilisez pas? Pourquoi?
 - o Quand j'entends parler d'autonomie alimentaire, je pense à....

2. La journée de l'activité

3. Préparation de la salle

- Soins à porter à la mise en scène : chaises en rond ; table dégagée sur laquelle on retrouve une grande surface couverte de feuilles blanches qui servira de base à la carte collective; une table où on retrouve les éléments pour les repères cartographiques (voir annexe); une autre, les symboles et le matériel associés à la légende (voir annexe). La légende est inscrite par ailleurs sur une grande feuille accrochée au mur.
- Sur une autre table : boîtes à lunch, vaisselle, café, thé, eau, serviettes (+ boîte avec lait, sucre, sel et poivre, torchon, cafetière, bouilloire)
- Autre matériel à prévoir : liste des codes et des noms des participants ayant confirmé leur participation; lettres de consentement en double exemplaire signées et préencodées; 2 enregistreuses; rallonges et batteries au besoin; matériel de saisie

(tableaux Excel [voir annexe], *Smart pen* et cahier); sac d'épicerie pour le dernier tour de table; appareil photo; journal de bord; le chemin de la recherche; reçus préencodés et petite caisse.

4. Rôles

- Une animatrice qui s'assure du bon déroulement de la rencontre et de l'exploration des questions
- Une coanimatrice, qui assure la vigilance AVEC, l'approfondissement au besoin ou l'exploration de nouvelles avenues
- Une scriptrice, responsable du suivi des enregistreuses et de la collecte de données (disposition des personnes; tableaux Excel; puis prise de notes lors des échanges). Elle intervient au besoin, pour des points de clarification.
- Quelqu'unE à la logistique?

5. 17hrs-17hrs20 :

1) Accueil

- a. Bonjour! Bienvenue et merci d'être là
- b. Présentation des grands temps de la rencontre : enjeux éthiques et signature de la lettre de consentement ; pause; Entretien en tant que tel avec une seconde pause. Fin prévue à 20hrs30.

2) Présentation du projet, en lisant la lettre de consentement (voir annexe)

- a. Présentation des grandes lignes du projet : objectifs ; 1^{er} entretien d'une série de deux.
- b. Présentation des enjeux éthiques, dont ceux liés à la cartographie;
- c. des règles de confidentialité;
- d. du respect de la parole (question des préjugés).

- e. Nous voulons avoir leur expérience, leurs points de vue – pas de bonne ou mauvaise réponse; pas de consensus recherché.
- f. Si vous souhaitez parler à quelqu'un à la fin de la rencontre, l'intervenante ressource sera disponible. N'hésitez pas à lui parler
- g. Possibilité de recevoir des nouvelles de la recherche (liste de diffusion, rapport de recherche, conférences, autres activités de diffusion)

17 h 20 : Les personnes sont invitées à signer la lettre de consentement ou peuvent quitter au besoin avec un repas. Une copie de la lettre est remise à la scriptrice. Les participantEs conservent une copie.

6. 17 h 30 - 18 h 45

3) Début de l'enregistrement

4) Tour de table (10 min) :

- a. chaque personne se présente, dont l'équipe (animatrice, coanimatrice, scriptrice) : prénom, pourquoi j'ai accepté l'invitation, comment je me sens : mes attentes ou craintes. La scriptrice tient le contenant de temps (1 min max/personne)

5) Consignes pour l'élaboration de la carte (10 min)

a. Présenter l'exercice de la carte

- Nous allons créer ensemble une carte des ressources utilisées ou non pour vous nourrir
- Dans un 1^{er} temps, nous allons nous donner des repères communs pour nous retrouver plus facilement
- Puis nous allons identifier puis échanger autour des ressources : pourquoi on les utilise ou non, quand et comment.

- Pour terminer par explorer des enjeux autour de l'autonomie alimentaire... et voir ensemble ce en quoi elle consiste pour nous

b. indications pour la procédure

- Présenter les outils pour concevoir la carte : le panier de repères; le matériel physique (corde, cartons, crayons, ciseau); et la table où se trouvent les symboles pour les ressources (nous y reviendrons). Rappeler qu'il y a de l'espace pour créer de nouveaux repères et symboles au besoin.
- Qui tient le crayon et pose les repères et symboles? Tout le monde est invité à intervenir et prendre le relais au besoin. On convient que l'animateur complètera au besoin l'information visuelle.
- Encourager tout le monde à prendre la parole
 - o souligner à nouveau qu'il n'y a pas de mauvaises réponses, et que le consensus n'est pas recherché. On peut avoir des idées différentes, ne pas être d'accord, et c'est très bien ainsi! Droit de changer d'idée en cours de discussion
 - o Ne pas se gêner pour revenir sur un sujet qui a déjà été abordé
 - o pas de crainte de donner son opinion et sa propre analyse
 - o Parler fort, une personne à la fois
- Le temps est limité; l'idée n'est pas d'avoir une carte parfaite, mais une qui tient compte des éléments qui leur apparaissent les plus parlants et importants.

c. L'éthique de l'utilisation des données – que ferons-nous de la carte? - rappel

- Nous reporterons les informations sur une carte géographique informatisée
- Nous conserverons la confidentialité de leurs données personnelles
- Nous serons vigilantes dans la façon de rapporter les résultats pour ne pas porter de préjudice

6) Création de la carte collective de leur territoire (55min)

a. À l'aide d'un ensemble de symboles prédéfinis AVEC, mise en place des repères essentiels du territoire. Créer de nouveaux repères au besoin.

b. Explorer les services et ressources utilisés

- Un 1er participant dépose les symboles (en se référant à la légende) représentant les services et ressources qu'il utilise pour avoir de la nourriture dans son assiette (et celles de sa famille au besoin).
- Les suivants complètent, ajoutent, nuancent, à tour de rôle, jusqu'à ce que tous les services et commerces utilisés soient identifiés.

c. Les services et ressources connus, mais non utilisés.

- Quels sont-ils? Mettre en lumière qu'est-ce qui fait qu'on y va ou non. Qu'ils les utilisent ou non (Motifs)

d. Tout y est? On se réfère à la légende

- Autonomie (Potagers)/Réseau personnel (famille et amis)/Commercial (grandes surfaces, détaillants, dépanneurs)/Organismes communautaires/Producteurs locaux (Kiosques et

marchés publics)/chasse et pêche/Pratiques alternatives (Cuisines collectives, jardins communautaires, groupes d'achats, coopératives alimentaires, récupération)/Restaurants/autres?

e. Tous ensemble :

- Chacun identifie à l'aide de bonhomme sourire, les ressources qu'il aime; n'aime pas; indifférent
- Chacun identifie, à l'aide des pièces de jeu convenues, celles qu'il utilise seul; en groupe
- Puis chacun identifie, à l'aide de sous noirs ou de jeton translucide celles qui accaparent une grande part de leur budget; celles qui coûtent moins cher; celles qui ne coûtent rien sur le plan financier
- L'utilisation selon les saisons (haricots)

7) La scriptrice résume le tout et demande au besoin des précisions.

7. 18 h 45 PAUSE

8. 19 h - 19 h 50

8) Analyser ensemble

a. Qu'est-ce qui étonne? Détonne? Résonne?

b. Comment expliquent-ils ce qui se dégage?

- Lesquels semblent plus aimés? Moins aimés? Ou Laissent indifférents? Lesquels sont contrastés? Pourquoi en est-il ainsi? [L'animateur explore les motifs personnels et structurels]
- Qu'est-ce qui fait que vous utilisez ou non un service ou une ressource? [Exploration avec les participantEs des motifs de recours et de non-recours, personnels et structurels]

- Lesquels de ces services et ressources sont particulièrement significatifs pour vous et pourquoi?
 - o Quelle place est laissée ou non aux ressources collectives? Pourquoi?
 - Quelles sont vos craintes et aspirations par rapport aux ressources et services?
 - Quels sont les besoins non répondus?
- c. Qu'est-ce que ceci nous dit sur l'autonomie alimentaire pour touTEs? Qu'est-ce que c'est pour nous? Que représente-t-elle?
- d. Idées que vous souhaiteriez explorer/approfondir dans un 2e entretien

9. 19 h 50 : Retour

- 9) Avec quoi repartez-vous suite à la rencontre d'aujourd'hui (tour de table – les personnes déposent symboliquement dans un sac d'épicerie leurs idées)
- 10) Pour la suite des choses
- a. Préciser l'utilisation qui sera faite de la carte, à la lumière du résultat de l'exercice et des étapes intermédiaires avant le prochain entretien, à l'aide du *poster* du chemin
 - b. Information sur le second entretien : objectifs, date et lieu
 - c. Nous vous invitons à remplir un court questionnaire (voir annexe).
 - Pourquoi? Pouvoir décrire les personnes qui ont participé au projet et permettre aux personnes qui utiliseront les résultats de voir comment transposer les résultats dans leur réalité.
 - L'animateur lit à haute voix le questionnaire
 - d. Autres commentaires?
 - e. Au revoir

- Remise des compensations lors de la remise des questionnaires

10. 21 h : Fin

11. Suite à l'entretien

- 11) La scriptrice s'assure de l'identification de nos de codes sur les documents
- 12) Une photographie est prise de la carte
- 13) L'équipe remplit le journal de bord
- 14) La salle est remise en état

QUESTIONNAIRE EN LIEN AVEC L'OBJECTIF 1

QUI A PARTICIPÉ?

Vers une autonomie alimentaire pour touTEs – 2012-2013

1. PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE³

Je suis

- ☐ Un homme
- ☐ Une femme

J'ai

- ☐ 18 à 35 ans
- ☐ 36 à 45 ans
- ☐ 46 à 55 ans
- ☐ 56 à 64 ans
- ☐ 65 et +

Scolarité

J'ai quitté l'école lorsque j'étais en _____ année du _____

Je suis présentement aux études :

J'ai obtenu le(s) diplôme(s) suivants (cocher la case) :

- ☐ Diplôme d'études secondaires – DES
- ☐ Diplôme d'études professionnelles – DEP
- ☐ Diplôme d'études collégiales général - DEC
- ☐ Diplôme d'études collégiales techniques – DEC technique
- ☐ Certificat
- ☐ Bacc. ou Dr professionnel
- ☐ Maîtrise ou DESS
- ☐ Doctorat (Ph. D)

³ En partie inspiré de INSPQ (2011). Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires

Ma famille

- ☐ Je vis seul(e)
- ☐ Je vis seul(e) avec un ou des enfants
- ☐ Je vis en couple sans enfant
- ☐ Je vis en couple avec un ou des enfants
- ☐ Je vis avec un colocataire
- ☐ Je demeure avec un membre de ma parenté
- ☐ Autres

Statut d'immigrant ou autochtone

- ☐ Je suis arrivé(e) au Canada depuis moins de 10 ans
- ☐ Mon peuple était ici avant l'arrivée des Européens (Statut d'indien)

Principale source de revenu au moment de l'entretien

- ☐ Aide sociale
- ☐ Solidarité sociale
- ☐ Assurance emploi
 - ☐ Mon travail est saisonnier
- ☐ Indemnités d'accident du travail (dont CSST)
- ☐ Prêts et bourses
- ☐ Régimes de pensions, rentes, sécurité de la vieillesse et autres prestations aux aînés
- ☐ Revenu de travail
 - ☐ Je travaille au salaire minimum
 - ☐ Je travaille à temps partiel
 - ☐ Mon travail est saisonnier
- ☐ Autres sources de revenu (ex. pensions alimentaires, crédit d'impôt pour enfants, etc.)

Nombre d'enfants de 18 ans ou moins vivant avec moi

- ☐ 0
- ☐ 1-2 enfants
- ☐ 3 enfants et plus.

Présence de jeunes enfants

- ☐ Aucun enfant de 12 ans et moins
- ☐ Au moins un enfant entre 6 et 11 ans
- ☐ Au moins un enfant de 5 ans ou moins

Type de logement

- ☐ Je demeure chez un parent
- ☐ Je suis locataire
 - ☐ Je vis en colocation
 - ☐ Mon loyer est subventionné
- ☐ Je suis propriétaire

Niveau de revenu

Mon revenu annuel avant impôts est de

- ☐ Moins de 10 000 \$
- ☐ 10 000 \$ à 14 999 \$
- ☐ 15 000 \$ à 19 999 \$
- ☐ 20 000 \$ à 29 999 \$
- ☐ 30 000 \$ et plus

Transport

- ☐ J'ai (ou une personne qui demeure avec moi) a une voiture
- ☐ Je (ou une personne qui demeure avec moi) suis abonné(e) à Communauto
- ☐ J'ai une passe d'autobus mensuelle

2. Des personnes sur qui compter

Il y a des personnes sur qui je peux compter pour m'aider en cas de réel besoin.⁴

- ☐ Souvent vrai
- ☐ Parfois vrai
- ☐ Jamais vrai

3. Manger à notre faim

1. Je m'inquiète de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent.

- ☐ Souvent vrai
- ☐ Parfois vrai

⁴ Il est possible que les 4 questions (soit 1-10-18 et 23) sur l'aide tangible et matérielle de l'Échelle de provision sociale soient incluses. Si tel est le cas, nous ferons parvenir au comité d'éthique la copie amendée du présent questionnaire.

☐ Jamais vrai

2. Je me demande si la nourriture que je peux me permettre d'acheter pour ma famille sera suffisante.

☐ Souvent vrai

☐ Parfois vrai

☐ Jamais vrai

3. J'ai épuisé toute la nourriture que j'avais achetée et n'avais pas d'argent pour en racheter.

☐ Souvent vrai

☐ Parfois vrai

☐ Jamais vrai

4. Les aliments nécessaires pour préparer un repas étaient épuisés et je n'avais pas d'argent pour en racheter.

☐ Souvent vrai

☐ Parfois vrai

☐ Jamais vrai

5. Nous mangeons la même chose plusieurs jours de suite parce que nous avons seulement quelques types d'aliments sous la main et n'avons pas d'argent pour en acheter d'autres.

☐ Souvent vrai

☐ Parfois vrai

☐ Jamais vrai

Si j'avais à nommer une contrainte majeure (autre que financière) dont j'ai dû tenir compte ces derniers mois pour arriver à bien me nourrir, ce serait :

Schéma d'entretien collectif en lien avec l'objectif 2

Canevas du croisement de savoirs Groupe de résonance 31 mai 2013 (Version du 27 mai 2013)

Lieu : Québec

Salle : La salle du Patro

Nombre de participantEs : entre 50-100 personnes

Heure	Quoi	Matériel	Qui?
7 h 30 - 8 h 15	Rencontre des membres du CR + 4 étudiantes qui vont nous donner un coup de main avec prise de notes (Lucie, Aissatou, Mariétou et Thérèse). Le but est de réviser les derniers détails.	Feuille de coordonnées + accord pour transmettre leurs noms (Mélanie) Formulaires prises de photos (Émilie) Appareil photo (Mélanie) Rallonges : Audrey, Lucie Crayons pour participantEs : Sophie	Table d'accueil : Mijanou + 3 autres membres du CR
8 h 30 - 8 h 50	Mijanou- rencontres membres du CR Micheline – rencontre animateurs ateliers 1 Organisation de la salle : Lucie, Isabelle, Thomas, Gracia Sophie : rencontre des étudiantes Accueil des invitéEs qui sont conviés à s'asseoir en groupe mixte et à lire le formulaire de consentement	Étiquettes personnalisées de couleur selon la catégorie d'acteurs (Sophie); Pochettes qui va contenir : ordre du jour, résumé de la recherche, lettre de consentement, autocollants picots pour exercice de l'après-midi, tablette, description des projets de Msc+Phd, ancrages du projet, bulles, définition de l'autonomie alimentaire (Sophie). Cafetière (Cynthia) Café (Émilie) Lait (Sophie) Formulaires de consentement déjà signés par expertEs de vécu (Cynthia) Paiement des expertEs de	Mettre sur la table : trousse, cartable de Mélanie, portfolio – Mélanie, trousse + rapport (Micheline), livre sur la conscientisation (Émilie)

Heure	Quoi	Matériel	Qui?
		vécu (Mélanie)	
9 : 00	Ouverture ❖ Mots de bienvenue (Isabelle, Thomas, Sophie) : explication des pochettes, remettre vos cocardes, explications des bulles ❖ Présentation du déroulement de la journée (Isabelle et Thomas) ❖ Activité de recherche : les objectifs et principes du GR/valeurs Présentation de l'esprit des croisements de savoirs (Lucie) ❖ Brève description du projet de recherche en 8-10min (Micheline et Audrey) ❖ Répondre aux questions sur le formulaire de consentement et signature de la lettre de consentement (Gracia, Sophie) ❖ Bref tour de table par groupes d'acteurs (Isabelle et	Projecteur et écran : sur place – Isabelle a loué équipement 7 Portables (Lucie, Sophie + 5 étudiantes) Collecte des formulaires de consentement (Gracia + Sophie + 2 membres de l'ÉRA) Mélanie : responsable de conserver les formulaires de consentement	Isabelle et Thomas Membres de l'ÉRA

Heure	Quoi	Matériel	Qui?
	Thomas) : qui vient de Limoilou (levez vous!)? Qui vient de...?		
9 h 45	Atelier 1 – dépôt des savoirs ❖ Explication du premier atelier (Isabelle) ❖ Formation des groupes par catégorie d'acteurs (selon leur couleur) Selon votre expertise (savoir et non ce que vous avez entendu) : 1. Quels sont les principaux défis rencontrés par les personnes en situation de pauvreté en matière d'approvisionnement alimentaire 2. Quels sont les défis et les contraintes dans vos milieux pour tendre vers une autonomie alimentaire pour touTEs?	Divisions en groupes non mixtes (par catégorie d'acteurs). – prévoir des affiches de couleur Isabelle M - cloche Chaque groupe dispose de papier + crayons-feutres + gommette (Cynthia apporte matériel) enregistreuses (Lucie [1], Émilie, Jenni, Lucie F., Micheline) Feuille de consignes pour animateur-trices – Micheline (avec définition de l'autonomie alimentaire) (Micheline) Chaque preneuse de notes a son portable	** Nous avons fait un autre regroupement étant donné liste d'invités** ExpertEs de vécu : animatrice : Cynthia (Lucie Fradet – notes) ExpertEs du milieu décisionnel - politique : animatrice : Émilie (Aissatou - notes) ExpertEs du milieu dont mission tourne autour de l'autonomie alimentaire : Guillaume (Thérèse - notes) ExpertEs du milieu dont mission n'est pas directement en lien avec autonomie alimentaire : Manon (Mariétou : notes) ExpertEs du milieu académique : animatrice :

Heure	Quoi	Matériel	Qui?
			Lucie (Jenni : notes) Chaque groupe expose les papiers sur le mur pour qu'ils puissent être visionnés à la pause
10 h 45	PAUSE	Café et collation – commandé par Isabelle	Pris en charge par le centre
11 : 00	ERA – présente les résultats de recherche en 40 min Distribution d'une feuille de pistes dégagées par les participantEs 20 minutes d'échange avec la salle/Réponses aux questions sur les résultats de recherche	Retour en grand groupe Présentation visuelle	ÉRA
12hrs00	Dîner – et exposition des affiches sur les défis + exposition des cartes produites dans la recherche (Ben) Rencontre des animateurs-trices à 12 h 30	Buffet commandé par Isabelle Affiches des 3 territoires (impression Lucie)	Pas besoin de personnes assignées – prise en charge par le centre
13 : 00	Atelier 2 - En prenant appui sur les travaux de la matinée et votre expérience, réfléchissons à des pistes pour améliorer les services, les programmes et les politiques.	Papier, crayons (Cynthia) Cloche (Cynthia) pour signaler le temps écoulé Achat d'autocollants pour le vote (12 par personne) (Lucie /Sophie) NON enregistré	Animatrice générale : Isabelle 3 personnes par table pour animer Éudiantes :

Heure	Quoi	Matériel	Qui?
	<i>World café</i> modifié avec la méthode des 3 « C » : que devons-nous cesser? Continuer? Créer de nouveau? Afin d’aller vers une autonomie alimentaire pour tous. 4 thèmes : local (Limoilou), local Charlevoix, régional (Manon Roy), national (Lucie G.) : 4 grandes stations avec 3 tables par station 20 minutes par table Procéder à un vote par priorisation (3 picots/par table) : les personnes vont mettre sur chaque table des picots sur les actions qu’ils jugent importantes (20 min). Chaque personne est invitée à « voter » à l’aide d’autocollants pour les pistes de solutions qui leur semblent plus prometteuses		prendre les notes à la fin de l’exercice Mélanie- prise de photos des tables Limoilou (Gracia, Audrey, étudiante) Charlevoix (Émilie, Julie R, étudiante), Régional (Manon Roy, Micheline + étudiante), National (Lucie G.+ Sophie étudiante)
14 : 40	Pause : rencontre entre les animateurs-trices sous leadership de Lucie pour décider des 4 pistes à réfléchir plus en profondeur 14 h 55 annonce des	Prévoir des pichets d’eau	

Heure	Quoi	Matériel	Qui?
	4 pistes		
15 h	Les participantEs sont invitéEs à aller à la table de leur choix pour réfléchir à leur action 15 h - 15 h 30 Exercice avec la grille	Outils de réflexion sur l'intervention remis à chaque animateur (Cynthia prépare document). Enregistrement	4 animateurs + 4 étudiantes (prise de note + enregistrement) Vigilance AVEC : Mélanie, Audrey, Maryline, Johanne (Back up Monique Toutant, Micheline)
15 : 40	Retour en grand groupe - Suites de la rencontre (vous recevrez notes des ateliers compilées par étudiantes - équipe de recherche fera une analyse de la journée + - transmettra les coordonnées de ceux et celles qui ont donné accord avec rapport - Suites de la recherche (	Rien	Sophie et Gracia

Heure	Quoi	Matériel	Qui?
	lancement du rapport de recherche et d'un guide de pratiques AVEC au cours de l'automne + articles (sur cartographie, autonomie alimentaire, les pratiques AVEC + 2 mémoires de maîtrise au cours de l'automne et hiver).		
15 : 45	Évaluation de la journée et retour sur le AVEC (Émilie) cocktail des bulles Fin de la rencontre	Format idem qu'à Charlevoix Inviter les personnes à prendre des bulles dans leur pochette Collecte des bulles : étudiantes + membres de l'ÉRA	Émilie

Responsabilités :

- Animation : Isabelle et Thomas
- Présentation de la recherche le matin : Micheline + Audrey
- Présentations des résultats : ERA
- Coin pour Ben avec exposition de ses cartes
- Accompagnement des expertEs de vécu : Cynthia
- Responsable de la table d'accueil (7 h 30 à 9 h : Mijanou + 3 personnes (dont une qui reste pour les retardataires)
- Pauses et diner : (Isabelle commande buffet (8,50 \$ par personne pour diner et 150 \$ pour pause du matin)
- Atelier 1 : 5 animatrices + 5 étudiantes preneuses de notes (Lucie, Aissatou, Mariétou, Thérèse, Jenni)
- Atelier 2 : 4 animatrices + 4 étudiantes preneuses de notes (Lucie, Aissatou, Mariétou et Thérèse)
- Ramasser la salle : tous les membres du CR

Logistique Voir colonne dans tableau

- Matériel d'animation : Cynthia, Sophie et Lucie
- Enregistreuses : Émilie, Sophie et Lucie
- Paiement et formulaires de consentement : Sophie, Gracia et Mélanie

Outil utilisé dans le Groupe de résonance dans le cadre du projet de recherche (objectif 2)

Atelier 3 – Réfléchir à une intervention prometteuse
Grille d'analyse pour une proposition de projet

Piste d'action choisie :

1- Les occasions favorables ou les éléments facilitateurs :

2- Les obstacles potentiels ou rencontrés :

3- Les expériences similaires réussies :

4- Les besoins (matériels, financiers, humains, etc.) pour le faire :

5- Les étapes pour y arriver :

--

6- Par où commencer :

--

7- Autres points à considérer :

--

Guide d'entretien utilisé dans le cadre de l'objectif 3

Schéma d'entretien collectif sur le AVEC – Comité de recherche (Preliminaire)

Accueil et introduction

- Mise en contexte (cet entretien s'inscrit dans le cadre des activités d'une journée de travail du Comité de recherche); Durée prévue : 2 heures.
- Expliciter les objectifs de l'entretien et son déroulement :
 - o Rappeler la question 3 du protocole : quelles sont les conditions propices au développement d'une approche AVEC au sein d'un projet de recherche s'inscrivant dans le cadre de la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale
 - o On vise à documenter, à partir de l'expérience de chacun-e, la portée du projet ainsi que les modalités (nos outils, nos façons de faire, nos pratiques) du AVEC qui contribue ou non à cette portée, en s'appuyant sur des exemples tirés de notre expérience, en se référant notamment aux journaux de bord.
 - o Préciser qu'il s'agit d'une approche réflexive, s'ancrant dans la diversité des expériences et des points de vue. Nous ne sommes pas à la recherche d'un consensus. L'expression de positions divergentes est au contraire souhaitée. On se donne le temps de réfléchir ensemble sur ce qui s'est passé jusqu'à maintenant et sur ce qu'on entrevoit pour l'avenir.
 - o Rappeler les consignes de fonctionnement propre à la charte AVEC.
 - o Annoncer que l'entretien se déroule en deux temps : 1^{er} : réflexion sur la portée du projet (la plus value); 2^e réflexion sur nos pratiques AVEC et leur rôle dans la portée du projet.
 - o Lire le formulaire de consentement et répondre aux dernières questions.

Note aux animatrices :

- o soutien visuel : PPT
- o Une diapo présentant la question de recherche et les objectifs;

- o Une diapo illustrant schématiquement la démarche dans le temps de la collecte de données en lien avec la question de recherche explorée.

Début de l'entretien

Note aux animatrices :

- o répartition des rôles pour l'ensemble de l'entretien
 - o L'animatrice inscrit succinctement les réponses au tableau⁵, afin de soutenir l'échange;
 - o La coanimatrice note l'ordre des prises de parole et intervient au besoin (questions de recherche et cadre d'analyse en tête); elle est la gardienne du temps et s'assure du bon fonctionnement de l'enregistreuse;
 - o L'étudiantE note, avec le Smart pen, les débuts de phrase en y associant le no de code de la personne prenant la parole.

Premier bloc : portée du projet pour leur expertise, leur pratique, leur engagement et leur vie personnelle

NOTE AUX ANIMATRICES (PREMIER BLOC) :

- o Les questions s'appuient sur les critères relationnels et éthiques de Lincoln en matière de recherche participative.
- o Recueillir les réponses de façon spontanée, sans tour de table formel.
- o S'assurer que tous aient voix au chapitre, en requérant, au besoin, à la stratégie des pierres pour réguler la prise de parole. (Technique liée au diagnostic rapide en milieu rural, où les personnes doivent prendre, à chaque prise de parole, une petite pierre, et la déposer en face d'elle. Cette pratique autorégule la prise de parole.)
- o S'assurer de tenir compte des principes de la charte AVEC si pertinent (c.-à-d. : Débuter par la prise de paroles des personnes en situation de pauvreté).

⁵ Idéalement : avoir à notre disposition un grand tableau blanc où l'ensemble des réponses pourront être inscrites, ou coller préalablement de grandes feuilles (*chartboard*) pour y inscrire nos réponses au fur et à mesure... ces notes serviraient de matière première à partir de laquelle le groupe construira sa réflexion... ainsi il gardera les idées émises au fur et à mesure devant lui et pourra s'en resservir pour avancer dans sa réflexion. Le tableau est aussi un soutien à l'animateur lorsqu'il doit faire les synthèses.

- o À la suite des réponses (pour chaque catégorie de questions), amorcer un travail d'analyse collective – voir notes aux animatrices ci-dessous.

QUESTIONS :

(Critère d'authenticité ontologique)

1. Qu'avons-nous vu/appris depuis les débuts des travaux qui nous font mieux comprendre les enjeux entourant l'autonomie alimentaire?
2. Qu'avons-nous vu/appris depuis les débuts des travaux qui nous font mieux comprendre ce qu'est le AVEC?

Note aux animatrices : explorer si la participation au projet a apporté un gain significatif en la matière; statuer si ce constat est positif ou négatif; si des divergences apparaissent selon la nature des acteurs. Ne pas chercher à atténuer les divergences. Les mettre en relief. Ne pas rechercher le consensus,

(Critère d'authenticité éducative)

3. Depuis le début des travaux, quels sont nos constats sur les causes et les solutions liées à l'autonomie alimentaire?
4. Depuis le début des travaux, quelles sont nos découvertes concernant les raisons d'être de l'AVEC?

Note aux animatrices : explorer si les participant-es notent un passage du « je au nous » dans leurs découvertes et constats; statuer si ce constat est positif ou négatif; si des divergences apparaissent selon la nature des acteurs. Ne pas chercher à atténuer les divergences. Les mettre en relief.

(Critère d'authenticité catalytique)

5. Quelle transformation, le fait de participer à ce projet amène-t-il dans nos vies personnelles et dans nos engagements envers nos communautés? Et qu'en est-il de notre désir d'agir sur l'autonomie alimentaire? D'agir AVEC?

Note aux animatrices : explorer si les participant-es sont vitalisé-es par les résultats et si ces derniers les amènent à agir « différemment » ou « consciemment » dans leur milieu; statuer si ce constat est positif ou négatif; si des divergences apparaissent selon la nature des acteurs. Ne pas chercher à atténuer les divergences. Les mettre en relief.

(Critère d'authenticité tactique)

6. Quels sont les outils ou façons de faire (pratiques) que nous avons appris à maîtriser depuis le début des travaux et qui font une différence dans nos vies? Donner des exemples.

Note aux animatrices : explorer si les participant-es ont maîtrisé des outils développés dans le cadre de la recherche et sont passé-es à l'action; statuer si ceci est positif ou négatif; si des divergences apparaissent selon la nature des acteurs. Ne pas chercher à atténuer les divergences. Les mettre en relief. Ne pas chercher le consensus.

(Ouverture au-delà des critères)

7. Quelles sont les contributions que vous aviez imaginées, au moment où vous avez décidé de vous impliquer dans ce projet, et qui ne se sont pas concrétisées? Quelles sont par exemple, les avenues, les actions, que vous auriez souhaité mettre de l'avant? Les stratégies auxquelles vous aviez pensé et que vous vous êtes aperçu qu'elles étaient difficiles à concrétiser?

CONCLUSION DU PREMIER BLOC

8. Qu'est-ce qui vous étonne? Détonne? Résonne dans ce qui est amené?
9. Qu'est-ce qui revient de commun/de distinct? En quoi ceci nous informe-t-il sur la portée du projet? (Positif et négatif) – (tenir compte des divergences/convergences).

Note aux animatrices :

- o Réaliser, ce faisant, une synthèse (regrouper l'information implicitement).
- o Rester très sensible à l'émergence d'expressions, de métaphores et de concepts ainsi que des associations faites par les participant-es.

PAUSE

Durant la pause, les animatrices se concertent pour voir quels aspects n'ont pas été abordés durant la discussion, et pour préparer la suite (réajuster temps; priorités).

Deuxième bloc : explorer les liens entre la portée du projet et nos principes et pratiques AVEC

NOTE AUX ANIMATRICES (DEUXIÈME BLOC) :

- o Revenir dans un 1^{er} temps sur la charte des principes AVEC : la regarder ensemble.
- o Recueillir les réponses spontanées.
- o S'assurer que tous aient voix au chapitre, en requérant, au besoin, à la stratégie des pierres pour réguler la prise de parole. (Technique liée au diagnostic rapide en milieu rural, où les personnes doivent prendre, à chaque prise de parole, une petite pierre, et la déposer en face d'elle. Cette pratique autorégule la prise de parole.)
- o S'assurer de tenir compte de la charte AVEC (c.-à-d. : Débuter par la prise de parole des personnes en situation de pauvreté).
- o À la suite des réponses (pour chaque catégorie de question), amorcer un travail d'analyse collective – voir notes aux animatrices ci-dessous.
- o Soutien visuel : PPT
 - o Une diapo reprenant les éléments de la charte AVEC

QUESTIONS :

Que nous apprennent ces retombées sur les principes AVEC? Revisitons ensemble notre charte AVEC.

10. Quels principes de l'AVEC semblent particulièrement porteurs/contraignants/inopérants à la lumière des retombées observées ou ressenties?
11. Ces retombées nous mettent-elles sur la piste de nouveaux principes AVEC non tenus en compte dans notre charte? Si oui, quels seraient-ils?
12. Quelles façons de faire/pratiques semblent particulièrement porteuses/contraignantes/inopérantes?
13. Ces retombées nous mettent-elles sur la piste de nouvelles pratiques AVEC? Si oui, quelles seraient-elles?
14. Si nous avons aujourd'hui, à la lumière de l'expérience, à redéfinir le AVEC, le AVEC serait :
15. En quoi ceci a-t-il un impact sur la charte AVEC développée au printemps 2012?

CONCLUSION DU DEUXIÈME BLOC

16. Qu'est-ce qui vous étonne? Détonne? Résonne dans ce qui est amené?

17. Qu'est-ce qui revient de commun/de distinct? En quoi ceci nous informe-t-il sur l'AVEC (tenir compte des divergences/convergences).

Note aux animatrices :

- o l'animatrice réalise ce faisant une synthèse (regrouper l'information implicitement).
- o Rester très sensible à l'émergence d'expressions, de métaphores et de concepts ainsi que des associations faites par les participant-es.

Conclusion

18. Quels leçons et enseignements tirez-vous en matière de pratiques AVEC pour la suite du projet (ou autres projets éventuels)?

19. Qu'est-ce qui gagnerait, à ce stade-ci, à être envisagé, fait, mis en place pour y (remédier/soutenir/encourager, etc.) – s'ancrer ici dans le vocabulaire des interlocuteurs-trices)?

20. Avant de fermer l'échange, avec quoi repartez-vous, qu'est-ce qui vous reste d'incontournable, en un ou deux mots?

Note aux animatrices pour la question 18 : effectuer un tour de table pour clore l'entretien (1 minute max. par personne).

21. Est-ce complet pour aujourd'hui?

Note aux animatrices pour la question 21 : vérifier avec un contact visuel auprès de chaque participant-e. Au besoin donner la parole pour permettre la fermeture.

Schéma d’entrevue individuelle (semi-structurée) – Expertes de vécu

- ☐ Rappel du principe de confidentialité et de la liberté ou non de répondre aux questions
- ☐ Demande d’une permission pour enregistrer
- ☐ Présentation des objectifs du projet et des étapes de l’entretien et de sa durée (1 h) en précisant qu’il y aura une entrevue de groupe pour approfondir certains aspects.

Objectif : Évaluer l’apport du projet VAATAVEC au développement du pouvoir d’agir (DPA), à partir de votre perception.

Vision du projet et motivations

1. Comment et pourquoi as-tu eu envie de t’impliquer dans ce projet?
 - ☐ Qu’est-ce qui t’a donné le goût?
 - ☐ Quelles étaient tes motivations?
 - ☐ Avais-tu des peurs des résistances?
 - ☐ Qu’est-ce qui t’a donné envie de les dépasser et de plonger?

La participation

2. Décris-moi ta participation dans le projet?
 - ☐ Vois-tu des changements dans ta participation, si tu compares au début et à la fin? Si oui, lesquels? Dans l’ÉRA? Dans le CR?
 - ☐ Qu’est-ce qui a facilité ou nuit à ta participation?
 - ☐ Quelles sont les activités/étapes/lieux du projet où tu t’es sentie la plus impliquée? Comment l’expliques-tu?
 - ☐ Aurais-tu des recommandations pour faciliter la participation des expertes du vécu, si le projet était à refaire?

L’estime de soi

3. Le fait de participer dans le projet a-t-il changé ta façon de te percevoir?
 - ☐ Dans ta confiance en toi?
 - ☐ Dans ta satisfaction personnelle?
4. Explique-moi qu’est-ce qui a contribué à ces changements.
5. Comment te sens-tu dans le projet (ÉRA/CR), en comparaison avec le tout début?

La conscience critique

6. Parle-moi de ta manière de voir le problème de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté en général?

☐ Sur les deux territoires?

7. Qu'est-ce qui a changé dans ta vision du problème?

☐ Comment expliques-tu ce changement?

☐ Cette façon de voir le problème change-t-elle des choses dans ta vie?

☐ Si oui, qu'est-ce qui est différent?

8. Comment vois-tu l'impact du projet pour les personnes et les collectivités participantes?

☐ Qu'est-ce que ça peut apporter de participer à un tel projet?

Conclusion

9. Comment vois-tu les suites de ce projet?

10. Quel message veux-tu qu'on retienne de ton expérience?

11. En portant un regard global sur le projet, quel est ton coup de cœur?

12. En portant un regard global sur le projet, quel est ton coup de poing?

13. Y a-t-il des choses que tu aimerais ajouter?

14. Comment as-tu trouvé cette entrevue?

Schéma d’entrevue de groupe (semi-structurée)- Expertes de vécu

- ☐ Rappel du principe de confidentialité et de la liberté ou non de répondre aux questions
- ☐ Demande d’une permission pour enregistrer
- ☐ Présentation des objectifs du projet (si besoin de rappel) et des étapes de l’entretien de groupe et de sa durée (2 h)

Objectifs :

- ☐ Présenter les résultats préliminaires issus de la catégorisation et de l’analyse des données des entretiens individuels (1 h);
- ☐ Approfondir certains éléments dégagés lors du premier entretien (1 h)

Retour sur la présentation de l’analyse préliminaire

1. Y a-t-il des éléments de la présentation du début, sur lesquelles vous voudriez revenir?

Représentation du projet

2. Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit en entendant VAATAVEC?
 - ☐ Une phrase... une image... un mot (en expliquant pourquoi)
 - ☐ Que fait-VAATAVEC?
 - ☐ Que vise VAATAVEC?

Représentation des rapports entre différentes expertises

3. Comment voyez-vous les rapports entre les différentes expertises?

Représentations de mon rôle dans le projet

4. Comment voyez-vous mon rôle dans le projet?
 - ☐ Le titre officiel était intervenante AVEC, qu’est-ce que ça évoque?
 - ☐ Comment décrivez-vous le type d’accompagnement que j’avais à faire?

Journal de bord pour les participantEs du CR en lien avec l'objectif 3

Notes aux membres du comité d'éthique (ce paragraphe n'apparaîtra pas dans le document remis au participant)

Ce journal de bord individuel et facultatif vient en soutien au processus réflexif dans le cadre du projet **Vers une autonomie alimentaire pour tous – agir et vivre ensemble le changement – AVEC**. Il vise à documenter la portée du processus AVEC et/ou participatif, en s'appuyant sur les critères éthiques et relationnels propres aux démarches participatives proposées par Y. Lincoln (1995). Ce journal vise également à explorer les liens avec les principes et les pratiques AVEC qui seront établis en juin 2012, par le comité de recherche.

Les matrices du journal de bord seront remises dans une chemise à deux pochettes avec des feuilles volantes et des intercalaires à chacun des membres du Comité de recherche. La disposition par matrice permettra aux participantEs de voir l'évolution dans le temps de leurs réponses à une même question. La charte des principes AVEC y sera également insérée, à titre de document de référence.

Notes aux participantEs du comité de recherche

Ce journal de bord se veut un espace pour déposer vos pensées sur l'expérience AVEC du projet « **Vers une autonomie alimentaire pour tous – agir et vivre ensemble le changement – AVEC** ». L'objectif : vous aider à recueillir vos idées afin de nourrir les échanges lors des entretiens collectifs, qui porteront sur le thème du AVEC. L'expérience tend à démontrer que la réflexion collective gagnera en profondeur et richesse si chacunE dépose ses idées à la suite de chaque rencontre du comité de recherche (CR). Cet exercice demeure toutefois optionnel. Si vous le souhaitez, vous pourrez remettre à l'équipe de recherche des extraits de votre journal de bord, afin d'alimenter l'analyse des données sur le AVEC.

Vous y trouverez les questions phares qui seront reprises lors des entretiens collectifs du CR portant sur le AVEC. La disposition dite « par matrice » vous permettra de voir l'évolution dans le temps de vos réponses à une même question.

Nous y avons également inséré à la toute fin une vingtaine de pages blanches ainsi qu'une enveloppe transparente. Ces espaces vous

appartiennent pour y inscrire ou y glisser d'autres notes/images/schémas/documents que vous jugerez utiles.

Matrices

Date	Qu'ai-je vu/appris depuis les débuts des travaux qui me font mieux comprendre les enjeux entourant l'autonomie alimentaire?	Qu'ai-je vu/appris depuis les débuts des travaux qui me font mieux comprendre ce qu'est le AVEC?
(ex. : 8 mai 2012)		
Date	Qu'ai-je vu/appris depuis les débuts des travaux qui me font mieux comprendre les enjeux entourant l'autonomie alimentaire?	Qu'ai-je vu/appris depuis les débuts des travaux qui me font mieux comprendre ce qu'est l'AVEC?
(ex. * juin 2012)		

--	--	--

Feuille RÉPÉTÉE SEPT FOIS (13 à 14 rencontres du comité de recherche prévues) – verso vide – si besoin d’écrire plus

INTERCALAIRE DE COULEUR avec onglet pour séparer les sections et retrouver rapidement une nouvelle série de questions

Date	Depuis le début des travaux, quel est mon constat sur les causes et les solutions liées à l'autonomie alimentaire?	Depuis le début des travaux, quelles sont mes découvertes concernant les raisons d’être de l'AVEC
(ex. : 8 mai 2012)		
Date	Depuis le début des travaux, quel est mon constat sur les causes et les solutions liées à l'autonomie alimentaire?	Depuis le début des travaux, quelles sont mes découvertes concernant les raisons d’être du AVEC
(ex. 8 juin 2012)		

--	--	--

Feuille RÉPÉTÉE SEPT FOIS (13 à 14 rencontres du comité de recherche prévues) – verso vide – si besoin d’écrire plus

INTERCALAIRE DE COULEUR avec onglet pour séparer les sections

Date	Quelle transformation, le fait de participer à ce projet amène-t-il dans ma vie personnelle et dans mon engagement envers ma communauté? Donner des exemples.	En quoi le fait de participer à ce projet éveille-t-il/empêche-t-il (?) mon désir d’agir sur l’autonomie alimentaire et comment?	En quoi le fait de participer à ce projet éveille-t-il/empêche-t-il (?) mon désir d’agir AVEC et comment?
(ex. : 8 mai 2012)			
Date	Quelle transformation, le fait de participer à ce projet amène-t-il dans ma vie personnelle et dans mon engagement envers ma communauté? Donner des exemples.	En quoi le fait de participer à ce projet éveille-t-il/empêche-t-il (?) mon désir d’agir sur l’autonomie alimentaire et comment?	En quoi le fait de participer à ce projet éveille-t-il/empêche-t-il (?) mon désir d’agir AVEC et comment?
(Ex. 8 juin 2012)			

--	--	--	--

Feuille RÉPÉTÉE SEPT FOIS (13 à 14 rencontres du comité de recherche prévues) – verso vide – si besoin d’écrire plus

INTERCALAIRE DE COULEUR avec onglet pour séparer les sections

Date	Quels sont les outils ou façons de faire que j'ai appris à maîtriser depuis le début des travaux et qui font une différence dans ma vie de tous les jours?
(ex. 8 mai 2012)	
Date	Quels sont les outils ou façons de faire que j'ai appris à maîtriser depuis le début des travaux et qui font une différence dans ma vie de tous les jours?
(ex. * juin 2012)	

--	--

Feuille RÉPÉTÉE SEPT FOIS (13 à 14 rencontres du comité de recherche prévues) – verso vide – si besoin d’écrire plus

INTERCALAIRE DE COULEUR avec onglet pour séparer les sections

Date	Quels principes/pratiques du AVEC me semblent particulièrement porteurs/contraignants dans les retombées positives ou négatives observées ou ressenties?	Mes observations m’amènent à penser que d’autres principes/pratiques du AVEC sont à l’œuvre soit...
(ex. 8 mai 2012)		
Date	Quels principes/pratiques du AVEC me semblent particulièrement porteurs/contraignants dans les retombées positives ou négatives observées ou ressenties?	Mes observations m’amènent à penser que d’autres principes/pratiques du AVEC sont à l’œuvre soit...
(ex. 8 juin 2012)		

--	--	--

Feuille RÉPÉTÉE SEPT FOIS (13 à 14 rencontres du comité de recherche prévues) – verso vide – si besoin d'écrire plus

INTERCALAIRE DE COULEUR avec onglet pour séparer les sections

Date	Si j'avais, aujourd'hui, à définir le AVEC, le AVEC serait :
	Si j'avais, aujourd'hui, à définir le AVEC, le AVEC serait :

Feuille RÉPÉTÉE SEPT FOIS (13 à 14 rencontres du comité de recherche prévues) – verso vide – si besoin d'écrire plus

Outil utilisé dans le cadre de l'objectif 3

**Vers une autonomie alimentaire pour touTEs : agir et vivre ensemble
le changement – AVEC**

Questionnaire d'auto-évaluation du comité de recherche

Outil de vigilance de l'AVEC

CR du ____

Type d'acteur :

CochercheurE citoyen/experte de vécu_____

**CochercheurE milieux de la pratique institutionnelle ou
communautaire**_____

CochercheurE académique _____

	Ne s'a ppl iqu e pas à cet te ren con tre	Pa s du tout	Un pe u	Mo dér ém ent	As sez	To ut à fait	Commentaires
1- A-t-on pensé AVEC (globalement)?							
2-Je sentais que je pouvais exprimer mes émotions							
3-Le contenu a été bien vulgarisé							
4-Les objectifs de la rencontre étaient clairs							
5-J'étais suffisamment informéE et outilléE pour participer pleinement à la rencontre							
6- J'ai senti que mon expertise a été considérée et intégrée dans la réflexion							

	Ne s'a ppl iqu e pas à cet te ren con tre	Pa s du to ut	U n pe u	Mo dér ém ent	As sez	To ut à fait	Commentaires
7-Je considère que les expertises du vécu ont été entendues et intégrées dans la réflexion							
8- Je me suis sentiE à l'aise d'exprimer mon point de vue							
9- J'ai senti que l'on a écouté mon point de vue							
10- J'ai senti que les membres du CR ont écouté les points de vue des autres même s'ils n'étaient pas d'accord							
11-La prise de parole était bien équilibrée entre les membres du CR							
12-Les tours de parole ont été respectés							
13- Je ne me suis pas sentiE jugéE							
14- J'ai senti qu'on me faisait confiance							
15- La rencontre n'était pas trop chargée							
16- Le rythme de la rencontre était bon (pas trop lent, pas trop rapide)							

	Ne s'a ppl iqu e pas à cet te ren con tre	Pa s du to ut	U n pe u	Mo dér ém ent	As sez	To ut à fait	Commentaires
17- L'animation était assez flexible pour permettre les « détours »							
18- L'animation était assez dirigée pour atteindre les objectifs de la rencontre							
19- Les préoccupations ont été prises en compte même si ce n'était pas prévu à l'ordre du jour							
20- Des points de l'ordre du jour font appel à des expertises autres qu'universitaires							
21- L'animation était pour moi participative							
22- A-t-on décidé AVEC? (globalement)							
23- J'ai senti qu'on a tenu compte de mes idées dans la prise de décisions							
24- Je me suis sentiE à l'aise de montrer mon opposition							
25- Je me suis sentiE soutenuE quand on s'est opposé à mes idées							
26- Je considère que nous avons traité des problèmes ou des conflits de façon satisfaisante							

	Ne s'applique pas à cette rencontre	Pas du tout	Un peu	Moderément	Assez	Tout à fait	Commentaires
27 - J'ai eu le sentiment de participer à la prise de décision							
28- Je comprends comment les décisions ont été prises (transparence)							
29- A-t-on agi avec? (globalement)							
30- Je sens qu'on fait appel à moi dans les activités de la recherche							
31- Je considère que l'expertise de vécu est intégrée dans les activités de la recherche							
32- On a facilité ma prise de paroles en public, pour parler de la recherche							
33- L'ordre du jour est pensé AVEC (a été préparé avec différents membres du CR)							
Mes suggestions pour nous améliorer							
Comment je me sens?							

	Ne s'a ppl iqu e pas à cet te ren con tre	Pa s du to ut	U n pe u	Mo dér ém ent	As sez	To ut à fait	Commentaires

D. Formulaire de consentement en lien avec les trois objectifs du projet de recherche

FEUILLET D'INFORMATION DESTINÉ AUX EXPERTES DU VÉCU INVITÉES À PARTICIPER AUX ENTRETIENS COLLECTIFS

Titre de la recherche : Vers une autonomie alimentaire pour tous : agir et vivre Ensemble le changement - AVEC

Chercheure principale : Sophie Dupéré, Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval

Chercheures académiques associées : Lucie Gélneau et Micheline Bélisle

Organismes participants : Ateliers à la terre du Centre Jacques-Cartier, chantier sécurité alimentaire ATI Limoilou, ATI Charlevoix-Est, Collectif pour un Québec sans pauvreté, CSSS de la Vieille-Capitale, Direction générale de la santé publique, Évasion St-Pie X, Mères et monde, Moisson Québec.

Source de financement : Fonds de recherche du Québec- Société et Culture (FRQSC)

Avant d'accepter de participer à la présente recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de cette recherche, ses procédures, ses avantages, ses risques et ses inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document

Nature de la recherche : Vous êtes invitéEs à collaborer à une recherche qui vise à :

- mieux comprendre les *ressources que vous utilisez pour vous nourrir et ce qui vous aide ou vous nuit pour y arriver*;
- identifier des pistes pour améliorer les services, les programmes et politiques afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour touTEs;
- mieux comprendre comment faire de la recherche AVEC des personnes en situation de pauvreté et en documenter sa portée.

Déroulement de la participation : Dans le cadre de cette recherche, vous êtes invités à participer à deux (2) rencontres collectives. En compagnie de personnes vivant des situations de pauvreté, vous partagerez vos

expériences et vos savoirs en vous appuyant sur votre vécu. Vous serez invitéE à la fin de la rencontre à remplir un bref questionnaire sociodémographique (ce qui devrait prendre environ 5 minutes). Ces rencontres collectives sont d'une durée totale d'environ trois et demie (3,5) heures chacune.

Inconvénients et risques prévisibles : Votre participation à cette recherche ne comporte aucun risque physique ou psychologique particulier. Si jamais votre participation vous préoccupait ou vous bouleversait, vous pourrez discuter avec une intervenante associée à l'équipe de recherche qui vous conseillera ou vous dirigera vers les ressources appropriées.

Avantages et bénéfices : Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances sur la question de l'autonomie alimentaire. Cette recherche vous permettra d'approfondir vos réflexions et de contribuer, par votre savoir et votre expertise, à l'identification de pistes pour améliorer les services, les programmes et les politiques afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour touTEs.

Droit de retrait : Votre participation à cette recherche est tout à fait volontaire. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser d'y participer. Vous pouvez choisir de ne pas répondre à certaines questions. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation à tout moment, sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important d'en prévenir les chercheurs dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant seront alors détruits.

Dédommagement : Un montant de 20 \$, en reconnaissance de votre participation et de votre expertise, vous sera remis à la fin de chaque rencontre. Un repas vous sera servi. Les frais de gardiennage, au besoin, vous seront remboursés. Un service de covoiturage ou des billets d'autobus vous seront offerts au besoin. Nous cherchons ainsi à atténuer les inconvénients provoqués par la recherche, en particulier pour le temps passé à cette activité.

Confidentialité et gestion des données :

À la suite de ces rencontres, votre identité sera protégée de la façon suivante :

- ❖ les rencontres seront enregistrées. Les enregistrements seront conservés dans un fichier sécurisé. L'ensemble des données et du matériel de recherche (y compris les enregistrements, la liste des noms et des codes, les formulaires de consentement seront effacés un an après le dépôt du rapport de recherche (été 2014);
- ❖ le contenu des enregistrements sera transcrit sur papier. Afin d'assurer votre confidentialité, vos paroles apparaîtront sous une nouvelle identité. Dans les publications et lors des présentations, les informations personnelles permettant de vous identifier (ex. : nom, âge, emploi, noms des enfants, noms de lieux) seront modifiées;
- ❖ aucune personne autre que l'équipe de recherche n'aura accès aux enregistrements et aux confidences personnelles partagées, sauf dans les cas prévus par la loi de la protection de la jeunesse. Dans ces cas, une mise en lien avec les intervenantEs sera effectuée.
- ❖ les cartes seront photographiées. Les données seront transposées sur des cartes à l'échelle du territoire aux fins d'analyse collective avec des acteurs clefs du milieu. Les informations personnelles permettant de vous identifier n'apparaîtront pas sur ces cartes.
- ❖ les données personnelles (enregistrement, liste des noms et des codes, formulaires de consentement) seront effacées un an après le dépôt du rapport de recherche (été 2014);

Notez que du fait que ces entretiens sont collectifs, nous ne pouvons assurer une totale confidentialité. Toutefois, chacune des personnes présentes doit s'engager à respecter la confidentialité des renseignements concernant les autres membres du groupe et garder pour elle les propos tenus par les autres lors de ces rencontres.

Une copie signée de votre consentement sera conservée sous clé dans une enveloppe dans le bureau de la chercheuse principale et une autre vous sera remise.

Diffusion des résultats : Les résultats de cette recherche seront présentés aux membres du comité de recherche, aux organismes communautaires et aux autres organismes participants qui en feront la demande. Les résultats pourront également être publiés dans des revues scientifiques, dans des colloques pour les intervenantEs ou dans des congrès scientifiques, en portant attention à ce que les informations ne puissent vous identifier.

Éthique : Cette recherche a fait l'objet d'une approbation officielle par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval, no – 2012-099/29-05-2012.

Personnes ressources : Pour toute information concernant le projet de recherche ou pour vous retirer, vous pouvez contacter les chercheuses Sophie Dupéré, au 418-656-2131 poste 7431 ou par courriel à Sophie.dupere@fsi.ulaval.ca, ou Lucie Gélneau au 418-561-6633 ou par courriel lucie.gelneau@videotron.ca.

Remerciements : Votre collaboration est précieuse pour la réalisation de la présente recherche et nous vous remercions d'accepter d'y participer.

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de
l'Université Laval :

No d'approbation 2012-099A-1/22-11-2012

1. J'ai eu en ma possession un exemplaire du formulaire de consentement dont j'ai pris connaissance.
2. On m'a expliqué verbalement la nature, le but et les procédures de cette recherche.
3. On m'a informéE des avantages et du fait qu'il n'y avait pas de risque connu associé à ma participation.
4. Je comprends que ma participation est volontaire et que je peux me retirer en tout temps sans que cela me nuise.
5. Je comprends que les données de cette recherche seront traitées en toute confidentialité et qu'elles ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques. Je comprends que mon nom ne sera jamais associé aux témoignages.
6. Je consens à l'enregistrement des entretiens.
7. J'ai pu poser toutes les questions voulues concernant cette recherche et j'ai obtenu des réponses satisfaisantes.
8. On m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.
9. J'ai bien reçu toute l'information nécessaire concernant ma participation et je comprends bien ce qui est attendu de moi.

Je, soussignéE, accepte de participer à cette recherche

Nom de la personne participante :

Signature Date : jour/mois/année

Nom du témoin :

Signature Date : jour/mois/année

Plaintes ou critiques : Toute plainte ou critique relativement à ce projet de recherche pourra être adressée, en toute confidentialité, au bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval dont les coordonnées sont les suivantes : Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320
2325, rue de l'Université

Université Laval,
Québec (Québec) G1V 0A6
Renseignements — Secrétariat : (418) 656-3081
Ligne sans frais : 1-866-323-2271
Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

**Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche
de l'Université Laval :**

No d'approbation 2012-099A-1/22-11-2012

FEUILLET D'INFORMATION
DESTINÉ AUX EXPERTES DU VÉCU INVITÉES À PARTICIPER AUX
RENCONTRES DU GROUPE DE RÉSONANCE

Titre de la recherche : Vers une autonomie alimentaire pour touTEs : agir et vivre ensemble le changement - AVEC

Chercheure principale : Sophie Dupéré, Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval

Chercheures académiques associées : Lucie Gélneau et Micheline Bélisle

Organismes participants : Ateliers à la terre du Centre Jacques-Cartier, chantier sécurité alimentaire ATI Limoilou, ATI Charlevoix-Est, Collectif pour un Québec sans pauvreté, CSSS de la Vieille-Capitale, Direction générale de la santé publique, Évasion St-Pie X, Mères et monde, Moisson Québec.

Source de financement : Fonds de recherche du Québec - Société et Culture (FRQSC)

Avant d'accepter de participer à la présente recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de cette recherche, ses procédures, ses avantages, ses risques et ses inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

Nature de la recherche : Vous êtes invitéEs à collaborer à une recherche qui vise à :

- mieux comprendre les *ressources qu'utilisent des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion pour se nourrir et connaître ce qui aide ou ce qui nuit pour y arriver*;
- identifier des pistes pour améliorer les services, les programmes et politiques afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour touTEs;
- mieux comprendre comment faire de la recherche AVEC des personnes en situation de pauvreté et en documenter sa portée.

Déroulement de la participation : Votre participation à cette recherche consiste à prendre part à un croisement de savoirs dans le cadre d'une rencontre de groupes d'une journée d'une durée totale de 6 heures. La méthode du croisement de savoirs vise à mettre en commun trois types de connaissances, considérées sur le même pied d'égalité : la connaissance du vécu, la connaissance universitaire et la connaissance de l'action. **Dans le cadre de ce croisement de savoirs, vous êtes invitéEs à participer à titre d'expertEs de vécu.**

La rencontre de groupe réunira une cinquantaine de personnes, soit des femmes et des hommes vivant en situation de pauvreté ainsi que des personnes préoccupées par la question de l'autonomie alimentaire provenant

de différents milieux (milieux de pratiques professionnels et communautaires, milieux décisionnels, secteur agroalimentaire, milieux universitaires).

L'objectif principal de ces croisements de savoirs est d'identifier des pistes de solution pour améliorer les services, les programmes et les politiques afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour touTEs. Ceci sera fait en tenant compte d'une part de l'analyse des données de notre recherche, et, d'autre part, des savoirs et des expériences des personnes qui participeront aux croisements de savoirs. Quelques questions porteront également sur l'expérience même de ce croisement de savoirs, comme stratégie de faire AVEC les personnes en situation de pauvreté.

Inconvénients et risques prévisibles : Votre participation à cette recherche ne comporte aucun risque physique ou psychologique particulier. Si jamais votre participation vous préoccupait ou vous bouleversait, vous pourrez discuter avec une intervenante associée à l'équipe de recherche qui vous conseillera ou vous dirigera vers les ressources appropriées.

Avantages et bénéfices : Les participants partagent trois types d'expertise : des expertises académiques (chercheures), des expertises pratiques (acteurs politiques, santé et services sociaux, défense de droits, agroalimentaires) (personnes en situation de pauvreté). TouTEs contribueront à l'avancement des connaissances sur la question de l'autonomie alimentaire et à l'identification de pistes pour améliorer les services, les programmes et les politiques afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour touTEs. Cette formule favorise la reconnaissance et la visibilité du travail de chacunE et le développement de liens intersectoriels. Du fait qu'il favorise une prise de parole citoyenne dans des espaces se voulant égalitaires, le carrefour de savoirs est également un outil favorisant le développement d'un pouvoir d'agir citoyen.

Droit de retrait : Votre participation à cette recherche est tout à fait volontaire. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser d'y participer. Vous pouvez choisir de ne pas répondre à certaines questions. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation à tout moment, sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important d'en prévenir les chercheures dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant seront alors détruits.

Dédommagement : Un montant de 40 \$, en reconnaissance de votre participation et de votre expertise, vous sera remis à la fin de chaque rencontre. Un repas vous sera servi. Les frais de gardiennage, au besoin, vous seront remboursés. Un service de covoiturage ou des billets d'autobus vous seront offerts au besoin. Nous cherchons ainsi à atténuer les inconvénients provoqués par la recherche, en particulier pour le temps passé à cette activité.

Confidentialité et gestion des données :

À la suite de ces rencontres, votre identité sera protégée de la façon suivante :

- ❖ les rencontres seront enregistrées. Les enregistrements seront conservés dans un fichier sécurisé. L'ensemble des données et du matériel de recherche (y compris les enregistrements, la liste des noms et des codes, les formulaires de consentement seront effacés un an après le dépôt du rapport de recherche (été 2014);
- ❖ le contenu des enregistrements sera transcrit sur papier. Afin d'assurer votre anonymat, vos paroles apparaîtront sous une nouvelle identité. Dans les publications et lors des présentations, les informations personnelles permettant de vous identifier (ex. : nom, âge, emploi, noms des enfants, noms de lieux) seront modifiées;
- ❖ aucune personne autre que l'équipe de recherche n'aura accès aux enregistrements et aux confidences personnelles partagées, sauf dans les cas prévus par la loi de la protection de la jeunesse. Dans ces cas, une mise en lien avec les intervenantEs sera effectuée.

Notez que du fait que ces entretiens sont collectifs, nous ne pouvons assurer une totale confidentialité. Toutefois, chacune des personnes présentes doit s'engager à respecter la confidentialité des renseignements concernant les autres membres du groupe et garder pour elle les propos personnels tenus par les autres lors de ces rencontres.

Une copie signée de votre consentement sera conservée sous clé dans une enveloppe dans le bureau de la chercheuse principale et une autre vous sera remise.

Diffusion des résultats : Les résultats de cette recherche seront présentés aux membres du comité de recherche, aux organismes communautaires et aux autres organismes participants qui en feront la demande. Les résultats pourront également être publiés dans des revues scientifiques, dans des colloques pour les intervenantEs ou dans des congrès scientifiques, en portant attention à ce que les informations ne puissent vous identifier.

Éthique : Cette recherche a fait l’objet d’une approbation officielle par le Comité d’éthique de la recherche de l’Université Laval, no – 2012-099/29-05-2012.

Personnes ressources : Pour toute information concernant le projet de recherche ou pour vous retirer, vous pouvez contacter les chercheuses Sophie Dupéré, au 418-656-2131 poste 7431 ou par courriel à Sophie.dupere@fsi.ulaval.ca ou Lucie Gélneau au 418-561-6633 ou par courriel lucie.gelneau@videotron.ca.

Remerciements : Votre collaboration est précieuse pour la réalisation de la présente recherche et nous vous remercions d’accepter d’y participer.

Ce projet a été approuvé par le Comité d’éthique de la recherche de l’Université Laval :

No d’approbation 2012-099A-2/07-03-2013

**FORMULAIRE DE CONSENTEMENT
DESTINÉ AUX EXPERTES DU VÉCU INVITÉES À PARTICIPER AUX
RENCONTRES DU GROUPE DE RÉSONANCE**

Titre de la recherche : Vers une autonomie alimentaire pour tous : agir et vivre ensemble le changement - AVEC

-
1. J'ai eu en ma possession un exemplaire du feuillet d'information dont j'ai pris connaissance.
 2. On m'a expliqué verbalement la nature, le but et les procédures de cette recherche.
 3. On m'a informéE des avantages et du fait qu'il n'y avait pas de risque connu associé à ma participation.
 4. Je comprends que ma participation est volontaire et que je peux me retirer en tout temps sans que cela me nuise.
 5. Je comprends que les données de cette recherche seront traitées en toute confidentialité et qu'elles ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques. Je comprends que mon nom ne sera jamais associé aux témoignages.
 6. Je consens à l'enregistrement des entretiens.
 7. J'ai pu poser toutes les questions voulues concernant cette recherche et j'ai obtenu des réponses satisfaisantes.
 8. On m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.
 9. J'ai bien reçu toute l'information nécessaire concernant ma participation et je comprends bien ce qui est attendu de moi.
-

Je, soussignéE, accepte de participer à cette recherche

Nom de la personne participante :

Signature Date : jour/mois/année

Nom du témoin :

Signature Date : jour/mois/année

Plaintes ou critiques : Toute plainte ou critique relativement à ce projet de recherche pourra être adressée, en toute confidentialité, au bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval dont les coordonnées sont les suivantes :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320

2325, rue de l'Université

Université Laval,

Québec (Québec) G1V 0A6

Renseignements — Secrétariat : (418) 656-3081

Ligne sans frais : 1-866-323-2271

Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval :

No d'approbation 2012-099A-2/07-03-2013

**FEUILLET D'INFORMATION
DESTINÉ AUX
EXPERTES DE LA PRATIQUE OU DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE
INVITÉES À PARTICIPER AUX RENCONTRES DU GROUPE DE
RÉSONANCE**

Titre de la recherche : Vers une autonomie alimentaire pour toutes : agir et vivre ensemble le changement - AVEC

Chercheuse principale : Sophie Dupéré, Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval

Chercheuses académiques associées : Lucie Gélneau et Micheline Bélisle

Organismes participants : Ateliers à la terre du Centre Jacques-Cartier, chantier sécurité alimentaire ATI Limoilou, ATI Charlevoix-Est, Collectif pour un Québec sans pauvreté, CSSS de la Vieille-Capitale, Direction générale de la santé publique, Évasion St-Pie X, Mères et monde, Moisson Québec.

Source de financement : Fonds de recherche du Québec - Société et Culture (FRQSC)

Avant d'accepter de participer à la présente recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de cette recherche, ses procédures, ses avantages, ses risques et ses inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

Nature de la recherche : Vous êtes invitéEs à collaborer à une recherche qui vise à :

- mieux comprendre les *ressources qu'utilisent des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion pour se nourrir et connaître ce qui aide ou ce qui nuit pour y arriver*;
- identifier des pistes pour améliorer les services, les programmes et politiques afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour toutes;
- mieux comprendre comment faire de la recherche AVEC des personnes en situation de pauvreté et en documenter sa portée.

Déroulement de la participation : Votre participation à cette recherche consiste à prendre part à un croisement de savoirs dans le cadre d'une rencontre de groupes d'une journée d'une durée totale de 6 heures. La méthode du croisement de savoirs vise à mettre en commun trois types de connaissances, considérées sur le même pied d'égalité : la connaissance du vécu, la connaissance universitaire et la connaissance de l'action. **Dans le cadre de ce croisement de savoirs, vous êtes invitéEs à participer à titre d'expertEs de la pratique ou de la recherche universitaire.**

La rencontre de groupe réunira une cinquantaine de personnes, soit des femmes et des hommes vivant en situation de pauvreté ainsi que des personnes préoccupées par la question de l'autonomie alimentaire provenant de différents milieux (milieux de pratiques professionnels et communautaires, milieux décisionnels, secteur agroalimentaire, milieux universitaires).

L'objectif principal de ces croisements de savoirs est d'identifier des pistes de solution pour améliorer les services, les programmes et les politiques afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour touTEs. Ceci sera fait en tenant compte d'une part de l'analyse des données de notre recherche, et, d'autre part, des savoirs et des expériences des personnes qui participeront aux croisements de savoirs. Quelques questions porteront également sur l'expérience même de ce croisement de savoirs, comme stratégie de faire AVEC les personnes en situation de pauvreté.

Inconvénients et risques prévisibles : Votre participation à cette recherche ne comporte aucun risque physique ou psychologique particulier. Si jamais votre participation vous préoccupait ou vous bouleversait, vous pourrez discuter avec une intervenante associée à l'équipe de recherche qui vous conseillera ou vous dirigera vers les ressources appropriées.

Avantages et bénéfices : Les participants partagent trois types d'expertise : des expertises académiques (chercheuses), des expertises pratiques (acteurs politiques, santé et services sociaux, défense de droits, agroalimentaires) et expertEs du vécu (personnes en situation de pauvreté). TouTEs contribueront à l'avancement des connaissances sur la question de l'autonomie alimentaire et à l'identification de pistes pour améliorer les services, les programmes et les politiques afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour touTEs. Cette formule favorise la reconnaissance et la visibilité du travail de chacun et le développement de liens intersectoriels. Du fait qu'il favorise une prise de parole citoyenne dans des espaces se voulant égalitaires, le carrefour de savoirs est également un outil favorisant le développement d'un pouvoir d'agir citoyen.

Droit de retrait : Votre participation à cette recherche est tout à fait volontaire. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser d'y participer. Vous pouvez choisir de ne pas répondre à certaines questions. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation à tout moment, sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important d'en prévenir les chercheuses dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant seront alors détruits

Dédommagement : Si votre participation au projet de recherche vous occasionne des frais de déplacement et que ces frais ne peuvent être assumés par votre organisation, vous pouvez être dédommagéEs, sur présentation des factures pertinentes ou à raison de 0,415 \$ du kilomètre, jusqu'à un montant maximal de 20 \$, après entente avec l'équipe de recherche. Un diner et des collations vous seront offerts.

Confidentialité et gestion des données :

À la suite de ces rencontres, votre identité sera protégée de la façon suivante :

- ❖ les rencontres seront enregistrées. Les enregistrements seront conservés dans un fichier sécurisé. L'ensemble des données et du matériel de recherche (y compris les enregistrements, la liste des noms et des codes, les formulaires de consentement seront effacés un an après le dépôt du rapport de recherche (été 2014);
- ❖ le contenu des enregistrements sera transcrit sur papier. Afin d'assurer votre anonymat, vos paroles apparaîtront sous une nouvelle identité. Dans les publications et lors des présentations, les informations personnelles permettant de vous identifier (ex. : nom, âge, emploi, noms des enfants, noms de lieux) seront modifiées;
- ❖ aucune personne autre que l'équipe de recherche n'aura accès aux enregistrements et aux confidences personnelles partagées, sauf dans les cas prévus par la loi de la protection de la jeunesse. Dans ces cas, une mise en lien avec les intervenantEs sera effectuée.

Notez que du fait que ces entretiens sont collectifs, nous ne pouvons assurer une totale confidentialité. Toutefois, chacune des personnes présentes doit s'engager à respecter la confidentialité des renseignements concernant les autres membres du groupe et garder pour elle les propos personnels tenus par les autres lors de ces rencontres.

Une copie signée de votre consentement sera conservée sous clé dans une enveloppe dans le bureau de la chercheuse principale et une autre vous sera remise.

Diffusion des résultats : Les résultats de cette recherche seront présentés aux membres du comité de recherche, aux organismes communautaires et aux autres organismes participants qui en feront la demande. Les résultats pourront également être publiés dans des revues scientifiques, dans des colloques pour les intervenantEs ou dans des congrès scientifiques, en portant attention à ce que les informations ne puissent vous identifier.

Éthique : Cette recherche a fait l'objet d'une approbation officielle par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval, no – 2012-099/29-05-2012.

Personnes ressources : Pour toute information concernant le projet de recherche ou pour vous retirer, vous pouvez contacter les chercheuses Sophie Dupéré, au 418-656-2131 poste 7431 ou par courriel à Sophie.dupere@fsi.ulaval.ca ou Lucie Gélneau au 418-561-6633 ou par courriel lucie.gelneau@videotron.ca.

Remerciements : Votre collaboration est précieuse pour la réalisation de la présente recherche et nous vous remercions d'accepter d'y participer.

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval :

No d'approbation 2012-099A-2/07-03-2013

**FORMULAIRE DE CONSENTEMENT
DESTINÉ AUX
EXPERTeS DE LA PRATIQUE OU DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE
INVITÉeS À PARTICIPER AUX RENCONTRES DU GROUPE DE
RÉSONANCE**

Titre de la recherche : Vers une autonomie alimentaire pour tous : agir et vivre ensemble le changement - AVEC

-
1. J'ai eu en ma possession un exemplaire du feuillet d'information dont j'ai pris connaissance.
 2. On m'a expliqué verbalement la nature, le but et les procédures de cette recherche.
 3. On m'a informéE des avantages et du fait qu'il n'y avait pas de risque connu associé à ma participation.
 4. Je comprends que ma participation est volontaire et que je peux me retirer en tout temps sans que cela me nuise.
 5. Je comprends que les données de cette recherche seront traitées en toute confidentialité et qu'elles ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques. Je comprends que mon nom ne sera jamais associé aux témoignages.
 6. Je consens à l'enregistrement des entretiens.
 7. J'ai pu poser toutes les questions voulues concernant cette recherche et j'ai obtenu des réponses satisfaisantes.
 8. On m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.
 9. J'ai bien reçu toute l'information nécessaire concernant ma participation et je comprends bien ce qui est attendu de moi.
-

Je, soussignéE, accepte de participer à cette recherche

Nom de la personne participante :

Signature Date : jour/mois/année

Nom du témoin :

Signature Date : jour/mois/année

Plaintes ou critiques : Toute plainte ou critique relativement à ce projet de recherche pourra être adressée, en toute confidentialité, au bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval dont les coordonnées sont les suivantes :
Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320
2325, rue de l'Université
Université Laval,
Québec (Québec) G1V 0A6
Renseignements — Secrétariat : (418) 656-3081
Ligne sans frais : 1-866-323-2271
Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval :
No d'approbation 2012-099A-2/07-03-2013

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT
**DESTINÉ AUX MEMBRES DU COMITÉ DE RECHERCHE INVITÉS À
PARTICIPER À LA DOCUMENTATION DU VOLET AVEC**

Titre de la recherche : Vers une autonomie alimentaire pour tous : agir et vivre ensemble le changement - AVEC

Chercheure principale : Sophie Dupéré, Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval

Chercheures académiques associées : Lucie Gélneau et Micheline Bélisle

Organismes participants : Ateliers à la terre du Centre Jacques-Cartier, Bouchée généreuse, chantier sécurité alimentaire ATI Limoilou, ATI Charlevoix-Est, Collectif pour un Québec sans pauvreté, CSSS de la Vieille-Capitale, Direction générale de la santé publique, Évasion St-Pie X, Mères et monde, Moisson Québec, Table de concertation - Agir pour la sécurité alimentaire dans le Bas-Richelieu.

Source de financement : Fonds de recherche du Québec - Société et Culture (FRQSC)

Avant d'accepter de participer à la présente recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de cette recherche, ses procédures, ses avantages, ses risques et ses inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

Nature de la recherche : Vous êtes invitéEs à collaborer à une recherche qui vise trois objectifs :

1. approfondir la compréhension, AVEC des personnes en situation de pauvreté et socialement exclues, des stratégies d'accès alimentaire (dont le [non-] recours aux ressources visant l'autonomie alimentaire) en mettant en relief les facteurs structurels;
2. explorer, en compagnie d'une diversité d'acteurs concernés (milieux de pratiques professionnels et communautaires, milieux décisionnels, secteur agroalimentaire, personnes en situation de pauvreté), des pistes d'intervention pour améliorer les services, les programmes et les politiques, afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour touTEs;

3. documenter la portée de l'AVEC, et ses modalités dans le cadre de démarches de recherche sur les problématiques de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

Déroulement de la participation : pour documenter le troisième objectif du projet, votre participation consistera :

1. à remplir un **court questionnaire** pour évaluer le AVEC à chaque rencontre de travail du comité de recherche (rencontres mensuelles), ce qui devrait vous prendre un maximum de 15 minutes par rencontre;
2. à écrire un **journal de bord** (sur une base volontaire) afin notamment de vous aider à préparer votre participation aux entretiens collectifs. Du matériel et quelques questions vous seront remis pour vous guider. Le temps à y consacrer est propre à chacunE;
3. à participer à **deux entretiens collectifs** formels, d'une durée d'environ deux (2) heures chacun. Un de ces entretiens aura lieu à la mi-projet et l'autre en fin de projet. Lors de ces entretiens, vous serez invitéEs à partager votre expérience et vos réflexions sur les modalités et la portée du AVEC dans le cadre de ce projet de recherche.

Inconvénients et risques prévisibles : Votre participation à cette recherche ne comporte aucun risque physique ou psychologique particulier. Si jamais votre participation vous préoccupait ou vous bouleversait, nous vous donnerons accès à des ressources locales qui pourront vous recevoir ou vous écouter.

Avantages et bénéfices :

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances sur le processus participatif dans le cadre de la recherche-action participative. Vous pourrez donner votre opinion sur les modalités et la portée du AVEC ainsi que de formuler vos suggestions et vos recommandations pour l'améliorer. Votre participation vous permettra également d'approfondir vos réflexions et de développer votre expertise avec les démarches AVEC.

Droit de retrait : Votre participation à cette recherche est tout à fait volontaire. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser d'y participer. Vous pouvez choisir de ne pas répondre à certaines questions. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation à tout moment, sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important d'en prévenir les chercheurs dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant seront alors détruits.

Dédommagement : aucune compensation ne sera remise, ces activités étant réalisées dans le cadre des activités du CR ou sur une base personnelle (journal de bord).

Confidentialité et gestion des données :

À la suite de ces rencontres, votre identité sera protégée de la façon suivante :

- ❖ les deux entretiens collectifs seront enregistrés. Les enregistrements seront conservés dans un fichier sécurisé, puis seront effacés un an après le dépôt du rapport de recherche (été 2014);
- ❖ le contenu des enregistrements sera transcrit sur papier. Afin d'assurer votre confidentialité, vos paroles apparaîtront sous une nouvelle identité. Dans les publications et lors des présentations, les informations personnelles permettant de vous identifier (ex. : nom, âge, emploi, noms des enfants, noms de lieux) seront modifiées;
- ❖ aucune personne autre que l'équipe de recherche n'aura accès aux enregistrements et aux confidences personnelles partagées, sauf dans les cas prévus par la loi de la protection de la jeunesse. Dans ces cas, une mise en lien avec les intervenantEs sera effectuée.

Notez que du fait que ces entretiens sont collectifs, nous ne pouvons assurer une totale confidentialité. Toutefois, chacune des personnes présentes doit s'engager à respecter la confidentialité des renseignements concernant les autres membres du groupe et garder pour elle les propos tenus par les autres lors de ces rencontres.

Une copie signée de votre consentement sera conservée sous clé dans une enveloppe dans le bureau de la chercheuse principale et une autre vous sera remise.

Diffusion des résultats : Les résultats de cette recherche seront présentés aux membres du comité de recherche, aux organismes communautaires et aux autres organismes participants qui en feront la demande. Les résultats pourront également être publiés dans des revues scientifiques, dans des colloques pour les intervenantEs ou dans des congrès scientifiques, en portant attention à ce que les informations ne puissent vous identifier.

Éthique : Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval : N° d'approbation 2012-099/29-05-2012.

Personnes ressources : Pour toute information concernant le projet de recherche ou pour vous retirer, vous pouvez contacter les chercheuses Sophie Dupéré, au 418-656-2131 poste 7431 ou par courriel à sophie.dupere@fsi.ulaval.ca ou Lucie Gelineau au 418-561-6633 ou par courriel à lucie.gelineau@videotron.ca.

Remerciements : Votre collaboration est précieuse pour la réalisation de la présente recherche et nous vous remercions d'accepter d'y participer.

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval : N° d'approbation 2012-099/29-05-2012.

1. J'ai eu en ma possession un exemplaire du formulaire de consentement dont j'ai pris connaissance.
2. On m'a expliqué verbalement la nature, le but et les procédures de cette recherche.
3. On m'a informéE des avantages et du fait qu'il n'y avait pas de risque connu associé à ma participation.
4. Je comprends que ma participation est volontaire et que je peux me retirer en tout temps sans que cela me nuise.
5. Je comprends que les données de cette recherche seront traitées en toute confidentialité et qu'elles ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques. Je comprends que mon nom ne sera jamais associé aux témoignages.
6. Je consens à l'enregistrement des entretiens.
7. J'ai pu poser toutes les questions voulues concernant cette recherche et j'ai obtenu des réponses satisfaisantes.
8. On m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.
9. J'ai bien reçu toute l'information nécessaire concernant ma participation et je comprends bien ce qui est attendu de moi.
10. Je comprends que comme expertE de vécu, de la pratique ou de la recherche universitaire, mon nom pourra apparaître à titre de cochercheurE aux travaux. Je serai invitéE à signer une lettre de consentement pour ce faire, après avoir pris connaissance des résultats des travaux.

Je, soussignéE, accepte de participer à cette recherche

Nom de la personne participante :

Signature Date : jour/mois/année

Nom du témoin :

Signature Date : jour/mois/année
jour/mois/année

Plaintes ou critiques : Toute plainte ou critique relativement à ce projet de recherche pourra être adressée, en toute confidentialité, au bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval dont les coordonnées sont les suivantes :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320

2325, rue de l'Université

Université Laval,

Québec (Québec) G1V 0A6

Renseignements — Secrétariat : (418) 656-3081

Ligne sans frais : 1-866-323-2271

Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval : N° d'approbation 2012-099/29-05-2012.

E. Tableau résumé de la collecte des données

Objectifs	Méthodes	Lieu
Objectif 1	• Première série d'entretiens collectifs ayant recours à la cartographie participative (n=16) + 4 entretiens individuels • 1 séance d'analyse (n=21) • 1 séance d'analyse (n=35) • Deuxième série d'entretiens collectifs (n=17)	Sur les 3 territoires Limoilou Charlevoix Sur les 3 territoires
Objectif 2	• 1 croisement de savoirs (n=80)	• Acteurs des 3 territoires
Objectif 3	• 1 questionnaire d'auto-évaluation (n=19) • 2 entretiens collectifs (n=19) • 4 entretiens collectifs (n=8) • 1 entretien collectif (n=4) • 4 entretiens individuels	• Membres du CR (20 rencontres) • Membres du CR • Membres de l'ÉRA • Expertes du vécu • Expertes du vécu
Autres	2 projets de maîtrise; 1 travail dir.	Limoilou

F. Critères de scientificité

Critères de rigueur de la recherche qualitative⁶ et les moyens déployés par le projet de recherche pour y répondre

Critères	Définition	Moyens déployés par le projet
Crédibilité	S'assurer que les interprétations et les analyses des chercheurs correspondent à celles des participants et des autres chercheurs. Les personnes doivent se reconnaître dans les résultats.	• Soins dans le recrutement pour identifier les « bonnes personnes » (les critères d'inclusion, les stratégies et les outils de recrutement ont été élaborés avec le Comité de recherche). • Doubles entretiens (étape de validation auprès des participantEs). • Coanimation participative des entretiens avec des expertes de vécu. • Mise en confiance pour une expression libre (présence des expertes de vécu lors des activités de collecte des données). • Espaces collectifs et individuels de prise de parole (ajout de 4 entretiens individuels). • Être près du milieu (grande collaboration des acteurEs du milieu dans toutes les étapes de la recherche, notamment lors du recrutement et de l'analyse des données). • Analyses multiples des cochercheurEs (codage vérifié).
Transférabilité	S'assurer que ce qui est découvert dans un certain contexte	• Bien décrire le milieu et le contexte où la recherche a été réalisée pour faciliter l'utilisation

⁶ Guba, E.G. et Lincoln, Y.S. (1995). Emerging Criteria for Quality in Qualitative and Interpretive Research, *Qualitative Inquiry*, 1(3) : 275-89.

	peut être applicable à un autre (généralisation théorique : analytique [à une théorie] plutôt qu'empirique [à une population]).	des résultats (membres du comité de recherche qui proviennent de chaque milieu ont assuré une vigilance tout au long du projet. ActeurEs du milieu aussi présentEs lors du croisement des savoirs). • Bien choisir les participantEs (un échantillon théorique). • Bien décrire les participantEs (un questionnaire sociodémographique a été rempli par chaque participantE).
Imputabilité procédurale	Être explicite sur la manière dont on conduit la recherche à toutes les étapes (fidélité au protocole).	• ÉRA et comité de recherche (vigilance). • Ajustement des méthodes et des questions à la réalité du terrain tout en tenant compte des objectifs. • Ajustement de la forme et du contenu des outils de collecte aux réalités du milieu, pour favoriser la mise en confiance (les schémas d'entretien ont été pensés et bonifiés en cours de collecte de façon à explorer les nouvelles problématiques et dimensions émergeant du discours des personnes, notamment lors du deuxième entretien collectif). • Processus d'analyse collectif détaillé et transparent.
Confirmation de la neutralité	S'assurer que l'on peut retracer la source des données et leur traitement. Ce sont les données produites — et non les chercheurs — qui doivent être objectives.	• Saisie de verbatims. • Analyses collectives et croisées (triangulation). • Discussions sur les biais et la réflexivité. • Retour aux verbatims une fois que l'analyse des résultats était terminée pour s'assurer de respecter les paroles et les analyses des participantEs. • Interactions avec des personnes

		« externes » et indépendantes (une chercheure et une étudiante au doctorat invitées pour discuter des analyses).
--	--	---



ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL
PROGRAMME DE MAÎTRISE

Projet Individuel (cours SVS-6000)

L'empowerment dans une recherche-action participative
« Plusieurs vécus mis ensemble, ça fait toute une histoire! (JG) »

« (...) toute, toute, toute mon analyse a débloqué. Parce que là, je ne me pose plus une ou deux questions là. Parce qu'à chaque fois que je réponds à une question, ça me n'amène une autre. Ça m'a vraiment débloquée là-dessus. (JG) »

« Chaque personne avait sa façon de penser qui faisait réfléchir dans le fond. » (JG)

« En fait, ça élargit mes portes d'implication. Du pouvoir d'agir pis des portes ou est-ce que je peux aller sensibiliser...(AD) »

« Le message? Garder les antennes ouvertes. Peut-être pas pour not ptit nous autre...mais pour les autres. (JG) »

« On a fait de la bonne job. Y'a de quoi être fière. (JG) »

Réalisé par Émilie Dufour

Numéro de dossier : 99 108 700

Supervisé et évalué par Sophie Dupéré, Ph.D en santé communautaire

Introduction

Le cours SVS00000, « projet individuel » propose une occasion d'approfondir un sujet qui nous intéresse. En correspondance avec mes intérêts d'organisatrice communautaire, d'étudiante à la maîtrise en service social (organisation communautaire) et de cochercheure, j'ai profité de l'occasion pour mieux comprendre le concept de l'*empowerment*, ainsi que l'intervention centrée sur le développement du pouvoir d'agir (DPA), dans le cadre d'une démarche de recherche-action participative (RAP). En s'appuyant sur l'expérience de recherche-action participative *Vers une autonomie alimentaire pour tous : Agir et Vivre Ensemble le Changement (VAATAVEC)*¹, ce travail prend ancrage dans les questions suivantes: Dans le projet, il y a-t-il eu *empowerment* au plan individuel, organisationnel et communautaire²? Si oui, en quoi et comment s'est-il développé? Quels sont les défis rencontrés? Quelles sont les leçons que l'on peut tirer?

Ce rapport est composé de quatre sections. La première partie vise à situer dans la littérature, et de façon générale, le concept d'*empowerment* et l'approche d'intervention centrée sur le développement du pouvoir d'agir (DPA). Dans cette section, le cadre conceptuel retenu pour l'analyse sera dégagé et précisé. La seconde section présente brièvement le projet de recherche-action participative (RAP), sur lequel s'appuie ce travail. On y décrira l'accompagnement AVEC réalisé dans cette expérience en établissant des liens avec l'approche d'intervention centrée sur le développement du pouvoir d'agir (DPA). La troisième section expose la méthodologie et les méthodes utilisées pour recueillir et analyser les données. La quatrième section présente les résultats. On s'intéressera notamment aux effets des pratiques mises en place à la lumière de l'*empowerment* individuel. On s'intéressera aux différents savoirs qui y ont contribué. Chaque partie des résultats sera accompagnée de paroles fortes et d'éléments d'explications théoriques. En guise de conclusion à ce travail, et en réponse aux grandes questions guides, les principaux constats pourront être dégagés, ainsi que les forces et les limites de cette réflexion.

1. Revue de littérature sur l'*empowerment*

Cette première partie vise à situer dans la littérature, et de façon générale, le concept d'*empowerment*. D'abord, nous dégagerons son origine et différentes définitions de l'*empowerment*. Parmi celles-ci, l'une d'entre elles sera retenue. Nous décrirons ensuite brièvement le cadre conceptuel retenu pour appréhender le concept d'*empowerment*. Il s'agit de l'*empowerment* individuel, organisationnel et communautaire selon Ninacs (2002, 2003). À ce cadre s'ajouteront quelques éléments conceptuels tirés des travaux de Gelineau et al. (2012). Une deuxième section concerne plus spécifiquement quelques modèles et approches d'intervention centrée sur le développement du pouvoir d'agir (DPA).

¹ Ce projet a été défini collectivement par neuf organisations de la région de Québec, accompagnées par les expertes académiques et les expertes du vécu de la pauvreté. Il est dirigé par Sophie Dupéré et financé par le Fonds de recherche du Québec-Société et culture (FRQSC). Le projet est présenté plus loin.

² Dans la description du projet originale, on faisait plutôt référence au développement du pouvoir d'agir individuel et collectif. Le choix du cadre conceptuel a entraîné une modification de terminologie. On réfère alors à l'*empowerment* sur les plans individuel, organisationnel et communautaire. Pour des raisons pratiques et pour permettre l'approfondissement, seul le plan individuel a été étudié.

1.1. Origine et définitions de l'*empowerment*

L'*empowerment* est une approche qui a été mise de l'avant au début du XX^e siècle, suite à des luttes sociales menées aux États-Unis lors de la revendication du droit de vote des femmes (Arteau et Gaudreault, 2007). Certains retracent l'apparition de la notion d'*empowerment* avant les années soixante, dans les travaux d'Alinski, un écrivain et sociologue américain qui est considéré comme le fondateur du groupement d'organismes communautaires et le maître à penser de la gauche radicale américaine. Bien que la notion d'*empowerment* est de plus en plus utilisée, elle ne renvoie pas encore à un cadre conceptuel très précis (Lebossé, 2003). En effet, il existe de nombreuses définitions. Pour Arteau et Gaudreau (2007) et pour de nombreux autres auteurs, ce terme est maintenant utilisé à toutes les sauces et peut être accolé à des pratiques et idéologies de gauche comme de droite. L'*empowerment* serait un terme polysémique, à visées multiples et parfois contradictoires. Pour plusieurs praticienNEs du milieu communautaire ou institutionnel, l'*empowerment* est perçu comme une approche d'intervention permettant de donner ou de redonner du pouvoir aux individus, mais souvent sans réflexion sur le pouvoir lui-même, précisément au cœur de l'intervention le concernant (Lemay, 2007 dans Racine, 2010). Parmi les traductions les plus courantes d'*empowerment*, on retrouve « appropriation », « habilitation », « pouvoir », « pouvoir d'influence » et « autonomisation » qui seraient à éviter parce qu'elles dévient de l'une ou l'autre des composantes fondamentales de cette réalité complexe exprimée par le seul mot anglais *empowerment* (Lebossé, 2003). La traduction de Lebossé « développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités » est celle qui respecterait le mieux les bases conceptuelles de la notion d'*empowerment* tout en reflétant la réalité à laquelle on l'associe dans le champ des pratiques sociales (Arteau et Gaudreau, 2007: 38). En se référant à Rappaport (1987), Lebossé définit ainsi l'*empowerment*: « Un plus grand contrôle sur des choses importantes pour une personne, ses proches ou sa collectivité » (Arteau et Gaudreau, 2007: 38). Ninacs utilise également le vocable « pouvoir d'agir » comme synonyme du terme *empowerment*. Pour cet auteur, l'*empowerment* signifie « La capacité de choisir librement, de transformer son choix en une décision et d'agir en fonction de cette décision en étant prêt à en assumer les conséquences » (Arteau et Gaudreau, 2007: 39). Après avoir dégagé des similitudes entre le projet VAATAVEC et les travaux d'Hyppolite (2002), nous retiendrons la définition de Wallerstein et Bernstein (1994): « un processus d'action sociale basé sur la réflexion-action par lequel les individus et les groupes agissent en libre choix et en fonction de leurs valeurs et de leurs besoins pour acquérir davantage de contrôle sur leur vie et leur environnement dans une perspective de changement social et politique » (Hyppolite, 2002 : 19). Considérant le champ d'études dans lequel s'inscrit ce travail, soit celui de l'organisation communautaire, cette définition apparaît fort pertinente. Comme le souligne Arteau et Gaudreau (2007), les termes utilisés dans cette définition font directement référence à l'organisation communautaire et plus précisément aux stratégies de l'action sociale, une approche positive, dynamique, transformatrice et centrée sur l'AGIR. À cet égard, Hyppolite (2002) souligne que les fondements et les idéaux sur lesquels se sont bâtis l'*empowerment* et l'organisation communautaire apparaissent identiques. Selon cette auteure, les pratiques d'*empowerment* feraient principalement appel à des compétences en organisation communautaire. Pour Hyppolite (2002), l'action sociale pourrait servir de cadre opérationnel pertinent pour les interventions actuelles d'*empowerment*. Permettant d'analyser des projets dans une telle perspective, nous présenterons d'abord le cadre conceptuel de Ninacs (2003),

bonifié certains éléments empruntés à d'autres cadres conceptuels. Nous discuterons ensuite plus en profondeur de certaines approches d'intervention centrées sur l'*empowerment* et le développement du pouvoir d'agir (DPA).

1.2. Le cadre conceptuel retenu

Le cadre de Ninacs (2002) est très utilisé dans l'évaluation des effets de l'*empowerment*. Ce cadre a notamment fait ses preuves en contribuant à l'analyse de différentes expériences québécoises en service social, comme celles analysées notamment par Arteau et Gaudreau (2007), Hyppolite et Potvin (2009) et Racine (2010). Ce cadre est reconnu pour permettre d'analyser une expérience sous les différents angles d'intervention en service social, au-delà de l'expérience individuelle et il s'applique bien à l'évaluation de pratiques axées sur la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Pour l'ensemble de ces raisons, nous retiendrons principalement le cadre conceptuel et théorique proposé par Ninacs (2002, 2003) ce travail. Cet auteur distingue trois types d'*empowerment*: individuel, organisationnel et communautaire. Sur le plan théorique, chaque type d'*empowerment* possède des caractéristiques propres. Or, ces différents types d'*empowerment* sont très liés l'un à l'autre. Selon Hyppolite (2002), le développement de l'*empowerment* individuel et organisationnel est intimement lié et l'*empowerment* communautaire se développe à partir des processus d'*empowerment* individuel et organisationnel. Aux fins de ce travail, nous présenterons uniquement les composantes de l'*empowerment* individuel, ainsi que les caractéristiques d'une organisation empowered³. Pour bonifier notre analyse, des éléments empruntés à d'autres cadres conceptuels s'ajouteront à certaines composantes de l'*empowerment* individuel selon Ninacs.

1.2.1. L'*empowerment* individuel

L'*empowerment* individuel correspond au processus d'appropriation d'un pouvoir par une personne ou par un groupe de personnes. Il contient quatre composantes : la participation, les compétences techniques, l'estime de soi et la conscience critique.

1.2.1.1. La participation

La participation représente la première composante. Le premier volet de la participation est d'ordre psychologique et se manifeste par une participation qui évolue d'une assistance muette à l'exercice de son droit de parole suivi par le droit de se faire entendre et culminant par le droit de participer aux décisions. L'exercice réel du pouvoir s'exprime dans les décisions en donnant son accord ou en refusant son consentement. Le second volet est d'ordre pratique et renvoie à la capacité croissante de contribuer et d'assumer les conséquences de sa participation, ce qui implique la capacité d'agir de façon relationnelle et la propension à s'engager. Au-delà du droit de parole et du droit de décider, auxquels réfère Ninacs, il semble pertinent d'intégrer des éléments empruntés à d'autres cadres conceptuels. Pour Gélinau et al. (2012), de tels projets de recherche peuvent contribuer à l'exercice de quatre droits: un droit de produire, un droit de parole, un droit de penser et

³ Pour ce travail, nous avons choisi d'approfondir principalement la portée du projet VAATAVEC sur le plan de l'*empowerment* individuel pour deux principales raisons : 1) ce travail devait se faire dans un temps limité; 2) nous voulions prendre le temps de bien documenter cet aspect dans le cadre des travaux en cours. Nous reconnaissons toutefois la pertinence de documenter éventuellement la portée de ce projet sur le plan de l'*empowerment* organisationnel et communautaire.

un droit de citer. Ceux-ci peuvent se réaliser à différents niveaux d'intensité. Étant bien adapté à la recherche-action participative, nous considérons que le cadre conceptuel de Gélinau et al. (2012) peut apporter un éclairage complémentaire à cette analyse.

1.2.1.2. Compétences techniques

La seconde composante correspond aux compétences avant tout techniques. Elle est aussi considérée comme le volet pratique de la participation, parce que participer à la décision et exécuter l'action implique l'acquisition de connaissances et d'habiletés techniques. Elle peut se traduire par l'acquisition de nouvelles compétences et la réévaluation de celles déjà possédées.

1.2.1. 3. L'estime de soi

La troisième composante correspond à l'estime de soi, une transformation psychologique par laquelle un individu arrive à déconstruire les évaluations négatives antérieures intériorisées.

La transformation psychologique par laquelle l'individu arrive à être satisfait de lui-même (amour de soi), à évaluer ses qualités et défauts (vision de soi), et à penser qu'il est capable d'agir de manière adéquate dans les situations importantes (confiance en soi); donc à se percevoir comme possédant une capacité d'atteindre des objectifs personnels ou collectifs, selon le cas, mais qui requiert la valorisation de sa contribution à l'atteinte des objectifs, aussi minime soit-elle, par d'autres personnes (Ninac, 2003). Ceci amène l'individu à se percevoir comme possédant une capacité d'agir (autoreconnaissance de sa propre compétence), lui permettant d'atteindre des objectifs personnels ou collectifs. Cela passe également par la reconnaissance de sa propre compétence par les autres et de préférence, par ses pairs.

1.2.1.4. La conscience critique

La conscience critique est la quatrième composante. Elle comprend le développement d'une conscience collective (l'individu n'est pas seul à avoir un problème); d'une conscience sociale⁴ (les problèmes individuels et collectifs sont influencés par la façon dont la société est organisée); et d'une conscience politique (la solution des problèmes d'ordre structurel passe par le changement social, c'est-à-dire par l'action politique dans le sens non partisan du mot). En se référant à Freire (1970), Ninacs ajoute que cette conscience critique est intimement liée à la capacité d'analyse sociopolitique résultante de la dynamique dialectique d'action et de réflexion, surnommée « praxis », qui anime un sentiment d'appartenance et qui conduit à un engagement envers les autres (Ninacs, 2003). Pour Arteau et Gaudreau (2007), l'*empowerment* a fait un emprunt important au cadre conceptuel de la conscientisation qui gagnerait à être mieux intégré. En prenant ancrage dans la conscientisation, ces auteurs ont conçu une grille des niveaux de conscience, qui aurait pu apporter un éclairage intéressant à cette étude⁵.

⁴ La conscience sociale permet notamment la déconstruction des préjugés liés à des interventions guidées par la bienfaisance ou l'épidémiologie.

⁵ Dans la grille des niveaux de conscience d'Arteau et Gaudreau (2007), la conscience est définie comme une connaissance des expériences que l'on vit. La conscientisation correspond au processus de connaissance de l'oppression en se libérant de la définition qu'en donnent les oppresseurs, pour apprendre

1.2.2. Caractéristiques d'une organisation empowered

Rappelons que pour Ninacs (2003), le groupe constitue le lieu privilégié de l'*empowerment* des individus car, à l'intérieur d'un groupe, les problèmes personnels peuvent se transposer en préoccupations collectives et le pouvoir peut se voir à la fois accru et partagé. Pour que la capacité d'agir dépasse la seule dimension psychologique, le dispositif (groupe, organisation, communauté) doit garantir l'interaction. Voici les caractéristiques essentielles que doit contenir le dispositif. Ce sont des indicateurs permettant d'identifier les lieux d'*empowerment* communautaire: a) où on se préoccupe autant des processus que des résultats; b) où on partage un système de valeurs articulé à l'intérieur d'une vision commune; c) qui sont ouverts aux changements, aux idées nouvelles et opinions divergentes; d) où règne une atmosphère d'apprentissage et qui offrent la possibilité aux individus de développer leurs compétences et habiletés; e) qui offre des occasions aux individus de contribuer au développement du groupe, de l'organisation ou de la communauté par le biais d'actions concrètes bien planifiées et coordonnées (ce qui passe par le développement de leurs compétences et habiletés); f) structurés démocratiquement, afin de favoriser la participation tout en l'encadrant plus ou moins formellement, selon le cas; g) où s'exercent sur les plans organisationnels, instrumental et social, un leadership solide de type consensuel qui, simultanément, motive et soutient les individus. Sur le plan des ressources, elles doivent être disponibles pour soutenir les projets des membres. On y retrouve les ressources matérielles liées à la condition humaine (nourriture, vêtements, logements), aux situations particulières (transport adapté, garde d'enfants) ou liées à l'action (équipement, outils). On y retrouve les ressources financières pour se procurer les ressources matérielles et humaines. On y retrouve également les ressources informationnelles (l'accès aux renseignements, connaissances et contacts). Sur le plan temporel, le processus doit se situer sur le long terme. Les efforts déployés augmentent le sentiment d'appropriation du pouvoir. Or, l'investissement considérable de temps peut constituer une limite importante. Sur le plan personnel, le sens du risque constitue un élément clé du processus. L'appropriation du pouvoir ne peut se réaliser sans qu'un individu possède quelques choses à risquer (connaissances, argent, bien, réputation).

1.3. Approche d'intervention axée sur l'*empowerment* / développement du pouvoir d'agir

1.3.1 Principes de l'approche

Pour Chambeland, Le Bossé, Cayouette et Martineau (2010), cinq grands principes se dégagent de l'analyse de la littérature relative à l'approche de l'intervention centrée sur le DPA. Un premier principe concerne l'importance de considérer les dimensions personnelles et structurelles du problème en cause. Un deuxième repose sur l'importance de l'expérience du vécu des personnes et des communautés comme source

celle qui correspond aux conditions réelles d'existences des personnes opprimées. Les niveaux de conscience correspondent aux étapes qui marquent cet apprentissage: la conscience soumise, la conscience révoltée, la conscience réformatrice et la conscience libératrice. Ils se manifestent dans les attitudes qu'on adopte face aux situations d'oppressions, les explications qu'on en donne, les actions que l'on pose en réponse à elles et le projet qu'on formule pour la société dans laquelle on vit. Il peut être pertinent de situer l'expérience des expertes du vécu en utilisant ce cadre de référence (Arteau et Gaudreau, 2007, p.153).

d'apprentissage. Une troisième concerne les rapports de pouvoir entre les praticiens et les personnes accompagnées. Selon les tenants de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir, il est préférable d'engager la relation d'accompagnement sur la base d'une collaboration ouvertement négociée entre des acteurs. Un quatrième principe consiste à soutenir le développement d'une conscience critique, pour les personnes accompagnées et les intervenants. Cette conscience critique permet de s'interroger sur les obstacles rencontrés et sur la manière de les dépasser ou encore de remettre en question ce qui apparaît généralement comme une évidence. Un dernier principe concerne la nécessité de tenir compte des contextes dans lesquels se déroule l'intervention.

1.3.2. Approche qui vise le changement social

Aujourd'hui, nous ne parlons plus de révolution des masses (Alinsky) ou de libération des opprimés (Freire), mais d'*empowerment* (Hyppolite, 2002). Selon l'auteure, ce terme serait politiquement acceptable et socialement recevable en continuant de référer aux inégalités sociales et aux objectifs de changements sociaux nécessaires pour les contrer. Dans cette logique, l'*empowerment* permet aux populations d'être impliquées au même titre que les professionnels. Hyppolite (2002) ajoute que le succès de l'*empowerment* nécessite certainement une prise de conscience chez les professionnels pour qu'ils repensent leurs stratégies d'actions et leurs représentations auprès des individus. Pour Arteau et Gaudreau (2007), la finalité de cette approche est d'accompagner une personne ou un groupe de personnes en vue de leur permettre d'agir par elle-même dans le sens de ce qui est important pour elles. Selon ces auteurs, l'approche consisterait à soutenir ces personnes tant dans la décision que dans l'action, de façon à ce qu'elles changent ce qui doit être changé, autant en elles que dans la société, pour régler un problème, telles que la pauvreté et l'exclusion sociale. Pour combler cette absence, une partie de l'intervention tente, avec l'individu, d'identifier ce qui empêche son pouvoir d'agir afin de voir avec lui comment ses forces peuvent-elles être mises à contribution pour vaincre ou contourner les obstacles. Ninacs (2003) précise qu'une intervention sociale axée sur le développement du pouvoir d'agir n'est nécessaire que lorsqu'il y a absence de pouvoir d'agir, c'est-à-dire lorsqu'il existe une situation de *disempowerment*. Dans ses travaux, il soulève l'importance d'identifier le *disempowerment* dont il est question (le problème), avec les personnes. En amont de l'intervention, il est nécessaire de comprendre les contextes socioéconomiques du *disempowerment* et de mettre en lumière les forces et habiletés de la personne, avant de passer à l'identification des objectifs personnels et collectifs à poursuivre.

1.3.3. Les étapes de l'intervention selon Yan Lebossé

Les travaux de Le Bossé aident à comprendre ce qui se passe du côté de l'intervenantE qui applique l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir. Sa modélisation est davantage axée vers l'individu (Bilodeau et Lebossé, 2009). Pour cet auteur, les étapes de l'intervention sont liées aux questions suivantes: 1-Qu'est-ce qui pose problème; 2-Quelle est la cible de changement ? 3-Quelle est l'action proximale ? De ses travaux se dégagent quatre axes qui peuvent guider la pratique de l'intervenantE dans l'accompagnement. Le premier axe correspond à l'adoption de l'unité d'analyse «acteurs en contexte », parce qu'on ne peut dissocier les personnes de leur contexte. Ce premier axe invite à considérer les éléments d'ordre structurel (sociologique, économique et politique) et les éléments d'ordre individuel (état de santé, scolarisation, expériences,

l'histoire personnelle, le genre, le type de ménage, les capacités de fonctionner en équipe, etc.). Le deuxième axe concerne la négociation de la définition du changement visé et de ses modalités avec les personnes concernées, c'est-à-dire celles qui ont à vivre concrètement avec les conséquences de la situation qui pose problème et avec les conséquences des solutions envisagées. Le troisième axe correspond à la prise en compte des contextes d'application. Accompagner un processus de développement du pouvoir d'agir, c'est tenir compte qu'à chaque instant, tout bouge tout le temps. La prise en compte de cet axe nécessite une très grande capacité d'adaptation et un bon ancrage dans le ici et maintenant. Le quatrième axe est lié à l'introduction d'une démarche d'action conscientisante. Cet axe permet de prendre conscience de l'interdépendance des facteurs individuels et structurels du changement visé. Dans une démarche d'action conscientisante, on réalise que les problèmes ne proviennent jamais uniquement de carence personnelle, tel que tentent de le faire croire plusieurs programmes sociaux.

2. Présentation du projet de recherche-action participative

Pour nous permettre d'examiner le parcours des expertes du vécu, il apparaissait important de situer le projet de recherche-action participative (RAP) *Vers une autonomie alimentaire pour toutTEs : Agir et Vivre Ensemble le changement-AVEC*. Dans cette rubrique, on y présentera la nature du projet, son historique (partielle), ses objectifs, sa structure et son fonctionnement, le principe AVEC, l'accompagnement AVEC, ainsi qu'une brève présentation des participantEs au projet.

2.1. Nature du projet

VAATAVEC est un projet de recherche pilote qui a été mené dans les secteurs de Limoilou et de Charlevoix (Saint-Urbain et La Malbaie). Le projet est financé par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture. À l'origine, le projet a été réfléchi par neuf organisations de Québec et de Charlevoix : Ateliers à la terre du Centre Jacques Cartier (PSFL), Chantiers sécurité alimentaire des ATI Limoilou, ATI Charlevoix, Collectif pour un Québec sans pauvreté, CSSS Vieille-Capitale, Direction générale de la santé publique, Évasion St-Pie X (PSFL), Mères et Monde (PSFL) et Moisson Québec. Ce projet s'inscrit dans une tradition de la recherche-action participative « celle où des non-expertEs scientifiques sont considéréEs comme des chercheurEs à part entière, aptes à produire rigoureusement des connaissances scientifiques, afin d'agir, dans une perspective de droit et de justice sociale, sur les structures perpétuant les inégalités sociales et l'asservissement. (Gélineau et al. 2012: 37).

2.2. Historique du projet

Le projet s'appuie notamment sur des consultations tenues dans le cadre des Approches Territoriales Intégrées (ATI) et des résultats de recherche de membres de l'équipe. Parmi celles-ci, mentionnons la recherche-action participative du *Partenariat Solidarité Familles Limoilou* (PSFL), dans laquelle plusieurs membres de l'équipe et du comité de recherche se sont impliqués. Les quatre expertes du vécu, dont le parcours est examiné dans le cadre de ce travail, se sont impliquées dans la démarche du PSFL en tant que participantes aux entretiens collectifs. Elles sont actuellement membres de l'équipe de

recherche du projet VAATAVEC, en tant qu'expertes du vécu. Considérant l'objectif de ce travail, il apparaît pertinent de situer le PSFL comme étant une expérience potentiellement significative et directement liée à leur participation dans VAATAVEC. Conséquemment, nous jugeons pertinent de présenter ce projet brièvement. La recherche-action participative du PSFL (2010-2011) a pris la forme d'un croisement de savoirs dans lequel seize parents de Mères et Monde et de l'Évasion Saint-Pie X ainsi que six intervenantEs du réseau de la santé publique se sont directement impliqués. D'abord dans une démarche en parallèle, le groupe de parents et celui des intervenantEs ont brassé et analysé des idées et ont fait des constats en matière de saines habitudes alimentaires sous l'angle du droit et de l'accès à l'alimentation. Lors d'un dernier atelier, les parents et les intervenantEs se sont rencontrés. Les parents ont alors eu l'occasion de mettre en valeur leurs analyses et leurs propositions afin que le droit à l'alimentation (saine) devienne réalité. Ces analyses et recommandations ont été intégrées dans un rapport de recherche (PSFL, Gélinau, Bélisle et al., 2011). Par la suite, plusieurs parents ont participé à la diffusion des résultats. Suite à cette expérience, les parents et les autres acteurs impliqués, dont plusieurs étaient également impliqués dans l'Approches Territoriales Intégrées (ATI) de Limoilou, ont souhaité poursuivre et élargir la démarche. L'une des recommandations des parents était d'étendre l'expérience de recherche-action participative AVEC et de poursuivre l'expérience des croisements de savoirs.

2.3. Les objectifs du projet

Officiellement, le projet comporte trois objectifs : 1) Approfondir la compréhension, AVEC des personnes en situation de pauvreté et socialement exclues, des stratégies d'accès alimentaire (dont le (non-) recours aux ressources visant l'autonomie alimentaire) en mettant en relief les facteurs structurels. 2) Explorer, en compagnie d'une diversité d'acteurs concernés (milieux professionnels de pratiques et communautaires, milieux décisionnels, secteur agroalimentaire, personnes en situation de pauvreté), des pistes d'intervention pour améliorer les services, les programmes et les politiques, afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour touTEs. 3) Documenter la portée de l'AVEC et ses modalités dans le cadre de démarches de recherche sur les problématiques de lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale. Bien que le projet VAATAVEC ne présentait pas comme finalité initiale l'*empowerment* des personnes et communautés impliquées, plusieurs acteurs impliqués considèrent que les pratiques AVEC de même que les recherche-action participatives (RAP) ont le potentiel d'y contribuer. Or, les effets de telles démarches de recherche, sous l'angle de l'*empowerment*, sont rarement documentés à partir des perspectives des personnes elles-mêmes, comme nous le réalisons dans ce travail.

2.4. Structure et fonctionnement du projet

Essentiellement, la structure est composée de deux instances, soit l'équipe de recherche AVEC (ERA) et le comité de recherche (CR). L'ÉRA est composée de deux intervenantes⁶ (expertes de la pratique), quatre personnes en situation de pauvreté (expertes du vécu) et de deux chercheuses académiques (expertes académiques). L'ÉRA est la cheville ouvrière du projet et voit à la conception des travaux de recherche, à

⁶ Une intervenante est associée au AVEC et l'autre est associée à l'autonomie alimentaire

planification et à la mise en oeuvre des étapes de la recherche avec le soutien du CR. Composé des neuf organisations précédemment énumérées, le CR est le garde-fou et l'instance décisionnelle du projet. Il veille au respect et à l'atteinte des objectifs de départ. Les acteurs qui le composent s'impliquent aussi dans différents sous-comités ponctuels.

2.5. Le principe AVEC

L'un des principes au cœur du projet est l'AVEC. Il correspond au fait de penser, décider et agir AVEC les personnes qui vivent la pauvreté. Ce principe s'appuie sur la conviction que ces personnes sont les mieux placées pour jeter les bases de changements importants. Pour les tenantEs de *l'empowerment*, les personnes aux prises avec une situation à changer sont les mieux placées pour contribuer à nommer cette situation, ses solutions et y remédier. Or, le principe AVEC invite les différents acteurs à se solidariser et à croiser leur expertise dans la recherche et l'application des solutions. Plus concrètement, ce principe s'applique de différentes façons dans le projet VAATAVEC: les personnes en situation de pauvreté (expertes du vécu), sont associées de près au projet de recherche, elles participent à toutes les étapes importantes de l'étude que ce soit à sa conception, à sa mise en oeuvre et à son évaluation; elles sont ainsi considérées comme des cochercheuses.

2.6. L'accompagnement AVEC

Nous présenterons dans cette section une brève description de l'accompagnement AVEC réalisé dans le cadre du projet VAATAVEC. Ses principales composantes seront exposées et précisées dans la section des résultats, telles que perçues par les expertes du vécu. Pour présenter brièvement l'accompagnement AVEC, nous utiliserons comme toile de fond les cinq grands principes qui se dégagent de la littérature relative à l'approche de l'intervention centrée sur le développement du pouvoir d'agir. D'abord, précisons qu'au cœur de l'accompagnement AVEC, on retrouve l'importance de considérer à la fois les dimensions personnelles et structurelles de la situation vécues par les expertEs du vécu (1er principe DPA). Dans une expérience comme VAATAVEC, les principaux apprentissages reposent sur l'expérience du vécu des personnes et des communautés impliquées (2^e principe DPA). L'accompagnement AVEC suppose également des rapports de pouvoir, basés sur la collaboration ouvertement négociée entre les expertEs de la pratique, du milieu académique et du vécu (3^e principe). En ce sens, le travail en groupe est reconnu pour faciliter le développement de liens d'entraide et pour élargir la compréhension de la situation associée aux difficultés rencontrées. L'accompagnement AVEC vise également à soutenir le développement d'une conscience critique, pour les personnes accompagnées et les intervenantEs (4^e principe). Cette conscience critique permet de s'interroger sur les obstacles rencontrés et sur la manière de les dépasser. L'accompagnement AVEC s'appuie sur la nécessité de tenir compte des contextes dans lesquels se déroule le projet et chacune des solutions envisagées (5^e principe).

2.7. Les participantes

Les quatre expertes du vécu, dont le parcours a été examiné dans le cadre de ce travail, sont des femmes âgées entre 20 et 45 ans et sont également toutes mères. Deux d'entre

elles sont monoparentales, aussi impliquées dans l'organisme Mères et monde. Deux autres vivent en couple et sont associées à l'organisme l'Évasion St-Pie X. Avant de s'impliquer dans le projet VAATAVEC, elles ont participé au projet du partenariat Solidarité Familles Limoilou (PSFL).

3. Méthodologie

La prochaine section présente la méthode sur le plan de collecte des données et de l'analyse. Précisions que cette démarche s'inscrit dans un devis qualitatif.

3.1. Méthode de collecte de données

Les entrevues individuelles et l'entrevue de groupe ont été menées à partir de schémas d'entrevue semi-structurés (voir annexe 2 et 3), élaborés à partir de notre revue des écrits et du modèle conceptuel retenu. Les schémas d'entrevues ont été avalisés par la chercheure responsable du projet, avant que les entrevues soient réalisées. Quatre entrevues individuelles d'une durée d'une heure et une entrevue de groupe d'une durée de deux heures ont été réalisées avec les expertes du vécu, membres de l'équipe de recherche. Ces entrevues ont été enregistrées et transcrites pour faciliter la catégorisation et l'analyse. La construction du schéma pour l'entrevue de groupe, s'appuie sur l'analyse préliminaire des entretiens individuels. Sur le plan éthique, les entrevues ont été réalisées avec le consentement des personnes rencontrées, après la présentation des objectifs du projet et des modalités retenues pour préserver la confidentialité. Lors de l'entrevue de groupe, elles ont mentionné l'intérêt que ce soit leur vrai nom qui figure dans le document. C'est pourquoi, nous avons conservé leur initiale pour le dépôt de ce travail. Si une publication est envisagée, à partir de ces résultats, nous revisiterons à nouveau cet enjeu de confidentialité avec elles.

3.2. Méthode d'analyse

Nous avons utilisé une technique descriptive visant à identifier, recenser et classer les éléments de leur contenu (Paillé & Mucchielli, 2008:162, 188), en vue d'opérations ultérieures de comparaison, de contextualisation et d'interprétation. Cette méthode d'analyse consistant « à repérer dans des expressions verbales ou textuelles, des thèmes généraux récurrents qui apparaissent sous divers contenus plus concrets » (Mucchielli, 1996:259). En d'autres mots, l'analyse thématique consiste « à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus » (Paillé & Mucchielli, 2008:162). En général on distingue trois grandes étapes à l'analyse thématique: le codage, l'étiquetage, la consolidation des thèmes. Pour la première étape de l'analyse thématique, nous avons eu recours à un codage générique, une modalité de codification thématique alliant l'inductif et le déductif. Une liste de thèmes avait été définie à partir du cadre conceptuel. Étant générique, ce type de codage a l'avantage de permettre la découverte de thèmes insoupçonnés (Miles & Huberman, 2003:119). Les données ont ainsi été organisées à partir de la transcription des entrevues individuelles et des entrevues de groupe, complétées avec des données issues d'observations participantes. Cette première catégorisation a ensuite été discutée et bonifiée avec la chercheure responsable du projet. Une relecture attentive a permis de consolider les thèmes (solidité des thèmes) et examiner leurs rapports mutuels (comment ses thèmes s'organisent entre eux). En

introduction à l'entretien de groupe, les résultats préliminaires ont été présentés, validés et bonifiés.

4. Les résultats

Cette section présente les résultats de l'analyse thématique. En plus de présenter les effets du projet VAATAVEC sur le plan de l'*empowerment* individuel, en s'appuyant principalement sur le modèle de Ninacs (2002), ils mettent en lumière les savoirs qui y ont contribué. Chaque partie des résultats est accompagnée de paroles fortes et d'éléments d'explications théoriques.

4.1. Motivations à participer

Pour mieux comprendre leurs visions de l'engagement dans un tel projet, nous nous sommes d'abord intéressées à leurs motivations initiales. Ces informations nous apparaissent éclairantes, en lien avec le développement des interventions centrées sur le Développement du pouvoir d'agir (DPA).

4.1.1. Une première expérience positive

En questionnant leurs motivations à participer dans le projet, elles ont toutes fait allusion à leur première expérience de recherche-action participative dans le *partenariat Solidarité Familles Limoilou (PSFL)*, qu'elles perçoivent comme la première phase de VAATAVEC. **Elles établissent assez clairement un fil continu en les deux projets.** L'expérience dans le PSFL a été suffisamment positive pour susciter l'envie de poursuivre.

«Je me suis investie dans la phase 1. Pis après ça, y'a eu le projet qu'on a fait...la suite...le rapport de recherche pis la trousse...je me suis beaucoup investie là aussi. C'était important quand même que je continue un projet pis que je tienne jusqu'à la fin». (JG)

Pour certaines, la participation à la première expérience de recherche (PSFL) a suscité des échanges entre elles sur ces thèmes, à l'extérieur même des lieux prévus par le projet. **Ces échanges auraient alimenté leurs motivations** à poursuivre dans le second projet.

« On débattait là-dessus ensemble...pas juste dans les milieux ou s'était prévu d'échanger sur le PSFL, pis je te dirais que une et l'autre on s'est comme monté dans notre sensibilisation. Ca fait qu'on s'est comme encouragée une et l'autre là-dedans...on est devenue comme full motivée là... on s'est comme motivée l'une et l'autre...on était super enthousiastes fait que...elle me disait...tu peux pas manquer ça...pis moi je disais...en effet, je peux pas manquer ça » (AD)

Parmi les facteurs qui ont contribué à la poursuite de l'expérience, les **liens de confiance** qui avaient été créés avec des membres de l'équipe de recherche qui ont assuré le lien entre le premier et le second projet. Cette confiance établie fut un élément clef de leur motivation à poursuivre l'expérience.

« (...) pis vu que je te faisais confiance pis toute, ça m'a aidée à embarquer là-dedans, sinon, j'aurais jamais embarquée. Ça c'est clair net et précis. » MC

« Au début du projet, t'étais mon phare...je savais que t'aillais pas me juger » AD

4.1.2. Contribuer au changement

En s'intéressant à leurs motivations, on y trouve la conviction qu'un tel projet peut contribuer au changement social et qu'il peut permettre de mettre en lumière les réalités des personnes en situation de pauvreté et les préjugés subis. Cette croyance semble avoir été nourrie par leur participation aux différentes activités du PSFL et sur le fait que développement de VAATAVEC s'appuie notamment sur leurs propres recommandations.

« (...) je sais que ça l'avance vers quelques choses. Que ça risque de bouger pis que ça change pour les autres. Au moins que nos enfants aient une meilleure qualité de vie que... » (ML)

Leur expérience dans le PSFL et leur participation à d'autres activités de conscientisation semblent avoir permis d'amorcer l'identification de leur propre situation de *disempowerment*, en lien avec la pauvreté, l'insécurité alimentaire et les préjugés associés. Elle aurait contribué au développement de leur conscience critique (aspect développé plus loin), au point de **se sentir à nouveau interpellée par cette cause**.

« J'étais sensible à cette cause là en plus....à cause du PSFL. Pis là j'étais comme, super émotionnelle pour embarquer là-dedans. C'est genre vraiment par les émotions et par curiosité que j'ai décidé de faire partie du projet » (AD)

Dans leurs motivations, on y trouve également **la croyance que leur participation à la recherche peut faire concrètement une différence** pour des personnes dans le besoin.

« On s'en parlait dans son aspect long et large! On parlait justement du monde qui avait de la difficulté à manger, qu'on pourrait faire une recherche pour les aider, c'était concret, ça l'aiderait...Nous autres on le voyait tout de-suite qu'on allait apporter de quoi, y'a du monde qui en enlève, d'autres qui en apportent... » (AD)

4.1.3. Apprendre dans l'échange avec d'autres mondes habituellement inaccessibles

Parmi leurs motivations, le fait d'y voir une opportunité de faire de nouveaux apprentissages et d'avoir accès à des « mondes » habituellement réservés à d'autres. On peut supposer que le fait d'avoir participé à une ou des expériences de croisement de savoirs, comme le PSFL, a pu stimuler ce désir de revivre l'expérience. Un croisement des savoirs qui « (...) peut être pensé comme une déclinaison de l'interdisciplinarité, non pas dans son sens commun de croisement des disciplines professionnelles ou académiques, mais bien des savoirs de vie, de pratiques, traditionnels, universitaires, d'expériences, d'action voire esthétiques, chaque forme de savoir répondant à ses propres critères de validation et de rigueur (Gélineau, 2001 dans Dufour et Gélineau, 2012: 176).

« (...) pis surtout d'avoir accès à tous ces genres de « patterns » universitaires là, académiques, chercheurs, c'est un monde habituellement qui est fermé au

boute...nous ont avait la chance comme d'aller en stagiaires là-dedans, pas que ça enfle la tête, mais ça rend enthousiaste. » (AD)

4.1.4. Occasion de sortir de son quotidien

La possibilité de s'impliquer dans le projet représentait également une occasion de sortir de son quotidien. En effet, il est bien connu que l'isolement social colore le vécu de plusieurs mères en situation de pauvreté. En combinant souvent le rôle de proche aidante, les possibilités d'implication sociale et citoyennes deviennent plutôt rares.

« Ça m'a fait sortir de la maison (rire). » (JG)

« Quand t'as une famille, faut que personnes manquent de rien pis toi c'est pas grave...ça ira à plus tard pis cé toute! Mettons que le plus tard, j'commence à le trouver loin des fois. » (JG)

4.1.5. Occasion de relever des défis

Selon Ninacs (2002), la prise de risque est nécessaire à l'entreprise d'un processus d'*empowerment*. Dans le cadre du projet VAATAVEC, les expertes du vécu ont nommé des craintes, qu'elles portaient avant d'entreprendre le projet. Parmi celles-ci, certaines sont toujours présentes à la fin du projet. Qu'elles soient ancrées dans des expériences d'implication évoquant un mauvais souvenir ou dans la peur de ne pas trouver sa place dans un tel espace concerté, la plupart des craintes ont été surmontées assez tôt dans la démarche. D'une certaine façon, les expertes du vécu ont pris le risque de s'engager dans la démarche, malgré leurs craintes: ne pas être à la hauteur, faire cela pour rien, que le principe de confidentialité ne soit pas respecté, de ne pas savoir exactement où ce projet pouvait mener, etc.

« Ça vas-tu rester sur les tablettes? J'fais-tu ça encore pour a rien... » (ML)

« Au départ j'avais peur parce que...j'avais peur pour la confidentialité (PSFL) pis les choses... » (MC)

« Au 1er CR, c'était très intimidant parce que j'avais pas une vision concrète de ce que c'était. J'avais une vision très concrète de la cause, du sujet, mais je n'avais pas du tout d'idée de la forme que ça aillait prendre. Donc, au 1er CR peut-être que ça été ma 1^e expérience sur le terrain, ou est-ce que là j'ai trouvé ça un peu intimidant...j'avais jamais été habituée à une table de consultation comme ça, pis là, après tu suite le 1er exercice à l'ordre du jour...avec les chapeaux, ben là c'était fini. Ça pas été long. » (AD)

4.2. La participation

La participation représente la première composante du processus d'*empowerment* individuel, tel que le définit par Ninacs (2002, 2003). Cette rubrique rassemble des données sur la représentation, le niveau et l'intensité de leur participation. On y retrouve également des données permettant d'analyser leur participation selon l'exercice des

quatre droits, selon Gélinau et al. (2012). Enfin, les savoirs ayant contribué à leur participation se retrouvent également dans cette section.

4.2.1. La participation

En questionnant leur perception de la nature de leur propre participation dans VAATAVEC, l'une d'elles a dégagé les différences perçues entre sa participation dans le premier et le second projet, sur le plan de la nature de son implication et de son intensité. Pour elle, la nature de la participation dans le PSFL est associée à un partage du vécu personnel dans les entretiens (témoignages), favorisant des prises de conscience. Elle décrit sa participation dans VAATAVEC comme étant plus près de la sphère professionnelle et académique. Ces paroles peuvent signifier qu'en plus de contribuer au projet par le partage de son vécu, elles étaient également impliquées dans l'organisation du projet, l'analyse, la réflexion critique, l'identification de pistes de solutions et la diffusion des résultats. Ces axes d'implications peuvent être plus souvent liés à des expériences académiques et professionnelles, que bénévoles. Sur le plan de l'intensité, on dégage de ses propos un passage vers un niveau supérieur, un niveau où elle participe à l'organisation et la mise en place d'un système d'actions lié à l'action communautaire. L'implication semble avoir permis de jouer un rôle plus actif sur différents plans, permettant d'acquérir une vision plus globale de la problématique et des solutions à mettre en œuvre.

« Au PSFL, j'étais juste amenée dans les entretiens! Donc, moi j'arrivais, je répondais aux questions pis...donc on était là, on avait juste accès aux lieux d'échanges, c'était quand même très intéressant, mais c'était pas pareil. C'était de prendre contact avec des réalités super proches de moi que j'avais peut-être pas conscience...pis c'était vraiment juste dans mon niveau à moi personnel. Pis là maintenant, c'est pas juste un niveau personnel, j'vois ça vraiment plus comme un niveau professionnel ou académique...je le sais pas trop. Pis là je suis comme au-dessus là...comment ça s'organise, qu'est ce qu'on peut faire, quel système on met pour faire quelque chose, genre une action communautaire...(AD) »

« C'était pas juste d'aller jaser, de répondre à des questions....c'est de participer, de structurer, de préparer des présentations... » (AD)

Dans le cadre conceptuel de Ninacs (2002, 2003), la participation évoluerait d'une assistance muette à l'exercice de son droit de parole, qui culmine vers le droit de participer aux décisions. Bien que le niveau de participation varie d'une experte du vécu à l'autre, **chacun de ces droits aurait été pleinement exercé par chacune**. Elles disent toutes avoir pleinement participé aux différentes étapes, échanges et décisions, et ce, dans les différents lieux du projet VAATAVEC. Les propos suivants révèlent qu'elles se sont assez bien approprié le projet et que le niveau de leur participation était assez élevé, en regard du cadre conceptuel de Ninacs.

« Toutes les décisions qui ont été prises, les discussions qui ont été faites. Je me suis tout le temps sentie à ma place. Ça va me faire de la peine mais que ça finisse (rire)! » (ML)

« Faque j'ai une participation très active en ERA, en CR pis en GR....parce que j'ai parlé, parce que j'ai animé, parce que j'ai soumis mes idées... » (AD)

« Je me sens experte du projet. Parce que je le connais...comme je te dis...plus que les membres du CR...moi j'ai juste un dossier ein....pis c'est celui-là. Donc moi j'ai juste une rentrée de email, c'est ça. Donc, moi je me sens vraiment là....je m'y connais. Je serais à l'aise de remplir une belle dissertation de 2000 mots là-dessus. Je me sentirais assez avoir de connaissances là-dessus. » (AD)

4.2.2. L'exercice des quatre droits

Au-delà du droit de parole et du droit de décider, auxquels réfère Ninacs, le projet aurait également contribué à l'exercice d'autres droits que Gélineau et al. (2012) associe à la recherche-action participative. Ce modèle comporte quatre droits: un droit de produire, un droit de parole, un droit de penser et un droit de citer qui ont le potentiel de se réaliser à différents niveaux d'intensité. Nous considérons que ce cadre conceptuel peut apporter un éclairage supplémentaire à l'analyse de leur participation sur le plan de sa nature et de son intensité.

En participant pleinement à l'équipe et au comité de recherche du projet VAATAVEC, les expertes du vécu ont exercé le **droit de produire** rigoureusement des connaissances scientifiques. Elles ont participé à la formulation des questions de recherche, au choix des échantillons, à l'élaboration des outils de collecte de données et à la cueillette d'information. Ce faisant, cette RAP a contribué au développement d'une culture de recherche hors des milieux universitaires.

« Dans l'ÉRA, j'ai été amenée à travailler sur des documents...à construire des techniques de cartographie, tout ça, avec du monde qui était très habitué dans ces cadres là. (AD)

« (...) pis y'a même une fois où j'ai été à une préparation de CR...ça, j'avais trouvé ça l'fun...j'étais là Ein wow! J'ai la chance de pouvoir décider moi aussi. » (MC)

Les expertes du vécu ont également usé de leur **droit de parole**. Dans le cadre de cette démarche, cette parole est partagée entre expertes académiques, expertes de la pratique et experte du vécu de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Un consensus se dégage indiquant que plus le projet avançait, plus elles étaient à l'aise de donner leur point de vue. Or, le développement de cette aisance semble également être lié aux disponibilités en temps et en énergie qu'elles pouvaient investir dans le projet. Plus elles avaient la possibilité d'expérimenter la prise de parole publique, plus elles avaient l'opportunité de développer leur aisance.

« En ERA, y'a des longs moments où est-ce qu'on nous écoute. J'ai des souvenirs visuels beaucoup. T'sé notre place de parole est super importante là. Faque, là-dessus, je voyais qu'on participait égale... » (AD)

« J'donne plus mon opinion qu'avant. Chu comme moins gênée. Je suis plus capable de dire mon point de vue. Je suis moins gênée. Des fois, ça sort peut-être mal, peut-être bête, mais je suis capable de le faire pareil. »(ML)

Les expertes du vécu ont également usé du **droit de penser**. Dans une telle démarche, on reconnaît une capacité d'analyse critique aux acteurs profanes, qu'ils soient experts du vécu ou de la pratique. L'analyse est donc conduite par tous et non pas seulement par les chercheurEs académiques.

« On se posait toujours les questions, pis on analysait, pis on essayait de savoir si c'était bien ou pas bien, pis si ça allait dans la direction qu'on voulait. »(MC)

« C'est valorisant de pouvoir dire qu'on a notre place pour décider, pis de voir, pis d'analyser, tandis qu'on n'a pas autant d'études que tout le monde dans l'fond, pis de pouvoir avoir la chance de faire ça...c'est enrichissant parce qu'on pouvait nous aussi avoir accès à ces données là. »(MC)

Cette démarche de recherche-action participative a aussi permis aux expertes du vécu d'exercer leur **droit de cité**. En tant que membre du comité de recherche, elles ont contribué à produire les savoirs scientifiques. Elles ont donc un droit sur la propriété intellectuelle issue de ces savoirs scientifiques, pour agir sur les rapports de pouvoir et contribuer au changement social dans une perspective de droit et de justice sociale. Dans des lieux formels ou informels, elles ont porté la parole de l'équipe de recherche et celles des participants aux entretiens collectifs. À titre d'exemple, l'une d'elles a notamment contribué à la présentation des résultats préliminaires lors d'une rencontre où participaient les chercheurs dont les projets sont financés par le programme *Action concertée sur la pauvreté et l'exclusion sociale* de l'action concertée du Fonds de recherche du Québec Société et culture (FQRSC). Elle a également participé à la présentation des résultats devant la soixantaine d'acteurs présents lors de la rencontre de croisement des savoirs qui s'est tenue à la fin du projet⁷. Chacune d'elles a pu contribuer à la préparation et l'organisation ou l'animation de ces présentations. Dans les prises de paroles publiques, les trois expertises (vécu, pratique et académique) étaient souvent présentes.

« Pis au GR, j'ai participé pas mal là...pis je me sentais vraiment comme organisatrice un peu quasiment là....animatrice...donc, j'ai l'impression d'avoir une place importante quand même dans le déroulement de la journée. Faque, moi je trouve que j'ai une participation très active... »(AD)

⁷ La méthode du croisement de savoirs vise à mettre en commun trois types de connaissances, considérées sur le même pied d'égalité : la connaissance du vécu, la connaissance universitaire et la connaissance de l'action. L'objectif principal de ces croisements de savoirs est d'identifier des pistes de solution pour améliorer les services, les programmes et les politiques afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour touTEs. Ceci se réalise en tenant compte d'une part de l'analyse des données de recherche, et, d'autre part, des savoirs et des expériences des personnes qui participeront aux croisements de savoirs.

« Ben, je sentais comme portante et porte-parole du projet. Je sentais que je portais le projet. » (AD)

« Pis là je vois que ça se passe super bien (prise de parole publique), comme la 1^e fois, même beaucoup plus que je pensais...pis là tu vois je me sens prête à aller devant plein de monde disparate...ex. FQRSC...pis là tu vois je me sens assez à l'aise pour aller devant du monde pas rapport, parce que je suis très à l'aise avec mon sujet et avec ma matière...je sais que je la maîtrise bien que je la communique bien... »(AD)

4.2.4. Savoirs soutenant la participation et l'exercice des quatre droits

Plusieurs éléments ont facilité leur participation dans le projet et l'exercice de leurs droits de produire, de parole, de penser et de citer. Parmi ceux-ci, les savoirs AVEC (connaissances liées à leur condition de pauvreté et d'exclusion sociale), les savoirs-être AVEC (valeurs, qualités et visions partagées) et les savoirs-faire AVEC (pratiques, mesures, outils) qui ont contribué à l'empowerment individuel. La combinaison de l'ensemble de ces savoirs a contribué à ce que les expertes du vécu se sentent rapidement intégrées, parties prenantes et considérées à part entière. Elles ont réalisé que leur contribution dans le projet était importante.

« J pense que je me suis sentie intégrée tu suite... vous avez faites qu'on se sente à l'aise tu suite...qu'on se sente intégrée...qu'on se sente part entière du projet. » (ML)

« J'ai aimé ça d'avoir été intégrée comme ça, parce que ça l'aide vraiment pour l'estime, la confiance, malgré tout ce qui peut arriver, parce que c'est pas parce qu'on est pauvre, qu'on veut rien faire. (MC) »

« On a toujours été une personne à part entière pis cé l'un parce que à moment donné, j'ai réalisé qu'on était vraiment importante pour la recherche pour toute (...) » (MC)

« C'est une implication que j'aimais, pis que je ne me sentais pas de trop. » (MC)

4.2.4.1. Savoirs AVEC

Dans le cadre du projet VAATAVEC en lien avec l'empowerment individuel, les savoirs AVEC peuvent correspondre à l'ensemble des connaissances accumulées par le contact avec des personnes en situation de pauvreté. On y retrouve également les nombreuses connaissances développées sur les effets de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Ces savoirs AVEC doivent nécessairement être considérés pour dégager des savoirs-être AVEC et des savoirs-faire AVEC. À cet effet, les travaux de Le Bossé sont éclairants. Ils suggèrent notamment l'adoption de l'unité d'analyse « acteurs en contexte » pour guider l'intervention AVEC. En effet, il est primordial de savoir qu'on ne peut dissocier les personnes de leur contexte. Ce premier axe invite à considérer les éléments d'ordre structurels (sociologique, économique et politique) et les éléments d'ordre individuel (état de santé, scolarisation, expériences, l'histoire personnelle, le genre, le type de ménage, les capacités de fonctionner en équipe, etc.) dans l'accompagnement des expertEs du vécu.

4.2.4.2. Savoirs-être AVEC

On peut définir le savoir-être comme un ensemble de qualités et de manières d'être avec les autres. Dans le cadre de ce projet, nous nous intéresserons aux savoirs-être qui ont contribué au travail AVEC des experts du vécu. Pour certains auteurs, les éléments clefs de la recherche-action participative ne relèveraient pas de méthodes, mais essentiellement d'attitudes et de façon de travailler (Conwall et Jawkes, 1995, Mayer et al., 2000 dans Hyppolite et Boivin, 1999). Parmi les qualités humaines que les expertes de vécu reconnaissent chez leurs collègues (CR et ERA), **l'ouverture d'esprit, le respect et le fait de se situer dans des rapports sympathiques et égalitaires.** Elles ont également apprécié le sentiment de partager **une même philosophie de vie, une vision et des valeurs communes.** On note également le fait de **voir chez les autres le goût de foncer.**

« Même si elles avaient l'air super sérieuses...mais c'était toute du monde, mon dieu, qui avait dont ben des bonnes valeurs. (...) C'est genre, la sympathie pour les autres, le contraire de l'individualisme...t'sé je sais qu'est-ce que c'est pas...j'ai de la misère à dire ce que c'est...le contraire de l'égoïsme...l'ouverture d'esprit t'sé comme là...y'a pas personne qui est comme fermé d'esprit, pis aussi, le respect pis eeee...les qualités...c'est déjà beaucoup là!!!!!! » (AD)

« faque là, moi j'ai commencé devant un groupe que j'étais persuadée de leurs bonnes convictions, de leurs bonnes valeurs....au CR. Faque là je suis persuadée que tout ce monde là, c'est tout du bon monde...pis y'a pas personne qui va avoir de l'étroitesse d'esprit...ou eee...une mauvaise idéologie pour venir me juger ou faire n'importe quoi qui pourrais créer des malaises...pis des petites insécurités. J'ai commencé comme ça. Parce que je connaissais tout le monde, pis les convictions pis les valeurs de tout le monde...pis je parlais de la même affaire qu'eux autres... » (AD)

« Ça pas été long. Des fois ça peut prendre 2 ou 3 rencontres....mais là, après un exercice ou j'ai vu que tout le monde avait le cœur à bonne place, pis que t'sé ça aillait être ben correcte. » (AD)

Parmi les savoirs-être AVEC, le fait que le **climat ait toujours été accueillant et chaleureux.** Cela peut être attribuable au plaisir de travailler ensemble dans l'atteinte des objectifs fixés et aux habiletés relationnelles des différentes personnes qui composent le projet de recherche. Parmi les habiletés relationnelles qu'elles reconnaissent chez leurs collègues, **la souplesse, la flexibilité et la tolérance** semblent être des éléments clefs.

« (...) c'est super tout le temps, chaleureux. Fa que ça va... C'est l'fun....t'as pas l'impression tant que ça...d'aller comme acquitter ton implication (avec voix autoritaire), que d'aller t'sé...partager un moment d'échange là! (AD) »

« C'est l'accueil...c'est que...t'arrives là, pis c'est pas froid, comme dans d'autres milieux...où tu t'assis là, ta place est consignée, t'arrives à telle heure, tu rentres dans tel cadre, t'en sort pas. » (AD)

4.2.4.2. Savoir-faire AVEC

On peut définir le savoir-faire comme un ensemble de pratiques, mesures, outils qui soutiennent le processus et l'atteinte des objectifs. Rappelons que l'un des objectifs du projet VAATAVEC était de documenter les modalités de l'AVEC⁸. Les savoir-faire AVEC sont composés d'un ensemble de pratiques, mesures, d'outils et de stratégies qui soutiennent le travail AVEC des experts du vécu. Par exemple, le **fait de tenir des rencontres régulières avec un contenu, une forme, une animation et un rythme adapté** semble avoir contribué à l'appropriation du processus. L'une d'elles souligne l'importance de prendre collectivement le temps de bien définir les rôles, d'expliquer les étapes et de s'approprier le contenu des réunions.

« Ça pas été long que... Au début, j'ai appris comment on allait fonctionner, le processus dans le fond... »(AD)

« On a construit une équipe. Vous avez pris le temps pour chacun des rôles pis pour chacune des réunions à savoir ce qu'on faisait. Toujours ensemble! Yé là le pouvoir d'agir! » (MC)

« Ça prit environ un mois avant que je réussisse à cerner chaque identité de chaque affaire...pis quel était mon rôle là-dedans....pis eeeee...après ça non...je sais que je suis membre de l'ÉRA dans le GR, dans le CR. »(AD)

Le fait que **les rencontres de l'ÉRA se tenaient sur une base quasi hebdomadaire** aurait contribué à ce que les expertes du vécu se sentent plus impliquées et en confiance en ÉRA qu'en CR. La tenue de rencontres fréquentes aurait été un avantage et même une nécessité pour ne pas perdre le fil entre les étapes. L'une d'elles souligne qu'il aurait été même souhaitable de maintenir ce rythme de rencontre dans les vacances de Noël.

« Des fois, quand on est deux semaines ou un mois sans se voir pendant les vacances....pis ouFFFF, c'est... »(ML).

« Une chance...qu'on s'est vu aussi souvent. Une chance que les réunions étaient de même....parce que justement quand les réunions s'échelonnent trop loin, tu perds des bouts pis, moi ce que j'ai compris, c'est que ce projet de recherche là, c'est tellement important de pas se perdre...faut que tu gardes toujours des liens entre les données que t'as. Pas juste eux autres que tu crées...entre eux autres que t'as pis eux autres qu'il faut que tu fasses!!! » (MC)

⁸ Les savoirs-faire AVEC (pratiques AVEC) expérimentés dans le cadre du projet seront contenu dans un guide des pratiques AVEC qui sera produit et publié. .

« J pense que y'aurait peut-être fallu en mettre au moins une pendant les vacances. Une réunion pour pas qu'on décroche complètement. Avoir eu une réunion pendant les vacances, ça m'aurait faite....Ha c'est vrai, faut pas que je décroche de ça pis ça aurait peut-être été moins lourds au retour des vacances.. »(ML)

Plusieurs **formations** ont été organisées pendant le projet, qui s'inscrivait dans un esprit pédagogique, où le développement des capacités était favorisé. L'un des objectifs visés par l'accompagnement AVEC était d'outiller pour soutenir une participation réelle et authentique où il était possible d'apprendre à jouer plusieurs rôles et de s'impliquer dans plusieurs tâches (ex. animation, secrétariat, planification des rencontres, présentation, stratégies, etc.). Cette façon de faire a contribué à faciliter l'appropriation du processus, tel que le suggère le modèle d'intervention centré sur le développement du pouvoir d'agir. Les formations ont permis le développement de plusieurs savoirs (présentés plus loin) qui auraient contribué à l'exercice de leurs droits de produire, de parole, de penser et de citer. Pour faciliter les apprentissages en profitant d'une plus grande disponibilité d'esprit, il a été suggéré de réaliser les formations pendant l'avant-midi. L'une d'elles a également suggéré de réfléchir à des moyens de faciliter l'intégration de la théorie, un volet de la recherche qui lui a paru plus difficile compte tenu de la fatigue entraînée par son quotidien.

« La seule affaire. C'était au début. Quand je disais que nos formations y faudrait les faire le matin. C'est ce qu'on fait maintenant. » (ML)

« Ben y'a des fois, oui c'était lourd, parce que j'arrivais à maison pis...ouff! (Rires). C'était fatigant un peu là. C'était surtout la théorie. » (JG)

Parmi ces savoirs-faire AVEC, on remarque un consensus fort autour de l'importance de créer des **espaces pour socialiser et ventiler** à l'intérieur même des rencontres. AU CR, un moment de groupe était prévu pour socialiser pendant le dîner, ce qui a contribué à faire des liens. À l'ÉRA, ce moment social avait souvent lieu au début de la rencontre. Pour nourrir l'esprit d'équipe et pour profiter du plaisir de passer du temps ensemble, des activités sociales ont également été organisées avant les vacances de Noël et les vacances d'été. Le souhait d'en vivre davantage a été exprimé. Parmi leurs coups de cœur du projet, on retrouve les moments d'échanges dans la voiture pour se rendre dans Charlevoix et ceux vécus lors des soirées se situant entre les entretiens.

« J'ai vraiment aimé la montée à La Malbaie. Pis après ça on est allée à la wintente, pis ça ça fait du bien t'sé, pis en plus, moi dans le bois, ça m'a toujours faite ein wow c'est l'fun, c'est pas juste une affaire de recherche, on était ensemble, pis moi dans le bois, j'ai toujours aimé ça là. » (MC)

Ces moments de socialisation étaient propices au **partage du vécu dans un esprit d'écoute et de confiance**. Étant composée d'un nombre plus petit de membres, l'ÉRA s'est avérée le lieu dans lequel ce type de partage est devenu un rituel avant d'entreprendre le travail. Le fait de ventiler et de se sentir écouter permettait notamment de créer des liens de confiance encore plus forts. Il permettait également de se dégager de charges émotives pour être plus disponibles pour entreprendre le travail.

« La partie comment tu te sens, comment tu vas....pis là vous écoutiez...t'sé c'est con là! Pis là, vous échangez!!!! Pis là, quand ce besoin-là était comblé, mais là on pouvait entamer le travail. » (MC)

« Peut-être parce qu'on se dit les choses, pis que...pis si on a quelques choses sul cœur, on le dit, on n'est pas gênées, si on pleure...on pleure...pis juste le fait de se dire les vraies choses....on l'a pu sur les épaules pis on repart, on est léger. Fak que t'sais c'est...ok, là chu prête, je repars. Je continue. » (ML)

Quelques **échanges téléphoniques** ont également permis aux expertes du vécu de ventiler en dehors du groupe. Ces échanges permettaient notamment de maintenir le lien avec celles qui devaient s'absenter pendant une période. Pour l'une d'elles, l'ajout de suivis individuels aurait permis de mieux soutenir la participation. En ce sens, le groupe ne permettait pas l'expression de tous les ressentis, qui pouvaient parfois faire obstacle au travail.

« J'aurais eu besoin d'en parler, mais pas nécessairement avec quelqu'un qui vivait comme la même affaire que moi là. En parler avec quelqu'un de plus rationnel. Sinon, j'ai l'impression que ça fait du placotage pis... » (JG)

« Je sais que vous étiez ben ouverte là...on pouvait vous appeler n'importe quand. En même temps, établir des suivis individuels (recommandation)... » (JG)

Mesures pour prévenir les inégalités de participation

En utilisant l'unité d'analyse « acteur en contexte », on peut faire l'hypothèse que les éléments d'ordre structurels et les éléments d'ordre individuel ont été considérés dans l'accompagnement AVEC de ce projet. Des mesures ponctuelles ont été mises en place pour soutenir la participation et pour contribuer à prévenir et réduire les inégalités de participation entre elles. En effet, pour certaines d'entre elles, il était plus facile de participer en raison de plus grandes disponibilités. D'autres ont vu leurs disponibilités diminuées en raison de problèmes de santé dans leur famille.

« Aller à l'école à temps partiel. Ça me laissait beaucoup de temps pis pas trop de contraintes. Pour moi ETK, c'était vraiment au bon temps, au bon moment...là, je vais rentrer au cégep! Pis ça va être run a way. (rire) » (AD).

« L'ÉRA, ça aillait bien au début. Quand mon enfant est tombé malade, j'étais déçue de moi et de ma participation. Dans les CR, c'est la même chose là...je participais bien et j'étais très contente de moi » (JG)

« Ben, ma santé. C'est pas mal les fois où je ne pouvais pas venir, c'est ma santé » (MC).

Pour celles qui ont vu leurs disponibilités diminuées, l'ajout de mesures adaptées a été apprécié et jugé nécessaire. Deux expertes du vécu ont eu des absentes prolongées. Dans ce cas, l'intervenante AVEC veillait à maintenir le fil, dans le respect des modalités établies avec elle. **Un mécanisme de suivis avec les absentEs** a été mis en place⁹. Cette manière de faire a été appréciée. La simplicité, la souplesse et le non-jugement font partie des qualités évoquées.

« Toi, tu as gardé toujours contact avec moi. Tu m'appelais pas, parce que je demandais de pas m'appeler, tu me respectais là-dedans....pis tu m'écrivais des emails. Il me semble qu'on s'écrivait des emails. Pis là, je te demandais quelque chose pis tu me répondais par ça...pis jamais tu m'a attaquée de quoi que soit, pour me dire....ben là, ça serait important que tu reviennes....t'as jamais insisté. Pis tu m'as toujours gardé une communication. C'est vrai, c'est peut-être ça qui m'a fait garder ça de même...la simplicité. Je savais que j'aurais pas me faire taper sur les doigts. Ça c'est aidant! »(MC)

« Je me suis sentie partie prenante même en étant absente, parce qu'elle m'appelait pour me faire les suivis. »(JG)

D'autres types de mesures ponctuelles ont été mises en place. Par exemple, le fait **d'accueillir l'enfant d'une experte du vécu pendant un entretien collectif**, parce que sa gardienne s'est décommandée à la dernière minute. Dans ce cas-ci, le caractère humain de cette mesure est évoqué.

« (...)pis que vous avez autorisé que ma fille a vienne, parce que vous êtes du monde super humain. Ça c'est génial. C'est une des plus belles choses que....Ça me donne envie de pleurer quand j'en parle...j'trouve ça vraiment génial. » (AD)

Le fait de **déplacer le lieu de la rencontre pour en faciliter l'accès** à certainEs membres de l'équipe.

« Je sais que vous avez fait beaucoup d'efforts pour vous adapter à mes petites affaires à moi, ne serait-ce que monter tout le monde à l'Université parce que moi je suis pognée au CHUL (rires)! Oui, ho oui. Parce que j'en avais eu besoin c'te fois-là! Pis y'avait pas juste moi qui en avais eu besoin. Ça me faisait du bien là. De savoir que vous étiez là. » (JG)

Inspiré par l'approche centrée sur le DPA,, un **accompagnement non directif**, semble avoir eu des effets positifs sur leur participation. Dans le cadre d'un projet comme celui-ci, les « intervenantes » sont perçues essentiellement comme des guides qui accompagnent et supportent les expertes du vécu dans cette expérience collective. Ce type d'accompagnement non directif a semblé très apprécié.

⁹ Il est à noter qu'un mécanisme de suivis avec les absentes a été appliqué à l'ensemble du projet (CR, ERA). À la fin de chaque rencontre, des personnes étaient nommées pour assurer le transfert des informations importantes aux absentEs. Ces personnes jouaient le rôle de marraines ou de parrains.

« J'ai aimé ça parce que vous êtes pas là à nous tenir la main, comme si on était des gros bébés là-là. Pis vous nous laissez faire ce qu'on avait à faire. Ça là, chapeau. C'est ça que ça me prend moi. N'importe quoi, pour une participation, c'est simple là. Il faut pas que j'aie quelqu'un qui me talonne en arrière là. Ça me dépasse. Mais quand ça vient par moi-même pis en plus vous me laissez faire...c'est super. » (MC)

« Me faire talonner, ça nuit, ça m'écoeure, je serais partie, chu pas capable. » (MC)

Celle qui avait ce rôle portait officiellement le titre d'intervenante AVEC. Or, ce titre n'a pas beaucoup été utilisé pour décrire son travail, puisqu'il semble contenir une forte charge émotive pour les expertes du vécu de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

« Ben moi je m'excuse là, mais ton mot intervenante là, je l'aime pas. Pour ma part à moi, t'as pas été une intervenante. Oui, je t'ai parlé de mes problèmes, oui tu m'as donné des solutions, mais dans ma tête à moi t'es pas une intervenante. (...) Une intervenante pour moi, c'est quelqu'un qui est dans son ptit crist de bureau pis qui prend des notes pis qui dis...ha, ben là tu devrais faire ça...tu devrais faire ça....non, je m'excuse là, mais non. (...) J'ai pas peur de dire ce que je pense avec toi pis j'ai pas peur de comment ça sort. (...) Des préjugés là, eux autres ils en ont en sacrement. »

Un flou s'est installé dans les rapports entre les membres de l'équipe, qui pouvaient parfois être déroutants. Malgré la confusion sur les liens entre les membres de l'équipe, ce flou semble avoir permis l'émergence **de rapports différents, plus horizontaux, porteurs d'une confiance accrue**. À la lumière de leurs témoignages, nous croyons que cet accompagnement non directif et ces rapports horizontaux ont contribué à enrichir leur processus d'*empowerment* individuel.

« T'as l'impression que c'est pas tant des collègues que des amis...t'es à mi-chemin entre les deux là.... » (AD)

« Je pense pas qu'on est un groupe qui avait une relation prof/élève... Je pense qu'on en a dit plus que ce qu'on a dit si on aurait eu une autre relation. » (JG)

« Moi je te vois comme une membre dans l'équipe. Vous êtes toutes sur le même pied d'estale. Je suis pas capable de te dire un titre. Le lien de confiance a tellement été fort. »

Ce type d'accompagnement non directif a également eu pour effet d'établir **des relations caractérisées par l'authenticité et la réciprocité**. Pour l'une d'elles, ce n'est pas uniquement les expertes du vécu qui auraient cheminé, mais également les expertEs de la pratique et de l'académique. Ses propos invitent à s'intéresser aux rapports de pouvoir qui caractérisent habituellement les relations entre les praticienNEs et les personnes accompagnées. Ils invitent également à mettre en lumière certains réflexes de surprotection liés à l'intervention traditionnelle auprès des personnes en situation de pauvreté.

« Ben, vous vous laissez plus aller...quand vous êtes fâchées, ben vous le montrez. Vous dites des gros mots pis je trouve ça cool, parce que ça besoin de sortir! Faut pas que ça reste en dedans. Vous avez moins peur de nos réactions pis...vous autres aussi vous avez fait un cristie de beau chemin! » (ML)

Dans le même esprit d'authenticité, l'une d'elles aurait souhaité qu'il y ait un **meilleur partage du poids des responsabilités** entre elles et les expertes de la pratique et l'académique. Elle exprime les craintes qu'elle a vécues en lien avec l'état de santé de ses collègues devant une très grande charge de travail. À cet effet, rappelons que l'intervention centrée sur le développement du pouvoir d'agir repose sur une relation d'accompagnement ancrée dans une collaboration ouvertement négociée entre les acteurs. Les propos qui suivent soulignent l'importance de cette ouverture.

« J'ai trouvé que vous n'aviez vraiment pesant sur les épaules...je me demandais comment vous faisiez pour être encore là. . J'avais peur à un moment donné qui en ai une qui lâche justement parce qu'elle est trop fatiguée. J'trouve que vous n'aviez beaucoup sur les épaules....vous auriez pu nous appeler plus aussi. » (ML)

Dans ces moments, elle aurait souhaité qu'on leur demande un coup de main. Pour elle, le fait de **ne pas avoir peur de demander de l'aide et du soutien** est une caractéristique de l'esprit d'équipe. Elle propose d'ailleurs d'ajouter cette règle à une possible suite des travaux de l'équipe de recherche. Cela met également en lumière une ouverture à prendre plus de responsabilités, ce qui sous-entend la perception d'un pouvoir d'agir accru. On peut également supposer que la distance qui sépare les différents champs d'expertise diminue. Ceci peut signifier un gain sur le plan des rapports pus égalitaires et dans l'appropriation de la recherche. Ceci peut également contribuer à augmenter la confusion et la perte de repères dans la dynamique entre les différentes expertises.

« T'sé, vous nous appeliez pas pour nous demander....pensez-vous que t s'é....ça aurait peut-être enlevé une charge...appeler tout le monde de l'ERA pour demander aux filles....ben là, tu penses-tu que demain, tu pourrais venir nous aider? J'pense que ça aurait fait un grand changement. » (ML)

Ces éléments peuvent venir **confronter certaines représentations** qu'on peut avoir à l'égard du travail d'équipe avec des personnes en situation de pauvreté. L'une d'elles souligne l'importance du respect des engagements dans le travail d'équipe. L'autre nous invite également à déconstruire des préjugés qui teintent parfois nos regards.

« On est toute des adultes. On serait supposé de faire nos affaires.. Quand t'as quelque chose à faire, ben fais-le....débarrasses-toi en tu suite pis après ça tu vas être débarrassée. » (ML)

« On est une équipe, mais arrêtez d'avoir peur de nous déranger. On est une équipe, on travaille ensemble. On a toute des vies de famille, oui, mais....Tout le monde est capable de concilier. Je pense que ça serait faisable...une prochaine fois là! Si on réussit à faire plus loin, faudrait se mettre cette règle-là pour ceux qui veulent rester dans l'équipe (ML). »

« Parce qu'on est des experts du vécu, on a tendance à penser que le poids de notre expertise de vécu, c'est ben cute comme terme là, mais que ça va nous empêcher...que ça nous fatigue, que ça nous épuise la vie si on veut. » (AD)

4.3. Le développement de compétences et d'habiletés

En s'impliquant activement dans les travaux d'équipe et en participant aux différentes étapes de la recherche¹⁰ et aux échanges, de nouvelles habiletés et de nouveaux savoirs se sont développés. Par les formations et l'expérimentation, ce fut l'occasion de se former à la prise de note, à l'animation, à la recherche et à la prise de parole en public, etc. Ce fut également l'occasion d'apprendre à porter la parole collective et de développer des connaissances sur les ressources de leurs milieux, dont les ressources alternatives.. L'expérience a aussi permis de développer une meilleure connaissance de la problématique et des acteurs impliqués dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

« Je suis plus à l'affût à ce qui se passe par rapport aux besoins des gens pis...les choses pour les aider.....les ressources. » (JG)

« Ben, j'ai appris qu'il y avait des groupes d'achats...ça j'ai appris que ça existait. Je participe à mon 1er groupe d'achat et là...je suis enthousiaste là...un peu trop. (Rires.) Aussi, je pensais que y'avait peut-être la moitié de ce qu'on a comme ressource à Limoilou. » (AD)

« Ce que j'ai appris de nouveau c'est tout ce qu'il y a dans le milieu à disponibilité, les réseaux, comment ça fonctionne...la quantité d'organismes qu'il y a pour aider tel besoin... »(AD)

Elles ont pu développer des **habiletés personnelles**, en développant notamment leur esprit d'analyse.

« Ça m'a suscité l'intérêt d'aller rechercher plus d'information à ce propos là...parce que je me suis dit...ayoye! (...)Tu comprends, ça m'a vraiment poussée à me poser plus de questions. » (MC)

Pour plusieurs, ce fut l'occasion de développer des **habiletés relationnelles**.

« Je m'apitoie moins pis je vais plus vers les autres. » (JG)

¹⁰ Choix des échantillons, des stratégies de recrutement, collecte de données, animation des entretiens, à l'analyse et la diffusion des résultats.

Pour une autre, ce fut l'occasion de développer des **habiletés liées à l'organisation collective**, en lien avec le partage équitable du pouvoir et des responsabilités (éthique et réflexivité) **ou liées à l'organisation de travaux scolaires à venir**.

« Pis à force d'essayer de taper les PV, ça m'a appris que je suis capable de taper les notes pis toutes!!! C'est malade. J'étais full impressionnée. (...) Toutes les fois que j'étais secrétaire...ça m'a aidée.(...) À c't'heure, chu rendu j'tape un document en deux temps trois mouvements (...) j'ai appris à taper et à mieux structurer certaines informations. » (MC)

« À un moment donné, j'ai comme eu le souci éthique de ne pas prendre la place de quelqu'un d'autre pis là moi chu souvent celle-là qui dit ok, j'va le faire, même si je sais pas trop ce que je va faire... » (AD)

« (...)là je serai pas gênée pour me choisir trois amis, me faire un plan de travail, me céduer des rencontres pis aller à des rencontres, organiser la rencontre pour maximiser le temps pis... » (AD)

Pour d'autres, ce fut l'occasion de **se rappeler son propre potentiel et de remettre en lumière certaines aspirations** qui pouvaient paraître en dormance.

« Ça m'a rappelé l'importance que ça l'a dans ma vie de faire un travail que j'aime, pis moi j'aime ça aller à l'école...pis ça m'a rappelé que moi j'aimais ça l'espèce de vie sociale scolaire là. De me rappeler mes intérêts là-dedans. Ça m'a rappelé mon identité de petite nerd là. » (AD)

« Ça m'a plus rappelé que j'avais du potentiel académique. » (AD)

4.4. Le développement de l'estime de soi

Leur participation dans le projet a contribué à certaines transformations psychologiques chez les expertes du vécu. Ce projet semble avoir permis de déconstruire des évaluations négatives qui avaient été intériorisées par certaines et à restaurer une image plus positive d'elle-même.

« Ha ben....finalementje suis pas si nounoune que ça t'sé! Mes idées sont bonnes. L'estime augmente. Moins peur de s'affirmer » (ML)

« Je me trouve pas mal moins tarte que je me trouvais avant. » (JG)

Le projet semble également avoir contribué à une plus grande satisfaction d'elles même, une meilleure vision de leurs qualités et défauts et une plus grande **confiance en elles**, en leur capacité de réfléchir et d'accomplir différents rôles comme celui de mères. Cette confiance accrue vient nourrir leur propre estime. On note également que l'écoute (savoir-faire AVEC) aurait joué un rôle important dans la construction de cette confiance.

« J'ai plus confiance en ce qui se passe là-dedans (tête). » (JG)

« J'ai plus confiance aussi dans ma façon de m'occuper de mes enfants. » (JG)

« Ben de la confiance! D'la confiance parce que c'est l'fun, tu es écoutée. Pis t'es vraiment écouté pour vrai. Pis ça, c'est la plus grande marque de respect qui peut exister sur la terre. (...) Aux personnes qui participent comme moi, ça nous apporte plus d'estime... » (MC)

Cette confiance accrue aurait contribué à **l'autoreconnaissance de leurs propres compétences**. Le déclenchement de cette autoreconnaissance semble être directement lié à l'expérimentation et aux dépassements de leurs propres peurs. Elles ont pris conscience qu'elles sont capables d'agir de façon adéquate, d'atteindre des objectifs personnels et de contribuer à l'atteinte d'objectifs collectifs. Parmi les compétences qu'elles ont pu reconnaître en elles, l'analyse, la prise de parole publique, la prise de note et leurs habiletés dans la relation d'aide.

« J'ai découvert des facettes de moi que.... Le fait que j'analyse beaucoup. Pis que c'est une des choses dans lequel je performais quand même bien...en faisant de la recherche avec vous autre. » (JG)

« C'est nouveau pour moi de savoir que le message passe...pis je suis capable de le faire passer. Pis là ça me fait un peu capoter parce que je me dis...ha non, là, je vais m'engager dans plein d'affaires de prise de parole en public à c't'heure...(rire)...j'te dis pas que je suis à l'aise pantoute, mais quand même, c'est vraiment nouveau. »(AD)

« Je ne savais pas que je pouvais être une bonne secrétaire. » (MC)

« Ben je sais que je suis capable d'aider des gens que je vois qui ont de la misère justement qui ont peur de dire qu'ils ont des problèmes...comme...pas capables à mettre de la nourriture dans leur frigo assez...j'capable de leur parler...de leur expliquer...regardes, moi aussi j'ai passé par là. Je suis allée à telle ou telle place. (silence). J'ai moins peur de leur venir en aide. »(ML)

Cette autoreconnaissance de leurs propres compétences par l'expérimentation contribuerait également à **déconstruire certaines perceptions** qui pouvaient constituer des obstacles à leur pouvoir d'agir. L'une d'elles pensait que seules les personnes ayant un bagage académique et professionnel pouvaient avoir une aisance à prendre la parole devant un groupe.

« (...) je me suis rendue compte que c'était vraiment pas la mer à boire de parler devant 15, 20, 30, 60 personnes de toutes classes de la société...y'a vraiment rien là là... eux-autres y'ont pas se souvenir le soir de leurs noces si tu t'enfarges dans tes mots.... »(AD)

« Je vois genre là que je suis souvent plus l'aise que du monde du CR qui sont travailleur du milieu avec salaires là, salariés, qui je le vois, eux autres qui viennent moins souvent...pis eux autres sont moins à l'aise que moi je peux être à l'aise en tant qu'experte du vécu. Pis pourtant je n'ai pas de formation académique là-dedans et je suis pas salariée. Je le vois, je suis vraiment très à l'aise. » (AD)

Cela passe également par la **reconnaissance de ses propres compétences par les autres et par ses pairs**. Celle-ci peut être liée au fait de recevoir des commentaires positifs de la part de personnes significatives (savoir-faire AVEC), que ce soit sur une idée lancée, une présentation réalisée. Elle peut également liées au fait de se savoir apprécié pour ses qualités particulières dans le travail d'équipe.

« J'ai appris que quand je parlais en public, ça avait l'air à bien passer. (...) je me rends compte que je suis beaucoup plus à l'aise probablement parce que j'ai eu plein de commentaires géniaux là! » (AD)

« Parce que toi-même quand on a faite...l'ERA élargi....on travaillait sur le document AVEC...tu disais que t'aimais ça travailler avec moi....parce que...je cherche le mot que tu m'as dit...que j'avais une autre perspective des choses »(ML)

« (...) pis de voir l'approbation des deux professeurs là....qui font des oui, qui acquiescent à ce que tu dis. Je dis Ha! Tu vois, c'est pas parti ça. Ça m'a comme rappelé mon potentiel. Même que je me trouvais bonne! » (AD)

« Pis....j'ai ma petite griffe dans l'équipe, que ce soit artistique ou préparer les choses. Je le sais pas....j'aime ça... Faire la bouffe. Les photos. Tout ce qui est art...je me sens comme à ma place »(ML)

Pour certaines, le projet aurait contribué à **une plus grande confiance en l'avenir**, en leur propre capacité de relever les défis à venir.

« Ben c'est sûr que je suis plus capable de foncer à c t'heure....ça fait pas mal se faire dire non là. C'est ça que je me dis là...fa que je fonce. C'est de même que je vois à c t'heure....garde. Si je me fais dire non, ben je vais trouver un autre moyen ou quelqu'un d'autre qui va vouloir m'aider... »(ML)

«Pis là tu vois j'ai comme confiance en aller à l'école, pis le travail d'équipe pis toute ça,...quand j'étais jeune j'étais trop gênée (...)Je vais être beaucoup plus à l'aise de prendre le leadership dans les présentations orales là. J pense pu qu'il y ait de stress là-dedans là...surtout 3, 4 minutes devant ta classe là...Je pense que je vais être vraiment à l'aise pour prendre le leadership quand il va falloir organiser toute ça. » (AD)

Ces prises de conscience auraient également contribué à créer des **déblocages importants**. Ces déblocages auraient été facilités par le contact avec d'autres vécus. Le questionnement apparaît comme une composante essentielle à l'avancement de la réflexion et de l'action, permettant notamment la rencontre avec leurs propres possibilités.

« (...) Des fois, je regarde la souffrance des autres pis je me dis. Bon ben garde, si tu veux te ramasser là, faut que t'agisses. Ça m'amène à me poser plus de questions... Ou est-ce que je veux en arriver vraiment pis ben beau réfléchir, mais faut que tu regardes qu'est-ce qui faut que tu fasses, comment tu peux le faire, pis ou est-ce que ça va te mener...pis ou est-ce que ça pourrait te mener pis qu'est-ce qui pourrait t'empêcher de te rendre là....toute, toute, toute mon analyse a débloquée. Parce que là je ne me pose plus une ou deux questions là. Parce qu'à chaque fois que je réponds à une question, ça me n'amène une autre. Ça m'a vraiment débloquée là-dessus. » (JG)

Une estime personnelle accrue aurait contribué à **l'élargissement des possibilités** qui s'offrent à elles. Celles-ci sont nourries par le désir de sensibiliser, de s'impliquer davantage et de saisir les opportunités dans une visée de partage et d'équité.

« En fait, ça élargit mes portes d'implication. Du pouvoir d'agir pis des portes ou est-ce que je peux aller sensibiliser... »(AD)

(...) pis ç'a comme réveillé ça (désir de s'impliquer) à puissance 10. Pis là je fais comme vraiment beaucoup de choses là. J'ai fait toutes les opportunités qui s'offraient à moi, dans la mesure du possible avec les contraintes familiales...tout ce que je pouvais faire...sans prendre la place de personne d'autre. (AD)

Leur participation au projet aurait également nourri le **sentiment d'être privilégiée**, de pouvoir vivre un tel échange avec d'autres expertEs du vécu. On remarque aussi un **sentiment d'accomplissement (de réussite)** lié au fait de percevoir l'intérêt des participantEs et de constater leur intégration à un projet qui vise l'amélioration de leur réalité.

« À la fin (Charlevoix 2^e entretien), on a mangé, on a soupé, ça ça m'a permis de constater à quel point, tous les gens étaient intéressés pis comment ils étaient intégrés dedans. Pis là, ç'a encore plus allumé. Ça comme faite plus wow! Je me suis sentie privilégiée à ce moment-là d'être assise avec les autres participants. » (MC)

4.5. Développement de la conscience critique

Leur participation dans le projet aurait contribué au développement de leur conscience critique. Rappelons que dans le modèle de Ninacs (2003), le développement de la conscience critique suppose le développement de quatre types de conscience: la conscience collective, la conscience sociale et la conscience politique.

La prise de conscience que les problèmes individuels et collectifs sont influencés par la façon dont la société est organisée correspond à la conscience sociale. La prise de conscience que la solution des problèmes d'ordre structurel passe par le changement social correspond à la conscience politique.

4.5.1. Développement d'une conscience collective

On peut dégager de leur propos plusieurs éléments qui permettent de croire que le projet aurait contribué au développement d'une forte conscience collective, qui consiste à la prise de conscience que l'individu n'est pas seul à avoir un problème. Elles ont réalisé qu'il y avait **beaucoup plus de personnes en situation de pauvreté** qu'elles le croyaient initialement. L'étendue du problème est aussi évoquée.

« Je m'aperçois qu'il y en a beaucoup plus que je pensais du monde comme ça là. Sous le seuil de la pauvreté carrément. » (ML)

« Premièrement, je savais pas qui s'en vivait tout partout comme ça. » (MC)

Selon leur propos, la pauvreté ne serait pas un problème individuel, mais bien un problème collectif. La croyance que la pauvreté est un problème individuel contribuerait, selon elles, à **entretenir des préjugés** et le mythe que la pauvreté repose sur un choix individuel. L'une d'elles met en lumière la débrouillardise dont ces personnes font preuve.

« (...) j'en parle parce que je veux que le monde arrête de dire....t'as choisi d'être de même.... les préjugés là....faut que ça tombe. Je ne suis pas gênée de le dire que j'ai de la misère des fois, pis... »(ML)

« On pense souvent que les pauvres c'est du monde qui font rien...qui reste devant la télévision....je pense que c'est du monde actif, qui ont des réseaux sociaux...sans qui s'en rendre compte, qui se connaissent tout entre eux autres...pis après ça ils ont plein de techniques. »(AD)

Selon leurs propos, les **préjugés contribueraient également à nourrir la peur** que vivent les personnes en situation de pauvreté. À cet effet, leur contact avec les gens de Charlevoix a été révélateur. Elles ont constaté que ces expertEs du vécu subissaient beaucoup de préjugés et que cette situation contribuait à nourrir leurs peurs et leur situation de disempowerment (incapacité d'agir).

« (...) mais la crainte là-bas, c'est incroyable! Elle est trop forte! Ils se sont tellement fait dire, ben, c'est pas normal que tu sois comme ça... .Ils ont peur

d'aller voir le monde, peur d'expliquer leur situation, ils veulent, mais ils ont trop peur. » (ML)

« (...) dans les milieux rural, j'pensais qu'ils s'entraidaient plus... ça m'a fait ouvrir l'esprit à ça. Je me suis dit, voyons! Tout le monde s'aide pis toute! Non, c'est pas vrai...c'est pas vrai... » (MC)

4.5.2. Développement d'une conscience sociale

Le projet aurait contribué à des prises de conscience sociale comme quoi les problèmes individuels et collectifs sont influencés par la façon dont la société est organisée. Elles réfèrent notamment au **mouvement de l'exclusion** que subissent les expertEs du vécu de Charlevoix. Ce mouvement d'exclusion est nourri par des représentations sociales de la pauvreté empreintes de préjugés. Comme le souligne Lebossé (2004), entreprendre une démarche conscientisante permet de réaliser que les problèmes ne proviennent pas uniquement de carences personnelles, comme le suggèrent certains programmes sociaux et certaines ressources dont les approches d'intervention sont influencées par la bienfaisance et la charité.

« T'sé eux-autres sont comme exclus là de la communauté charlevoisienne, de gens qui réussissent et qui ont de belles maisons entretenues. » (AD)

« Qu'ils aillent dans une Banque alimentaire pis qu'ils leur disent de pas revenir...je trouve ça incroyable! Je pensais pas ? ça possible... » (AD)

Dans leurs prises de conscience sociale, elles réfèrent également au **type d'aménagement du territoire** qui rend l'accès à la nourriture conditionnelle à l'accès à une voiture. Pour elles, le fait de ne pas avoir de voiture contribue grandement à la situation de *disempowerment* des gens de Charlevoix. Elles constatent également que le nonaccès à une voiture ne semble pas aussi problématique pour les jeunes hommes de Limoilou.

« Quand t'as pas d'auto à Limoilou, t'es riche, quand t'as pas d'auto dans Charlevoix, c'est vachement pas pareil! T'es pauvre pis t'as pas accès à aller chercher de la nourriture. C'est surtout ça qui était nouveau...l'importance de la voiture. » (AD)

Elles réfèrent également **aux prestations à l'aide sociale** qui sont nettement insuffisantes pour subvenir à ses besoins de base, tels que l'accès à un logement sain et sécuritaire. Ce qui souligne l'importance du rôle de l'État pour assurer la réalisation des droits humains.

« Moi je dis qu'ils sont vraiment pauvres parce que...quand tu regardes les personnes seules, que t'as un logement à 700\$ pis que t'as juste 600\$...ou ché pas trop, comment tu fais pour arriver. Ça vraiment pas de logique là. » (ML)

« Ça coûte tellement cher avoir un logement là...vraiment cher...le moins que tu veux avoir un logement salubre qui a pas de champignons, même si t'es à Limoilou pis ton logement craque là...c'est vraiment cher. » (AD)

« On augmente les loyers, on augmente tout....ben voyons. Vraiment pas de bon sens. » (ML)

Elles réfèrent également aux **mesures régressives du gouvernement** en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. À cet effet, l'une d'elles évoque sa perte de confiance en ceux et celles qui sont au pouvoir.

« Ça me frustre que le gouvernement fasse rien. T'sé comme là là...L'autre affaire qui vient de sortir à partir du mois d'octobre là! Les deux parents qui ne travaillent pas là, ben ils vont se faire enlever une partie de l'allocation sur leur chèque de bien-être. Heille!!! Youou! » (ML)

« Tout le temps, coupe, coupe, coupe, coupe....comment veux-tu que le monde s'en sorte. »(ML)

« J'pense que les plus hauts font semblant d'écouter. Ha c'est un beau projet que vous faites....mais on s'en crist comme dans l'an 40! (Rires) On parle pas encore assez fort... »(JG)

4.5.3. Développement d'une conscience politique

Le projet semble aussi avoir contribué à la prise de conscience que la solution des problèmes d'ordre structurel passe par le changement social. Pour elles, le changement social passe notamment par **les luttes sociales et le fait d'interpeller ceux et celles qui sont au pouvoir**. La considération des générations futures vient nourrir cet appel au changement.

« Faut se battre, faut continuer à se battre. Faut aller jusqu'au bout. Faut aller au plus top au pire pour dire « Hey garde là...ce que vous faites ça a même pas de bon sens...t'sé eee...arrêtez de nous couper l'herbe sous le pied si vous voulez qu'on s'en sorte là. »(ML)

« Faut pas lâcher. Toujours place à l'amélioration dans une vie. Si les choses changent pas pour nous autres, peut-être qu'elles vont être changé pour nos enfants....ou leurs enfants. » (ML)

La poursuite de la recherche semble être une autre façon de contribuer au changement social.

« Nous autres on veut que les affaires changent. On veut arrêter de manger d'la marde! Comme ça avait été dit. Non, faut que ça continue pis qu'il y ait une phase 3 pis une phase 4. » (ML)

Pour une autre, il est plutôt souhaitable d'envisager **des actions concrètes et prioritaires**. Pour l'une d'elle, le projet VAATAVEC est venu en quelque sorte confirmer les savoirs construits par le PSFL. Pour elle, il est temps de mettre le cap ailleurs.

« On peut continuer à faire des recherches par-dessus des recherches, par-dessus des recherches...pis on peut vraiment agir concrètement...faire vraiment qu'est-ce qu'on peut vraiment changer. Pas aller dans le rêve là....Qu'est-ce qui serait l'idéal là...mais qu'est-ce qui serait urgent de faire là là. À quelle porte faut aller cogner là. » (JG)

« Parce que là, on se retrouve au même point que quand on a fait la phase un. C'est juste que c'est d'autre monde qui nous ont confirmé ce qu'on savait déjà. » (JG)

Un consensus se dégage entre elles voulant qu'une **telle démarche de recherche doit contribuer à amener du changement** au niveau des mécanismes qui génèrent des inégalités. L'entrevue de groupe a notamment permis d'explorer leur représentation de VAATAVEC. Leurs réponses renvoient vers des visées qui peuvent être associées au droit à l'alimentation, soulevant la nécessité de travailler ensemble pour atteindre le changement structurel espéré. On peut établir un lien entre leur vision et cette définition de la mobilisation « Quand une personne se joint à un groupe de personnes (acteur collectif) et qu'ils agissent ensemble dans un but commun (action collective) » (Racine, 2010 :3)

*« Accès alimentaire pour tout le monde » (AD);
« Que tout le monde mange » (AD);
« Travailler ensemble » (MC);*

Pour la suite des choses, l'une d'elles prioriserait le travail sur l'orgueil et les préjugés, des éléments clefs parmi les données recueillies sur les terrains. L'une des premières étapes identifiées est de leur permettre de briser l'isolement.

« Oui, on a fait un beau projet, on a réussi à en sortir une couple de leur isolement, mais en même temps, y'en a beaucoup d'autres qui souffrent encore plus de ça. » (JG)

Une autre souhaite que ce **reproduise le modèle AVEC dans la recherche et dans l'intervention**. L'AVEC contribuerait au sentiment identitaire de la communauté. Pour elles, il serait souhaitable de développer de tes projets dans Charlevoix.

« Qui puissent se réapproprier leur identité communautaire là. Ça, ça serait déjà un bon début. Participer à ce genre de projet là...y'a pas plus meilleurs, plus efficace pour le sentiment identitaire de la communauté là. » (AD)

« Les suites du projet...j'aimerais ça qu'il y ait des projets de même...pis que le monde prenne exemple...pour d'autres causes là. »(AD)

4.6. Autres effets du projet

Malgré le fait qu'elles ont toutes investi une quantité impressionnante d'heures de travail dans le projet et ce malgré leur réalité déjà bien chargée, on remarque un consensus à l'effet que le projet aurait davantage contribué à **leur apporter de l'énergie** que l'inverse.

« À chaque fois que je sortais d'un ERA ou d'un CR, j'étais crinquée là. J'étais bien là. Ça me donnait beaucoup d'énergie....ça me permettait de mettre ma tête ailleurs que sur les bobos. » (JG)

« Ça me donne un boost...garde là...fonce. Continue, fais tes affaires. Arrêtes-pas là! Je ne sais pas comment l'expliquer. » (ML)

Parmi ce qui crée cette énergie, **le fait d'être bien avec le groupe et de ne pas se sentir seule**. L'une mentionne également qu'en étant aussi active, elle vit un sentiment **d'efficacité lié au fait d'arriver à concilier plusieurs activités**. Elle mentionne également que le travail de groupe y contribue.

« C'est vraiment le fait d'être bien avec vous autres, ça me donne de l'énergie pis je vois....Ha chu pas toute seule qui se débat. » (ML)

« Ben là je me dis que...surtout par rapport à l'autre période d'avant...ou j'aillais pas à l'école, je faisais rien...là je suis contente parce que je suis capable de faire ça, pis je suis capable d'aller à l'école, pis je suis capable d'aller toute...pourtant là...mon agenda est plein là...je me rends compte que je suis encore ben efficace...pis toute seule, laisser à soi-même, je suis le genre de personne qui se met à bad-tripper dans ma tête. » AD.

« Après (Charlevoix) j'étais épuisée quand je suis arrivée chez nous. Épuisée, mais j'étais bien! C'était tellement de la bonne énergie! Parce que j'étais bien avec vous autres. Si j'avais pas été bien avec vous autres, ça aurait pas donné ça là! » (MC)

Pour chacune, l'arrivée de la fin du projet peut créer un vide. Certaines envisagent la recherche d'une autre expérience qui pourrait apporter une telle nourriture.

« Pis eeeee...j'commence à me préparer au deuil du projet dans le fond. Parce que ça prend une place dans ma vie... Ça me nourrit vraiment beaucoup pis j'me dis...va falloir que je me trouve autre chose pour bien dormir la nuit (rire). Tu vois ce que je veux dire? Va falloir que je trouve autre chose pour me nourrir, parce que c'est tellement... » (AD)

Conclusion

Bien que les impacts de l'accompagnement axé sur l'*empowerment* demeurent peu évalués, particulièrement dans le cadre des recherches-action-participative, les résultats de ce travail démontrent que ce type d'accompagnement est prometteur pour travailler auprès des populations et des groupes socialement exclus. La mobilisation vécue par les quatre personnes en situation de pauvreté de l'équipe de recherche, à travers le projet VAATAVEC, constitue un processus de développement du pouvoir d'agir. Racine (2010) définit la mobilisation comme un processus par lequel des acteurs sociaux s'engagent ensemble à trouver des solutions et à agir collectivement par rapport à ce qui les préoccupe, ce qui a des effets non seulement sur le plan structurel, mais aussi sur le plan personnel (Racine, 2010 : 2). En s'appuyant principalement sur le cadre conceptuel de Ninacs, nous avons constaté une progression dans l'appropriation de leur pouvoir d'agir individuel, sur le plan de la participation, de l'estime personnelle, du développement des compétences et de la conscience critique. Or, les résultats diffèrent d'une participante à l'autre. Tandis que la première met en lumière son cheminement au plan de la prise de parole publique (dimension communicationnelle), la seconde insiste sur l'impact du projet dans la reconstruction de son estime personnelle (dimension psychologique). Pour la troisième, c'est la prise de conscience de ses capacités d'analyse qui se dégage (dimension intellectuelle), tandis que la quatrième participante insiste sur le développement de sa conscience critique (dimension collective). Cela confirme l'importance d'un accompagnement individualisé, qui tient compte des réalités, défis, forces et aspirations de chacune.

Considérant les multiples obstacles auxquels les personnes en situation de pauvreté font face ainsi que les nombreux impacts de la pauvreté sur leur capacité d'agir, un accompagnement guidé par l'approche du développement du pouvoir d'agir est définitivement nécessaire pour soutenir leur mobilisation. Les savoirs et pratiques AVEC auraient été des éléments clefs pour soutenir l'exercice de leur droit de produire, de parole, d'analyse et de citer, ayant un effet positif sur le développement de leur pouvoir d'agir. Les savoir-être des différentes personnes impliquées dans le projet ont permis de construire des rapports respectueux, égalitaires, sympathiques. Cela aurait contribué au développement de liens de confiance favorisant l'expérimentation et la prise de risque nécessaire au succès de cette approche. Du côté des savoirs-faire, la mise en place de formations, d'espaces d'expérimentation, la tenue de rencontres régulières, la création d'espace pour ventiler et l'établissement de mécanismes de suivi adaptés font partie des éléments clefs de cette démarche. S'inscrivant dans l'esprit des savoirs et des pratiques AVEC, la création de rapports égalitaires a également eu des effets très positifs. Ces liens semblent avoir favorisé l'approfondissement de leur expérience, contribuant notamment à la qualité de cette évaluation. Or, ces liens peuvent également être à l'origine de certains biais, considérant l'enjeu de la désirabilité sociale¹¹. Malgré l'intention commune d'établir des rapports égalitaires, des pouvoirs inégaux demeurent entre praticienNEs, chercheurEs et personnes accompagnées. Pour explorer cette avenue, il aurait été intéressant de dégager et d'approfondir les défis et effets liés à ce type de rapports. Comme Hyppolite (2002), nous constatons que le succès de l'*empowerment* nécessite une

¹¹ Le fait que l'auteure de ce travail soit également intervenante AVEC dans le projet, peut avoir créé un biais.

prise de conscience chez les professionnels pour qu'ils repensent certaines stratégies d'actions et représentations. En lien avec cet enjeu, des défis ont été identifiés dans la démarche. Parmi ceux-ci, des malaises ont été exprimés face au titre d'intervenante. Conséquemment, l'utilisation de ce terme n'a pas été privilégiée. Un flou s'est alors installé dans les relations, jetant les bases à des rapports porteurs d'authenticité, de réciprocité et d'une confiance accrue. Il aurait été souhaitable d'approfondir cet aspect.

Dans un autre ordre d'idée, des entretiens supplémentaires avec les membres du comité de recherche auraient pu permettre d'évaluer si VAATAVEC possède les caractéristiques d'une organisation *empowered*. Pour se faire, le modèle de cadre d'entretien en annexe 4 aurait pu être pertinent. En effet, le dispositif organisationnel mis en place, dans le cadre de la recherche-action-participative, semble réunir plusieurs caractéristiques d'une organisation *empowered*: on se préoccupe autant des processus que des résultats; on partage un système de valeurs articulé à l'intérieur d'une vision commune; on est ouvert aux changements, aux idées nouvelles et opinions divergentes; il règne une atmosphère d'apprentissage, qui offre la possibilité aux individus de développer leurs compétences et habiletés; on offre des occasions aux individus de contribuer au développement du groupe, de l'organisation ou de la communauté par le biais d'actions concrètes bien planifiées et coordonnées, etc. Des ressources financières, temporelles et humaines en quantité et qualité suffisante constituent également des caractéristiques d'une organisation *empowered*. Sur le plan des ressources financières et humaines, les membres de l'équipe de recherche ont souligné un manque d'effectif. Sur le plan temporel, il aurait également été souhaitable que le processus puisse se situer sur un plus long terme. En effet, la littérature nous rappelle qu'on ne peut ni hâter, ni forcer l'*empowerment*, on ne peut que le favoriser. Dans le cadre du projet à l'étude, les objectifs de recherche à atteindre ont parfois été réduits pour ne pas corrompre le processus d'*empowerment*, entraînant parfois des impacts sur l'avancement des travaux.

De plus, il aurait été intéressant de vérifier si ce projet a contribué au développement du pouvoir d'agir du groupe « expertEs de vécu », selon les composantes de l'*empowerment* organisationnel et communautaire : VAATAVEC a-t-il contribué à développer la compétence des communautés touchées (Charlevoix/Limoilou), en contribuant notamment à bannir les approches d'exclusion ou de discrimination, que subissent les personnes en situation de pauvreté? Bien que la portée collective de ce projet n'ait pas pu être étudiée dans le cadre de ce travail, les liens entre VATTAVEC et l'organisation communautaire apparaissent clairement. Pour Racine (2010): « Cette méthode collective du service social, arguant que les problèmes sociaux sont de nature collective et doivent reposer sur des solutions de même nature, place non seulement le problème de la pauvreté et de l'oppression comme cible principale de son intervention, mais vise explicitement le développement du pouvoir d'agir des individus, des groupes et des communautés en privilégiant la stratégie de mobilisation des acteurs sociaux concernés (Racine, 2010:3).» Dans cette perspective et en cohérence avec la définition de l'*empowerment* de Wallerstein et Berstein (1994), VAATAVEC peut être perçu comme un processus d'action sociale basé sur la réflexion-action par lequel les individus et les groupes agissent en libre choix et en fonction de leurs valeurs et de leurs besoins pour

acquérir davantage de contrôle sur leur vie et leur environnement dans une perspective de changement social et politique.

Bibliographie

Arteau, M., Gaudreau, L. (2007). Empowerment: désirs et défis. Récit d'une expérience d'insertion par le développement du pouvoir d'agir. Collectif québécois d'édition populaire. 159 pages.

Bilodeau, A. et Le Bossé, Y. (2009). L'Accorderie : illustration concrète d'une pratique explicitement structurée à partir de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. *Passerelles - Cahier de recherches et d'initiatives sociales sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités*, 1(1), 66-90.

Chamberland, M., Le Bossé, Y., Cayouette, A., Martineau, S. (2010) L'approche centrée sur le DPA : présentation d'un outil d'accompagnement dans A Bingen et M. Hamzaoui, Vers de Nouvelles pratiques participatives?, *Les Politiques Sociales*, (3 et 4), 7-22.

Dufour, É. et Gélinau, L. (2012). La recherche-action-participative, une voix/voie pour la conscientisation? L'expérience de Solidarité Familles Limoilou et le droit à une (saine) alimentation. *Théorie et pratique de conscientisation au Québec*, 7, 167-192.

Gélinau, L. et Dufour, É. (2011). La recherche-action participative : l'aventure AVEC un grand A! », Communication présentée au colloque Enjeux méthodologiques des recherches participatives de l'Association pour la recherche qualitative, Trois-Rivières.

Hyppolite, S-R. (2002). La participation à une organisation volontaire : La clé de l'empowerment psychologique, organisationnel et communautaire. Essai de maîtrise en santé communautaire. Sainte-Foy : Université Laval.

Hypolite S-R., Potvin, L. (2009). Planification et évaluation des programmes de santé des populations: des approches innovatrices au cœur du changement social, *Éducation santé*.pp

Le Bossé, Y. (2004). Vous avez dit *empowerment*? De l'habilitation au pouvoir d'agir : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'*empowerment*, *Nouvelles pratiques sociales*, (16), 2, 2004, 30-51.

Le Bossé, Y. Dufort, F. (2001). Le pouvoir d'agir (empowerment) des personnes et des communautés : une autre façon d'intervenir. Agir au cœur des communautés: La psychologie communautaire et le changement social. Sainte-Foy (Québec): Presses de l'Université Laval, p. 75-115.

Ninacs, W. (2002). Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec. Québec: Université Laval, 332 pages.

Ninacs, W. (2003). Empowerment: Cadre conceptuel et outils d'évaluation de l'intervention sociale et communautaire. La coopérative de consultation en développement. 26 pages.

Miles, A et Huberman, M. (2003), Analyse des données qualitatives. Méthodes en Sciences humaines. De Boeck Université. 632 pages.

Mucchielli, A. (1996). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales. Paris, 280 pages.

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2^{ème} ed.). Paris : Armand Colin.

Partenariat Solidarité Familles Limoilou (PSFL), Gélneau, L., Bélise, M. Jalbert, M., Royer, S. & Dufour, É. (2011a). *Nous sommes riches d'être pauvres. Expertises de familles en situation de pauvreté sur les saines habitudes alimentaires et propositions aux acteurs de la santé publique*. Québec, Mères et monde, Évasion Saint-Pie X et Atelier à la Terre du Centre Jacques Cartier.

Racine, S. (2010). La mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à travers des organismes communautaires québécois. Montréal: Université de Montréal. 151 pages.

Annexe 1.

Encadré 2. Réflexions de parents sur leurs analyses dans le cadre de la RAP (PSFL)
Revue Hors Série - numéro 13 - Les enjeux méthodologiques des recherches participatives -pp. 35-54 : *Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs* (Gélineau, Dufour, Bélisle, 2012)

Ce projet m'a beaucoup intéressée parce que le défi de m'alimenter est depuis longtemps présent dans ma vie. À l'âge de 14 ans, j'aidais déjà ma mère à mettre de la nourriture sur notre table en contribuant au revenu familial. Cette recherche m'a permis de me rendre compte que nous n'étions pas les seules à avoir vécu ce genre de situation. Je me suis posé cette question : combien sommes-nous à vivre l'insécurité alimentaire? Combien sommes-nous à être si débrouillards pour nous nourrir dans la pauvreté?

- En tant qu'immigrante moi-même, je crois que ces ateliers seraient très bénéfiques pour l'ensemble des personnes immigrantes : ceci leur permettrait de mieux connaître les ressources disponibles tels les jardins collectifs, les cuisines collectives, les groupes d'achat, les banques alimentaires, etc., ce qui leur permettrait de sortir de l'isolement, de mieux s'intégrer, de découvrir d'autres cultures et de mieux se prendre en charge.

- Pour réussir à mettre des aliments dans nos assiettes, nous avons toutes sortes de connaissances brillantes et une débrouillardise exemplaire qui ne doivent plus rester cachées dans le silence. Malgré notre bon vouloir, nous avons difficilement accès à une saine alimentation [...] Quand on va arrêter de manger de la "marde", on va pouvoir commencer à manger pour vrai.

Annexe 2 . Schéma d’entrevue individuelle (semi-structurée)

- ❖ Rappel du principe de confidentialité et de la liberté ou non de répondre aux questions
- ❖ Demande d’une permission pour enregistrer
- ❖ Présentation des objectifs du projet et des étapes de l’entretien et de sa durée (1h) en précisant qu’il y aura une entrevue de groupe pour approfondir certains aspects.

Objectif : Évaluer l’apport du projet VAATAVEC au développement du pouvoir d’agir (DPA), à partir de votre perception.

Vision du projet et motivations

1. Comment et pourquoi as-tu eu envie de t’impliquer dans ce projet?
 - ❖ Qu’est-ce qui t’a donné le goût?
 - ❖ Quelles étaient tes motivations?
 - ❖ Avais-tu des peurs des résistances?
 - ❖ Qu’est-ce qui t’a donné envie de les dépasser et de plonger?

La participation

2. Décris-moi ta participation dans le projet?
 - ❖ Vois-tu des changements dans ta participation, si tu compares au début et à la fin? Si oui, lesquels? Dans l’ÉRA? Dans le CR?
 - ❖ Qu’est-ce qui a facilité ou nuit à ta participation?
 - ❖ Quelles sont les activités/étapes/lieux du projet où tu t’es senti la plus impliquée? Comment l’expliques-tu?
 - ❖ Aurais-tu des recommandations pour faciliter la participation des expertes du vécu, si le projet était à refaire?

L’estime de soi

3. Le fait de participer dans le projet a-t-il changé ta façon de te percevoir?
 - ❖ Dans ta confiance en toi?
 - ❖ Dans ta satisfaction personnelle?
4. Explique-moi qu’est-ce qui a contribué à ces changements?
5. Comment te sens-tu dans le projet (ERA/CR), en comparaison avec le tout début?

La conscience critique

6. Parle-moi de ta manière de voir le problème de l’insécurité alimentaire et de la pauvreté en général?
 - ❖ Sur les deux territoires?
7. Qu’est-ce qui a changé dans ta vision du problème?
 - ❖ Comment expliques-tu ce changement?
 - ❖ Cette façon de voir le problème change t-elle des choses dans ta vie?
 - ❖ Si oui, qu’est-ce qui est différent?
8. Comment vois-tu l’impact du projet pour les personnes et les collectivités participantes?
 - ❖ Qu’est-ce que ça peut apporter de participer à un tel projet?

Conclusion

9. Comment vois-tu les suites de ce projet?
10. Quel message veux-tu qu'on retienne de ton expérience?
11. En portant un regard global sur le projet, quel est ton coup de cœur?
12. En portant un regard global sur le projet, quel est ton coup de poing?
13. Y-a-t-il des choses que tu aimerais ajouter?
14. Comment as-tu trouvé cette entrevue?

Annexe 3. Schéma d’entrevue de groupe (semi-structurée)

- ❖ Rappel du principe de confidentialité et de la liberté ou non de répondre aux questions
- ❖ Demande d’une permission pour enregistrer
- ❖ Présentation des objectifs du projet (si besoin de rappel) et des étapes de l’entretien de groupe et de sa durée (2h)

Objectifs:

- ❖ Présenter les résultats préliminaires issus de la catégorisation et de l’analyse des données des entretiens individuels (1h);
- ❖ Approfondir certains éléments dégagés lors du premier entretien (1h)

Retour sur la présentation de l’analyse préliminaire

1. Y-a-t-il des éléments de la présentation du début, sur lesquelles vous voudriez revenir?

Représentation du projet

2. Qu'est-ce qui vous vient à l’esprit en entendant VAATAVEC?
 - ❖ Une phrase...une image...un mot (en expliquant pourquoi)
 - ❖ Que fait-VAATAVEC?
 - ❖ Que vise VAATAVEC?

Représentation des rapports entre différentes expertises

3. Comment voyez-vous les rapports entre les différentes expertises?

Représentations de mon rôle dans le projet

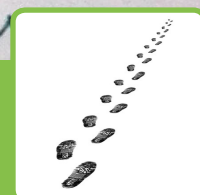
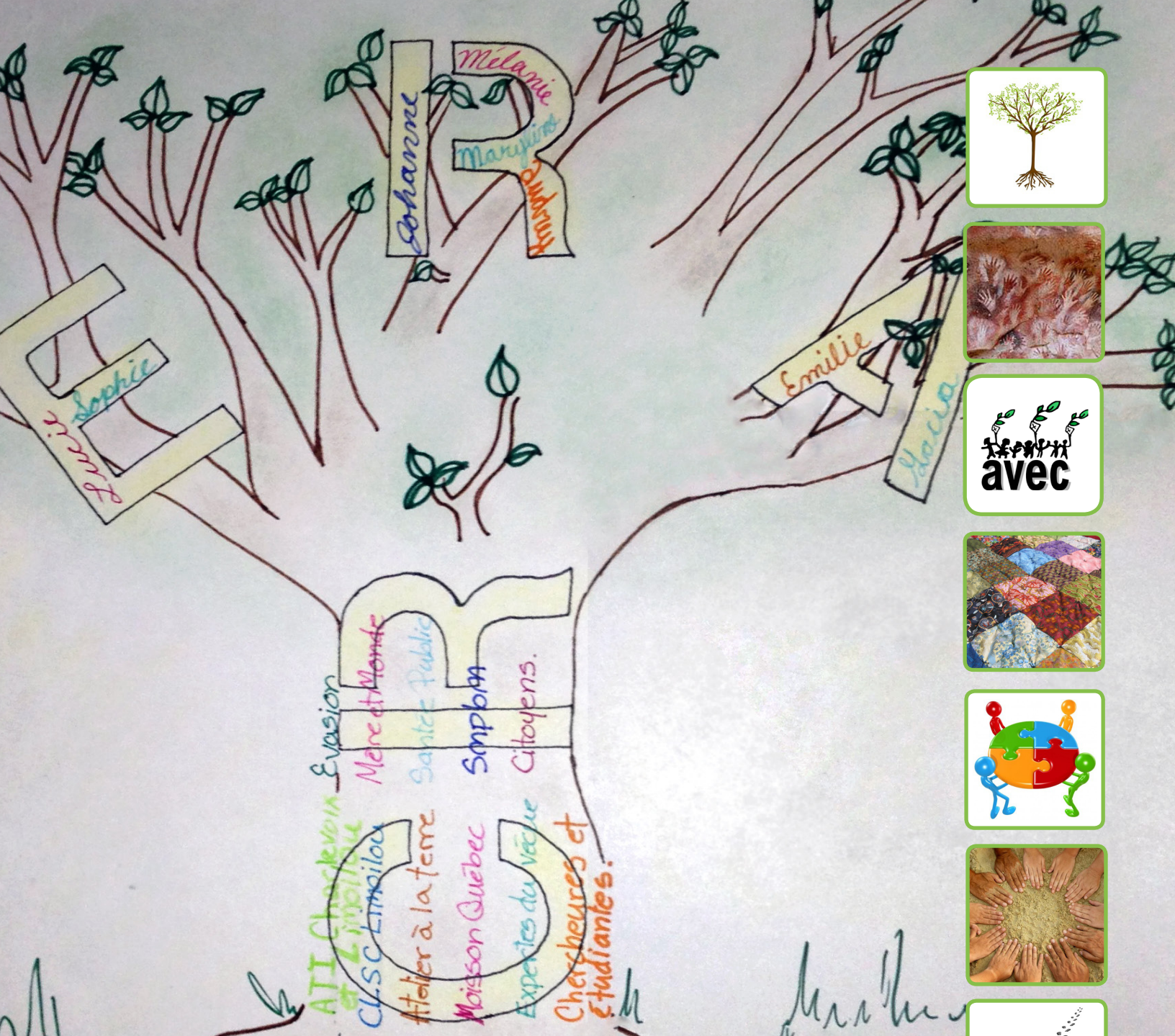
4. Comment voyez-vous mon rôle dans le projet?
 - ❖ Le titre officiel était intervenante AVEC, qu’est-ce que ça évoque?
 - ❖ Comment décrivez-vous le type d’accompagnement que j’avais à faire?

Annexe 4. Possible cadre d'évaluation de VAATAVEC, en tant organisation empowered) avec expertEs de la pratiques et académiques

(Inspirée d'un guide construit par Collectivité en action, page 35)

Est-ce que le projet :

- permet à tous les membres de participer à sa vie et à ses systèmes?
- permet à tous les membres de participer aux décisions qui sont significatives pour eux?
- intègre des individus non perçus comme leaders naturels dans les espaces décisionnels?
- est équitable dans la redistribution du pouvoir?
- se préoccupe autant du processus que des résultats?
- mise sur un système de valeurs partagées et une vision commune?
- est ouvert aux changements, aux idées nouvelles et aux opinions divergentes?
- repose sur une structure et un fonctionnement démocratiques?
- entretient une atmosphère d'apprentissage?
- favorise le développement de compétences et d'habiletés?
- offre des occasions à ses membres de contribuer par des actions concrètes bien planifiées et coordonnées?
- est dirigé par un leadership solide de type consensuel qui motive et soutient?
- assure que ses membres ont accès aux ressources matérielles, informationnelles et financières nécessaires et adaptées pour assurer leur participation?
- connaît et reconnaît les forces de ses membres?
- a la capacité de mailler ses ressources, de les voir coopérer et de tirer profit des synergies qui en découlent?
- exige l'imputabilité de ses instances décisionnelles?
- possède les habiletés à faire des consensus, à prendre des décisions et à résoudre les conflits?
- a la capacité de gérer les transitions et la volonté d'autogérer son développement?
- peut compter sur des réseaux naturels, communautaires et professionnels de soutien aux individus?
- développe une interaction positive entre ses membres?
- favorise l'expression de points de vue divergents, ancrée dans la confiance?
- encourage la circulation libre et efficace de l'information générale et assure l'accès à l'information spécialisée?
- favorise la transparence dans les processus décisionnels?
- développe le sentiment d'appartenance au projet et à l'environnement?
- développe la conscience de la citoyenneté pour chacun de ses membres?

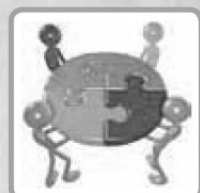
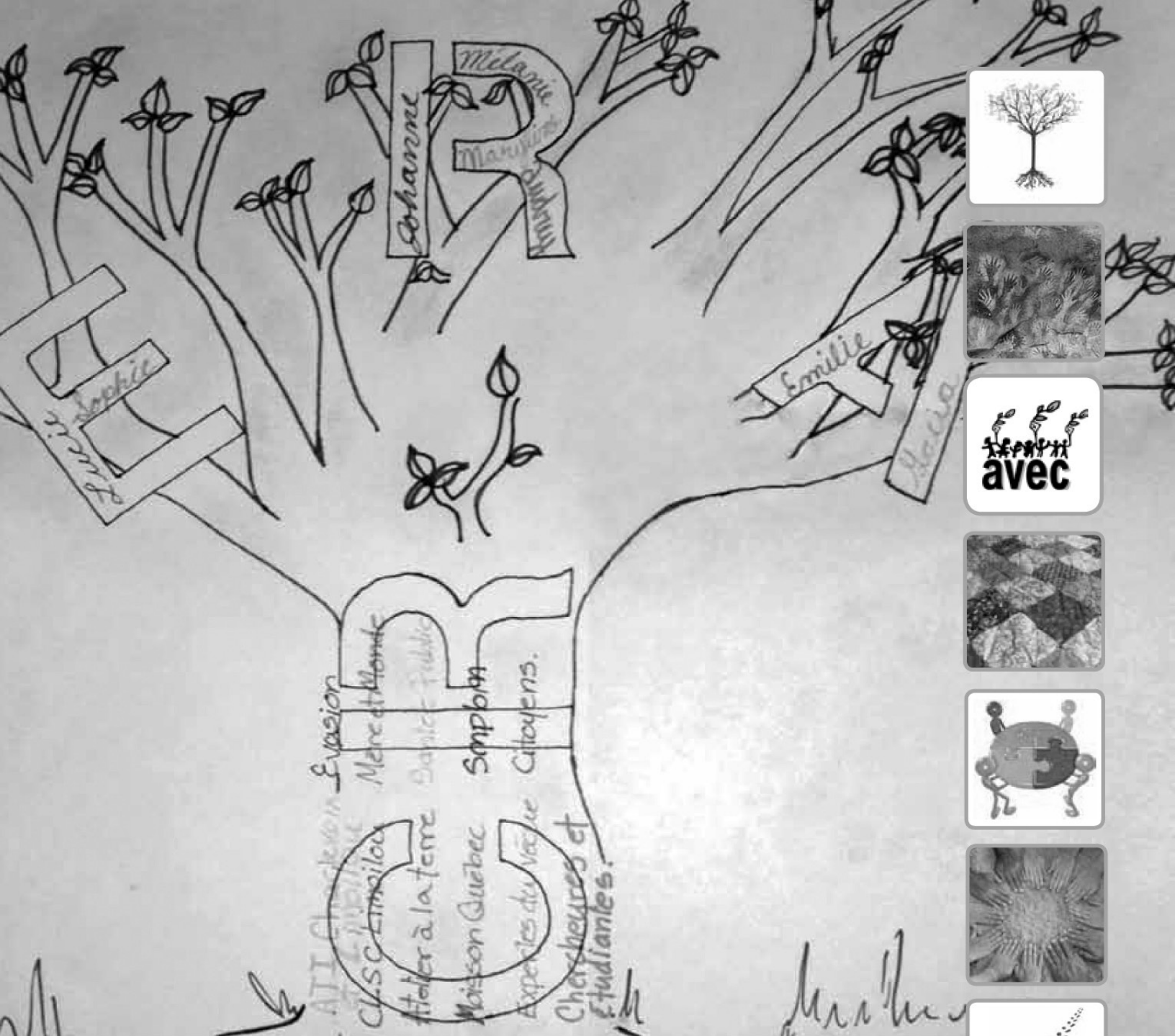


L'AVEC, pour faire ensemble

Un guide de pratiques, de réflexions et d'outils

Collectif VAATAVEC

Mars 2014



L'AVEC, pour faire ensemble

Un guide de pratiques, de réflexions et d'outils

Collectif VAATAVEC

Mars 2014

Le Collectif VAATAVEC

Gracia Adam, intervenante en sécurité alimentaire;
Bernard Aubin, citoyen;
Micheline Bélisle, étudiante, Université Laval;
Mijanou Bourque-Boulianne, étudiante, Université Laval;
Maryline Côté, experte de vécu;
Émilie Dufour, accompagnante AVEC et soutien aux expertes de vécu;
Audrey Dumas, experte de vécu;
Sophie Dupéré, professeure adjointe, Université Laval;
Johanne Gagnon, experte de vécu;
Lucie Gélinau, chercheure autonome affiliée à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR);
Élyse Groulx, Moisson Québec;
Jenni Labarthe, étudiante, Université Laval;
Mélanie Labrie, experte de vécu;
Élise Landry, étudiante, Université Laval;
Thomas Le Page-Gouin, Sécurité alimentaire Charlevoix (SAC), représenté par l'approche territoriale intégrée (ATI) ;
Isabelle Mercure, Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) de Québec, coordonnatrice de l'ATI de Limoilou;
Cynthia Moreau, Collectif pour un Québec sans pauvreté;
Manon Roy, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Vieille-Capitale;
Guillaume Simard, Ateliers à la terre du Centre Jacques-Cartier.

Remerciements

Au Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et à la Société d'habitation du Québec (SHQ), partenaires de l'*Action concertée* portant sur la pauvreté et l'exclusion sociale.

À Sherri Bisset, chercheure, Université Laval; à Lucie Fradet, étudiante, Université Laval; à Mélanie Harvey, de Mères et monde; à Benoît Lalonde, étudiant, Université Laval; à Céline Morrow, de la Direction régionale de santé publique (DSP) de la Capitale-Nationale; à Sarah Royer, de l'Évasion St-Pie X; et

à Mireille Taillon, de Moisson Québec, pour leur participation et leur contribution aux rencontres du comité de recherche.

À l'Association bénévole de Charlevoix (ABC); à la Bouchée généreuse; au Centre communautaire Pro-santé; au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Charlevoix; au Centre-Femmes aux Plurielles; au Centre communautaire Jean-Guy Drolet; au Comité d'aide de Saint-Urbain; à Mères et monde; et au Service d'aide alimentaire et budgétaire de Charlevoix-Est pour leur soutien.

Aux expertes de vécu, de la pratique et de l'académique qui pensent, décident et agissent AVEC depuis de nombreuses années.

Soutien à la rédaction, graphisme et mise en page

Robin Couture

Relecture

Lucie Fradet

Photos, dessins et images

Robin Couture, Johanne Gagnon et Mélanie Labrie

Notes

Dans ce document, le féminin a généralement été utilisé comme générique pour refléter la réalité sociale du projet, dont ce guide est issu, et celle des milieux de l'intervention et de la recherche avec les communautés.

Il est possible de se procurer ce guide auprès des organisations qui ont participé au projet de recherche VAATAVEC.

Première édition

Mars 2014

TABLE DES MATIÈRES

En résumé	7
1. Présentation	8
Faire ensemble?	8
Le guide	8
À qui est-il destiné?	10
2. Une courte histoire de l'approche AVEC	11
Le principe AVEC	11
Une rencontre entre la pensée carrée et la pensée ronde	11
3. L'approche AVEC en pratique	13
Une préoccupation fondamentale	13
L'accompagnement AVEC	13
Les pratiques AVEC	15
4. L'approche AVEC et ses effets	26
Des savoir-faire	26
Des savoir-être	27
Des effets sur les expertes et sur le projet	31
5. Des enjeux et des défis	36
6. L'approche AVEC, pour faire ensemble	39

7. Des outils 40

A1. Les chapeaux	40
A2. Les <i>check-in</i>	41
B1. L'ordre du jour coloré	43
B2. Le stationnement à idées	44
C1. Le tour de table	45
C2. Les blocs de Lego	46
C3. Les <i>buzz</i>	47
C4. Les bulles (phylactères)	48
D1. Le <i>World café</i>	49
D2. Le nuage de mots	50
D3. La Charlotte	52
E1. Les pouces	55
E2. Les autocollants de couleurs	56
F1. Les fruits	57
F2. Les <i>check-out</i>	58
G1. Le questionnaire AVEC	59
G2. Le journal de bord	64

8. Des fiches complémentaires 66

Fiche 1 - Le projet VAATAVEC	66
Fiche 2 - Le Partenariat solidarité familles Limoilou (PSFL)	68
Fiche 3 - Penser, décider et agir AVEC	69
Fiche 4 - Une entente de collaboration	71
Fiche 5 - La structure du projet VAATAVEC	72
Fiche 6 - Les principes du développement du pouvoir d'agir (DPA)	73

9. Notes 75

10. Références 77

- 1.** Il est insensé de prétendre faire ensemble dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale sans les premières personnes concernées, c'est-à-dire celles qui vivent ces situations.
- 2.** Le principe AVEC repose sur l'égalité et la dignité. Il vise à associer les personnes qui vivent la pauvreté, expertes de leur vécu, à toutes les dimensions de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.
- 3.** L'accompagnement et les pratiques AVEC permettent de placer les expertes de vécu au cœur d'un projet ou d'une démarche et donnent accès à des savoirs expérientiels inédits, riches et utiles.
- 4.** L'approche AVEC crée une dynamique qui influence la création de savoirs, mais aussi de savoir-faire et de savoir-être tout aussi indispensables. L'approche AVEC a des effets sur les expertes de vécu, de la pratique et de l'académique ainsi que sur les démarches elles-mêmes.
- 5.** L'approche AVEC va souvent à contre-courant des pratiques sociales dominantes. Par conséquent, entreprendre une telle démarche soulève des enjeux et pose des défis en lien notamment au financement, à la reconnaissance de l'expertise de vécu et aux rapports de pouvoir.

1. PRÉSENTATION

Faire ensemble ?

L'idée de faire et d'agir ensemble est de plus en plus populaire au Québec. On l'entend et le répète souvent dans les espaces de concertation. Plusieurs soulignent la pertinence de travailler AVEC les expertes de vécu afin d'identifier des solutions durables et efficaces et de croiser leurs savoirs et leurs perspectives avec d'autres actrices, notamment les expertes de la pratique (Groupe de recherche Quart Monde-Université, 1999 ; ATD Quart Monde, 2006 ; Dufour et Gélinau, 2012 ; Pine et de Souza, 2013) (**voir les références en page 77**). Ne pas le faire empêche de développer des interventions appropriées à leur situation et bénéfiques pour toute la société. Pourtant, est-il possible de prétendre faire ensemble alors que dans de nombreux projets touchant des enjeux variés comme l'insécurité alimentaire, l'aménagement urbain, la santé mentale, l'alphabétisation ou la lutte des femmes, on note l'absence pure et simple des premières personnes concernées, celles en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ? Ignorer leur expertise soulève de sérieuses questions de justice sociale : ne pas les inclure, c'est perpétuer les rapports de pouvoir existants et élargir les iniquités.

Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont donc de plus en plus sollicitées en recherche et dans les espaces de concertation, notamment sur les plans locaux et régionaux qui visent à lutter contre la pauvreté¹ (**voir les notes en page 75**). Mais quel est l'impact réel de leur présence lorsqu'on y a recours, alors qu'on instrumentalise leur participation, la limite au seul témoignage ou l'utilise comme caution sociale ? La participation active des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale n'est pas garantie, car leur inclusion est généralement peu soutenue. Souvent, les inégalités sociales persistent au cœur de la participation. Voilà pourquoi ce guide a pris forme.

Le guide

Ce guide est le fruit d'une expérience AVEC forte. Ce sont les expertes de vécu² participant au projet de recherche *Vers une autonomie alimentaire pour touTEs : Agir et vivre ensemble le changement (VAATAVEC)* (**voir la Fiche 1**) qui en ont eu l'idée. Elles jugeaient qu'une expérience hors du commun avait eu lieu et qu'elle méritait d'être connue. Leur souhait était de la partager au plus grand nombre de personnes possible, afin de propager l'approche AVEC. À leur connaissance, aucun guide semblable n'existait. Cette idée a soulevé l'enthousiasme de toutes les personnes impliquées dans le projet.



Tous ceux qui sont habitués à décider pour nous autres, on veut leur montrer comment travailler AVEC nous autres et pas contre nous autres.

C'est la meilleure chose qu'ils ne peuvent pas faire, de travailler AVEC nous autres.

Une experte de vécu

Une experte de vécu

Le contenu de ce guide est principalement tiré de l'expérience du projet de recherche VAATAVEC et de projets participatifs d'intervention et de recherche, notamment le *Projet AVEC* du Collectif pour un Québec sans pauvreté³ et le *Partenariat solidarité familles Limoilou (PSFL)* (**voir la Fiche 2**). Ce guide est un premier partage de pratiques, de réflexions et d'outils en constante évolution visant à favoriser la participation des expertes de vécu à toutes les étapes d'un projet de recherche ou d'intervention. Ce n'est ni un livre de recettes, ni une marche à suivre, ni un récit systématique du projet VAATAVEC. Il est très ancré dans la réalité québécoise et peut être employé et adapté à différents contextes pour améliorer les pratiques participatives des groupes communautaires, de recherche, d'intervention ou de concertation, dans une perspective de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

À qui est-il destiné ?

Ce guide est destiné aux intervenantes et gestionnaires d'organisations, tant communautaires qu'institutionnelles, ainsi qu'aux chercheuses et étudiantes qui veulent lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale AVEC les expertes de vécu. Il est destiné à toute personne soucieuse d'entreprendre une démarche d'inclusion sociale et de valorisation des savoirs des expertes de vécu, en laissant de côté les préjugés afin de tendre vers une plus grande égalité.



1. En résumé

Il est insensé de prétendre faire ensemble dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale sans les premières personnes concernées, c'est-à-dire celles qui vivent ces situations.

2. UNE COURTE HISTOIRE DE L'APPROCHE AVEC

Le principe AVEC

Le principe AVEC est apparu dans le parcours du Collectif pour un Québec sans pauvreté (Collectif) à la suite des premières consultations visant à écrire la proposition citoyenne de la loi pour éliminer la pauvreté. Le principe AVEC est le troisième principe de cette proposition qui stipule que « les personnes en situation de pauvreté et les associations qui les représentent sont associées à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de ces mesures⁴ ». C'est sur cette base que l'action du Collectif s'est construite.

L'approche AVEC est une conviction qui repose sur des valeurs d'égalité et de dignité. Elle se manifeste lorsque les expertes de vécu se situent comme partie prenante de toutes les dimensions de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Appliquer le principe AVEC, c'est permettre aux expertes de vécu de faire valoir leurs savoirs, leurs expériences, leurs expertises et leurs analyses afin de transformer les mentalités, les cadres de références et les pratiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En fait, le principe AVEC exprime la volonté de penser, de décider et d'agir AVEC les expertes de vécu. C'est l'approche AVEC (**voir la Fiche 3**).

Cette approche se nourrit notamment des pratiques de conscientisation, d'éducation populaire et d'intervention féministe, des croisements de savoirs (ATD Quart monde, 2006), et, particulièrement dans le cadre du VAATAVEC, du développement du pouvoir d'agir (DPA) (*empowerment*) et de la recherche-action participative (RAP). S'inscrire dans cette approche, c'est se situer dans un espace de réflexions et d'essais – un laboratoire en quelque sorte – pour transformer et améliorer l'AVEC et ses pratiques. C'est aussi faire en sorte que la pensée carrée et la pensée ronde puissent se rencontrer.

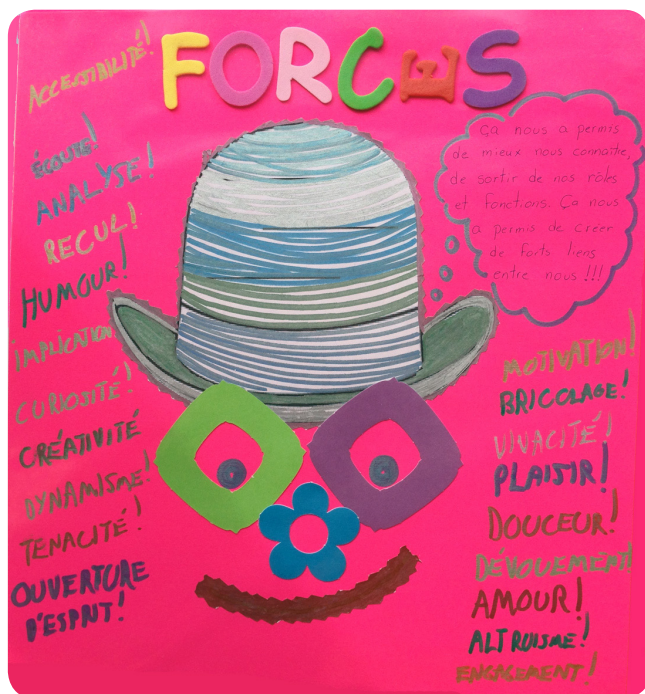
Une rencontre entre la pensée carrée et la pensée ronde

Un moment charnière de l'histoire de l'approche AVEC a été de la définir comme la rencontre entre la pensée carrée et la pensée ronde. Le Comité AVEC du Collectif réfère souvent à ces images pour exprimer deux manières différentes d'aborder la réalité, particulièrement celle de la pauvreté⁵ (O'Neill et Dupéré, 2007).

La pensée carrée réfère à une perspective plus scientifique, abstraite et théorique. C'est une pensée plus rationnelle, fondée sur des observations dites « objectives », plus formelles. Quant à la pensée ronde, elle se veut plus incarnée, vécue, poétique,

expérimentale et imaginative. C'est une pensée plus intuitive, fondée sur l'expérience et les perceptions qui ne fait pas fi des émotions. Les images et les métaphores y occupent une place prépondérante.

L'approche AVEC favorise la rencontre ou la réconciliation de ces deux perspectives et la reconnaissance de leur valeur respective pour penser collectivement et autrement. Inclure ce principe à sa pratique, c'est s'ouvrir à des formes diverses d'analyses et de réflexions qui facilitent la participation et la création d'un sentiment d'égalité plus fort au sein d'un groupe. Finalement, c'est une façon autre de penser, de décider et d'agir qui peut émerger en réunissant les langages, les expériences et les expertises de vécu, de la pratique et de l'académique.



2. En résumé

Le principe AVEC repose sur l'égalité et la dignité. Il vise à associer les personnes qui vivent la pauvreté, expertes de leur vécu, à toutes les dimensions de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

3. L'APPROCHE AVEC EN PRATIQUE

Une préoccupation fondamentale

La pauvreté et les préjugés stigmatisent souvent les personnes qui la vivent de sorte qu'elles en arrivent parfois à croire qu'elles ont peu de compétences et de savoirs. De plus, certaines d'entre elles ne connaissent pas ou maîtrisent peu les codes de travail et les normes des espaces de concertation ou de recherche créant ainsi une certaine réticence à y participer. Pourtant, ces personnes détiennent un savoir expérientiel riche, des capacités d'analyse qui font appel à des cadres de référence différents et des connaissances sur les dynamiques qui engendrent ou maintiennent certains problèmes sociaux.

Pour pallier cette situation inéquitable, la préoccupation fondamentale au sein du projet VAATAVEC était d'inclure les expertes de vécu à toutes les étapes de réalisation et de s'assurer qu'elles soient partie prenante du processus. Autrement dit, c'était de placer les expertes de vécu au cœur du projet, en tant qu'actrices à part entière. Quelques expertes de la pratique et de l'académique avaient une bonne connaissance de l'approche AVEC. Afin de mener à bien le projet dans cette perspective AVEC, toutes les expertes de vécu, de la pratique et de l'académique ont signé une entente de collaboration initiale (**voir la Fiche 4**). Cette forme de contrat précisait les rôles et responsabilités de chacune, les valeurs et principes phares de la démarche, les règles de fonctionnement (comme les modalités de prise de décision) ainsi que les considérations éthiques (comme la confidentialité). Une structure démocratique de recherche a également été mise en place, comportant deux instances distinctes : l'équipe de recherche AVEC (ÉRA) et le comité de recherche (CR) (**voir la Fiche 5**). Au sein de cette structure, l'accompagnement AVEC a pris une place considérable.

L'accompagnement AVEC

Une composante essentielle du projet a été le développement d'un accompagnement AVEC constant, reposant sur cinq principes de l'intervention centrée sur le développement du pouvoir d'agir (DPA) (*empowerment*) (Dufour, 2013) (**voir la Fiche 6**). Le terme d'accompagnatrice est ici utilisé, car celui d'intervenante n'est pas approprié puisqu'il ne s'agit pas d'« intervention », au sens où on l'entend habituellement dans les organisations communautaires et les institutions.



On a appelé ça intervenante de façon utilitaire [...] Officiellement, elle avait ce titre, mais dans la pratique, la réalité a été autre.

Une experte de vécu

Cette distinction majeure a teinté toutes les relations entre l'accompagnatrice AVEC et les expertes de vécu. Ces dernières, habituées d'être l'objet de différentes interventions, se sont soudainement retrouvées actrices du projet. Profitant d'un soutien continu, elles ont ainsi pu participer activement à toutes les instances et dans toutes les phases et activités du projet (rencontres de développement, rédaction du rapport final, réalisation des entrevues, analyse et présentations des résultats).

Vous nous laissiez faire ce qu'on avait à faire. Ça là, chapeau. C'est ça que ça me prend moi. N'importe quoi, pour une participation, c'est simple là. Il ne faut pas que j'aie quelqu'un qui me talonne en arrière là. Ça me dépasse. Mais quand ça vient par moi-même pis en plus vous me laisser faire, c'est super.

Une experte de vécu



L'accompagnement AVEC a entre autres permis de se connecter aux besoins et aux réalités des expertes de vécu et d'identifier des situations liées à leurs dures conditions de vie pouvant faire obstacle à leur participation. Pour ce faire, beaucoup d'espace leur était offert afin qu'elles puissent exprimer les difficultés qu'elles rencontraient dans leur vie et dans la démarche, et apporter des modifications au processus si nécessaire. Leur dialogue constant a aussi amené les expertes de vécu à reconnaître leurs savoirs et à les exprimer, et à développer certaines compétences, comme la prise de notes et la prise de parole.

Les pratiques AVEC

Pour véritablement placer les expertes de vécu au cœur du projet et bien les accompagner, de nombreuses pratiques AVEC ont été utilisées tout au long du VAATAVEC. Certaines sont très concrètes, comme soutenir financièrement les expertes de vécu ou concevoir un canevas de prise de notes pour les rencontres. D'autres, moins concrètes, sont tout aussi importantes, comme adapter le rythme des rencontres ou recourir aux images pour faciliter la rencontre de la pensée carrée et de la pensée ronde. C'est à force de les utiliser que leur maîtrise s'améliore et qu'il devient possible de les adapter et de les bonifier.

L'idée n'est pas de toutes les appliquer. Il s'agit plutôt de choisir avec les personnes concernées celles à mettre en œuvre. Il est en effet possible de juger collectivement si les pratiques employées réussissent à inclure réellement les expertes de vécu et à les associer à la démarche. Dans le cas contraire, il est envisageable de voir, AVEC elles, celles à utiliser, ou en inventer de nouvelles, pour répondre aux manques et aux besoins exprimés. Pour ce faire, il est crucial de se réserver des moments de réflexion et se doter de moyens pour évaluer la pratique AVEC, par exemple un questionnaire d'auto-évaluation adapté à la démarche (**voir l'outil G1. Le questionnaire AVEC**). Par ailleurs, il est important de souligner à quel point ces pratiques, créées pour l'inclusion d'expertes de vécu, finissent par profiter à toutes.

Pour favoriser l'inclusion des expertes de vécu

1. Reconnaître les expertes de vécu comme cochercheures

Dans la grande majorité des recherches, les expertes de vécu sont considérées comme des « objets » de recherche. Elles sont rarement reconnues comme des cochercheures, c'est-à-dire des actrices à part entière dans la réalisation du projet de recherche. Ce statut leur donne une indication de l'importance qu'elles ont au sein de la recherche et de leur contribution potentielle. Il influence aussi grandement leurs perceptions d'elles-mêmes, celles des autres et, finalement, leur participation au projet.

2. Avoir un nombre juste d'expertes de vécu

Les expertes de vécu tirent une confiance et une force lorsqu'elles sont plusieurs et participent davantage dans les démarches AVEC. Cependant, il est souvent impossible d'assurer un accompagnement adéquat et une participation véritable d'un nombre trop élevé d'expertes de vécu. À l'inverse, un nombre trop restreint peut mettre trop de pression sur chacune d'elles et freiner l'avancée de la démarche. Bref, le nombre d'expertes de vécu associées à une démarche dépend de leurs expériences et implications antérieures et du soutien que le groupe peut offrir. C'est un pensez-y-bien.

3. Assurer la confidentialité des propos

La pauvreté stigmatise et les préjugés qui l'accompagnent pèsent lourd sur les expertes de vécu. S'impliquer dans une démarche AVEC exige beaucoup de courage puisqu'elles s'affichent par le fait même en tant que personnes vivant la pauvreté. De plus, l'accompagnement AVEC les expose au partage de situations de vie difficiles liées à la pauvreté. Assurer la confidentialité des propos est alors un enjeu crucial (**voir la Fiche 4**). L'accord des expertes de vécu est donc requis lorsque vient le temps de rendre publics certains documents sur lesquels elles pourraient être identifiées.

4. Assurer une présence de l'expertise de vécu dans tous les espaces de décision

Il est idéal d'assurer le plus possible la participation de toutes les expertises (de vécu, de la pratique et de l'académique) dans tous les espaces de décision. Néanmoins, l'expertise de vécu est habituellement exclue ou peu considérée. Il est donc capital



de chambouler la donne en conférant aux expertes de vécu une place privilégiée au cœur du pouvoir décisionnel et en s'assurant de leur présence dès le démarrage d'une démarche. Leur donner accès aux outils et aux réflexions les aidera à prendre des décisions éclairées (**voir les outils E1. Les pouces et E2. Les autocollants de couleurs**).

Pour favoriser l'expression des savoirs des expertes de vécu

1. Garder les choses simples

Pour s'assurer de la bonne compréhension des expertes de vécu, la « vulgarisation » et la subdivision des contenus complexes demandent des efforts de préparation. Par exemple, un document à lire peut être présenté partie par partie et, dans ces parties, section par section et point par point, en favorisant une structure aérée. Les présentations et l'animation seront aussi « décomposées » en éléments plus simples, tout simplement. Tout peut être transmis et partagé.

2. Adopter un langage accessible et adéquat

Cette pratique s'applique tant à l'oral qu'à l'écrit. Comme l'indique ATD Quart Monde (ATD Quart Monde, 2006), c'est aider les expertes de vécu à s'exprimer sans se substituer à elles. C'est aussi aider les expertes de la pratique et de l'académique à bien comprendre les interventions des expertes de vécu et leurs apports. C'est, en bref, s'assurer de « vulgariser » le jargon propre aux projets d'intervention ou de recherche et aux tables de concertation, en clarifiant les mots, les acronymes, les références, les concepts et les démarches non maîtrisés. Il est important de le faire sur le coup, dès qu'une experte de vécu le demande. L'exercice permet de traiter en termes plus simples des idées parfois complexes et de s'assurer qu'une compréhension commune se développe afin de faciliter le travail collectif et l'inclusion des expertes de vécu.

3. Recourir aux images

L'expertise de vécu, souvent plus près de la pensée ronde, s'exprime souvent par des images. Ces images recèlent une richesse, autant sur le plan des émotions que des savoirs. Plusieurs outils intègrent des images pour aider à penser et voir autrement (**voir par exemple les outils A2. Les check-in, D3. La Charlotte et F1. Les fruits**).



L'utilisation de ces images est bénéfique puisqu'elle permet une rencontre entre la pensée carrée et la pensée ronde. Elle favorise aussi une clarification plus accessible des idées et des concepts des expertes de la pratique et de l'académique.

4. Créer des moments et des espaces pour l'informel

Il est essentiel de créer des espaces pour l'informel et de bien comprendre leur importance dans le développement d'un lien d'appartenance au groupe chez l'ensemble des expertes. Ce peut être l'installation d'un « coin sofa », un endroit propice à la détente où il est possible de sortir du rythme exigeant d'une rencontre. Ce sont des espaces où il est possible d'exprimer ses émotions, où on apprend à se connaître davantage et où la confiance se cimente.

5. Tenir compte des propos des expertes de vécu tenus dans l'informel

Il arrive à maintes reprises que des expertes de vécu expriment des opinions, des idées et des savoirs à l'extérieur des espaces formels de rencontre, par exemple durant les pauses et les dîners, dans les déplacements en voiture, etc. Prendre la parole lors d'une rencontre peut être intimidant. Noter ces interventions, inviter les expertes de vécu à les partager ou relater ce qu'on vient d'entendre et d'apprendre permet de mettre leurs paroles en valeur (**voir l'outil C4. Les bulles**).

6. Adapter le rythme des rencontres

Ce ne sont pas toutes les expertes de vécu qui ont l'habitude du rythme exigeant d'un projet, en particulier celui des rencontres où tout se déroule assez rapidement. Adapter le rythme des rencontres, c'est s'assurer qu'elles suivent et qu'elles saisissent bien, bref, qu'elles sont « dans le coup »; c'est réserver des moments d'éclaircissement et revenir sur ce qui a été dit; c'est bien planifier le déroulement d'une rencontre, avec des pauses à-propos et des moments informels.

7. Prendre le temps nécessaire

Il est important de prendre le temps nécessaire pour s'exprimer, revenir sur des tensions et des malaises, accueillir les moments de silence – qui permettent de réfléchir et d'aller au bout de ses idées – et réaliser certaines activités. L'idée est de ne pas brûler d'étapes et de ne pas avoir peur de déroger au déroulement trop serré

d'une rencontre en laissant plus de temps pour un sujet, quitte à bousculer ce qui était prévu. Prendre le temps de bien faire les choses influence beaucoup la qualité de la participation et du travail accompli.



Pour faciliter la participation

1. Soutenir financièrement : assumer les dépenses et avancer les fonds

La participation des expertes de vécu à une démarche AVEC n'est souvent pas aussi facile que celle des expertes de la pratique et de l'académique, employées par des organisations ou ayant plus de ressources financières. Il est essentiel de bien évaluer les dépenses de participation des expertes de vécu et de les assumer. Parfois, une avance de fonds est nécessaire pour le transport, le stationnement ou le gardiennage, car un remboursement suppose que la personne assume personnellement une dépense avec de l'argent qu'elle n'a pas, et cette situation est encore plus criante vers les fins de mois.

2. Choisir les lieux des rencontres pour accommoder les expertes de vécu

Choisir un lieu de rencontre proche, accessible et adapté aux besoins des expertes de vécu favorise une plus grande participation. Lors du projet VAATAVEC, les rencontres se déroulaient dans des salles communautaires situées aux environs du lieu de résidence des expertes de vécu. À un certain moment, une rencontre a même été déplacée pour permettre à l'une d'elles d'être présente avec son enfant malade. Mettre les expertes de vécu au cœur du projet, c'est aussi le faire physiquement et géographiquement.

3. S'assurer que les expertes de vécu ont le matériel nécessaire

Afin de favoriser l'inclusion des expertes de vécu dans un projet AVEC, il est essentiel de leur fournir le matériel leur permettant de participer pleinement (papier, crayons, cahiers, documents imprimés, etc.). Lors du projet VAATAVEC, chaque experte de vécu a reçu un ordinateur portable lui donnant accès à l'ensemble de la documentation et des discussions « virtuelles » à partir de son domicile. Dans le cadre d'une recherche, l'ordinateur est un outil incontournable afin de faciliter une circulation de l'information équitable pour toutes les cochercheuses, à condition toutefois que la connexion Internet soit possible à la maison. Leur apprendre à maîtriser les outils informatiques notamment la navigation sur Internet ainsi que la création et la gestion d'une messagerie électronique est aussi nécessaire.

Pour préparer la participation

1. Tenir une rencontre avec les expertes de vécu avant et après celles d'un groupe élargi

C'est l'une des pratiques déterminantes, puisque les expertes de vécu ont moins souvent l'habitude des espaces collectifs de réflexion que les expertes de la pratique et de l'académique. Tenir une rencontre avec les expertes de vécu avant celle du groupe élargi leur donne la possibilité de se préparer adéquatement — et même d'arriver avec une longueur d'avance sur les autres expertes — à la rencontre du groupe élargi. Cette rencontre leur permet de bien comprendre les thèmes et les enjeux qui seront discutés (l'ordre du jour à venir peut être parcouru, tout comme les



documents à être déposés) ainsi que de partager et de consolider leurs savoirs. De même, tenir une rencontre avec les expertes de vécu après celles du groupe élargi leur permet de revenir rapidement sur les échanges et les décisions tandis que toutes ont la mémoire fraîche. C'est le moment de discuter de malaises ou d'inconforts qui ont été ressentis ou de revenir sur des éléments moins clairs pour en tenir compte lors de la prochaine rencontre du groupe élargi. C'est aussi l'occasion de dégager les conflits d'appropriation et de pouvoir qui peuvent survenir dans les espaces de décision où sont impliqués différents groupes sociaux avec des influences inégales ainsi que de prendre le recul nécessaire pour les analyser et tenter de les résoudre.

2. Offrir des formations aux expertes de vécu

En fonction des besoins, des formations peuvent être offertes aux expertes de vécu seules, alors que d'autres peuvent l'être avec le groupe élargi. Ces formations donnent les informations et les connaissances nécessaires pour participer pleinement au projet et favorisent une plus grande appréhension des enjeux. Dans le cadre du projet VAATAVEC, les formations ont porté autant sur les méthodes que sur le contenu. Toutes les expertes ont reçu une formation sur les critères de qualité d'une recherche, les caractéristiques de la recherche et de l'analyse qualitatives, l'échantillonnage, le recrutement, la cartographie participative, l'éthique, la rédaction scientifique, la prise de parole publique, les territoires à l'étude, etc. Une fois les besoins identifiés avec les expertes de vécu, certaines formations leur ont été réservées, par exemple, l'utilisation d'un ordinateur portable, du courrier électronique et la prise de notes.

3. Planifier des rencontres avec peu de points à discuter

Une attention particulière mérite d'être portée à la quantité d'information prévue à l'ordre du jour. Concentrer les discussions sur quelques sujets facilite une réflexion en profondeur et évite l'effleurement et l'éparpillement. Ainsi, la qualité des échanges et des discussions l'emporte sur la quantité des sujets traités (**voir aussi l'outil B1. L'ordre du jour coloré**).

4. Concevoir un canevas de prise de notes pour les rencontres

Ce ne sont pas toutes les expertes de vécu qui ont l'expérience de prendre des notes lors des rencontres. Toutefois, elles veulent souvent pouvoir le faire au même titre que les autres expertes. Pour faciliter leur tâche et les suivis, un canevas de prise

de notes adapté à la réalité du projet peut être conçu et utilisé : pour chaque sujet, prévoir un espace pour noter les éléments de discussion importants, la synthèse des échanges et les décisions adoptées.

5. Planifier une double prise de notes

Cette pratique consiste à faire prendre des notes à deux personnes : l'une, habituée à l'exercice, l'autre, une experte de vécu qui apprend à le faire. Cette pratique enlève une pression sur les expertes de vécu en apprentissage. Les comptes-rendus s'en trouvent aussi enrichis puisque les deux personnes qui notent ne retiennent pas nécessairement les mêmes informations.

6. Préparer collectivement des prises de parole

Des enjeux ou des sujets peuvent être discutés et organisés lors des rencontres avec les expertes de vécu afin qu'elles puissent les présenter par la suite au groupe élargi. Une telle préparation rend la prise de parole plus facile et permet de développer une facilité à le faire.



Pour l'animation

1. Commencer les rencontres par un « Comment ça va ? »

C'est une pratique différente de tour de table ouverte à l'expression des sentiments et des états d'âme ressentis à l'extérieur du projet. En plus de partager ce qui va et ce qui ne va pas, cet échange plus personnel crée un climat de confiance et aide à se libérer de certaines préoccupations le temps de la rencontre.

2. Assurer une animation dynamique et diversifiée

L'utilisation de plusieurs styles et techniques d'animation permet aux expertes de vécu de contribuer au maximum. En plus de déclencheurs comme le « Comment ça va ? », plusieurs outils peuvent être mis à profit (**voir par exemple les outils B2. Le stationnement à idées ; C3. Les buzz ; D1. Le World café ; et E2. Les autocollants de couleurs**). Un travail en ateliers ou en petits groupes peut aussi être pertinent, et tenir une rencontre sans papiers ni crayons (sauf pour les personnes qui prennent les notes), peut favoriser une meilleure écoute. L'important, c'est de diversifier les façons de faire et d'éviter une animation monotone qui ressemblerait davantage à un cours magistral.

3. Faire une synthèse après chaque sujet à l'ordre du jour

L'objectif de faire une synthèse après chaque discussion d'un sujet à l'ordre du jour est de relever les faits saillants et de s'assurer que l'essentiel est compris et partagé. Cet exercice aide aussi à la prise de notes et à la rédaction du compte-rendu. Une pratique simple, mais efficace pour favoriser l'inclusion des expertes de vécu lors de discussions qui peuvent être longues.

4. Avoir le droit d'interrompre la rencontre pour clarifier un point

Bien que le droit d'interrompre la rencontre pour clarifier un point s'applique à toutes, une attention particulière mérite d'être accordée aux expertes de vécu afin de s'assurer qu'elles sont à l'aise de le faire. Des cartons rouges peuvent même être utilisés pour leur faciliter la tâche.

5. Permettre des détours

Les détours sont des interventions qui, de prime abord, ne donnent pas l'impression d'être pertinentes et semblent « déconnectées » du sujet traité. Dans la perspective de mettre en valeur une pensée plus ronde, s'ouvrir aux détours amène très souvent la réflexion vers de nouveaux horizons, permet de jeter un regard différent sur une situation ou un enjeu et d'éclairer d'autres sujets traités précédemment ou à venir (**voir aussi l'outil B2. Le stationnement à idées**). Bref, la flexibilité est une qualité indispensable à l'animation de rencontres qui incluent des expertes de vécu.

6. Garder le droit de chuchoter

Pendant les rencontres en groupe élargi, il est possible de jumeler une experte de vécu avec une autre experte capable de répondre à ses questions en chuchotant ou de l'assister dans ses prises de parole. En assoyant les deux expertes côte à côte, ce chuchotement ne nuit ni à l'animation ni au rythme de la rencontre.

7. Prioriser la prise de parole des expertes de vécu

Lors des rencontres de groupe élargi, un droit de parole prioritaire peut être accordé aux expertes de vécu afin de leur donner la possibilité d'exprimer leurs idées plus facilement. De même, à la fin d'une discussion, une vérification peut être faite pour voir si elles ont quelque chose à ajouter. C'est une façon de mettre en valeur leur expertise, souvent ignorée ou peu entendue (**voir aussi l'outil C1. Le tour de table**).

8. Animer carré et rond

Animer carré et rond, c'est animer à deux têtes. Une personne s'occupe du côté « carré », c'est-à-dire du déroulement de la rencontre, du respect du temps, de la prise des tours de parole, etc. L'autre personne devient responsable du côté « rond » : elle s'assure que les expertes de vécu sont entendues, que les paroles significatives sont conservées (**voir l'outil C4. Les bulles**) et que les contenus des discussions demeurent accessibles. Elle est, en quelque sorte, la gardienne de l'AVEC et de ses pratiques. Toutes les expertes peuvent être invitées à jouer l'un des deux rôles en rotation. Cette pratique permet notamment aux expertes de vécu de développer des capacités d'animation tout en étant épaulées par des personnes plus habituées à la faire.

Pour assurer un bon suivi

1. Cumuler tous les sujets discutés

Cette pratique a été inventée par une experte de vécu du projet VAATAVEC. Dans un fichier informatique, elle mettait bout à bout et au fur et à mesure tous les sujets à l'ordre du jour des rencontres. Ainsi, il était facile de référer à une formation, une discussion ou une notion précédente et, surtout, de donner en un coup d'œil un aperçu du chemin parcouru depuis le début.

2. Faire un suivi avec les expertes de vécu absentes

Un suivi, téléphonique ou en personne, est une bonne façon de s'assurer qu'une experte de vécu absente d'une rencontre ne soit pas trop dépassée. Cela permet une mise à jour sur les activités et les éléments qu'elle a manqués en plus de développer des liens d'appartenance au projet et de maintenir sa mobilisation. À la fin de chaque rencontre du projet VAATAVEC, un marrainage était organisé afin qu'une personne prenne la responsabilité de communiquer avec une autre experte absente.

3. Documenter la démarche autrement

Habituellement, les démarches AVEC sont documentées et des éléments sont archivés de facto : ordres du jour, comptes-rendus, documents déposés, etc. Toutefois, il est souhaitable de trouver une façon plus « ronde » de le faire. Dans le cadre du projet VAATAVEC, une experte de vécu a utilisé la technique du *scrapbooking* pour consigner dans un porte-folio toutes les étapes importantes du projet. Chaque experte de vécu, de la pratique et de l'académique a produit sa propre page. Le porte-folio est devenu un outil de référence notamment pour les personnes nouvellement arrivées ou extérieures au projet.

3. En résumé

L'accompagnement et les pratiques AVEC permettent de placer les expertes de vécu au cœur d'un projet ou d'une démarche et donnent accès à des savoirs expérientiels inédits, riches et utiles.

4. L'APPROCHE AVEC ET SES EFFETS

*Personne ne sort indemne
de l'AVEC!*

Une experte de la pratique

L'approche AVEC crée une dynamique qui influence la création de savoirs, mais aussi de savoir-faire et de savoir-être. Dans le projet VAATAVEC, cette dynamique a eu des effets sur les expertes de vécu, de la pratique et de l'académique ainsi que sur le projet lui-même.

Des savoir-faire

Les personnes qui participent à un projet comme le VAATAVEC développent de nombreux savoir-faire ainsi qu'un plus grand pouvoir d'action. Il est important de souligner que ce ne sont pas seulement les expertes de vécu qui développent leur potentiel dans une démarche AVEC. Toutes les personnes associées à une telle démarche acquièrent des savoir-faire nouveaux de planification, d'organisation ou d'animation. Bref, inclure des expertes de vécu, cela s'apprend. Par ailleurs, l'appropriation de ces savoir-faire ne pourrait être possible sans certains savoir-être incontournables.

*L'AVEC, ce n'est pas une façon de faire
qu'on a apprise au berceau et ce n'est surtout
pas une façon de faire comme on ferait à
l'université, ni dans des cours de service social,
ni dans des cours de recherche.*

Une experte de la pratique

Des savoir-être

L'approche AVEC nécessite le développement de savoir-être qui sont souvent négligés ou peu abordés. Pourtant, ils sont indispensables. Ces savoir-être, ce sont des postures et des attitudes à mettre en pratique.

*Pour tout le monde, ça prend
de l'ouverture au changement et de
l'engagement. Il faut s'adapter, se mettre
à l'écoute et éviter les jugements.*

Une experte de la pratique

L'ouverture

Tout d'abord, l'approche AVEC exige une pleine reconnaissance de l'unicité, de la richesse et de la pertinence des savoirs du vécu pour penser le changement social et politique. Travailler AVEC, c'est aussi accepter de prendre du temps pour mieux se connaître, pour mieux se comprendre, pour respecter et agencer les rythmes différents, pour se faire confiance et faire confiance aux autres, pour oser suivre de nouveaux chemins et développer de nouvelles idées. C'est également être ouverte à l'imprévisible et à l'inattendu. L'accueil joue ici un rôle primordial, car les expertes de vécu risquent et osent beaucoup plus en participant à de tels projets (**voir l'outil A1. Les chapeaux**).



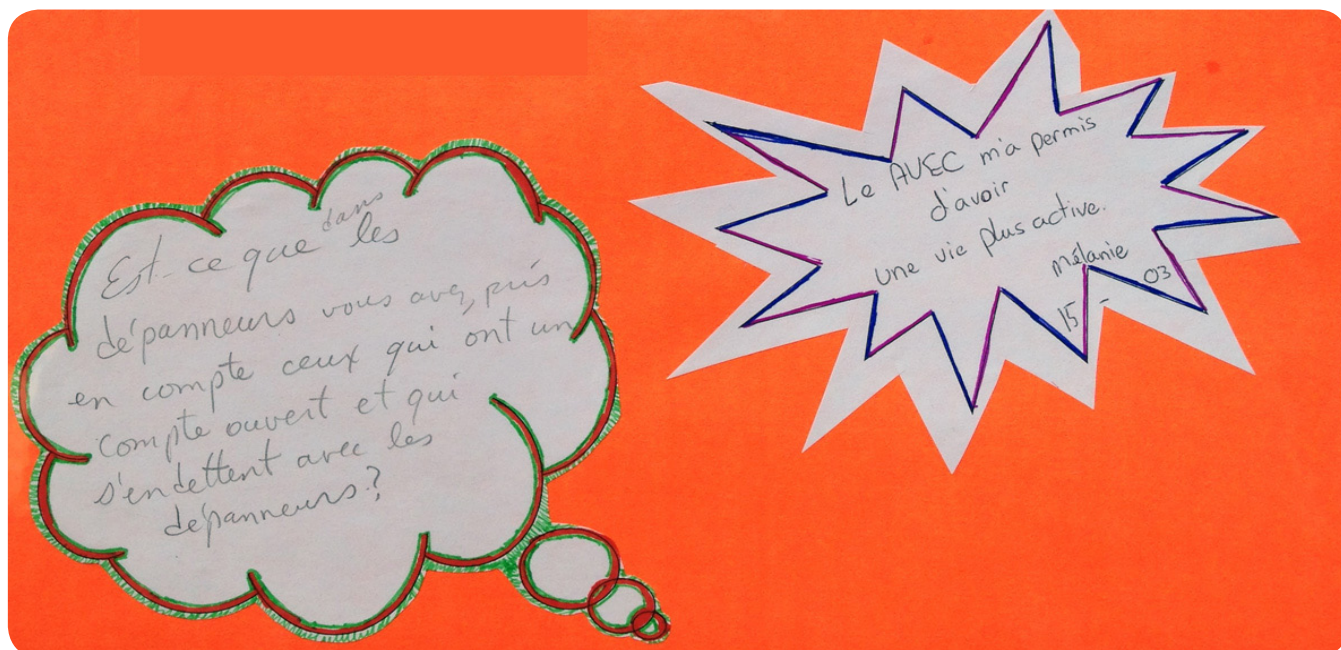


C'est l'accueil. Tu arrives là, puis ce n'est pas froid, comme dans d'autres milieux, où tu t'assois là, ta place est consignée, tu arrives à telle heure, tu rentres dans tel cadre, tu n'en sors pas.

Une experte de vécu

La vigilance

Plusieurs pratiques AVEC visent à prioriser les paroles et les pensées des expertes de vécu. Y veiller est essentiel et cette vigilance mérite d'être appliquée partout : lors de l'accompagnement, de l'animation des rencontres, de l'utilisation d'outils ou de la réalisation des différentes phases de recherche (collecte, analyse et diffusion des données).





*Travailler ensemble,
avec une perspective
et une sensibilité AVEC.*

Une experte de l'académique

La transparence

Les démarches AVEC ne sont pas exemptes de rapports de pouvoir et d'inégalités. Pour aider à les contrer, une très grande transparence est requise. Pour ce faire, tout, le budget, l'allocation des ressources, l'organisation des rencontres et les méthodes de recherche, seront expliqués, discutés et décidés avec les expertes de vécu. Ainsi, une plus grande égalité s'installe dans la pratique et c'est là qu'un réel croisement des expertises peut avoir lieu.

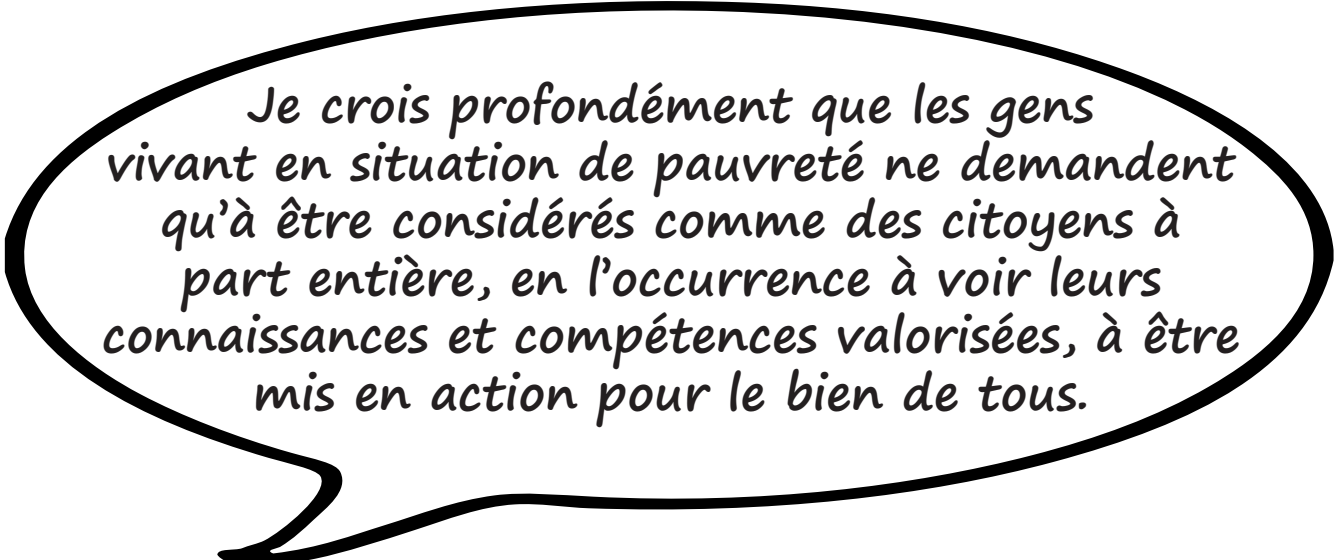


*On en vient à oublier
qu'on est experte de vécu
tellement on est dans le
processus AVEC!*

Une experte de vécu

La transformation

Appliquer le principe AVEC, c'est être sensible à toutes les formes de transformation : des personnes, des rapports entre elles, du projet et, en bout de piste, de la société. Les perspectives changent, tout comme les regards.



Je crois profondément que les gens vivant en situation de pauvreté ne demandent qu'à être considérés comme des citoyens à part entière, en l'occurrence à voir leurs connaissances et compétences valorisées, à être mis en action pour le bien de tous.

Une experte de vécu

Des envies de transformation plus larges ou qui dépassent le projet peuvent être exprimées; elles méritent d'être écoutées. Les perceptions du principe AVEC lui-même peuvent changer.



C'est pas juste le monde en haut qui peut changer les politiques ou peu importe. Moi, l'AVEC, je vois vraiment ça comme un moyen de lutte sociale.

Une experte de l'académique



Des effets sur les expertes et sur le projet

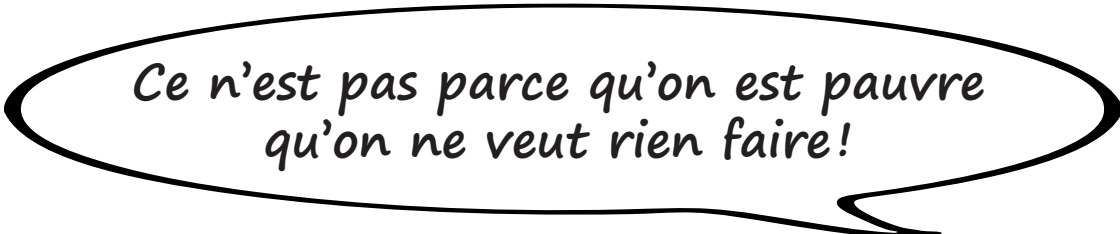
Les expertes de vécu

Les effets de l'approche AVEC sur les expertes de vécu sont documentés (Dufour, 2013). Ils se retrouvent dans le bris de l'isolement, l'acquisition d'une plus grande confiance en soi, le développement d'un sentiment de fierté et de dignité, l'impression d'avoir plus de pouvoir, d'être entendue et écoutée.

*J'ai aimé ça d'avoir été intégrée
comme ça, parce que ça l'aide vraiment
pour l'estime, la confiance, malgré tout
ce qui peut arriver.*

Une experte de vécu

Être en relation avec des personnes vivant une situation similaire facilite le passage de l'individuel au collectif en plus de créer des conditions propices à la prise de conscience individuelle, collective, sociale et politique (Dufour, 2013). Cette prise de conscience aide, notamment, à dépasser certains préjugés tenaces.



*Ce n'est pas parce qu'on est pauvre
qu'on ne veut rien faire!*

Une experte de vécu

Les expertes de la pratique

Les échanges avec des expertes de vécu aident les expertes de la pratique à mieux comprendre les facettes de la pauvreté et à en tracer un portrait plus réaliste qui va au-delà des statistiques. Pour elles, savoir de quoi elles parlent et comment en parler est une question de crédibilité. L'approche AVEC contribue à combattre les préjugés chez des personnes qui, parfois, croient ne pas en avoir ou s'en être débarrassés.



*C'est comme une belle
leçon d'humilité!*

Une experte de la pratique

Chez elles, l'approche AVEC vient renforcer leur conviction qu'il est possible d'associer les personnes touchées de près par des enjeux liés à la pauvreté. L'approche AVEC leur permet aussi de questionner leurs pratiques, leurs actions et leurs interventions tout en confirmant la pertinence de la mission de leur organisation.

Les expertes de l'académique

Pour les expertes de l'académique, l'approche AVEC représente une occasion de (re-) connaître des savoirs différents, ceux du vécu et de la pratique. Même si l'approche AVEC peut parfois ébranler leur statut et le pouvoir qui lui est associé, les expertes de l'académique réalisent que la démarche est fructueuse lorsque des expertes de vécu témoignent d'une expertise et de savoirs méthodologiques ou éthiques. En fin de compte, l'approche AVEC assure une meilleure intégration des résultats en les faisant atterrir directement dans la réalité, portés par différentes expertes dans différents lieux.

Les expertes de vécu viennent valider le chemin emprunté.

Une experte de l'académique

Sur le projet VAATAVEC

L'approche AVEC a aussi eu des effets bénéfiques sur le projet VAATAVEC. La contribution des expertes de vécu a permis d'améliorer et de bonifier plusieurs éléments : les outils de collecte de données, le recrutement, l'analyse des résultats, la rédaction du rapport de recherche et les stratégies de mobilisation.

Vers une autonomie alimentaire pour tous :

Agir et Vivre Ensemble le Changement **AVEC**



Les objectifs de cette recherche :

- Comprendre les moyens utilisés pour vous nourrir en situation de pauvreté, ce qui aide et ce qui nuit ;
- Identifier des façons d'améliorer les services, programmes et politiques ;
- Mieux comprendre comment faire de la recherche AVEC des expertEs du vécu de la pauvreté. Nous considérons que les personnes qui vivent la pauvreté sont les mieux placées pour jeter les bases de changements importants.

RECHERCHONS

8 À 10 PARTICIPANTS POUR

Deux entrevues de groupe **CONFIDENTIELLES**
de 3 heures

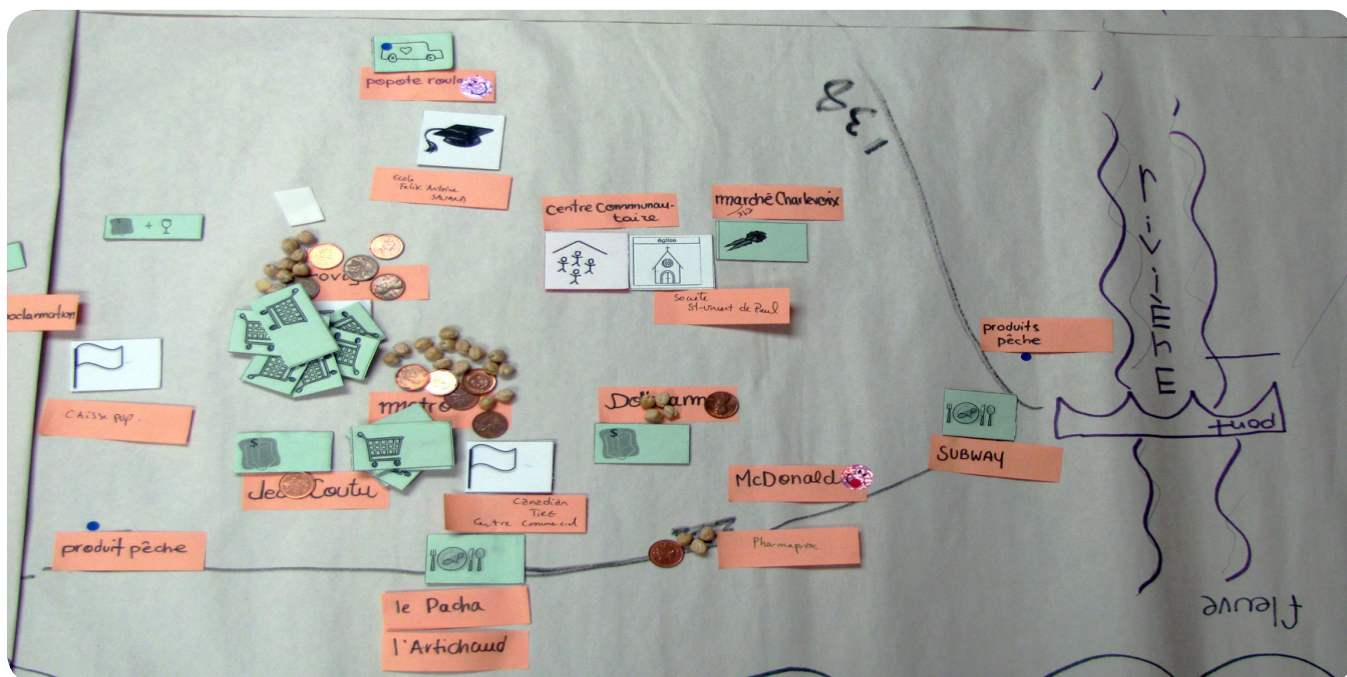
La première rencontre se tiendra vers la fin de janvier, à Limoilou, pour connaître les ressources que vous utilisez pour vous nourrir, ce qui vous aide et ce qui vous nuit.

Vingt dollars seront remis aux participants, à titre de dédommagement, ainsi qu'un repas.
Un transport et le remboursement des frais de garde sont aussi offerts au besoin.

La date, l'heure et le lieu de la première rencontre vous seront communiqués lors de l'inscription. Merci de mentionner le moment idéal pour vous rappeler sur la boîte vocale. Notez que les messages ne seront pas pris pendant les vacances des Fêtes.

Vous connaissez d'autres experts de ce vécu ? Parlez-leur du projet !

Ce projet de recherche, financé par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC), a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (2012-099-A-1 / 22-11-2012). Des expertes du vécu, des chercheurEs, le Collectif pour un Québec sans pauvreté, Maison Québec, Les Ateliers à la Terre du Centre Jacques-Cartier, le chantier sécurité alimentaire de l'ATI Limoilou, l'ATI Charlevoix-Est, le CSSS de la Vieille-Capitale, la Direction générale de santé publique de la Capitale Nationale, l'Évasion St-Pie-X et Mères et Monde forment le comité de recherche.



Ce sont les expertes de vécu qui ont conçu des dépliants différents pour le milieu urbain et le milieu rural visités; pour les entrevues, elles ont privilégié la formule 5 à 7 avec de jeunes hommes et un souper traditionnel pour les personnes plus âgées; pour le recrutement, elles se sont déplacées dans des organismes communautaires afin de partager leur propre expérience. La participation des expertes de vécu à l'animation des entretiens collectifs a été particulièrement marquante : elles ont facilité l'établissement d'un lien de confiance avec les personnes en situation de pauvreté interviewées.

*Par notre vécu de pauvreté,
notre expérience dans le PSFL, ils ont bien
compris qu'on est là pour les entendre, sans les
juger, et pour porter leurs paroles.*

Une experte de vécu

En ce qui a trait à l'analyse des données, en posant un regard similaire à celui des personnes interviewées, les expertes de vécu ont pu mettre en relief l'importance de certaines situations et de certaines paroles qui, au premier coup d'œil, n'avaient pas attiré l'attention des expertes de l'académique et de la pratique.



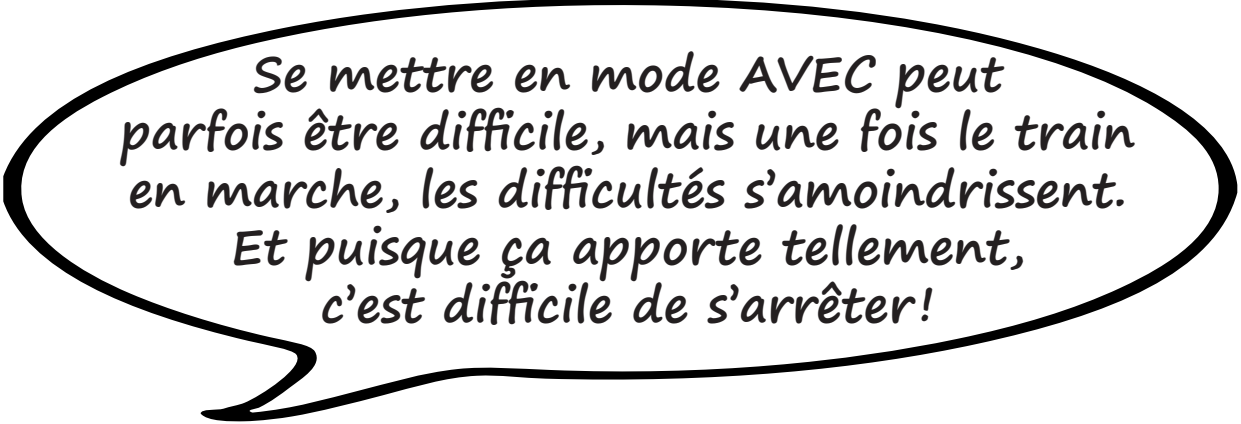
*Nous apportons une analyse
différente, très près de la
réalité, des ressentis, différente
des regards des institutions
et des intervenants.*

Une experte de vécu

4. En résumé

L'approche AVEC crée une dynamique qui influence la création de savoirs, mais aussi de savoir-faire et de savoir-être tout aussi indispensables. L'approche AVEC a des effets sur les expertes de vécu, de la pratique et de l'académique ainsi que sur les démarches elles-mêmes.

5. DES ENJEUX ET DES DÉFIS



Se mettre en mode AVEC peut parfois être difficile, mais une fois le train en marche, les difficultés s'amointrissent. Et puisque ça apporte tellement, c'est difficile de s'arrêter!

Une experte de la pratique

Les démarches AVEC soulèvent des enjeux et des défis. Le projet VAATAVEC ne s'est pas déroulé sans heurts. Comme dans tout projet, des difficultés ont été rencontrées, certaines propres à la recherche-action participative et d'autres liées à l'approche AVEC. Les quelques enjeux et défis qui suivent visent à susciter des réflexions chez les personnes qui souhaitent entreprendre une démarche AVEC afin qu'elles soient bien informées des principales embûches qui pourraient se dresser sur leur parcours.

Le financement

Les démarches AVEC demandent souvent davantage de financement, principalement pour soutenir la participation des expertes de vécu qui ne sont pas associées à une organisation pouvant dégager des fonds et parce qu'elles exigent généralement plus de temps. Aussi, les organismes subventionnaires ne reconnaissent pas toujours les efforts et les dépenses de la phase de démarrage de projets qui associent des expertes de vécu.

La reconnaissance de l'expertise de vécu

Toute personne possède une expertise et des savoirs qui méritent d'être connus et partagés. Malheureusement, l'expertise des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale n'est pas toujours reconnue notamment dans les sphères du pouvoir. Dans les milieux scientifiques par exemple, faire reconnaître les expertes de vécu en tant que cochercheuses ne va pas de soi. Défendre la validité des savoirs issus de démarches AVEC et, parfois, la présence même d'expertes de vécu à certaines activités de représentation et de diffusion est plutôt courant.

Le bouleversement des rapports de pouvoir habituels

Les rapports de pouvoir inégaux traversent la société et vouloir aller à contre-courant entraîne des discussions animées et des situations d'inconfort même dans une démarche AVEC. Accorder prioritairement plus de place aux expertes de vécu peut déranger des expertes de la pratique et de l'académique à certains moments dans le projet, malgré toutes les bonnes volontés. Les différences de statuts tendent toutefois à s'amenuiser au fur et à mesure d'une démarche AVEC, surtout si les expertes de vécu réclament, de manière légitime plus de pouvoir.

La charge de travail supplémentaire

Adopter une démarche AVEC représente une charge de travail supplémentaire importante et exige un investissement personnel et émotif sans comparaison avec un projet plus classique. Les démarches AVEC permettent d'innover, mais il en coûte plus de temps et d'énergie.

L'intégration de nouvelles expertes

Intégrer de nouvelles personnes dans un projet en cours n'est jamais facile et cette difficulté s'accroît lors d'une démarche AVEC. Particulièrement, les expertes de la pratique, souvent représentantes de leur organisation, sont remplacées définitivement ou temporairement par une collègue. Il est important d'accueillir ces nouvelles personnes et de les renseigner rapidement sur les pratiques propres au groupe afin de les inclure convenablement.

La diffusion d'un projet AVEC

Une démarche AVEC crée des expériences extraordinaires, comme ce fut le cas lors du projet VAATAVEC. Convaincre autrui de ses possibles retombées n'est toutefois pas facile à faire pour les expertes de vécu, de la pratique et de l'académique qui y ont participé. Parce qu'elles ne l'ont pas vécue, les personnes, les organisations ou les tables de concertation ont du mal à reconnaître ses avantages ou à saisir l'ampleur de ce qu'elle apporte, tant sur le plan des savoirs, des savoir-faire que des savoir-être.

L'après-projet AVEC

L'approche AVEC crée une dynamique d'ouverture, de vigilance, de transparence et de transformation. Les expertes de vécu y trouvent un lieu de reconnaissance de leurs

savoirs, une place où elles peuvent s'exprimer, être entendues et développer des savoir-faire. Des liens de confiance et de solidarité — voire d'amitié — se tissent entre elles et les expertes de la pratique et de l'académique. Mais, les projets AVEC ont une fin qui s'accompagne d'un sentiment de perte pour toutes, les expertes de vécu en particulier. Planifier cette fin et accompagner les expertes du vécu dans l'identification de suites possibles peut aider à amoindrir cette impression de vide et favoriser une meilleure transition.

5. En résumé

L'approche AVEC va souvent à contre-courant des pratiques sociales dominantes. Par conséquent, entreprendre une telle démarche soulève des enjeux et pose des défis en lien notamment au financement, à la reconnaissance de l'expertise de vécu et aux rapports de pouvoir.



6. L'AVEC, POUR FAIRE ENSEMBLE

L'accompagnement lors des pratiques AVEC a permis de placer les expertes de vécu au cœur du projet VAATAVEC afin de répondre à son objectif premier, la production de savoirs scientifiques rigoureux (Collectif VAATAVEC et coll., 2014). La démarche AVEC a eu des effets positifs sur les expertes de vécu, de la pratique et de l'académique, et toutes ont développé des savoir-faire et des savoir-être AVEC indispensables. Tout compte fait, la production de ces savoir-faire et ces savoir-être AVEC se sont révélés aussi importants que les savoirs scientifiques proprement dits. Ce n'est pas banal pour un projet de recherche.

Ce constat rappelle que pour tout projet de recherche et d'intervention, le processus compte autant que les résultats, d'autant plus que ces derniers ne sont pas toujours ceux attendus et qu'ils sont difficilement quantifiables. En effet, est-il possible d'évaluer l'appropriation de pouvoir des expertes de vécu qui préparent, avec d'autres parents, le démarrage de leur propre projet participatif pour améliorer la vie de leurs enfants à l'école? De juger de la portée des initiatives d'expertes de la pratique qui tentent maintenant d'implanter l'approche AVEC dans d'autres milieux? De mesurer les impacts d'expertes de l'académique sur le milieu scientifique et sur la reconnaissance de la valeur du croisement des expertises? Comme le disait bien Albert Einstein, « [c]e qui compte ne peut pas toujours être compté, et ce qui peut être compté ne compte pas forcément »⁶.

Assurément, la pratique AVEC compte, même si ses effets ne sont pas toujours calculables. Elle compte parce qu'elle met en lumière un non-sens, celui de penser des solutions sans les principales personnes concernées, de décider d'implanter des interventions sans les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, et d'agir en prétendant changer le monde sans les expertes de vécu. Un non-sens qui perpétue les rapports de pouvoir, les iniquités et les injustices. Alors, heureusement qu'il existe, l'AVEC, pour faire ensemble.



Essayer l'AVEC, c'est l'adopter!

Une experte de vécu

7. DES OUTILS

En complément aux pratiques AVEC, de nombreux outils, issus des mouvements sociaux, communautaires et citoyens⁷, peuvent être utilisés pour faciliter l'animation, la prise de décision ainsi que l'évaluation des pratiques et du processus au sein d'un groupe. Ces outils favorisent la rencontre de la pensée carrée et de la pensée ronde ainsi que le croisement des différentes expertises. Bref, ils favorisent le faire ensemble. La suite de ce document présente des exemples d'outils classés par catégorie.

Catégories des outils

- A. Pour briser la glace**
- B. Pour l'animation des rencontres**
- C. Pour favoriser la prise de parole**
- D. Pour réfléchir collectivement**
- E. Pour prendre des décisions**
- F. Pour évaluer les activités**
- G. Pour évaluer les pratiques AVEC**

A. Pour briser la glace

Les déclencheurs sont, comme leur nom l'indique, des moyens de briser la glace et de se mettre dans le bain d'une rencontre. Ils permettent de mieux se connaître et de créer un climat de confiance mutuelle en prenant le pouls de toutes les participantes. La dynamique d'un groupe est meilleure et plus constructive lorsque les participantes se connaissent, se considèrent et se font confiance.

1. Les chapeaux

C'est quoi ?

Un dessin de chapeau sur lequel chaque participante inscrit ses rôles et ses responsabilités, c'est-à-dire, les différents chapeaux qu'elle porte dans sa vie personnelle, sociale et professionnelle.



Objectifs

- Apprendre à mieux se connaître ;
- Se défaire des étiquettes, des titres et des statuts ;
- Trouver des points en communs avec d'autres participantes.

Déroulement

- Chaque participante prend quelques minutes pour inscrire des rôles et responsabilités qu'elle porte dans sa vie ;
- Ensuite, chacune les partage et les explique brièvement à tour de rôle.

Matériel nécessaire

- Des crayons ;
- Des imprimés de chapeaux pour toutes les participantes.

Avantages

- Exercice simple et peu impliquant ;
- Présentation de soi-même à un groupe qui fait ressortir les forces de chacune.

Attention !

- Moins nécessaire si le groupe ne se rencontre qu'une seule fois ;
- Peut créer de la méfiance si une personne a un préjugé ou une mauvaise expérience envers certains rôles (envers les chercheuses par exemple).

2. Les *check-in*

C'est quoi ?

Un exercice de mesure de l'état émotif des participantes à partir d'une thématique (la météo, le climat, les animaux, etc.).

Objectifs

- Identifier l'état d'esprit du groupe à partir de l'humeur de chaque participante afin d'ajuster l'animation au besoin ;
- Comprendre et anticiper les réactions des participantes durant la rencontre ;

- Faire la part de ce qui appartient à l'individu et au groupe dans la dynamique commune.

Déroulement

- L'animatrice inscrit sur une surface murale un thème et une série de mots associés pour illustrer un état d'esprit;
- À tour de rôle, chaque participante nomme son état d'esprit selon le thème proposé. Par exemple, avec un thème comme la météo, une participante pourrait dire : « Aujourd'hui, je me sens comme une tempête! »;
- L'animatrice note les réponses sur la surface murale;
- Aucun commentaire n'est émis afin de créer un terrain neutre et sans jugement.

Matériel nécessaire

- Un crayon-feutre;
- Un tableau ou une grande feuille de papier.



Avantage

- Expression et partage de son état d'esprit au groupe sans avoir à se justifier.

Attention !

- Ne permet pas d'exprimer en profondeur son état d'esprit ;
- N'a pas pour objectif de faire une thérapie de groupe ;
- N'est pas un outil de résolution de conflit.

B. Pour l'animation des rencontres

Les rencontres chargées nécessitent un suivi serré afin d'atteindre les objectifs fixés. Plusieurs outils s'avèrent utiles pour équilibrer l'animation d'une rencontre vers la poursuite des objectifs et des stratégies de penser, décider et agir AVEC.

1. L'ordre du jour coloré

C'est quoi ?

Les sujets à l'ordre du jour de la rencontre sont surlignés en rouge, en jaune ou en vert, selon leur importance :

- **Rouge** : sujets à discuter absolument durant la rencontre ;
- **Jaune** : sujets dont il serait souhaitable de discuter durant la rencontre ;
- **Vert** : sujets à discuter s'il reste du temps.

Objectif

Établir une priorité des sujets à l'ordre du jour.

Déroulement

- Les organisatrices de la rencontre priorisent les sujets à discuter ;
- Dans l'idéal, l'ordre du jour coloré est envoyé aux participantes avant la rencontre afin qu'elles puissent y réfléchir ;
- Au début de la rencontre, les participantes valident le choix des sujets et leur ordre de priorité ; elles apportent des modifications si nécessaire avant l'adoption finale.



Matériel nécessaire

- Des imprimés en couleur de l'ordre du jour pour toutes les participantes.

Avantage

- Ne pas passer à côté des sujets importants.

Attention !

- À force de remettre à plus tard des sujets jugés trop souvent non prioritaires, des déceptions, voire de la démobilisation, peuvent être créées ;
 - Ce n'est pas un outil de gestion du temps de la rencontre.
-

2. Le stationnement à idées

C'est quoi ?

Une liste d'idées qui ne cadrent pas avec les objectifs d'une rencontre, mais qui concerne le travail du groupe. Ce sont des idées à ne pas perdre de vue et à traiter lors d'une rencontre ultérieure.

Objectif

- Se rappeler les idées intéressantes.

Déroulement

- Inscrire l'idée sur la feuille appropriée.

Matériel nécessaire

- Un crayon-feutre ;
- Une grande feuille de papier ;
- De la gommette.

Avantages

- Conserve les idées qui émergent ;
- Alimente les idées du groupe ;
- Permet de considérer les idées, même si elles sont un peu hors du cadre.

Attention !

Ne pas utiliser à outrance dans une même rencontre.

C. Pour favoriser ou valoriser la prise de parole

Une grande partie du travail collectif se fait à travers la parole, mais il est parfois difficile de la prendre et de s'exprimer oralement lorsqu'on a peu l'habitude de le faire. Il est donc de circonstance de mettre en place des façons de faire pour faciliter la prise de parole, dans un grand groupe ou en plus petits groupes.

1. Le tour de table

C'est quoi ?

Un moment où chaque participante est assurée de prendre la parole à tour de rôle.

Objectifs

- Assurer une bonne répartition de la parole ;
- S'assurer que toutes les participantes peuvent s'exprimer sur un sujet ou un enjeu particulier ;
- Faire le point sur un sujet de discussion.

Déroulement

- En début de rencontre : chaque participante se présente à tour de rôle ou répond brièvement à une question en lien avec le thème de la rencontre s'il y a lieu ;
- Durant la rencontre : chaque participante s'exprime à tour de rôle sur un sujet ou un enjeu particulier.

Matériel nécessaire

Aucun



Avantages

- Peut être utilisé à tout moment de la rencontre de façon planifiée ou improvisée ;
- Facilement adaptable à toutes les situations.

Attention !

- Peut parfois être perçu comme une obligation à prendre la parole ;
 - Certaines participantes peuvent accaparer la parole, parler trop longtemps ou couper les autres.
-

2. Les blocs de Lego

C'est quoi ?

Un objet (bloc de Lego, crayon, bâtonnet de bois, etc.) pour prendre conscience du nombre de prises de parole ou d'interventions des participantes lors d'une rencontre.

Objectif

- Équilibrer les prises de parole.

Déroulement

- Chaque participante reçoit plusieurs blocs qu'elle met de côté ;
- Chaque fois qu'elle prend la parole, elle en dépose un devant elle ;
- Au fur et à mesure de la rencontre, les blocs s'accumulent devant les participantes qui parlent souvent ; ils sont moins nombreux, sinon absents, devant celles qui prennent moins souvent la parole ou pas du tout.

Matériel nécessaire

- Un nombre suffisant de blocs de Lego ou d'autres objets appropriés.

Avantages

- Se prête bien à l'animation d'un grand groupe ;
- La prise de conscience de l'inégalité de la prise de parole se fait d'elle-même et les participantes s'autorégulent ;
- Les blocs de Lego sont à propos, car ils symbolisent la construction.

Attention !

- Risque de culpabilisation autant des participantes qui prennent beaucoup la parole que de celles qui la prennent moins ou pas ; ce n'est pas un outil pour juger, mais bien pour prendre conscience ;
 - S'il y a des tensions dans le groupe, les blocs peuvent être utilisés contre certaines personnes (« tu parles tout le temps » ou « tu ne parles jamais ») ;
 - Les blocs de Lego peuvent parfois distraire.
-

3. Les *buzz*

C'est quoi ?

De courts échanges en petits groupes qui s'insèrent à l'intérieur d'une rencontre.

Objectif

- Permettre à tout le monde de s'exprimer.

Déroulement

- Former des petits groupes de deux ou trois participantes situées tout près les unes des autres autour de la table ;
- Chaque petit groupe prend quelques minutes pour répondre à la question posée par l'animatrice ; le petit groupe nomme une participante qui rapportera les éléments importants de la discussion ;
- De retour en grand groupe, chaque participante désignée fait son rapport à tour de rôle.

Matériel nécessaire

Aucun

Avantage

- Prendre rapidement le pouls du groupe sur une question en facilitant la prise de parole des participantes ayant du mal à s'exprimer en grand groupe.

Attention !

- Peut compliquer un peu le déroulement d'une rencontre.

4. Les bulles (phylactères)

C'est quoi ?

Le dessin d'une bulle (phylactère) vide pour attraper les paroles saisissantes.

Objectif

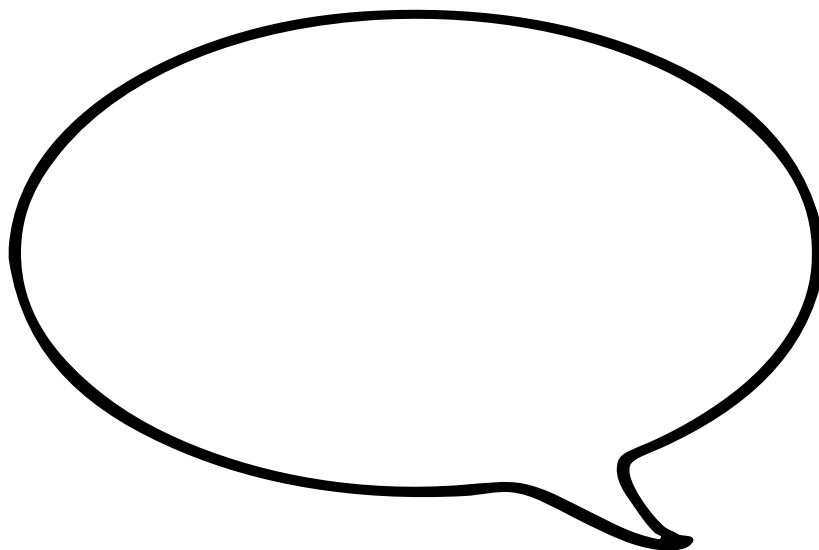
- Mettre en valeur les paroles des participantes.

Déroulement

- Lorsqu'une participante énonce une parole forte, une réflexion qui sort de l'ordinaire, quelqu'un l'inscrit dans une bulle (phylactère) ;
- La bulle (phylactère) est affichée ou conservée pour l'intégrer dans les documents de réflexion, de présentation ou autres.

Matériel nécessaire

- Un crayon ;
- Des imprimés de bulles (phylactères) vides mis à la disposition des participantes.



Avantages

- Permet de souligner et valoriser les paroles marquantes des participantes ;
- Permet de diffuser ces paroles telles qu'elles ont été prononcées.

Attention !

- Ne peuvent être diffusées sans le consentement de la personne.

D. Pour réfléchir collectivement

Utiliser des moyens qui font appel à la créativité dynamise le déroulement de la rencontre, stimule le groupe et facilite la réflexion collective en donnant la chance à toutes les participantes de contribuer.

1. Le *World café*⁸

C'est quoi ?

Une réflexion collective en petits groupes, sur plusieurs sujets différents, mais liés entre eux, de manière simultanée et rotative.

Objectif

- Favoriser une participation large à une réflexion collective sur plusieurs sujets.

Déroulement

- Les organisatrices placent dans la salle le nombre de tables requis pour le nombre de sujets à traiter simultanément, désignent une animatrice pour chaque table et répartissent les participantes ;
- Après l'écoulement du temps alloué à chaque tour de discussion, chaque participante passe à la table suivante ;
- À l'arrivée des nouvelles participantes, l'animatrice fait une synthèse des échanges précédents et le groupe poursuit la réflexion ;
- L'exercice se répète jusqu'à épuisement des sujets de discussion, donc, une fois que toutes les tables sont visitées.



Matériel nécessaire

- Une ou plusieurs salles pour contenir le nombre des tables requis ;
- De grandes feuilles de papier pour les prises de notes ;
- Des crayons ;
- Une sonnerie pour annoncer le changement de tables.

Avantages

- Permet des réflexions collectives « fonctionnelles » avec un grand nombre de participantes ;
- Permet l'inclusion de toutes les participantes et une diversité d'opinions.

Attention !

- Une préparation minutieuse assure une animation fluide.
-

2. Le nuage de mots

C'est quoi ?

Une construction collective de la définition « opérationnelle » d'un concept ou d'une notion.

Objectifs

- Développer un sens et un langage communs autour d'un enjeu ;
- Développer une définition « opérationnelle » ancrée.

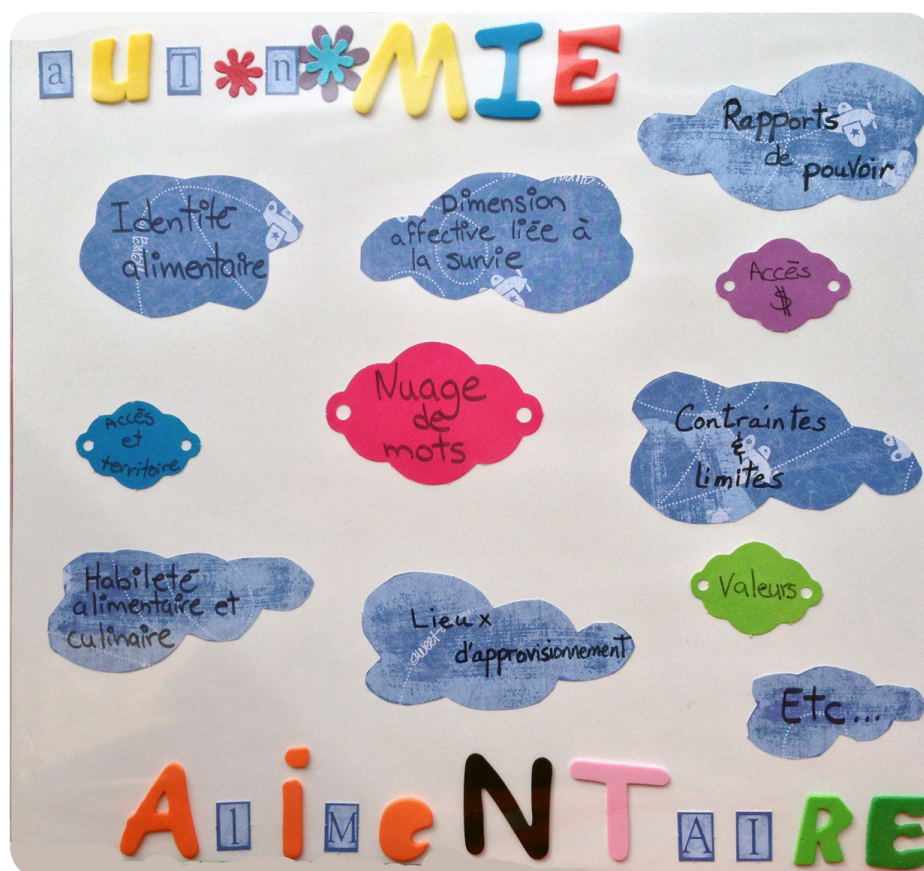
Déroulement

- Identifier en groupe une notion ou un concept à s'approprier collectivement (préjugé, autonomie alimentaire, AVEC ou mixité par exemple) ;
- Inscrire sur des lanières en carton tous les mots ou groupes de mots qui viennent à l'esprit en pensant au concept identifié et les afficher de façon aléatoire au mur pour former un grand nuage de mots ;
- De façon consensuelle, procéder au regroupement des mots semblables ou ayant un dénominateur commun pour créer de plus petits nuages de mots ;
- Nommer chaque petit nuage par un mot représentatif du dénominateur commun ;

- Clarifier et expliciter le sens de chacun des nuages de mots pour les valider ; le contenu de ces échanges constituera la matière première de la définition ;
- Faire des liens entre les petits nuages de mots (caractéristique, conséquence ou effet de l'un sur l'autre, jumelages possibles, etc.) pour trouver une logique qui émerge des nuages de mots ;
- Mandater une ou des participantes pour rédiger une définition ;
- Valider collectivement l'énoncé de la définition.

Matériel nécessaire

- Des crayons-feutres ;
- Des lanières de carton (jusqu'à une centaine) pour écrire les mots ;
- Des cartons de couleur unie pour identifier les petits nuages ;
- De la gommette ;
- Un mur ou de grands tableaux.





Avantages

- Visualiser les différentes dimensions d'un concept ou d'une notion ;
- Se doter d'un sens commun ;
- Clarifier une notion ;
- Créer un langage commun ;
- Se rendre compte de la diversité des perceptions autour d'une notion ;
- Avoir une référence pour les réflexions et actions ultérieures.

Attention !

- Prend du temps à réaliser (au moins 3 heures en groupe, en plus de l'étape de rédaction de la définition à l'extérieur du groupe) ;
 - Demande parfois plus d'une rencontre ;
 - Demande d'avoir réfléchi au concept ou à la notion à développer ;
 - Peut être plus profitable après une certaine période de réflexion collective.
-

3. La Charlotte

C'est quoi ?

Le dessin de Charlotte, représentant une personne qui vit et observe une situation, pour réfléchir aux caractéristiques d'un sujet (un groupe, un enjeu social, etc.). Moisson Québec et le Centre de formation populaire (CFP)⁹ ont systématisé cet outil qui a initialement été développé pour établir un portrait des personnes en situation de marginalisation, en lien avec leur environnement quotidien et leurs rapports sociaux.

Objectifs

- Se familiariser avec un enjeu ou une problématique ;
- Identifier les perceptions et les attentes d'un groupe à propos d'un sujet ;
- Identifier les défis, les enjeux et les obstacles rencontrés ou à venir.

Déroulement

- Diviser le dessin du corps de Charlotte en quatre parties (tête, cœur, bras droit et pieds) et les afficher sur une surface murale. Chaque partie du corps est associée à une question en lien à cet enjeu ou cette situation :

- La tête : ce qu'elle pense ;
 - Le cœur : les émotions qu'elle ressent ;
 - Le bras droit : ce qu'elle fait déjà ou comment elle réagit ;
 - Les pieds : ce qu'elle pourrait faire pour avancer.
- Présenter l'enjeu à observer et le contexte dans lequel il s'inscrit ;
 - Diviser le nombre de participantes en quatre groupes, chacun est associé à une partie du corps et à la question s'y rattachant ;
 - Dans chaque groupe, une participante anime, une deuxième prend des notes sur la partie du corps qui lui a été attribuée et une troisième rapporte les échanges lors du retour en grand groupe ;
 - Après avoir répondu aux questions, la partie du corps de Charlotte retourne sur la surface murale ;
 - À tour de rôle, chaque groupe présente ses réponses à l'ensemble des participantes ;
 - En commençant par la tête et poursuivant avec le cœur, le bras droit et les pieds, l'animatrice ajoute les commentaires et les réactions des participantes sur les quatre parties du dessin de Charlotte ;
 - Trois questions peuvent être posées pour alimenter les discussions :
 - Le portrait correspond-il à la réalité que vous observez ? Manque-t-il des éléments ? Si oui, lesquels ? (L'animatrice les note sur la Charlotte.) ;
 - Y a-t-il des éléments avec lesquels vous êtes en désaccord ? (L'animatrice les souligne ou les entoure avec un crayon **rouge**) ;
 - Y a-t-il des éléments pour lesquels le groupe se sent partagé ? (L'animatrice les souligne ou les entoure avec un crayon **jaune**).
 - Pour conclure, discuter des liens entre le portrait de Charlotte et la conjoncture sociopolitique plus large dans laquelle il s'inscrit.

Matériel nécessaire

- Une surface murale ;
- De la gommette ;
- Quatre grandes feuilles (avec les parties du corps de Charlotte) ;
- Des crayons-feutres de couleurs différentes (un minimum de 7, dont un rouge et un jaune).

Avantage

- Permet une introduction interactive et dynamique d'un enjeu sur lequel le groupe travaillera plus en profondeur par la suite.

Attention !

- Se prête moins bien à des groupes de plusieurs dizaines de personnes. Dans ce cas, il faut adapter l'animation de l'outil.



E. Pour prendre des décisions

Prendre des décisions peut être difficile, surtout devant une multiplicité d'options et d'opinions. En tant que groupe, il est important de créer des conditions qui facilitent la prise collective de décisions dans le respect de toutes.

1. Les pouces

C'est quoi ?

Un geste silencieux pour prendre une décision ou pour avoir une idée de l'opinion des personnes à un moment donné.

Objectif

- S'assurer de l'adhésion consensuelle de toutes.

Déroulement

- À la suite d'un questionnement ou d'une discussion, l'animatrice demande aux participantes de se prononcer avec les pouces :
 - par en haut si elles sont d'accord ;
 - par en bas si elles sont en désaccord ;
 - à plat si elles sont neutres ou si elles s'abstiennent.
- En constatant l'opinion des personnes, le groupe peut décider s'il est pertinent de poursuivre la discussion. S'il y a consensus, le groupe peut passer à autre chose.

Matériel nécessaire

Aucun.

Avantages

- Permet de prendre le pouls du groupe rapidement ;
- Permet à toutes les personnes d'exprimer sa position.



Attention !

- Il est plus difficile d'évaluer l'opinion des participantes lorsque le groupe est constitué d'un grand nombre de personnes.
-

2. Les autocollants de couleurs

C'est quoi ?

Des autocollants de couleurs pour identifier les préférences des participantes sur des éléments de discussions.

Objectif

- Faire ressortir les préférences du groupe en vue d'une prise de décision.

Déroulement

- Sur une surface murale, l'animatrice expose les choix qui s'offrent au groupe à propos d'une question ou d'un enjeu ;
- Chaque participante pose un autocollant sous l'option qu'elle préfère selon un code de couleurs établi, exemple :
 - autocollant **vert** si l'option lui convient ;
 - autocollant **jaune** si elle est incertaine ;
 - autocollant **rouge** : si l'option ne lui convient pas du tout.

Matériel nécessaire

- Un crayon-feutre ;
- Des feuilles de papier ;
- Des autocollants de couleurs variées.

Avantages

- Utile dans les situations où un grand nombre de choix s'offre au groupe ;
- Pratique pour prioriser plusieurs éléments possibles ;
- Approprié lorsque le consensus n'est pas nécessaire.

Attention !

- Peu efficace dans un petit groupe. Il est préférable alors de tenter d'atteindre le consensus ;
- Peut entraîner une certaine déception pour les personnes dont les préférences n'auront pas été sélectionnées ou prioritaires.

F. Pour évaluer les activités

L'évaluation d'une rencontre ou d'une activité est essentielle. Elle permet de souligner les bons coups, d'exprimer les insatisfactions et d'adapter ou de changer des pratiques au besoin. Souvent, les groupes manquent de temps pour mener à bien cette étape, ou ne le prennent pas.

1. Les fruits

C'est quoi ?

- Une évaluation d'une rencontre ou d'une activité en la comparant à un fruit et en expliquant pourquoi on l'a choisi.

Objectifs

- Exprimer une appréciation personnelle d'une activité ou d'une rencontre ;
- Partager cette appréciation avec le groupe.

Déroulement

- Chaque participante choisit un fruit qui caractérise son appréciation de la rencontre ou de l'activité ;
- À tour de rôle, chaque participante partage son choix et sa réflexion.

Matériel nécessaire

Aucun



Avantages

- Généralement, les images comme les fruits « parlent » beaucoup ;
- Un moyen créatif d'exprimer son appréciation.

Attention !

- Nécessite un certain temps ; il faut le prévoir.
-

2. Les *check-out*

C'est quoi ?

La mesure de l'état émotif des participantes à partir d'une thématique (la météo, le climat, les animaux, etc.).

Objectifs

- Identifier l'état d'esprit du groupe après une rencontre à partir de l'humeur de chaque participante ;
- Faire la part de ce qui appartient à l'individu et au groupe dans la dynamique commune.

Déroulement

- Voir l'outil **A2. Les *check-in*** ;
- **Note** : dans le cas où on utilise les *check-in* en début de rencontre, la même liste est utilisée pour voir si des changements se sont produits.

Matériel nécessaire

- Voir l'outil **A2. Les *check-in***.

Avantages

- Voir l'outil **A2. Les *check-in*** ;
- Si réalisé avec les *check-in*, permet d'évaluer les impacts de la rencontre sur l'état d'esprit des participantes.

Attention !

- Voir l'outil **A2. Les *check-in*.**

G. Pour évaluer les pratiques AVEC

La mise en place de pratiques AVEC nécessite de la vigilance. D'un côté, l'inclusion et la participation effective des expertes de vécu sont recherchées. De l'autre, le partage des responsabilités entre les expertes de vécu, de la pratique et de l'académique de la mise en place de ces mêmes pratiques est souhaitée. Pour ce faire, il est essentiel de s'évaluer.

1. Le questionnaire AVEC

C'est quoi ?

Un questionnaire d'auto-évaluation des pratiques AVEC que toutes les participantes remplissent à la fin de chaque rencontre.

Objectif

- Durant tout le projet, repérer les moments où la participation des expertes de vécu a été soutenue et ceux où elle aurait pu l'être davantage ;
- Adapter, changer ou adopter des pratiques AVEC.

Déroulement

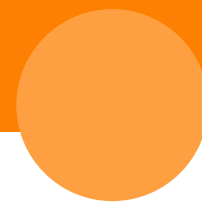
- Concevoir un questionnaire d'auto-évaluation adapté aux réalités du projet. Il est possible de s'inspirer de celui reproduit ci-après ;
- Chaque participante le remplit après chaque rencontre.

Le questionnaire AVEC

Date :

- ☐ Experte de vécu (personne en situation de pauvreté, citoyenne)
- ☐ Experte de la pratique (intervenante, gestionnaire communautaire ou institutionnelle)
- ☐ Experte de l'académique (chercheure ou étudiante)

	Ne s'applique pas	Pas du tout	Un peu	De façon modérée	Assez	Tout à fait	Commentaires
1. A-t-on pensé AVEC (globalement) ?							
2. Je sentais que je pouvais exprimer mes émotions.							
3. Le contenu a été bien vulgarisé.							
4. Les objectifs de la rencontre étaient clairs.							
5. J'étais suffisamment informée et outillée pour participer pleinement à la rencontre.							
6. J'ai senti que mon expertise a été considérée et intégrée dans la réflexion.							
7. Je considère que les expertises de vécu ont été entendues et intégrées dans la réflexion.							
8. Je me suis sentie à l'aise d'exprimer mon point de vue.							
9. J'ai senti que mon point de vue a été écouté.							
10. J'ai senti que les membres du groupe ont écouté les points de vue des autres même si elles n'étaient pas d'accord.							



	Ne s'applique pas	Pas du tout	Un peu	De façon modérée	Assez	Tout à fait	Commentaires
11. La prise de parole était bien équilibrée entre les membres du groupe.							
12. Les tours de parole ont été respectés.							
13. Je ne me suis pas sentie jugée.							
14. J'ai senti qu'on me faisait confiance.							
15. La rencontre n'était pas trop chargée.							
16. Le rythme de la rencontre était bon (ni trop lent ni trop rapide).							
17. L'animation était assez flexible pour permettre des « détours ».							
18. L'animation était assez dirigée pour atteindre les objectifs de la rencontre.							
19. Des préoccupations ont été prises en compte même si elles n'étaient pas prévues à l'ordre du jour.							
20. Des points de l'ordre du jour font appel à des expertises autres que celle de l'académique.							
21. L'animation était participative.							
22. A-t-on décidé AVEC ? (globalement)							
23. J'ai senti qu'on a tenu compte de mes idées dans la prise de décisions.							
24. Je me suis sentie à l'aise de montrer mon opposition.							
25. Je me suis sentie soutenue quand on s'est opposé à mes idées.							
26. Je considère que les problèmes ou les conflits ont été traités de façon satisfaisante.							
27. J'ai eu le sentiment de participer à la prise de décision.							

	Ne s'applique pas	Pas du tout	Un peu	De façon modérée	Assez	Tout à fait	Commentaires
28. Je comprends comment les décisions ont été prises (transparence).							
29. A-t-on agi AVEC ? (globalement)							
30. Je sens qu'on fait appel à moi dans les activités.							
31. Je considère que l'expertise de vécu est intégrée dans les activités de la recherche.							
32. On a facilité ma prise de paroles en public, pour parler de la recherche.							
33. L'ordre du jour a été pensé AVEC (il a été préparé avec différentes membres du groupe).							
Mes suggestions pour s'améliorer							
Comment je me sens ?							

Matériel nécessaire

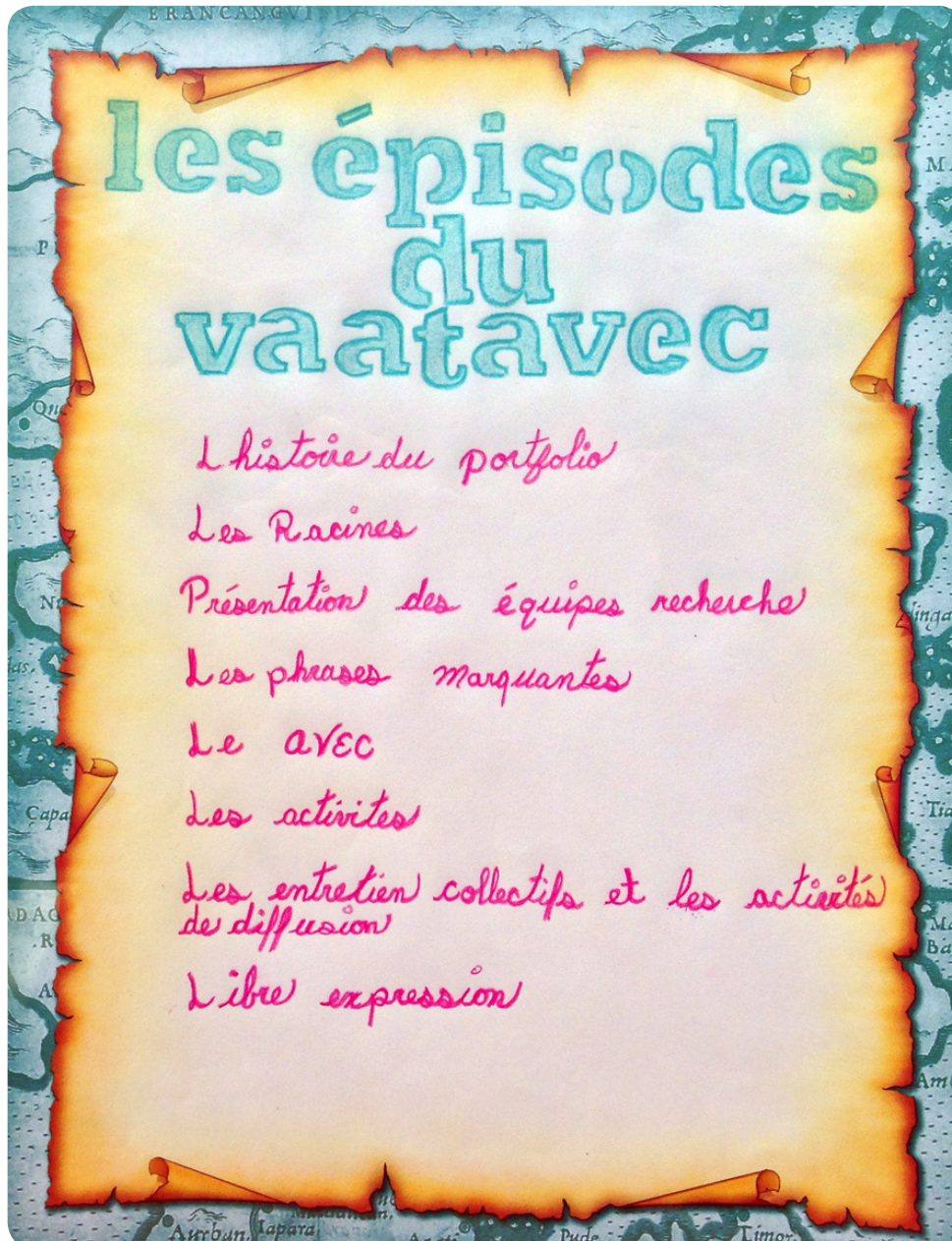
- Des crayons ;
- Des imprimés du questionnaire pour toutes les participantes.

Avantages

- Maintenir une vigilance en continu des pratiques AVEC ;
- Ajuster les pratiques au fur et à mesure.

Attention !

Si le questionnaire n'est pas rempli par toutes les participantes, il ne donne pas l'heure juste sur leurs perceptions et leur appréciation à l'égard des pratiques AVEC mises en place.



2. Le journal de bord

C'est quoi ?

Un document pour consigner les réflexions des participantes du projet à l'extérieur des rencontres.

Objectif

- Recueillir les idées et les réflexions afin d'alimenter les échanges lors des rencontres.

Déroulement

- Concevoir un journal de bord adapté aux réalités du projet. Il est possible de s'inspirer de celui reproduit ci-après ;
- De façon volontaire, les participantes consignent leurs réflexions dans un journal qui peut prendre la forme qu'elle souhaite (note, poème, image, dessin, etc.).

Journal de bord

Bloc 1

- Qu'ai-je vu/appris depuis le début du projet qui me fait mieux comprendre les enjeux entourant l'autonomie alimentaire ?
- Qu'ai-je vu/appris depuis le début du projet qui me font mieux comprendre ce qu'est l'AVEC ?

Bloc 2

- Depuis le début du projet, qu'est-ce que j'ai constaté sur les causes et les solutions liées à l'autonomie alimentaire ?
- Depuis le début du projet, qu'ai-je découvert concernant les raisons d'être de l'AVEC ?

Bloc 3

- Le fait de participer à ce projet amène-t-il des transformations dans ma vie personnelle et dans mon engagement envers ma communauté ? Ai-je des exemples ?

- En quoi et comment le fait de participer à ce projet éveille-t-il ou empêche-t-il mon désir d'agir sur l'autonomie alimentaire ?
- En quoi et comment le fait de participer à ce projet éveille-t-il ou empêche-t-il mon désir de penser, décider et agir AVEC ?

Bloc 4

- Quels sont les pratiques, les façons de faire et les outils que j'ai appris à maîtriser à travers le projet et qui font une différence dans ma vie quotidienne ?

Bloc 5

- Quelles pratiques AVEC me semblent particulièrement porteuses ou contraignantes dans le projet ?
- Mes observations m'amènent-elles à penser que d'autres pratiques AVEC sont à l'œuvre ? Si oui, lesquelles ?

Bloc 6

- Aujourd'hui, si j'avais à définir l'AVEC, ce serait :

Matériel nécessaire

- Des imprimés du journal de bord pour les participantes intéressées.

Avantages

- Permet d'avoir un espace de réflexion libre autour du projet ;
- La réflexion collective gagne en profondeur et en richesse lorsque plusieurs participantes l'utilisent.

Attention !

- Exercice assez lourd qui fait en sorte que, généralement, peu de personnes s'y prêtent.

8. DES FICHES COMPLÉMENTAIRES

Fiche 1

Le projet VAATAVEC

Le VAATAVEC est un projet de recherche-action participative mené dans les secteurs de Limoilou et de Charlevoix (Saint-Urbain et La Malbaie). Il a débuté en mai 2012. Il comporte trois objectifs :

1. Approfondir la compréhension, AVEC des personnes en situation de pauvreté et socialement exclues, des stratégies d'accès alimentaire (dont le (non-)recours aux ressources visant l'autonomie alimentaire), en mettant en relief les facteurs structurels;
2. Explorer, en compagnie d'une diversité d'acteurs concernés (milieux professionnels de pratiques et communautaires, milieux décisionnels, secteur agroalimentaire, personnes en situation de pauvreté), des pistes d'intervention pour améliorer les services, les programmes et les politiques, afin de tendre vers une autonomie alimentaire pour touTEs;
3. Documenter, à partir de l'expérience des membres du comité de recherche, la portée du principe AVEC et ses modalités (outils, façons de faire et pratiques) dans le cadre de la démarche de recherche.

Le projet a été pensé par des expertes du vécu, de la pratique et de l'académique. Les expertes de la pratique provenaient des Ateliers à la terre* du Centre Jacques-Cartier, du Chantier sécurité alimentaire de l'approche territoriale intégrée (ATI) de Limoilou, de Sécurité alimentaire Charlevoix (SAC), représenté par l'ATI de la municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-Est et de la MRC de Charlevoix, du Collectif pour un Québec sans pauvreté, du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Vieille-Capitale, de l'Évasion Saint-Pie X*, de Mères et monde* et de Moisson Québec¹⁰. Il s'inscrit dans une tradition de la recherche-action participative, « celle où des non-expertEs scientifiques sont considéréEs comme des chercheurEs à part entière, aptes à produire rigoureusement des connaissances scientifiques, afin d'agir, dans une perspective de droit et de justice sociale, sur les structures perpétuant les inégalités sociales et l'asservissement » (Gélineau et coll., 2012 : 37).



Le projet s'est appuyé sur des consultations tenues dans le cadre d'ATI et des résultats de recherches antérieures menées par des expertes de l'académique ou des milieux de pratique accompagnés par ces dernières. Parmi ces recherches, mentionnons la recherche-action participative du Partenariat solidarité familles Limoilou (PSFL), dans laquelle plusieurs expertes de vécu, de la pratique et de l'académique du VAATAVEC étaient impliquées.



Fiche 2

Le Partenariat solidarité familles Limoilou (PSFL)

En mettant le principe AVEC au cœur de son action de recherche, le PSFL souhaitait cheminer vers une société où la pauvreté et les mécanismes qui la génèrent sont éliminés et où le droit à une alimentation (saine) deviennent réalité pour toutes. Une destination qui mobilise individuellement et collectivement l'ensemble des actrices, qu'elles soient intervenantes, expertes de vécu ou chercheuses, en mettant à profit leurs compétences respectives dans différents lieux qui se croisent et s'alimentent (gestion, suivis, analyse, etc.) (Gélineau et Dufour, 2012).

Dans la recherche-action participative du PSFL, l'approche AVEC a été appliquée à travers la reconnaissance et la réalisation de quatre droits, particulièrement lors de croisements de savoirs liés au droit de parole, de penser et de cité :

1. Un **droit de produire** rigoureusement des connaissances, en pensant les questions de recherche, les outils de collecte de données et en recueillant l'information ;
2. Un **droit de parole** aux expertes de vécu et de pratique qui vivent ou connaissent les réalités d'insécurité alimentaire, de pauvreté et d'exclusion sociale ;
3. Un **droit de penser**, en brassant des idées, analysant et dégagant ensemble des constats et recommandations ;
4. Un **droit de cité**, par la possibilité de revendiquer une propriété intellectuelle sur les savoirs scientifiques produits et de s'y référer pour contribuer au changement social, dans une perspective de droit et de justice sociale.

Le rapport de recherche *Nous sommes riches d'être pauvres* (PSFL et coll. ; 2011a) et la trousse d'animation *Pour que le droit à l'alimentation (saine) devienne réalité!* (PSFL et coll. ; 2011b) issus du PSFL sont disponibles au <http://www.meresetmonde.qc.ca/a-surveiller/recherche-securite-alimentaire/>.



Fiche 3

Penser, décider et agir AVEC

Les trois actions de l'approche AVEC sont indissociables. Faire l'une sans les deux autres, c'est limiter une réelle inclusion et une participation entière des expertes de vécu. Évidemment, des pratiques peuvent être liées spécifiquement à chacune des trois actions en vue de les développer. Toutefois, dans le projet VAATAVEC, elles ont toujours été considérées comme formant un tout. Le penser, le décider et l'agir AVEC ont été l'objet d'échanges entre les expertes de vécu, de la pratique et de l'académique. Ce que ces actions signifient pour elles mérite d'être exposé.

Penser AVEC

Penser AVEC, c'est réfléchir, communiquer et dialoguer dans la différence et la complémentarité. C'est reconnaître que le droit de penser est étroitement lié à celui de la parole, car la parole est l'expression de la pensée. C'est admettre que pour être en mesure d'exprimer sa pensée, c'est avoir impérativement la possibilité de prendre la parole. Penser AVEC exige donc la création d'un espace de réflexion et de dialogue exempt de censure, où toutes les personnes peuvent nommer ce qu'elles pensent sans jugement et avec l'assurance que ce qu'elles disent restera confidentiel.

Penser AVEC, c'est prendre conscience des différentes cultures et logiques qui cohabitent dans un groupe (citoyennes, communautaires, académiques ou institutionnelles), les reconnaître et les respecter. C'est accepter de réfléchir en cherchant à atteindre une plus grande égalité. C'est tenir compte des rapports de pouvoir au sein du groupe et composer avec eux tout en essayant de les contrer.

Décider AVEC

Décider AVEC, c'est inclure toutes les expertises dans la gestion et la prise de décision. C'est créer des structures décisionnelles inclusives et un mode démocratique de prise de décision avec lequel toutes les personnes se sentent à l'aise. C'est aussi tenir compte des absences des expertes de vécu en acceptant de reporter la prise de décision ou en convenant de façons de faire le cas échéant.

Décider AVEC, c'est partager une vision collective et cheminer vers des objectifs communs en évolution. Pour y arriver, c'est se réserver des moments de réflexion et d'appropriation tout au long du projet.

Agir AVEC

Agir AVEC, c'est s'approprier collectivement des actions à réaliser pour mener à terme un projet avec l'ensemble des actrices impliquées. C'est prendre en charge une idée d'action qui émerge du groupe. C'est mettre toutes les expertises au service d'une réalisation, que ce soit une présentation devant un bailleur de fonds, des entrevues individuelles ou collectives ou la présentation des résultats.

Question 1 → Quels sont les principaux défis rencontrés par les personnes en situation de pauvreté en matière d'approvisionnement alimentaire

- ★ l'un des plus gros défis entendu: est au niveau monétaire
- ★ le placement, aller chercher les denrées, surtout l'hiver: distance, même si bien physiquement → 1 fois/semaine: quantité à transporter.
- ★ moisson qc au WYCA: pas de viande, pas de produits laitiers → pas le droit d'aller chercher ses denrées dans d'autres organismes.
- ★ les circulaires et les spéciaux: à la moitié du mois → plus d'argent disponible → ja mais la semaine des allocations
- ★ les spéciaux sont ou peuvent être loin de chez soi: difficulté à gérer les circulaires pour avoir les meilleurs prix
- ★ Epicerie avec bons spéciaux mais déplacements difficiles → pas de voiture
- ★ Livraison gratuite pq limitation physique.

Suite Question 1

- ★ Banque Alimentaire
 - ★ Immigrants → limite du langage, aliments qui ne conviennent pas à leurs vécus, à leur culture. (prendre le temps d'expliquer l'utilisation des aliments)
 - ★ au début: prendre toutes les boîtes de gâteaux car pensent qu'il n'y en aura plus les autres semaines
 - ★ Chômeurs: • savent pas comment apprêter → très limités dans leur alimentation
 - ne vont pas voir ailleurs, ne demandent pas d'aide (très différent des HLM)
 - pas d'espace pour ranger la nourriture peur de vol de nourriture
 - ★ ne pas savoir cuisiner: pas les moyens d'acheter des repas préparés, difficile de faire à manger avec des aliments en vrac.
 - ★ pas de contenant pour les personnes seules: contenant de grosses quantités
 - ★ banque alimentaire: priorité aux familles, personnes seules passent après
 - ★ contre ville (St-Sacrement): pas de chaîne à prix moins élevés (Mariani, Super C: demande auto donc revient trop cher), mais les plus chers, pas de fruits, pas de légumes, mais plein de produits de base.

Fiche 4

Une entente de collaboration

Le VAATAVEC est un projet de recherche-action participative subventionné qui doit répondre à certains critères particuliers. Une entente de collaboration de 11 pages a été élaborée en début de projet pour s'assurer que les expertes de vécu, de la pratique et de l'académique partageaient la même vision du travail en commun. Une telle entente est essentielle à la recherche-action participative, car elle jette les bases de la collaboration. En voici un résumé.

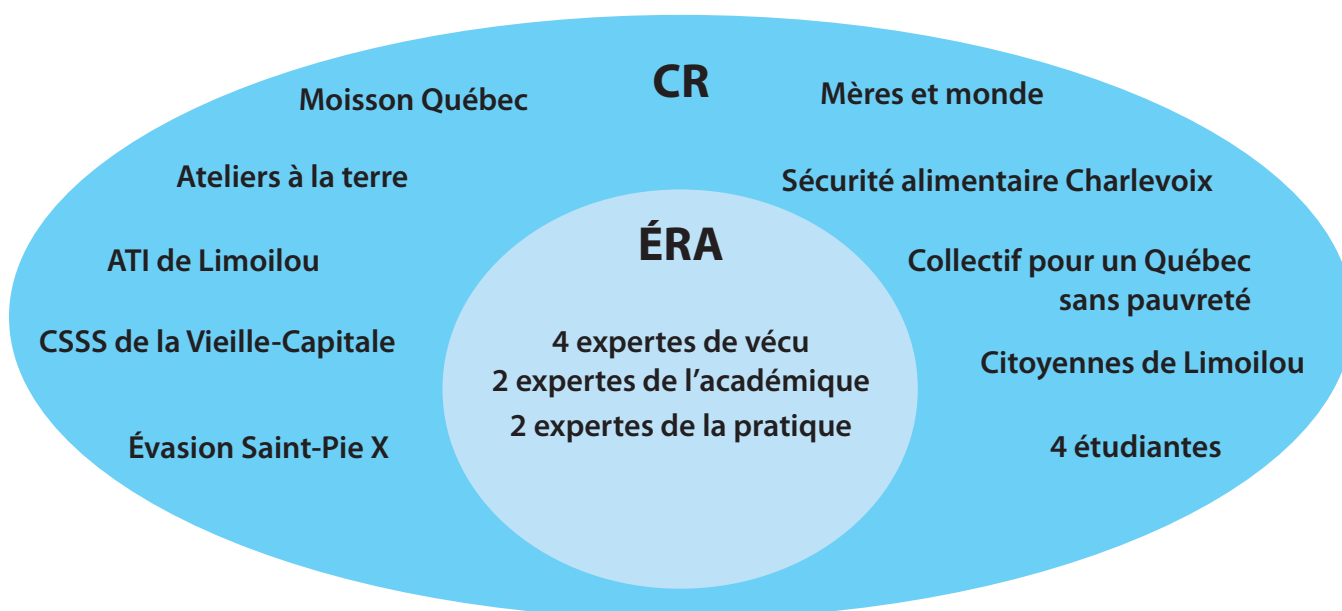
- **Participer activement au projet, c'est-à-dire participer sur une base régulière aux rencontres prévues.**
- **Adopter un comportement éthique, notamment en :**
 - respectant et protégeant les informations relatives aux répondantes ;
 - signant les formulaires de consentement proposés.
- **Tenir compte d'un code du « travailler ensemble », soit :**
 - garder pour soi ce qui est vu et entendu lors des réunions ;
 - ne pas divulguer des renseignements sur les discussions et les décisions prises avant qu'une position officielle ne soit avancée ;
 - respecter les autres dans les échanges et veiller à dépasser les intérêts personnels ou de l'organisation que l'on représente.
- **Respecter des éléments phares caractérisant le projet :**
 - s'inscrire dans une perspective de droit à l'alimentation ;
 - s'abstenir de porter des préjugés culpabilisant, considérant que les mécanismes structurels et systémiques de notre société sont les principales causes de la pauvreté et de l'appauvrissement des individus ;
 - respecter la dignité des personnes en situation de pauvreté ;
 - mettre en relief les forces et les expertises et non uniquement les problèmes et les lacunes.

- **Respecter les valeurs et principes de l'AVEC, notamment :**
 - reconnaître la diversité des expertises de vécu, de pratique et académique ;
 - faire ensemble ;
 - développer et maintenir des rapports à tendance égalitaire ;
 - soutenir la participation de tous les membres ;
 - porter attention à la vulgarisation et au rythme.
- **Soutenir financièrement et accompagner les expertes de vécu pour un engagement et une participation active dans le projet.**
- **Favoriser le développement des capacités (*empowerment*) de toutes.**



Fiche 5

La structure du projet VAATAVEC



L'équipe de recherche AVEC (ÉRA)

L'ÉRA, composée de quatre expertes de vécu, de deux expertes de la pratique et de deux expertes de l'académique, était la cheville ouvrière du projet. Les rencontres de l'ÉRA ont eu lieu aux deux semaines environ. C'est là que le travail AVEC les expertes de vécu s'est principalement effectué et que les suivis entre les rencontres du comité de recherche (CR) ont été faits. L'ÉRA a tenu l'équivalent de près d'une centaine de rencontres d'une demi-journée sur une période de près de 2 ans.

Le comité de recherche (CR)

Le CR était l'instance décisionnelle du projet. En plus des membres de l'ÉRA, on retrouvait d'autres expertes de vécu (citoyennes engagées), des expertes de la pratique (intervenantes et organisatrices communautaires) et des expertes de l'académique (chercheuses universitaires, autonomes et étudiantes). Pendant toute la durée du projet, les rencontres mensuelles du CR ont servi à définir les orientations et guider le travail de l'ÉRA. Des comités *ad hoc* ont aussi été mis sur pied pour préparer les rencontres et travailler sur des thèmes et des intérêts plus particuliers, comme la rédaction d'articles scientifiques. Le CR a tenu l'équivalent de trente rencontres d'une journée.



Fiche 6

Les principes du développement du pouvoir d'agir (DPA) (*empowerment*)

Principe 1

Il est important de considérer à la fois les dimensions personnelles et structurelles de la situation des expertes de vécu.

Principe 2

Dans une expérience comme le VAATAVEC, les principaux apprentissages reposent sur l'expérience de vécu des personnes et des communautés impliquées.

Principe 3

L'accompagnement AVEC suppose des rapports de pouvoir fondés sur la collaboration ouvertement négociée entre les expertes de vécu, de la pratique et de l'académique. En ce sens, le travail en groupe facilite le développement de liens d'entraide et élargit la compréhension des situations difficiles.

Principe 4

L'accompagnement AVEC vise à soutenir le développement d'une conscience critique des personnes accompagnées et des accompagnatrices en permettant de s'interroger sur les obstacles rencontrés et sur la manière de les dépasser.

Principe 5

L'accompagnement AVEC s'appuie sur la nécessité de tenir compte des contextes dans lesquels se déroule le projet et de chacune des solutions envisagées.

9. NOTES

1. C'est notamment le cas depuis la mise en place de l'approche territoriale intégrée (ATI) sur plusieurs territoires. Préconisée par la *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, elle vise l'amélioration des conditions de vie des personnes issues de milieux défavorisés. Il est utile de rappeler que la demande d'une action plus vigoureuse sur les plans locaux et régionaux est issue du mouvement citoyen à l'origine de l'adoption unanime, en 2002, de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* par l'Assemblée nationale du Québec.

2. L'utilisation de ces termes vise à souligner que les personnes qui vivent la pauvreté et l'exclusion sociale ont une expertise unique, valable et reconnue de celles-ci, une perspective impossible à avoir pour les personnes qui ne les vivent pas.

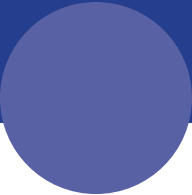
3. Le site du Collectif se trouve au **www.pauvrete.qc.ca**.

4. Voir la présentation du *Projet AVEC*, au **<http://www.pauvrete.qc.ca/?Presentation-du-projet>**.

5. Pour plus de détails sur la pensée carrée et la pensée ronde, voir le cahier *Une présentation de l'AVEC au Collectif*, disponible au **http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Cahier_AVEC-2.pdf**, ainsi que la vidéo *Pensons, décidons et agissons ensemble!*, disponible au **http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=Z4cMD37QC1g**.

6. Traduction de « *Not everything that can be counted counts, and not everything that counts can be counted* ». La citation est disponible au **<http://www.futura-sciences.com/services/citations/personnalite/physique-albert-einstein-205/>**.

7. Voir notamment le site *100 détours pour changer le monde*, du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ), au **www.100detours.org/index.htm**, la section d'outils de L'R des centres de femmes du Québec, au **<http://www.rcentres.qc.ca/public/outils.html>**, ceux du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12), au **http://repac.org/IMG/pdf/Faire_le_choix_de_l_EPA_-_Les_Outils.pdf**, la section AVEC du Collectif pour un Québec sans pauvreté, au **<http://pauvrete.qc.ca/?-AVEC->**, ainsi que le site du Collectif québécois de conscientisation (CQC), au **<http://www.cqc.qc.ca/>**.



8. Pour plus d'informations, voir **<http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=294864&langtype=2060&src=true>**.

9. Voir *Réfléchir, innover, agir*, de Moisson Québec et du Centre de formation populaire (CFP), 2000. Une version complète est disponible sur le site du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF), au **http://bv.cdeacf.ca/EA_PDF/2005_01_0536.pdf**.

10. Les organisations suivies d'un astérisque (*) étaient déjà membres du Partenariat solidarité familles Limoilou (PSFL).

10. RÉFÉRENCES

ATD Quart monde (2006). *Charte du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale*. Disponible au <http://www.atd-quartmonde.org/Charte-du-croisement-des-savoir-et.html>.

Collectif VAATVEC, Dupéré S., Gélinau, L., Adam, G., Côté, M., Dufour, É., Dumas, A., Gagnon, J., Labrie, M., Moreau, C., Aubin, B., Bélisle, M., Bourque-Boulianne, M., Groulx, É., Labarthe, J., Landry, É., Le Page-Gouin, T., Mercure, I., Roy, M. & Simard, G. (2014). *Vers une autonomie alimentaire pour touTEs: Agir et vivre ensemble le changement (AVEC)*. Rapport scientifique. Québec : FRQSC (Programme Actions concertées).

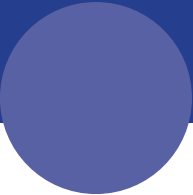
Bélisle, M., et Laurin, I. (2007). *Santé publique et pauvreté/Public Health and Poverty*. Reviews of Health Promotion and Education Online. Disponible au <http://rhpeo.net/reviews/2007/28/index.html>.

Dufour, É. (2013). *L'empowerment dans une recherche-action participative*. « *Plusieurs vécus ensemble, ça fait toute une histoire! (JG)* ». Travail réalisé dans le cadre du cours Projet individuel (SVS-6000), École de service social, Université Laval (disponible sur demande).

Dufour, É. et Gélinau, L. (2012). *La recherche-action participative, une voix/voie pour la conscientisation?* Dans G. Ampleman, L. Denis, & J.-Y. Desgagnés, (Eds.), *Théorie et pratique de conscientisation au Québec* (pp. 167-191). Montréal : Presses de l'Université du Québec (PUQ).

Gélinau, L., Dufour, É. et Bélisle, M. (2012). *Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs*. *Recherches qualitatives*, 13, 35-54. Disponible au http://revue.recherchequalitative.qc.ca/hors_serie/hors_serie_v13/RQ%20HS%2013%20%20G%C3%A9lineau%20et%20al.pdf.

Groupe de recherche Quart Monde-Université (1999). *Le croisement des savoirs. Quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble*. Paris : Éditions Quart Monde.

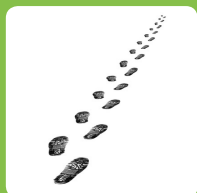


O'Neill, M. et Dupéré, S. (2007). *Du carré à la spirale : réflexions sur quelques années de participation du comité AVEC du Collectif pour un Québec sans pauvreté*. *Revue canadienne d'évaluation de programme*, 21(3), p. 227-234.

Pine, A. M. & de Souza, R. (2013). *Including the voices of communities in food insecurity research: An empowerment-based agenda for food scholarship*. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 3(4), 71-79. Disponible au **<http://dx.doi.org/10.5304/jafscd.2013.034.007>**.

Partenariat solidarité familles Limoilou (PSFL), Gélinau, L., Bélisle, M., Jalbert, M. & Royer, S. (2011a). *Nous sommes riches d'être pauvres. Expertises de familles en situation de pauvreté sur les saines habitudes alimentaires et propositions aux acteurs de la santé publique*. Rapport de recherche disponible au **<http://www.meresetmonde.qc.ca/a-surveiller/recherche-securite-alimentaire/>**.

Partenariat solidarité familles Limoilou (PSFL), Dufour, È., Jalbert, M., Gélinau, L., Bélisle, M. & Royer, S. (2011b). *Pour que le droit à l'alimentation (saine) devienne réalité!* Trousse d'animation disponible au **<http://www.meresetmonde.qc.ca/a-surveiller/recherche-securite-alimentaire/>**.



Annexe 6
Résultats complémentaires (section D)

Stratégies d'accès alimentaires : brève description de l'approche de la cartographie participative, les constats saillants et les cartes obtenues à la suite des premiers entretiens collectifs

Dans le cadre de cette recherche, nous avons eu recours à une adaptation de l'approche méthodologique de la cartographie participative. Nous nous sommes inspirés de la cartographie participative dite « de la mobilité, représentant qui va où, pourquoi et à quelle fréquence » (Chambers, 2006). Ça se passe comme suit : on invite les personnes à dessiner un croquis de leurs déplacements dans leur recherche d'aliments, ce croquis sert alors de support pour l'échange autour de la nature des produits, pratiques ou ressources alimentaires, des motifs et contextes d'utilisation ou de non-utilisation. La cartographie de la mobilité permet plus largement d'explorer en quoi l'accès à des aliments et des services, par exemple, est socialement différencié en mettant en relief des inégalités de liberté, de richesse, d'*empowerment* et de droits. Elle permet d'explorer ses causes économiques, sociales et politiques et ses impacts (*WorldBank*). Comme d'autres auteurs, nous avons utilisé cette méthode visuelle pour engager un dialogue et une réflexion critique avec les participantEs ancrés dans leurs expériences. La conversation autour de l'exercice de cartographie est souvent aussi plus enrichissante que la carte produite. Notre approche et nos outils ont été élaborés par l'ÉRA et expérimentés auprès de membres du CR et de l'ÉRA avec la collaboration d'un étudiant à la maîtrise en géographie, Benoit Lalonde. Notre démarche comporte 3 grandes étapes, soit les rencontres avec les participantEs, la saisie des données thématiques et la cartographie des résultats.

Rencontres avec les participantEs

En groupe, les personnes étaient placées devant une feuille blanche de grande dimension disposée sur une table. Après avoir reçu les consignes et s'être fait expliquer le but de la démarche, les personnes devaient dessiner

des repères géographiques qui se trouvaient dans leur environnement (rues, églises, parcs, hôpitaux, etc.). Par la suite, elles devaient localiser les sources d’approvisionnement alimentaire en plaçant des symboles sous forme de jetons sur la carte collective et en spécifiant le nom des sources d’approvisionnement et leur localisation approximative (ex. : le dépanneur GD sur la 3^e Avenue). Ensuite, les personnes étaient appelées à attribuer des caractéristiques à ces ressources placées sur la carte collective (voir guide d’entretien).

Saisie des données thématiques

La seconde étape consistait dans un premier temps à saisir et valider les informations durant et après les entrevues de groupe. Premièrement, un membre de l’équipe inscrivait dans un outil de saisie les informations concernant les sources d’approvisionnement identifiées par les personnes participantes. Pour chacune des ressources identifiées, le nom, les informations concernant la localisation approximative, le type de ressource (ex. : commerce, ressource alternative, troc et travail), ainsi que les informations sur l’importance de la ressource dans le panier d’épicerie (la proportion qu’elle représente lorsqu’on regarde l’ensemble des sources d’approvisionnement alimentaire), dans le budget mensuel (proportion d’argent qu’on alloue mensuellement à cette ressource en moyenne), satisfaction globale et identification des ressources utilisées en temps de crise ont été saisies. Après l’entrevue, des photographies de la carte collective ont été prises afin de pouvoir compléter et valider certaines informations. Toujours à cette fin, un enregistrement des entrevues de groupe a été effectué avec l’accord des participantEs.

Cartographie des résultats

À partir des informations sur le nom, la nature et la localisation approximative des sources d’approvisionnement alimentaire, nous avons procédé à l’attribution de coordonnées géographiques par géocodage manuel

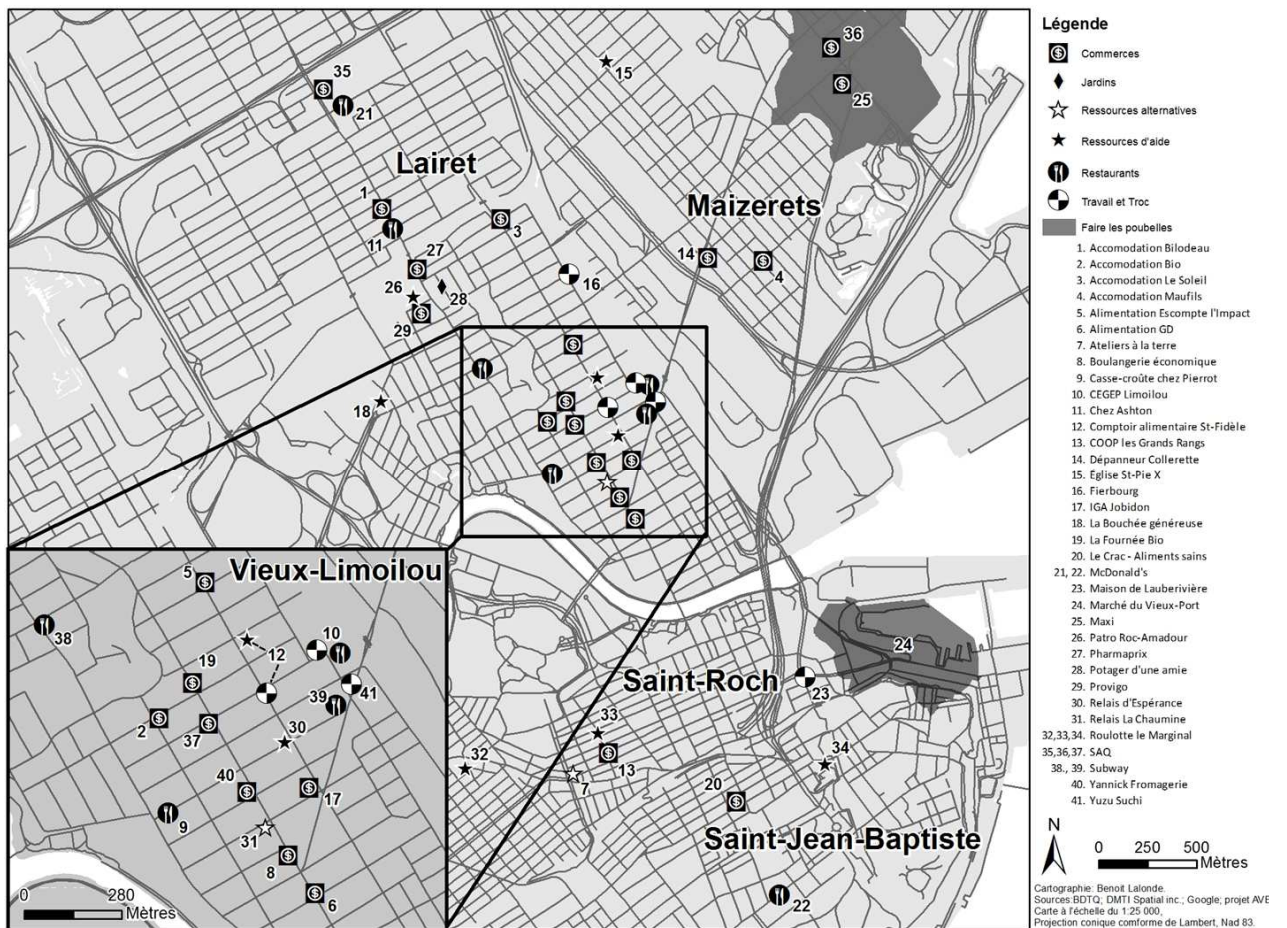
à l'échelle de l'adresse civique, et ce, à l'aide de l'application *Google Maps*. Ainsi, nous avons inscrit la latitude et la longitude de chacune des ressources dans le fichier d'informations issu des entrevues. Durant cette étape, la localisation a pu être validée à l'aide de l'application *Google Street View*.

Après la mise en forme des données thématiques et spatiales, le fichier de données a été intégré dans un système d'information géographique (SIG). Finalement, une cartographie des sources d'approvisionnement a été effectuée en fonction des différentes variables thématiques choisies.

Certaines sources d'approvisionnement n'ont pas été cartographiées. C'est notamment le cas des ressources qui n'avaient pas à proprement parler de références spatiales (ex. : « ma famille », « mes amis »). De plus, les sources d'approvisionnement qui permettaient de localiser le lieu de résidence des personnes ont été omises par souci de confidentialité. En outre, les sources d'approvisionnement que nous identifions comme étant du « vol doux » n'ont pas été cartographiées par souci de ne pas mettre en péril cette stratégie de survie.

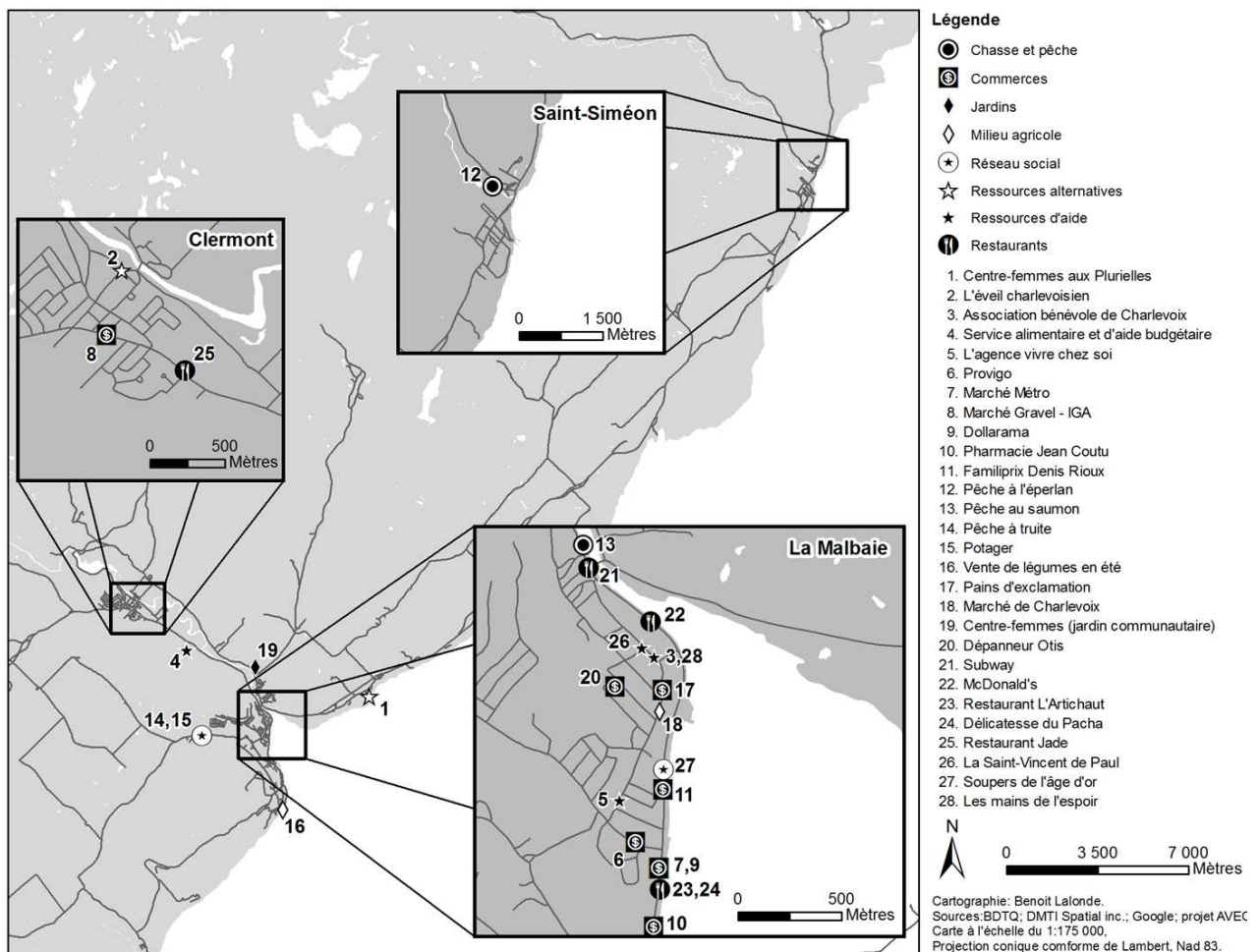
Carte 1

Sources d'approvisionnement alimentaire d'hommes (18-35 ans) en situation de pauvreté résidant dans Limoilou



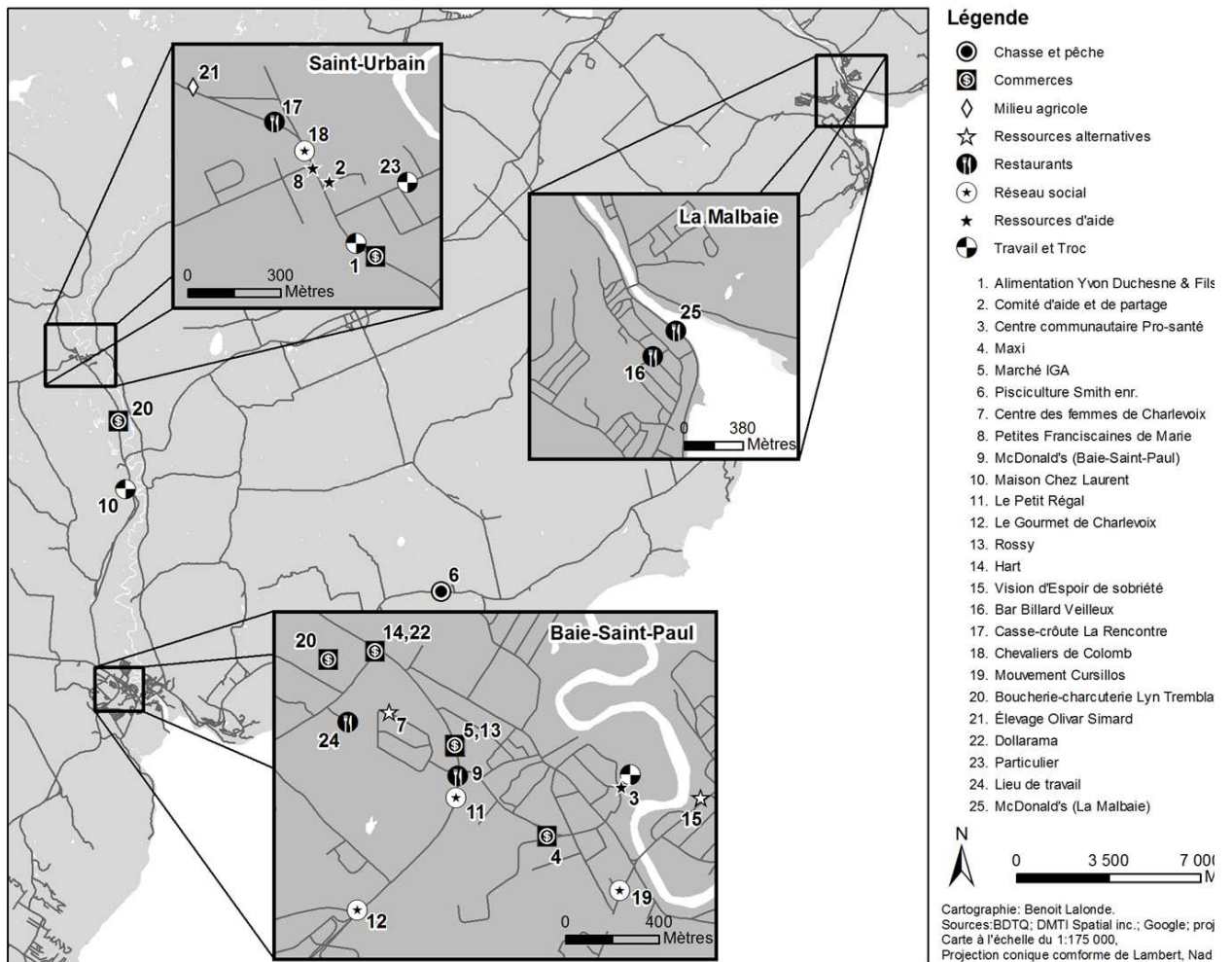
Carte 2

Sources d'approvisionnement alimentaire de personnes en situation de précarité résidant à La Malbaie



Carte 3

Sources d'approvisionnement alimentaire de personnes en situation de précarité résidant à Saint-Urbain



Résultats saillants sur les stratégies d'accès aux aliments dans les trois territoires

La difficulté d'obtenir une quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs est un problème rencontré par touTEs les participantEs. Une grande majorité fait néanmoins preuve de débrouillardise et de créativité en trouvant des moyens pour s'alimenter et faire des choix hors du réseau des commerces et des services d'aide alimentaire. Dans le respect de leurs valeurs, touTEs jonglent en effet avec une panoplie de stratégies individuelles : tenir un budget serré; parcourir les ventes à rabais; se rationner, engranger, étirer la nourriture, se priver; recourir au bénévolat ou à l'échange de services en échange de nourriture, aux dons de la famille, des voisins et des amis; se livrer à des vols mineurs dans les épiceries ou les jardins, et autres (voir en annexe). Nous vous présentons dans les sections suivantes, les grandes tendances selon les territoires étudiés.

3.1.1 Caractéristiques saillantes de Limoilou

Les participants du quartier urbain utilisent de nombreuses sources d'approvisionnement, toutes localisées dans leur quartier domiciliaire ou dans les quartiers limitrophes et principalement distribuées sur deux artères principales avoisinantes. Une très grande part des sources d'approvisionnement présentes sur la carte sont localisées à faible distance du réseau Métrobus (non représenté sur la carte). La distance moyenne entre les sources d'approvisionnement semble être faible et la distribution spatiale influencée par présence de la 1^{re} et de la 3^e Avenue. Les zones voisines du Maxi (25) et du marché du Vieux-Port (24) sont identifiées comme étant des zones où il est possible d'acquérir de la nourriture dans les conteneurs des commerces. Les infrastructures routières semblent ainsi produire un effet de frontière. Aucune ressource n'a été identifiée à l'ouest de

l'autoroute des Laurentides et dans le quartier Vanier où l'on trouve pourtant plusieurs sources d'approvisionnement alimentaire abordable. Une part importante des achats alimentaires des participants se fait dans les dépanneurs et les épiceries de petite et grande surface. Ils fréquentent également la restauration rapide pour le plaisir, mais aussi parce que les repas offerts sont à la fois économiques et bourratifs. Certains se procurent de la nourriture dans les conteneurs des commerces et des marchés. Les participants nous ont expliqué qu'une grande part de l'épicerie provient des ressources de dépannage alimentaire et de services d'aide alternative par nécessité. Le recours à ces services permet à certains participants de bénéficier d'une petite marge de manœuvre pour obtenir des aliments répondant à leurs valeurs et leurs goûts (par exemple, un fromage ou un croissant de temps à autre). Par souci de ne pas « abuser » des services d'aide alimentaire et par fierté, plusieurs s'adonnent au troc et à des échanges avec des membres de la famille, des voisins et des amis pour se nourrir à leur faim.

3.1.2 Caractéristiques saillantes de La Malbaie

Les participantEs de la ville en milieu rural utilisent des sources d'approvisionnement qui se retrouvent principalement sur une des artères centrales de leur ville domiciliaire et une ville avoisinante (Clermont). Une très grande part des sources d'approvisionnement présentes sur la carte sont localisées sur le boulevard de Comporté, une des artères principales de La Malbaie. La distance moyenne entre les sources d'approvisionnement semble être plus élevée qu'en milieu urbain, obligeant possiblement l'utilisation d'un véhicule à moteur pour s'y rendre. Deux sites de pêche ont été identifiés comme une source d'approvisionnement alimentaire. Aucune ressource n'a été identifiée à Baie-Saint-Paul, pôle économique important pour la région. Certaines ressources d'aide, comme le Service alimentaire et d'aide budgétaire (4), le Centre-Femmes Plurielles (1) et son jardin communautaire (19), sont situées en dehors du centre-ville de La Malbaie. Leur situation

géographique respective fait en sorte qu'il peut être difficile d'y accéder sans l'utilisation du transport motorisé, particulièrement dans une région accidentée comme Charlevoix. Leur accès aux sources d'approvisionnement étant limité, leurs achats se font en majorité dans un seul supermarché (plus rarement dans les magasins d'escomptes, les pharmacies et les boucheries), ce qui rend leur budget de nourriture moins flexible que ceux du quartier urbain. Pour avoir accès aux ventes à rabais en dehors du centre-ville, l'utilisation d'un transport motorisé est nécessaire. Comme le service de livraison n'est souvent pas disponible, les achats sont planifiés en fonction de déplacements stratégiques en coordination avec les autres achats, les obligations, les rendez-vous incontournables et les possibilités de covoiturage. Ils doivent souvent revenir de leurs courses en taxi (en raison notamment de leur santé et de leur isolement). Ils achètent en grosse quantité, au rabais, congèlent et cuisinent des plats économiques (ex. : bouillis). Autrement, en dehors du dépannage alimentaire qui, pour la plupart, est nécessaire à leur survie, certains jardinent ou pêchent et survivent avec les dons de leurs proches lorsqu'ils bénéficient d'un réseau social.

3.1.3 Caractéristiques saillantes de Saint-Urbain

Les participantEs de la municipalité rurale ont peu de choix de sources d'approvisionnement et ils consacrent la majorité de leur budget à la nourriture. Les sources d'approvisionnement présentes sur la carte 3 (n=25) sont principalement localisées à Baie-Saint-Paul et Saint-Urbain. Comme sur la carte 2, la distance moyenne entre les sources d'approvisionnement semble être plus élevée qu'en milieu urbain, obligeant possiblement l'utilisation d'un véhicule à moteur pour s'y rendre. Deux ressources ont été identifiées à La Malbaie, pôle économique important pour la région, qui se trouve à forte distance de Saint-Urbain. L'ensemble des ressources d'aide traditionnelle et alternative est situé à Baie-Saint-Paul et Saint-Urbain, ce qui fait en sorte qu'il est plus facile d'y accéder sans automobile. L'accès à des

ressources d'aide alimentaire est difficile. Même si la plupart des sources identifiées se trouvent à l'extérieur de leur municipalité, leur principale source d'approvisionnement se situe dans leur propre municipalité où des ententes avec le commerce sont possibles (crédit, dépôt prévisionnel, troc, etc.), pratiques qui semblent répandues dans plusieurs commerces de Charlevoix. Pour certains, cette source d'approvisionnement demeure moins chère étant donné les coûts de transport pour les sources en dehors de la municipalité. Puisque le service de livraison n'est pas offert, ils se rendent aux sources extérieures moins souvent, achètent en grosse quantité et stockent les plats qu'ils auront cuisinés à l'avance. Certains combinent activités sociales et nourriture, et de rares participants ont mentionné avoir quêté.